

S'ENGAGÉ

DAD

LA PAROLE  
À LA JEUNESSE

L'INFLUENCE ENTRE GUERRE ET PAIX,  
LES VISAGES D'UN CONCEPT STRATÉGIQUE

LA PLUME



LES JEUNES  
DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE



LES JEUNES  
IHEDN

**S'engager par la plume**  
**LA PAROLE À LA JEUNESSE**



Cet ouvrage n'aurait pu voir le jour sans la contribution active  
des services de l'IHEDN, notamment de Monsieur Philippe RASCHKE,  
qui a réalisé l'intégralité de la maquette.  
Qu'il en soit ici chaleureusement remercié.

Outre les auteurs, nous tenons également à remercier l'ensemble des  
membres du pôle "Publications" des Jeunes IHEDN  
qui ont contribué à faire naître ce numéro.

# **AVERTISSEMENT**

Les textes publiés dans le présent ouvrage n'engagent que la responsabilité de leur auteur. Les idées ou opinions émises ne peuvent être considérées comme l'expression d'une position officielle.

Tous droits réservés.

La diffusion et la reproduction de tout ou partie de cette publication sont soumises à l'autorisation du président des Jeunes IHEDN.

# Préface

Agir dans le champ des perceptions s'inscrit comme une des constantes de la guerre. De plus, alors que la compétition caractérise aujourd'hui l'état normal des relations internationales, parvenir à modifier les attitudes et les comportements « avant la guerre » est un objectif prioritaire. Enfin, l'apport des nouvelles technologies a engendré la numérisation quasi intégrale des sociétés et leur interconnexion. Elle augmente le potentiel et la performance des opérations dans le champ informationnel. C'est pourquoi il est essentiel d'inclure l'influence dans les stratégies ainsi que dans la conception et la conduite de la manœuvre globale la plus en amont possible.

L'influence est en outre un levier de souveraineté, l'expression d'une forme de puissance, de nature à donner la preuve de notre détermination et de notre crédibilité. Pour autant, l'influence ne vit pas pour elle-même. Elle prépare, amplifie ou encore exploite des effets produits dans les autres domaines de la conflictualité. Avant le contact, l'influence protège la liberté d'action ; pendant la bataille, elle lui confère des degrés supplémentaires. Et parce que la guerre est une confrontation des volontés, au final, ce sont eux qui feront la différence.

Avec un intérêt renouvelé depuis sa définition comme fonction stratégique en 2022, l'influence est structurante dans les évolutions du commandement interarmées et pour les opérations multimilieus multichamps que nous voulons conduire. Il s'agit non seulement de limiter notre exposition à la désinformation et à l'intoxication de nos adversaires mais aussi de faire du narratif un outil de la victoire. En effet, garder l'initiative, dans le respect des lois et de l'éthique militaire qui fondent notre légitimité, est toujours une composante cruciale de la défense.

Bâtir une capacité d'influence n'est pas le fait des seuls militaires. Les acteurs publics comme les acteurs privés y contribuent. La jeunesse a également un rôle important à jouer et je salue l'action des auditeurs jeunes de l'institut des hautes études de la Défense nationale qui prennent efficacement leur part pour le service de notre pays. Plus que tout autre en effet, la cohésion de la nation et la vigueur des forces morales qui la cimentent sont probablement les marqueurs d'influence les plus puissants.

---

**GÉNÉRAL D'ARMÉE THIERRY BURKHARD**  
chef d'état-major des Armées

# À nos lecteurs

Dans un monde façonné par les relations humaines et les communications, l'influence est concomitante à toutes interactions. Sur la scène internationale, la capacité de « faire faire », pour paraphraser Raymond Aron, est une dimension de la puissance aux côtés de la force et de l'indépendance. Forger et façonner les perceptions permet l'adhésion à ses intérêts dans les limites ou non de l'éthique et de la loi.

Pour autant, il ne faut pas réduire l'influence à une simple opposition d'une idée contre une autre. Influencer, c'est changer un modèle de pensée. Du domaine commercial au champ politique, de l'arène médiatique à l'espace numérique, rappelons-nous l'impact profond que certains acteurs de l'influence, tel qu'Edward Bernays, ont pu exercer sur les masses.

Par sa véritable force motrice, l'influence peut susciter l'admiration. Pensons ainsi au charisme d'un chef militaire motivant ses hommes et menant à la réussite d'une mission. *A contrario*, lorsque l'influence est utilisée pour l'endoctrinement d'une population, elle devient oppression. En tant que pouvoir social et politique, une opération d'influence ne peut se dissocier des valeurs et des objectifs intrinsèques qu'elle porte.

Les stratégies d'intoxication et de manipulation de l'information ne sont pas nouvelles et préexistent à l'arrivée des nouvelles technologies. Néanmoins, à l'ère de l'hyper information, le citoyen se retrouve désormais confronté à une nouvelle dimension de ces tentatives d'influence. Tout est question de prise de conscience et d'adaptation à ces nouvelles tactiques.

L'émergence de ces nouvelles formes d'attaques demande une adaptation constante de nos solutions de défense. Ainsi, quand les armes de siège ont été développées, les châteaux forts se sont érigés ; puis, quand le boulet métallique a fait son apparition, les tours se sont transformées en bastions. Aussi, les nouvelles technologies ont, à leur tour, incubé l'apparition de nouvelles manœuvres d'attaques qu'il nous faut s'empresse de parer.

Une partie des lecteurs de l'actualité se trouvent, notamment par les réseaux sociaux, dans une démarche de consommation de l'information et non dans la construction d'une réflexion. L'espace informationnel devient saturé d'innombrables suggestions, souvent contradictoires, entretenant un brouillard où une opinion et une idée seraient équivalentes. Ce relativisme devient ainsi une arme utilisée par nos adversaires pour désorganiser notre système. Développer son esprit critique devient alors indispensable pour faire face à la manipulation de l'information et aux tentatives d'influence.

Au sein de cet ouvrage, Les Jeunes IHEDN ont entrepris de décortiquer les mécanismes de l'influence, ses ramifications et les conséquences de ce phénomène. Il faut ainsi doter la jeunesse, les citoyens, d'outils de logique telle que la différence entre les concepts d'opinion, d'idée et de connaissance. Également, il est de notre devoir de se protéger de l'apparition d'une police de la pensée, facile recours et réponse à ces attaques perpétrées.

Explorons ensemble, avec curiosité et discernement, le thème crucial de l'influence. Interrogeons-nous chacun sur notre propre rôle en tant qu'auteur et acteur du monde de la défense et de la sécurité. Comment pouvons-nous exercer une influence positive, de manière éthique et constructive ? Comment pouvons-nous résister à l'endoctrinement et cultiver un esprit critique dans un monde saturé de discours persuasifs ?

Bonne lecture.

---

**NICOLAS HENRY**

Président de l'association Les Jeunes IHEDN

# Le mot du pôle "Publications"

Dans son discours du 9 novembre 2022, le Président Emmanuel Macron classe « *l'influence* » comme une fonction stratégique à part entière. Ce discours a contribué à remettre cette notion au cœur des débats stratégiques. Ainsi, le numéro 856 de la *Revue de Défense nationale*, de janvier 2023, en fait la « 6<sup>e</sup> fonction stratégique ». Cela marque une inflexion dans la compréhension des conflits contemporains mais aussi dans l'étude des actions étatiques internationales.

Cet intérêt résulte, notamment, du déclenchement de la guerre en Ukraine le 22 février 2022. La guerre de haute intensité a fait son retour en Europe, les tranchées de Vulhedar, de Bakhmout ou de Robotyne nous rappellent celles de Verdun et de l'Aisne. Mais un autre tournant s'est fait sentir, celui de l'extension des domaines de la lutte guerrière. Le numérique apporte en effet la guerre jusqu'au cœur des foyers, en multipliant les images, vraies ou erronées, du conflit en cours. Au-delà, les réseaux sociaux et les chaînes d'information en continu noient les réflexions sous un flot de nouvelles et de réactions outrées. L'affect prend le dessus sur le raisonnement. L'augmentation croissante des informations disponibles s'ajoute à une complexification des frontières entre l'action privée et l'action publique. L'État connaît ainsi un recul, relatif, à l'échelle mondiale. Ce recul ne signifie pas tant un affaissement qu'une redéfinition de ses domaines d'action. Par conséquent, son influence et ses politiques destinées à l'accroître requièrent de façon croissante l'investissement d'acteurs non étatiques.

L'ambition des Jeunes IHEDN a été ici de questionner les nouvelles frontières et les nouveaux acteurs de ces politiques d'influence. L'influence se situe en effet dans cette « zone grise », un domaine encore mal défini. Il n'est pas question ici de conflit ouvert mais plutôt d'une action menée sur les « arrières » du front, et en premier lieu les populations civiles. L'influence s'inscrit dans la lignée du *soft power* comme du *smart power* : subtiles, ses conséquences n'en sont pas moins essentielles pour agir sur les « forces morales » d'un autre pays, ou bien pour faire avancer ses intérêts à l'échelle internationale.

Au XXI<sup>e</sup> siècle, les États agissent souvent par l'intermédiaire d'acteurs privés, des mercenaires aux ONG, en passant par les youtubeurs. Mais il n'en demeure pas moins que la finalité de l'action se fait au nom des intérêts de l'État-nation. Nous avons choisi cette perspective, en traitant les politiques françaises d'influence, comme celles d'États alliés ou rivaux. Ces politiques concernent aussi bien l'action culturelle que les exportations d'armes ou l'utilisation des médias, parmi une vaste palette de moyens d'actions.

Par conséquent, les Jeunes IHEDN ont cherché, par ce numéro de leur revue, à mettre en lumière les visages de l'influence.

---

**IVAN BUREL**

Chargé de mission *S'engager par la plume*

---

**LOU-ANNE DUCOS**

Responsable du Pôle Publications

**LES ACTEURS  
DE LA STRATÉGIE  
D'INFLUENCE  
EN FRANCE**

**17** Le rôle des relations parlementaires internationales dans l'influence

**ENTRETIEN AVEC LE DÉPUTÉ THOMAS GASSILLOUD**

**23** La stratégie d'influence contemporaine : nécessité d'un renouvellement de la doctrine diplomatique  
**COLINE SÉRANDOUR**

**31** Les services de renseignement français : architectes des stratégies d'influence ou victimes de leur mise en œuvre ?

**HANOA DUMAS  
FAUSTIN**

**45** ORION 23 : l'influence par l'engagement  
**MATHILDE STAEHLE**

**55** Les ONG, acteurs centraux de l'influence française  
**QUENTIN DÉLOY**

**L'INFLUENCE  
ET L'ARMEMENT**

**63** Le marché des matériels de guerre : une influence française garantie par une coordination interministérielle renforcée  
**KÉVIN ARMAND LAURENT  
LIKA LHOSTE**

**69** Les sous-marins nucléaires comme outils géopolitiques pour influencer les relations internationales  
**THÉO URVOY**

**83** Le porte-avions, outil géopolitique par excellence  
**LOUIS MORNEAU**

**93** Le Rafale, fer de lance de l'influence française sur la scène internationale  
**LOUIS BLANCHON EVANO  
WILLAUDE GHISLAIN**

**99** La puissance aérospatiale française dans les perceptions internationales. Quelle place pour l'influence française au sein de l'Europe de l'Espace ?  
**NICOLAS GUILBERT  
BÉRÉNICE CHAPON**

**PAR LA MANIPULATION  
DES SAVOIRS  
ET DES MÉDIAS**

**111** La géographie comme outil d'influence : leçons du passé et réalités contemporaines  
**BASTIEN SOLER**

**119** Lawfare et stratégie d'influence  
**ALAN SEGUR**

**125** *Al Jazeera* et *Al-Arabiya* : médias et diplomatie d'influence dans le Golfe  
**PAUL**

**137** Ukraine-Russie : la diffusion d'information pour influencer les opinions publiques, un enjeu majeur au cœur de la guerre d'information  
**CLÉO MARTEL**

**L'INFLUENCE  
DES COMPÉTITEURS  
STRATÉGIQUES  
DE LA FRANCE**

**149** L'art de faire peur : l'irrationalité comme outil d'influence  
**CHLOÉ GOBOYAN**

**159** Les campagnes d'influence contre les armées françaises en Afrique  
**MARTIN HÉBERT  
CAMILO PALLASCO**

**177** Groupe Wagner : de force combattante à force d'influence  
**ARTHUR VALLANTIN**

**189** La diaspora turque : relais de la stratégie d'influence d'Erdoğan ?  
**SARAH JORON**

# **LES ACTEURS DE LA STRATÉGIE D'INFLUENCE EN FRANCE**

# Le rôle des relations parlementaires internationales dans l'influence

---

## ENTRETIEN AVEC LE DÉPUTÉ THOMAS GASSILLOUD

Propos recueillis par Manon Cortese, responsable du comité « Armée du futur », le 11 mars 2024

Thomas Gassilloud est le président de la commission de la défense nationale et des forces armées depuis 2022. Né en 1981 à Saint Symphorien-sur-Coise (Rhône), son engagement politique a débuté en 2008 en tant que conseiller municipal puis maire (2014) de la commune. En 2012, il crée Wibox, premier fournisseur d'accès dédié au Très Haut Débit en zones rurales, et devient le premier président du Club d'Entreprises des Monts du Lyonnais jusqu'en 2014. De par son activité, il devient progressivement un expert national reconnu sur les questions du numérique. En juin 2017, Thomas Gassilloud est élu député du Rhône. Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées, il est rapporteur du budget de l'armée de Terre. En 2018, il devient le premier député auditeur de l'École de guerre puis en 2019 il est rapporteur pour avis de la proposition de loi « 5G ». Il élargit ensuite son spectre de travail en étant appelé à travailler sur la stratégie en Afrique de l'Ouest, le nucléaire civil et militaire et la résilience nationale. À l'été 2021, il est nommé par le bureau de l'Assemblée nationale comme rapporteur d'une mission d'information sur la résilience nationale. Thomas Gassilloud est également Whip Agir Ensemble à la commission de la défense nationale et des forces armées et délégué général du groupe Agir Ensemble.

**Les Jeunes IHEDN (LJI) :** Vous avez évoqué à de nombreuses reprises le concept de diplomatie parlementaire, pourriez-vous définir ce concept ?

**Thomas Gassilloud (T.G.) :** On parle plutôt de relations parlementaires internationales dans le sens où on considère que la diplomatie est l'exclusivité de l'exécutif. Les relations parlementaires internationales c'est tout ce qui permet d'exercer une influence à travers la relation des parlementaires de différents pays. L'Assemblée nationale met en pratique ce concept depuis 2022, date à laquelle on a construit une feuille de route internationale en concertation avec d'autres partenaires pour essayer d'organiser au mieux ces relations parlementaires internationales dans un but d'efficacité.

**LJI :** Quels seraient les principaux objectifs des relations parlementaires internationales en matière de sécurité et de défense ? Et comment permettent-elles de promouvoir les intérêts français ?

**T.G. :** De manière très intéressée, le premier objectif est de mieux faire notre travail de parlementaire français en regardant ce que font les autres et en faisant des comparaisons internationales. Le deuxième objectif est de représenter la France dans des instances parlementaires internationales, je pense notamment à l'Union européenne ou pour la défense à l'échelle de l'OTAN, de l'OSCE ou de l'Union pour la Méditerranée. Et au-delà de ces deux objectifs, il y a un objectif d'influence. Au travers des relations parlementaires internationales, on peut avoir une influence sur des décideurs étrangers et notamment des Alliés pour essayer de faire en sorte qu'on ait ensemble des décisions convergentes aux intérêts français et européens. Donc pour résumer, en trois points : on développe l'influence française au sein de ces instances multilatérales et avec nos principaux partenaires, on contribue à la convergence de nos intérêts stratégiques notamment européens comme on peut le voir sur la question ukrainienne et enfin on soutient les exportations, il s'agit d'une dimension capacitaire plus spécifique à la commission de la défense.

**LJI :** En ce qui concerne les liens entre les relations parlementaires internationales et la diplomatie gouvernementale, comment se complètent-elles ?

**T.G. :** Les deux sont plutôt complémentaires puisqu'on n'adresse pas les mêmes cibles à l'international. La diplomatie classique va davantage travailler des cibles gouvernementales ou à l'échelle des diplomates alors que nous nos cibles sont davantage des députés qui sont aujourd'hui dans des fonctions parlementaires, mais qui demain peuvent être amenés à prendre davantage de responsabilités, donc il s'agit d'un premier point où elles sont complémentaires. Le deuxième point est que parfois on peut utiliser les relations parlementaires internationales quand la diplomatie classique ne peut pas fonctionner soit, car on ne peut pas s'adresser à l'ensemble des pays simultanément donc on a un effet masse en cumulant les deux, soit, car parfois elle peut être empêchée. Si je prends l'exemple de Taïwan, la position française peut empêcher d'envoyer un ministre sur place ce qui peut être contourné par les relations parlementaires. Et puis

les relations parlementaires internationales ce sont des élus qui discutent avec des élus et qui représentent donc les Nations et non l'État. À travers des représentants des Nations, on peut davantage mobiliser les leviers de l'amitié entre les peuples et de la proximité avec les attentes des citoyens. Cela peut être des relations internationales qui sont moins froides et plus connectées aux besoins des populations.

**LJI : Il y a certaines critiques qui soulèvent que les relations parlementaires internationales peuvent compromettre la diplomatie publique d'un pays en introduisant trop de voix divergentes. Comment est-ce que la commission gère cette critique ?**

**T.G. :** C'est pour cela qu'au niveau sémantique on parle bien de relations parlementaires internationales et non de diplomatie parlementaire pour dire que les positions qu'on exprime ne sont pas les positions officielles de la France, mais bien les positions de parlementaires français. Je pense que c'est à la fois intéressant en termes de visibilité et d'indépendance de notre discours, car si on est là-bas juste pour représenter des positions officielles françaises on aura moins de capacité à avoir un discours plus libre avec nos collègues parlementaires. Or, l'intérêt des relations parlementaires internationales est d'avoir de la souplesse géographique et de la souplesse thématique pour défricher des sujets qui ne sont pas encore forcément à l'ordre du jour des relations entre les États. Il faut bien voir que ces relations parlementaires internationales ne se font pas en opposition avec la diplomatie gouvernementale, mais bien en co-construction avec eux. La feuille de route dont on vous a parlé plus tôt a été co-construite avec le Quai d'Orsay, l'Élysée, le ministère des Armées... et donc si nous on peut porter des messages différents ou aller sur certaines zones où la diplomatie gouvernementale est moins à l'aise, on est aussi alignés sur nos priorités stratégiques et on est en coordination étroite avec le Quai sur les pays que l'on cible et les messages que l'on passe.

**LJI : Avez-vous un exemple où votre action a influencé le processus décisionnel de politique étrangère et de défense française ?**

**T.G. :** On pourrait par exemple citer la relation parlementaire avec les Ukrainiens. J'ai établi le contact physique avec mon homologue lors d'un premier déplacement. Ce contact a ensuite été entretenu par des échanges par voie numérique et on a eu l'occasion de l'auditionner au sein de la commission pour directement éclairer la décision des parlementaires français en ayant je dirais du renseignement de première main. Cette relation permet d'avoir un canal supplémentaire pour optimiser l'efficacité du soutien militaire français. En ce qui concerne la coproduction de la politique étrangère et de la défense française avec les autres acteurs gouvernementaux, on produit également des comptes-rendus des échanges et des visites que l'on fait afin d'alimenter leurs réflexions.

### **LJI : Comment la commission collabore concrètement avec les parlementaires étrangers ?**

**T.G.** : Il ne faut pas négliger toutes les relations individuelles. La commission est composée de membres qui ont eux-mêmes des relations avec des parlementaires étrangers soit par des connaissances historiques, soit, car ils sont dans des partis ou différents groupes qui peuvent exister comme des assemblées parlementaires internationales. Bien évidemment le but est de structurer à l'échelle institutionnelle les travaux entre les commissions et donc avec les principaux partenaires c'est-à-dire avec cinq ou six pays on a construit des feuilles de route bilatérales qui permettent d'organiser la nature de nos relations. Si je prends par exemple avec les Allemands, on se voit tous les six mois en alternance en France et en Allemagne, et on a des objectifs communs concernant cette relation. Lors de notre dernière rencontre à Berlin, l'objectif était d'avancer sur le char franco-allemand du futur. Lorsqu'ils étaient venus en France six mois avant, on les avait accueillis à Évreux où il y a l'escadron franco-allemand. Donc pour les partenaires importants on a une feuille de route bilatérale et sinon avec les autres pays cela se fait de manière ponctuelle au cours de déplacements.

### **LJI : Comment ces feuilles de route sont-elles construites avec le pays partenaire ?**

**T.G.** : Ce sont des feuilles de route assez simples qui fixent grosso modo les objectifs et les travaux à accomplir, elles sont construites en interaction avec les commissions de la défense à l'étranger. Elles sont assez généralistes et elles s'affinent en fonction de l'actualité des travaux que l'on souhaite mener.

### **LJI : Quel est le rôle de ces interactions avec les parlementaires étrangers pour l'influence française ?**

**T.G.** : En fait, il y a une diplomatie d'influence et nos actions viennent, comme énoncé précédemment, en complémentarité avec les actions des autres acteurs gouvernementaux. Il ne faut pas restreindre l'influence à la diplomatie et aux relations parlementaires internationales, tout le monde fait de l'influence : les militaires entre eux, les privés entre eux, les associations, les partenariats entre universités... Chaque français qui va à l'étranger est un vecteur d'influence en tant que tel. C'est en lien avec le thème de notre deuxième année qui est celui de la défense globale. On travaille beaucoup pour dire que chaque français a un rôle en matière de défense nationale, et chaque français a aussi un rôle en matière d'influence quand il est à l'étranger ou en France et en contact avec des personnes étrangères.

### **LJI : Est-ce que vous auriez des exemples de conflits qui ont pu être soulevés avec des alliés grâce aux relations parlementaires internationales ?**

**T.G.** : Je n'ai pas d'exemple précis de conflit qui aurait pu être soulevé uniquement grâce à cela. Il faut bien avoir en tête que notre action, qui s'inscrit en complément de l'exécutif, obéit à une temporalité différente. L'exécutif c'est la relation froide entre États qui doivent gérer des problèmes du quotidien. Les relations

parlementaires c'est parfois de la substance de plus long terme. Par exemple, en ce moment, nos partenaires européens nous questionnent beaucoup sur des questions de dissuasion. En étant une interface de dialogue avec eux, on peut leur partager des connaissances pour démystifier la dissuasion, comment cela fonctionne... et ce sont autant de graines que l'on sème, car eux vont être en contact par ailleurs avec des gouvernements, avec des militaires donc il y a aussi ce sujet de temporalité. En tant que parlementaire, on n'est pas là pour régler des sujets de court terme. C'est l'exécutif qui a cette responsabilité. Cependant, on a une responsabilité dans la définition de la politique de défense de long terme du pays.

**LJI : On sait que le mandat du parlementaire reste relativement court tandis qu'il faut un certain temps pour s'accoutumer à des sujets complexes, notamment dans le domaine de la défense. Pour qu'un parlementaire soit un bon ambassadeur de ces enjeux, pensez-vous qu'il doive auparavant avoir des connaissances dans les domaines de la défense et de la sécurité ?**

**T.G. :** Ce qui est intéressant avec votre question est qu'on peut ajouter un dernier argumentaire positif des relations parlementaires internationales qui est la question de la durabilité. Quand vous êtes membre d'un gouvernement, vous avez une certaine durée de vie et à tout moment cela peut s'arrêter. L'intérêt des relations parlementaires internationales c'est que ne sont pas des relations d'une personne à une autre personne (ex. : d'un ministre à autre ministre), mais que ce sont des délégations entières qui se déplacent, qui sont composées de différents mouvements politiques du pays ce qui veut dire que ces relations résistent aux alternances donc ça, c'est quand même un point intéressant alors que les renouvellements gouvernementaux imposent de revenir à 0. Les relations parlementaires s'inscrivent dans la continuité, car elles demeurent les mêmes peu importent les partis au pouvoir. Ensuite sur est-ce qu'il faut un niveau particulier. Je pense qu'il faut surtout un état d'esprit sur le fait que justement lorsqu'on est à l'étranger, qu'on le veuille ou non, on représente le pays donc on n'est pas là pour étaler des divisions et des débats politiques que l'on peut avoir dans le pays. Il faut prendre cela en compte. Donc c'est davantage cet état d'esprit là qui est important. Ensuite, c'est bien évidemment le travail de la commission d'accompagner chaque député dans sa montée en compétence, mais avant tout pour qu'il effectue bien son travail de député en France et par ailleurs cela peut aider en matière de relations parlementaires internationales.

**LJI : Est-ce que vous avez aussi un rôle de transition d'information avec des parlementaires étrangers qui n'ont pas votre connaissance technique ?**

**T.G. :** Oui par exemple avec les parlements africains on est sollicités pour des missions de renforcement de compétence et même symétriquement on est intéressés, nous de savoir comment fonctionne les autres parlements, car on a des processus parfois archaïques, par exemple nous le temps qu'on passe

dans l'hémicycle, on s'aperçoit que dans d'autres pays le temps est beaucoup plus rationalisé ce qui permet de faire d'autres types de missions à côté. Là encore les échanges d'expérience sont intéressants et même si on est une vieille démocratie on a beaucoup à apprendre des autres.

**LJI : Que pensez-vous que pourraient être les axes d'amélioration en matière de pratiques actuelles des relations militaires internationales ?**

**T.G. :** Je pense que depuis 2022 la commission a déjà fait un pas important dans le sens où on a déjà conceptualisé pourquoi on fait des relations parlementaires internationales, quels étaient les objectifs poursuivis et on a planifié cela ce qui permet d'être bien reconnus au sein de l'écosystème et d'être lisibles d'une certaine manière. Bien entendu on cherche en permanence à s'améliorer, dans les pistes d'amélioration il y a une question de moyens, car les relations internationales parlementaires coûtent chères et la hausse des ambitions de la commission ne s'est pas accompagnée de nouveaux budgets. Sinon il y a le sujet de la coordination entre l'ensemble des acteurs des relations parlementaires internationales, en plus des commissions il y a aussi des groupes d'amitié, il y a la commission du Sénat, il y a des assemblées parlementaires internationales, donc l'AP OTAN, l'AP OSCE... et c'est vrai qu'aujourd'hui on a assez peu de coordination, car chaque institution est très libre dans ses travaux donc on pourrait améliorer la cohérence globale de ces travaux avec une coordination plus assumée des acteurs français.

# La stratégie d'influence contemporaine : nécessité d'un renouvellement de la doctrine diplomatique

---

PAR **COLINE SÉRANDOUR**, membre du comité « Culture et Influences »,  
et responsable d'antennes des villes d'Aix et de Marseille.

## Qu'est-ce que la diplomatie d'influence contemporaine et comment se traduit-elle ?

Le politologue américain Joseph Nye développe dans les années 1990, dans son ouvrage *Bound to Lead*, différentes conceptions théoriques de *power*. Le monde se déchirait en deux blocs, son objectif était de comprendre les différents mécanismes mis en œuvre par les puissances de l'époque, pour tenter de remporter cette guerre si particulière : le jeu des pouvoirs. Ainsi, il a théorisé le *soft power* qui est la capacité d'une nation à gagner, par ses valeurs et sa culture, les préférences d'autrui. Ce pouvoir d'attraction est tout aussi bien mené par les politiques publiques que par la société civile, ils en sont coresponsables. Quant au *hard power*, ce dernier permet de contraindre l'autre, par la force militaire et économique. À l'instar de l'approche américaine, il existe, d'après Marie-Christine Kessler, un *soft power* à la française qui s'en distingue, car « *la France est le seul pays démocratique qui conduise sa politique culturelle extérieure au travers de structures étatiques et administratives spécifiques et y consacre une part significative du budget de l'État*<sup>(1)</sup>. » Cette particularité française est l'héritage du travail diplomatique et économique pensé par le général Charles de Gaulle sur près d'une décennie, de 1958 jusqu'à son départ en 1969. Il s'est

---

<sup>(1)</sup> KESSLER, Marie-Christine. « La diplomatie culturelle ». in Balzacq T. et al. *Manuel de diplomatie*, Paris, Presses de Science Po Paris, 2018, p. 266.

efforcé à mettre en place une politique de prestige visant à « faire oublier l'ignominie de la France de Pétain et la honte de la collaboration avec les occupants nazis. [Tout en s'attachant] à faire rêver une nation traumatisée par la perte de son empire<sup>(2)</sup>. » Sur le terrain, lors de ses déplacements à l'étranger, le général Charles de Gaulle « met en scène cette illustration de « l'exceptionnalisme » français<sup>(3)</sup> ». Ainsi, il poursuit cet objectif sur le territoire national avec une « politique économique centrée sur des investissements de prestige, souvent publics, visant à maintenir le pays dans la « course au progrès » international. [...] En passant par le Concorde et le parc nucléaire civil, ces innovations donnent l'image d'une France d'après-guerre ayant retrouvé sa puissance économique et prête à affronter la concurrence internationale<sup>(4)</sup>. ». C'est ainsi que naît le rayonnement culturel, économique et intellectuel français, entre autres. David Hivet en fait la remarquable définition : « le rayonnement de la France se traduisait par l'universalité de son réseau diplomatique, son siège au Conseil de sécurité de l'ONU [...]. La France devait être visible et présente par des accords politiques, militaires, culturels, économiques, par des contrats commerciaux [et] par des lieux<sup>(5)</sup>. ». Il parle de globalité des objectifs, car « la France étant une grande puissance » elle se devait de « rayonner » partout. Pour autant, le terme de rayonnement de la France semble aujourd'hui être désuet, comme témoigne l'emploi du passé, que privilégie David Hivet dans son analyse accordée à la revue *Diplomatie*. Pourquoi entériner cette approche de rayonnement ? L'analyse pensée par Frédéric Martel pour la *Revue Internationale et stratégique* en 2013 aborde les changements à venir par les « phénomènes majeurs de notre époque, la mondialisation et le numérique. [Qui tendent] à une vaste « redistribution de la puissance »<sup>(6)</sup>. ». De cette façon, pour rester dans une position forte et attractive vis-à-vis des autres puissances, il est nécessaire de repenser le concept de rayonnement. En privilégiant le terme d'« influence », la France promeut une politique qui vise à produire un impact sur des cibles, et dont on peut en mesurer les effets, ce qui n'était pas le cas jusqu'alors. Ce changement de sémantique nous conduit à un changement de paradigme, nécessaire de nos jours, et justement relaté par Rosso Romain, dans la revue *L'Hémicycle*, lorsque l'amiral Jean-Philippe Rolland lui confie « la puissance, pour un pays, signifie être en mesure de peser sur le cours des affaires du monde, dans le sens souhaité : celui des intérêts supérieurs<sup>(7)</sup>. ». Toutefois, le fonctionnement de la diplomatie d'alors est inadapté

(2) KESSLER, Marie-Christine. « La diplomatie culturelle ». in Balzacq T. et al. *Manuel de diplomatie*. Presses de Science Po Paris, 2018, p. 266.

(3) *Ibid.* p. 42-53.

(4) BOUGON, François, *op. cit.*, p.49.

(5) HIVET, David. « Comment réinventer la politique d'influence de la France ? ». *Les Grands Dossiers de Diplomatie*, août-septembre 2023, no. 75., p.71.

(6) MARTEL, Frédéric. « Vers un soft power à la française ». *Revue internationale et stratégique*, 2013 vol. 89, no. 1., p. 67-76.

(7) ROSSO, Romain. « Amiral Jean-Philippe Rolland : « la France est déterminée à ne pas subir ». *L'Hémicycle*, 9 novembre 2023, no. 513., p.74-77.

face à cette révolution sémantique. Le président de la République, Emmanuel Macron, a débuté un changement normatif de cette nouvelle acception du *soft power* français en érigeant l'influence comme nouvelle fonction stratégique, lors de la présentation de la Revue nationale stratégique à Toulon, le 9 novembre 2022. Ces recommandations orientent, entre autres, comment la diplomatie publique se réinvente face au poids du numérique, et comment est pensée la politique de réarmement de la diplomatie, pour faire face à ces évolutions, et se maintenir dans le rang des puissances.

### La diplomatie d'hier à demain : le réarmement de la diplomatie française au service de l'influence stratégique

L'article 3 de la convention de Vienne de 1961 énumère les fonctions de la diplomatie. Une des premières fonctions, la fonction de représentation, a pour objectif de « valoriser les réalisations de l'État d'origine, promouvoir ses intérêts politiques, économiques, commerciaux, scientifiques et culturels<sup>(8)</sup> ». Cette diplomatie, dite publique, est précisée par Frédéric Charillon, comme étant « une communication institutionnelle visant à mettre en valeur l'action extérieure de l'État<sup>(9)</sup> ». Elle se distingue dès lors de la diplomatie traditionnelle qui admet une fonction de négociation et se considère comme une gestion des relations d'États à États. Ces deux conceptions de la diplomatie font partie intégrante de sa genèse. Cependant, à l'instar de la politique étrangère dont elle en est une composante, « la diplomatie publique est largement dépendante du contexte dans lequel elle s'insère<sup>(10)</sup> ». Ainsi, la société d'information globale et l'importance croissante de l'opinion publique dans la sphère internationale a produit un nouvel environnement opérationnel, qui a forcé les gouvernements à raviver leur programme de diplomatie publique, un fait manifeste à la fois aux niveaux structurel et budgétaire<sup>(11)</sup>. Dès lors, elle se doit de s'adapter à son époque. De cette façon, la révolution technologique avec le développement de nouvelles technologies de l'information et de la communication a permis l'émergence d'une dématérialisation des démarches consulaires.

Cependant, les ambitions d'une diplomatie culturelle d'influence n'ont pas fait l'objet d'une hausse de financement. Ce qu'ambitionnait le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Laurent Fabius, par sa « puissance d'influence », ne sera en réalité que d'application superficielle, sous des traits de « rayonnement culturel » – essentiellement mis par l'accent sur la promotion de la langue

<sup>(8)</sup> DEVIN, Guillaume. *Sociologie des relations internationales*, quatrième édition. La découverte, coll. repères, 2018, 127 p.

<sup>(9)</sup> CHARILLON, Frédéric. *Guerres d'influence, les états à la conquête des esprits*. Odile Jacob, 2022, 345 p.

<sup>(10)</sup> BALZACQ, Thierry et RAMEL, Frédérique. *Traité des relations internationales*. Presses de Sciences Po, 2013, p. 553-606.

<sup>(11)</sup> *Ibid.* p. 556-557.

française – et ce grâce à une subvention à la hausse pour la Fondation Alliance française à Paris et à ses délégations (3,3 millions d'euros pour 2017 contre 1,4 million en 2016). Subventions qui, l'année suivante, se porteront à hauteur de 7,8 millions d'euros pour les Alliances françaises, suivant la logique annoncée par le Sénat dans son projet de loi par « *la nécessité de définir une stratégie claire de développement du soft power français*<sup>(12)</sup> », nonobstant une situation financière considérée comme « fragile ». La notion d'influence n'est que partiellement assimilée par des tentatives de réorientation budgétaires craintives. À cet égard, le leitmotiv du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Laurent Fabius, est vivement débattu au niveau de *think tanks* français, comme l'Institut des relations internationales et stratégiques, par un papier de Nicolas Tenzer « La diplomatie d'influence sert-elle à quelque chose ?<sup>(13)</sup> ». Cette résistance perdure près d'une décennie. Il y a peu encore, lors de la conférence des ambassadrices et ambassadeurs en 2019, la dimension d'influence est à la peine. À la lecture des différents discours du président de la République ou encore du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, les priorités énoncées étaient de l'ordre de la « puissance d'équilibre » française, la construction d'une souveraineté européenne, ou bien, de renouveler le partenariat avec la méditerranée et l'Afrique, et enfin de mettre l'accent sur la diplomatie des biens communs. Nous sommes bien loin encore des annonces de « réarmement de la diplomatie » qui émergeront trois ans plus tard. À la suite d'un long temps de constat, concernant les nécessaires changements de la diplomatie, la mise en place d' « États généraux de la diplomatie » en octobre 2022 donne lieu à une orientation efficace de sa politique. Le rapport reconnaît un état des lieux déplorable qualifiant d'hémorragiques les moyens humains et budgétaires<sup>(14)</sup>. L'avènement de l'influence en tant que fonction stratégique a considérablement bousculé les us du programme 185, qui, désormais, essaie de suivre les quatre orientations fixées par les états généraux et présentés par le président de la République dans son discours de clôture le 16 mars 2023. Subséquemment, la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères les évoque dans son discours des ambassadrices et ambassadeurs : « *je crois que nous avons eu une ligne claire sur les deux fronts qui nous ont collectivement occupés : la maison et l'action diplomatique. Pour ce qui concerne la maison, les chantiers internes de modernisation sont désormais bien engagés*<sup>(15)</sup>. ». L'action diplomatique relève quant à elle de l'adaptation rapide aux changements

<sup>(12)</sup> MONTGOLFIER, Albéric. *Rapport général, TOME III, les moyens des politiques publiques et les dispositions spéciales*. Sénat, 24 novembre 2016, 49p.

<sup>(13)</sup> TENZER, Nicolas. « La diplomatie d'influence sert-elle à quelque chose ? ». *Revue Internationale et stratégique*. 2013/1 (n°89), p. 77-82.

<sup>(14)</sup> Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. « Pour un plan de réarmement de la diplomatie française ». *États généraux de la diplomatie*, mars 2023, 298p.

<sup>(15)</sup> COLONNA, Catherine. 29<sup>e</sup> conférence des ambassadrices et ambassadeurs [Déclaration de Mme Catherine Colonna, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, sur le défi et priorités de la politique étrangère de la France]. Paris, France, 29 août 2023.

du monde, avec la multiplication des crises. Ces orientations suivent les quatre dimensions de la stratégie d'influence qui sont, l'échelle temporelle, la visée stratégique, les cibles et les acteurs. La ministre, à la suite dans son discours, exprime l'idée d'agir en « équipe France » en tant qu'acteur de cette diplomatie d'influence, c'est-à-dire de mobiliser tous les leviers sur les questions de politique, culture, consulaire, relation économique ou de sécurité<sup>(16)</sup>. David Hivet développe cette notion dans un article accordé aux Grands Dossiers de la Diplomatie. Pour lui, l'équipe France, constituée par tous les acteurs publics et privés actifs à l'international, est « *un écosystème qu'il conviendrait de consolider, de développer et de coordonner pour avancer vers de grands objectifs communs*<sup>(17)</sup> ». Une fois cela fait, il faut répondre à l'impératif de définition des cibles essentielles, audience de ces acteurs. Pour David Hivet « *il n'est pas possible ni pertinent de s'adresser à tout le monde dans tous les pays. Aussi il conviendrait de définir pays par pays, les cibles de la politique d'influence de la France : élites, jeunesses, classes moyennes, entrepreneurs*<sup>(18)</sup> ». La ministre Catherine Colonna éprouve la même idée lorsqu'elle énonce vouloir dialoguer avec un public étranger, par un pilotage toujours plus stratégique de communication avec les populations locales, et de vouloir nouer des liens avec des publics prioritaires<sup>(19)</sup>. Ces nouvelles orientations peuvent espérer voir le jour avec la hausse conséquente du budget du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), de 7,9 milliards d'euros jusqu'en 2027, soit 20 % des crédits du ministère, et, avec d'ici là, une création de 800 postes.

Ces évolutions témoignent d'une volonté du MEAE de se réarmer pour affronter les nouvelles menaces et changements à venir sur la scène internationale. Il reste cependant une nouvelle évolution, qui demande une attention particulière.

## La guerre de l'image : la diplomatie de combat dans la lutte informationnelle

L'environnement informationnel peut être défini comme un « *aggregate of individuals, organizations and systems that collect, process, disseminate or act on information*<sup>(20)</sup> ». Cet environnement peut prendre plusieurs formes, comme le numérique, les ondes, ou le cognitif. Leurs équivalences stratégiques sont le cyberspace, la guerre électromagnétique et les opérations d'influence.

Eugène Berg, dans la *Revue de Défense nationale*, à propos de l'ouvrage de Frédéric Charillon, conclut que « cette diplomatie publique implique de parler

<sup>(16)</sup> *Ibid.*

<sup>(17)</sup> HIVET, David. « Comment réinventer la politique d'influence de la France ». *Les Grands Dossiers de Diplomatie*, août-septembre 2023, n°75, p.71.

<sup>(18)</sup> *Ibid.*

<sup>(19)</sup> COLONNA, Catherine, *op. cit.*

<sup>(20)</sup> PORCHE III, Isaac R et autres. *Redefining Information Warfare Boundaries for an Army in a Wireless World*. RAND, 2013, 178 p.

aux gens, de choisir des niches adaptées, de maîtriser pleinement le digital<sup>(21)</sup> ». Ainsi, il en est de l'importance pour le corps diplomatique du Quai d'Orsay d'être présent sur les réseaux sociaux. Car internet et les médias sociaux sont devenus des outils de la diplomatie publique, du fait de leur très grande capacité de diffusion et de collecte d'information<sup>(22)</sup>. Très tôt, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères se dote de réseaux sociaux : @francediplomatie apparaît en 2011. Aujourd'hui, il comprend 12,3 millions d'abonnés sur tous les réseaux confondus. Ainsi @francediplomatie admet sur son twitter (1,3 million d'abonnés) 93 comptes d'ambassadeurs et ambassadrices, des postes diplomatiques et une page dédiée aux conseils pour les voyageurs et aux consuls. Dans la même idée, @francediplomatie a un compte Facebook (526 000 abonnés), un LinkedIn (289 500 abonnés) et un YouTube avec 2300 vidéos disponibles (35 000 abonnés). En ce qui concerne son Instagram (181 000 abonnés), le ministère propose des lives « insta diplo », pour aborder divers sujets, comme celui du 17 avril 2023 concernant « TikTok, ChatGPT, désinformation, cyberattaques : la diplomatie française face aux défis du numérique » avec Henri Verdier ambassadeur pour le numérique et Léonard Rolland, sous-directeur de la cybersécurité au MEAE comme intervenants. Enfin, le site internet institutionnel du ministère est très suivi par le public. Depuis 2017, il s'affiche en 10 langues<sup>(23)</sup>. Si le ministère est manifestement présent sur les réseaux sociaux, cela ne reste pas moins un nouveau défi pour les ambassadrices et ambassadeurs, qui, conscients de cette nouveauté, se doivent de l'intégrer pleinement dans leurs fonctions. Ainsi, la ministre Catherine Colonna annonce en 2023 lors de son discours pour les ambassadrices et ambassadeurs un renforcement, dès 2024, des moyens de communication des ambassades, pour consolider la coordination et l'efficacité des initiatives françaises<sup>(24)</sup>. Cette présence sur les réseaux sociaux n'est pas l'exclusivité des institutions, à travers le monde certains profitent de la facilité d'accès à ces plateformes pour diffuser massivement des images chocs, ou des informations fallacieuses. Le groupe du Hamas, par Telegram, a partagé des images de propagande, souvent choquantes pour le public. Ainsi, l'amiral Rolland évoque habilement ce point par « contenus, ciblés pour plaire ou diffusés en masse pour saturer l'espace et imposer un message, qui sont des facteurs déstabilisants pour nos sociétés. L'impact des fermes à trolls ou à bots de doit pas être sous-estimé. Il ne doit pas non plus être surestimé<sup>(25)</sup> ». Il est évident qu'internet et les médias sociaux augmentent le nombre et la nature des enjeux<sup>(26)</sup>, car « sa rapidité et sa portée mondiale y constituent une aubaine, vite contrebalancée toutefois par les risques de détournements (fausses nouvelles, rumeurs, campagnes de haines...) »<sup>(27)</sup>.

(21) BERG, Eugène. « Frédéric Charillon : Guerres d'influence – Les États à la conquête des esprits ; Odile Jacob, 2022 ; 346 pages ». *Revue Défense nationale*, novembre 2022, vol. 853, p. 127-128.

(22) LEQUESNE, Christian. *La puissance par l'image. Les États et leur diplomatie publique*. Presses de Sciences Po, 2021.

(23) CHARILLON, Frédéric. *op. cit.* p.90.

(24) COLONNA, Catherine. *op. cit.*

(25) ROSSO, Romain. *op. cit.* p. 77.

(26) LEQUESNE, Christian. *op. cit.*

(27) CHARILLON, Frédéric. *op. cit.* p.90.

La diplomatie publique est, somme toute, une communication institutionnelle de valeurs. De cette façon, pour que cette communication soit efficace et qu'elle produise les effets voulus, elle peut adopter le concept de *nation branding*, c'est-à-dire, transmettre et diffuser par une stratégie étatique son image pour atteindre des objectifs précis, qu'ils soient politiques ou économiques. Cette approche semble être celle d'une promotion de l'image d'un État, comme celle d'une marque<sup>(28)</sup>. Outre cette action à tendance économique, qui sert essentiellement les entreprises françaises, il existe un autre type de diffusion d'image de l'État, et ce, par l'action culturelle. Le point commun entre ces approches est qu'il existe autant d'acteurs que possible pour diffuser l'image, par les réseaux sociaux par exemple. Cette multiplicité d'acteurs accroît la quantité d'informations, tout comme la fragilité de son système numérique : plus il y a d'acteurs, plus il y a de chance de se faire attaquer. Fort de cette conclusion, l'État français s'est doté, au fur et à mesure, d'outils permettant de répondre aux attaques sur le terrain informationnel du numérique. En 2021, la France a créé un service à compétence nationale chargé de la vigilance et de la protection contre les ingérences numériques (VIGINUM), pour lutter contre les manipulations de l'information à grande échelle pilotées à l'étranger et attentatoires à nos intérêts supérieurs<sup>(29)</sup>. Ce service n'est pas uniquement dédié au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. C'est bien là la nouveauté du numérique, il n'admet pas de frontières, car ces dernières se confondent dans son espace large et sans limite. C'est pourquoi il a été indispensable pour l'État français de penser autrement la stratégie de lutte contre la désinformation que ce soit sur le plan militaire avec de nombreuses ingérences, sur le plan de la sécurité intérieure, mais également sur le volet diplomatique. Les menaces considérables contre la France au Sahel ont favorisé l'avènement d'une doctrine militaire en 2021, la L2I (lutte informatique d'influence). Cette position stratégique prise par la France, pour répondre aux manipulations de l'information et autres menaces, admet d'autres évolutions importantes, comme en convient l'amiral Rolland : « *pour exercer son rôle de coordination dans le domaine de l'influence, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a adapté son organisation, exigence également intégrée par les autres ministères régaliens impliqués*<sup>(30)</sup> ». Comme l'indique à toutes fins utiles Zubinski Nicolas « *Le développement des capacités militaires d'influence pourrait utilement appuyer deux autres acteurs ministériels : d'une part, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), dans une perspective d'amélioration opérationnelle de l'approche globale*<sup>(31)</sup> ». C'est ainsi qu'au terme des états généraux de la diplomatie, les recommandations exprimées à la fiche numéro 3, concernant l'accélération et le renforcement

<sup>(28)</sup> CHARILLON, Frédéric. *op. cit.* p. 84.

<sup>(29)</sup> ROSSO, Romain. *op. cit.*, p.76.

<sup>(30)</sup> *Ibid.*

<sup>(31)</sup> *Ibid.*

de la diplomatie et le numérique, amènent à la redéfinition d'un budget. De même, en 2023, une *task force* informationnelle interministérielle (TF2I), portant sur la lutte contre la manipulation de l'information, voit le jour. Cette *task force* est le lieu de rencontre et de coopération entre le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le ministère des Armées. Elle a la charge de coordonner le contre discours français face à des opérations d'influence, notamment en période de crise<sup>(32)</sup>.

Le Quai d'Orsay, après des années d'hésitation pour réarmer son ministère, s'est vu, par l'augmentation significative de ses moyens humains, budgétaires, théoriques, et par la mise en place d'états généraux de la diplomatie, changer drastiquement. Il réoriente son action vers de nouveaux acteurs et nouvelles cibles. Son terrain ne s'attache plus à l'Afrique, mais s'oriente désormais vers l'Asie centrale, avec, le 2 novembre 2023, l'inauguration d'une Alliance française à Samarcande en Ouzbékistan. Le président de la République y a fait un discours en cette occasion. Sa présence sur les réseaux sociaux se renforce à mesure de la prise de conscience de l'outil internet comme moyen privilégié de communication et de dialogue, pour les ambassadrices et ambassadeurs. Pour se protéger contre les dérives et dangers existant dans le champ immatériel, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères coopère avec le ministère des Armées, fort de son expérience. En parallèle, le Quai d'Orsay tente des campagnes de prévention, par des publications telles que : « 3 bonnes questions avant de partager une info », pour sensibiliser sur les dérives de la désinformation. L'année 2024 marquera un tournant dans l'influence française.

---

<sup>(32)</sup> ZUBINSKI, Nicolas. « L'influence militaire dans la nouvelle pensée stratégique française ». *Revue Défense nationale*, 2021, vol. 837, pp. 75-83.

# Les services de renseignement français : architectes des stratégies d'influence ou victimes de leur mise en œuvre ?

---

PAR **HANOA DUMAS ET FAUSTIN**, membres du comité « Sécurité intérieure ».

« La grande science est de faire vouloir à autrui tout ce que vous voulez qu'il fasse, et de lui fournir, sans qu'il s'en aperçoive, tous les moyens de vous seconder »<sup>(33)</sup>. Depuis des siècles, l'influence est ancrée dans les concepts stratégiques militaires. Ce terme a néanmoins des acceptions différentes selon le domaine d'étude considéré et le champ d'application examiné. Le développement des services de renseignement depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale a permis d'éviter, en principe, l'affrontement direct entre les pays. Ce développement s'est ensuite accompagné de la volonté de faire converger renseignement et influence. En effet, si les stratégies d'influence sont un enjeu crucial pour les États contemporains, c'est notamment parce qu'elles reposent sur deux points essentiels : la connaissance et l'anticipation. Pour ce faire, le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* de 2008 a consacré ces deux concepts en tant que fonction stratégique et les a attribués au renseignement qui « a pour objet de permettre aux plus hautes autorités de l'État, à notre diplomatie, comme aux armées et au dispositif de sécurité intérieure et de sécurité civile, d'anticiper et, à cette fin, de disposer d'une autonomie d'appréciation, de décision et d'action »<sup>(34)</sup>. On le comprend, les

---

<sup>(33)</sup> TZU, Sun. *L'Art de la Guerre*. Flammarion, Coll. Champs Classiques, 2017.

<sup>(34)</sup> Présidence de la République. *Défense et sécurité nationale : le Livre blanc* [en ligne]. Paris, juin 2008 [consulté le 28/12/2023]. Disponible sur : [https://medias.vie-publique.fr/data\\_storage\\_s3/rapport/pdf/084000341.pdf](https://medias.vie-publique.fr/data_storage_s3/rapport/pdf/084000341.pdf).

services de renseignement semblent constituer l'une des pierres angulaires de l'influence à la française. Depuis 2019, les services de renseignement répondent à une stratégie nationale (SNR) qui dessine la feuille de route de leurs actions. Par conséquent, ils visent à recouvrir « *l'ensemble des informations et faits révélés et analysés par le travail des services dans le but de prévenir les atteintes aux intérêts de la Nation, de protéger les personnes, les biens, les institutions et de défendre et promouvoir les intérêts de la France (...). C'est également un instrument de souveraineté qui contribue à préserver l'autonomie de décision de l'État. La France ne peut se dispenser d'un appareil de renseignement à la hauteur de son indépendance, de son statut de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, de sa présence dans le monde, de son dynamisme économique et de son rayonnement politique et culturel* »<sup>(35)</sup>. L'action même des services de renseignement est étroitement liée à la question de l'influence et de sa diffusion dans tous les domaines tant politique, qu'économique, que militaire. Ce lien a d'ailleurs été parachevé par la consécration de l'influence en fonction stratégique par la *Revue nationale stratégique* de 2022<sup>(36)</sup>. Ainsi, recourir aux renseignements pour mettre en place des stratégies d'influence peut s'avérer pertinent pour la collecte, l'analyse et l'interprétation des informations tenant à la défense et à la promotion des intérêts de la France. Une question centrale semble alors se poser : dans quelle mesure les services de renseignement participent-ils à la diffusion de l'influence étatique à l'échelle mondiale et dans le contexte géopolitique actuel ?

Ce questionnement semble d'autant plus important dans un monde où la masse d'informations en circulation n'a jamais été aussi importante. En effet, diffuser de fausses informations ou les manipuler pour influencer l'opinion publique dans l'objectif de créer des divisions au sein d'une société apparaît comme une stratégie d'influence viable et nous interroge sur la frontière entre ingérence et influence (I). De plus, dans un contexte mondial où les conflits et leurs formes, mais aussi les menaces se multiplient, la stratégie d'influence du renseignement a toute sa place au sein des rapports de force internationaux. Cependant, elle se confronte à deux questions cruciales : sa conjugaison avec l'influence de la diplomatie publique (II) et la volonté de créer une véritable coopération internationale en renseignement afin d'anticiper les crises mondiales ou régionales (III).

<sup>(35)</sup> Présidence de la République. *Stratégie nationale du renseignement* [en ligne]. Paris, juillet 2019, p. 2 [consulté le 28/12/2023]. Disponible sur : [https://www.lepoint.fr/histoire/seconde-guerre-mondiale-operation-mincemeat-l-incroyable-intox-des-anglais-30-04-2018-2214603\\_1615.php](https://www.lepoint.fr/histoire/seconde-guerre-mondiale-operation-mincemeat-l-incroyable-intox-des-anglais-30-04-2018-2214603_1615.php).

<sup>(36)</sup> Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale. *Revue nationale stratégique 2022* [en ligne]. Paris, nov. 2022 [consulté le 28/12/2024]. Disponible sur : <https://www.sgdns.gouv.fr/publications/revue-nationale-strategique-2022>.

## L'impact des services de renseignement sur les stratégies d'influences : politique d'ingérence ou politique d'influence masquée ?

### Une frontière floue : de l'influence légale à l'ingérence illégale

Popularisée durant la Guerre froide, la notion d'influence devient de plus en plus prégnante aujourd'hui, notamment du fait du développement du numérique et de l'approfondissement de la mondialisation. La puissance des États est mesurée de différentes manières : dans leur capacité à s'imposer par la force (*hard power*) ou par le biais de leur culture, de la langue, de leur histoire et de la diplomatie (*soft power*). Ce second point est aussi celui qui recoupe la question de l'influence. Étudiée par Joseph Nye, elle se définit comme « *un moyen d'obtenir quelque chose en faveur de nos intérêts* »<sup>(37)</sup> et « *repose sur la séduction et non la coercition* », mais elle n'est pas non plus « *forcément cachée* »<sup>(38)</sup>. La différence avec l'ingérence réside dans le fait que l'influence est « *tolérable et le plus souvent tolérée* » ce qui n'est « *pas le cas de l'ingérence* »<sup>(39)</sup>. Si la frontière entre les deux notions peut sembler ténue, le rôle du politique consiste justement à « *déterminer ce qui relève d'un mode d'influence et d'un mode d'ingérence, ce qui est légal ou non, tolérable ou non* »<sup>(40)</sup>. Ainsi, si l'influence est la capacité d'un État à rayonner, l'ingérence désigne plutôt « *l'immixtion d'un État dans les affaires intérieures d'un autre État. Elle présente un caractère malveillant* », et elle vise à « *saper nos sociétés et à porter atteinte à notre souveraineté politique et militaire, mais également économique et technologique* »<sup>(41)</sup>. C'est pour cela que l'ingérence ne doit pas « *être confondue avec les politiques d'influence* »<sup>(42)</sup>. Elle est une « *politique d'influence masquée qui consiste, pour un État, à mener des actions visant à rendre la politique d'un autre pays structurellement favorable à la sienne, sans que l'on sache d'où parlent les personnes et les organisations auxquelles il a recours* »<sup>(43)</sup>.

<sup>(37)</sup> Commission d'enquête relative aux ingérences étrangères. Audition de Thomas Gomart. Assemblée nationale, 19 janvier 2023.

<sup>(38)</sup> Commission d'enquête sur les ingérences étrangères. Audition de Bernard Émié. Assemblée nationale, 15 février 2023.

<sup>(39)</sup> Commission d'enquête relative aux ingérences étrangères. Audition de Paul Charon. Assemblée nationale, 19 janvier 2023.

<sup>(40)</sup> Commission d'enquête relative aux ingérences étrangères. Audition de Maxime Audinet. Assemblée nationale, 6 avril 2023.

<sup>(41)</sup> Commission d'enquête sur les ingérences politiques, économiques et financières a rendu public, *Ingérences politiques économiques financières de puissances étrangères* [en ligne]. *Assemblée nationale*, 1<sup>er</sup> juin 2023 [consulté 26/12/2023]. Disponible : <http://www.vie-publique.fr/rapport/289824-ingerences-politiques-economiques-financieres-de-puissances-etrangeres>.

<sup>(42)</sup> *Ibid.*

<sup>(43)</sup> *Ibid.*

C'est d'ailleurs dans ce cadre que la commission d'enquête sur les ingérences politiques, économiques et financières a rendu public, le 1<sup>er</sup> juin 2023, son rapport<sup>(44)</sup>, ainsi que la délégation parlementaire au renseignement qui a publié le 2 novembre 2023 son rapport annuel centré sur le thème de l'ingérence<sup>(45)</sup>. Ces deux rapports furent l'occasion de saisir l'ampleur des ingérences étrangères en France. Dans le cadre de son audition, l'ancien directeur général de la sécurité extérieure (DGSE), Bernard Émié a d'ailleurs concentré son propos « *sur deux puissances systémiques qui font preuve d'agressivité contre nous, la Russie et la Chine* »<sup>(46)</sup>. Le rapport de la commission confirme cette idée en rappelant que la Russie est responsable de près de 80 % des efforts d'influence en Europe, suivie par la Chine. En effet, la Russie effectue notamment des cyberattaques pour déstabiliser le pays. Elle s'appuie d'ailleurs sur des relais tels que les médias d'État (Sputnik) ou les réseaux sociaux (Facebook, YouTube, Telegram), pour créer un discours alternatif à celui des médias français tout en promouvant les intérêts russes. Le phénomène s'étend jusqu'au développement de méthodes d'influence en Afrique francophone avec pour objectif de valoriser l'hostilité face à la France et ses principes. Enfin, des tentatives d'ingérence ont été détectées lors des campagnes présidentielles de 2017 et de 2022, notamment avec l'affaire des Macron Leaks en 2017. Concernant la Chine, elle représente la deuxième plus grande menace pour notre pays en termes d'ingérence, notamment en matière économique et industrielle. En France, elle s'appuie sur des relais d'ingérence comme l'Institut Confucius à Brest. D'autres États cherchent aussi à s'ingérer dans les affaires de la France, c'est le cas de l'Iran, du Maroc, du Qatar ou de la Turquie. Il convient par conséquent de s'intéresser au cas de la désinformation pour comprendre la frontière poreuse qui subsiste entre les deux notions.

### La désinformation : une politique d'influence par l'ingérence

Après avoir brossé ce tour d'horizon de l'ingérence et de l'influence, il semblerait que l'arme informationnelle caractérise cette frontière ambiguë pour les services de renseignement. En effet, ces derniers se sont spécialisés sur différents leviers spécifiques de l'influence comme la déception, l'intoxication d'agents ou de services adverses, l'opération psychologique ou de désinformation. Historiquement, c'est en 1949 que le mot *дезинформация* (desinformatsia) fait son apparition dans le Dictionnaire de la langue russe<sup>(47)</sup>. Ce terme a été forgé par le service de renseignement soviétique (KGB) et désigne l'action de faire

<sup>(44)</sup> *Ibid.*

<sup>(45)</sup> Délégation parlementaire au renseignement. *Rapport d'activité pour l'année 2022-2023* [en ligne]. Assemblée nationale, 2 novembre 2023 [consulté le 27/12/2023]. Disponible sur : [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/dossiers/activite\\_dpr\\_2022\\_2023](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/dossiers/activite_dpr_2022_2023).

<sup>(46)</sup> Commission d'enquête sur les ingérences étrangères. Audition de Bernard Émié. Assemblée nationale, 15 février 2023.

<sup>(47)</sup> COLON, David. « La désinformation d'hier à aujourd'hui ». *Sciences Humaines* [en ligne], 2022/4, n°346 [consulté le 05/01/2024]. Disponible sur : <https://www-cairn-info.bases-doc.univ-lorraine.fr/magazine-sciences-humaines-2022-4-page-30.htm>.

valider par quelqu'un que l'on veut induire en erreur une certaine description du réel pour influencer une opinion et affaiblir un camp. La langue anglaise et la langue française reprendront cette définition. La Seconde Guerre mondiale est une période riche en exemples, même si le terme influence et désinformation n'existaient pas dans leur sens actuel. Pour n'en citer qu'un : en 1943, le service de renseignement britannique (MI5) lance l'opération « Mincemeat » en larguant sur une plage espagnole un cadavre avec de faux papiers d'identité et de faux documents indiquant un débarquement prochain en Grèce et en Sardaigne des Alliés. Hitler fut convaincu de l'authenticité de ces documents – appuyé par ses services de renseignement (*Abwehr* et *Sicherheitsdienst*) – et décida de renforcer les forces allemandes dans ces deux zones, permettant aux Alliés de préparer plus facilement leur débarquement en Sicile<sup>(48)</sup>. En dehors des différents exemples historiques, le rôle des services de renseignement dans les opérations d'influence reste toutefois difficile à évaluer dans l'époque contemporaine.

Avec l'avènement des réseaux de communication et d'informations de masse, la désinformation constitue une méthode d'ingérence efficace et rapide dans le but d'influencer, de diviser, de corrompre toute une nation. Néanmoins, la montée en puissance des outils numériques ne change pas radicalement les actions d'influence menées par les services de renseignement puisque les réseaux sociaux, de la même manière qu'avec les médias traditionnels, sont utilisés pour faire circuler des messages pour amener un individu ou une fraction d'une population à agir d'une certaine manière. En réalité, ce que permettent les réseaux sociaux, c'est la rapidité et l'échelle des opérations menées avec comme point saillant l'avènement d'un « renseignement hybride » mêlant les cyberopérations, la guerre informationnelle, le recrutement d'agents d'influence et les mesures actives – ces dernières correspondent à un ensemble de techniques développées par le KGB durant la Guerre froide, visant à exercer une influence sur la politique étrangère et la situation politique intérieure de pays cibles par le biais d'agents d'influence et de renseignement<sup>(49)</sup>. Cette hybridité a récemment été théorisée par David Gioe à la suite de la campagne d'influence russe sur les élections américaines de 2016. Campagne qui avait pour objectif de saper la confiance des citoyens américains dans le processus démocratique par le biais des réseaux sociaux – *weaponization of social media* – et pour accentuer le soutien de certains électeurs vers un candidat par le biais de cyberattaques contre les serveurs du Parti démocrate, la fuite d'information

<sup>(48)</sup> CHAHUNEAU, Louis. « Opération *Mincemeat* : le jour où les Anglais ont trompé Hitler ». *Le Point* [en ligne], 30 avril 2018 [Consulté le 05/01/2024]. Disponible sur : [https://www.lepoint.fr/histoire/seconde-guerre-mondiale-operation-mincemeat-l-incroyable-intox-des-anglais-30-04-2018-2214603\\_1615.php](https://www.lepoint.fr/histoire/seconde-guerre-mondiale-operation-mincemeat-l-incroyable-intox-des-anglais-30-04-2018-2214603_1615.php).

<sup>(49)</sup> GIOE, David. « Cyber Operations and Useful Fools: The Approach of Russian Hybrid Intelligence ». *Intelligence and National Security*, mai 2018, 33(7), pp. 954-973.

par Wikileaks et les tentatives de pénétration des serveurs de vote locaux<sup>(50)</sup>. Si les secondes attaques ont été détectées à temps, les premières relatives à la désinformation par le biais des réseaux sociaux n'ont pas été détectées suffisamment tôt par les services de renseignement américains témoignant d'une adaptation en demi-teinte sur la *weaponization* de l'information et des ruptures technologiques. Cet exemple concret témoigne de la mutation du renseignement par les nouvelles technologies. Ces dernières deviennent des outils d'une grande simplicité permettant d'exercer une influence déterminante dans un objectif d'ingérence politique. On pourrait également imaginer cette possibilité d'un point de vue militaire pour saper le lien armée-nation, d'un point de vue économique pour faire décroître la compétitivité et la notoriété d'une entreprise stratégique. De plus, la désinformation constituant un outil à la portée de tous, il peut devenir un moyen pour les groupes insurrectionnels non étatiques ou terroristes dans l'objectif d'exercer une ingérence afin de promouvoir leur narratif<sup>(51)</sup>.

Il apparaît ainsi clairement que le flou autour de la frontière entre l'ingérence et l'influence permet à une politique comme la désinformation de devenir viable. Cependant, pour lutter efficacement contre de telles manœuvres, il est nécessaire de disposer d'une politique d'influence et de contre-influence commune.

### **Une nécessaire conjugaison de l'influence du renseignement avec celle de la diplomatie publique : vers un *continuum* d'influence à la française ?**

#### **Un constat : une difficile conciliation de l'influence du renseignement avec celle de la diplomatie publique**

Comment articuler renseignement et diplomatie, ne sont-ils pas deux composantes des stratégies d'influence menées par les États ? Le renseignement, ne serait-il que l'ombre de la diplomatie ? Bien qu'historiquement ces deux modes d'action aient connu une construction parallèle avec celle des États modernes, cette montée en puissance commune va venir s'effriter et rompre avec la création de bureaucraties spécialisées, conduisant à une relation difficile entre les services de renseignement et le corps diplomatique. Cette conflictualité ne date pas d'hier, dès la défaite française de 1940, le général Henri Navarre soulignait que « *le service de renseignement dut combattre deux adversaires principaux : le contre-espionnage allemand et le ministère français des Affaires étrangères. Des deux, ce fut le second qui entrava le plus efficacement notre*

<sup>(50)</sup> GEORGORIN, Jean-Louis et ISAAC-DOGNIN, Léo. *Cyber : la guerre permanente*. CERF, 2018.

<sup>(51)</sup> PASSOT, Olivier. « L'activité de renseignement des groupes jihadistes ». *Étude de l'IRSEM* [en ligne], n°60, 2018 [consulté le 05/01/2024]. Disponible sur : <https://www.irsem.fr/institut/actualites/etude-de-l-irsem-n-60-2018.html>.

action »<sup>(52)</sup>. Cette conflictualité perdura ensuite. Pour l'ancien Premier ministre Michel Rocard, cette « indifférence combinée avec du mépris (...) est probablement une très vieille affaire. C'est un ratage du XVIII<sup>e</sup> ou XIX<sup>e</sup> siècle entre le renseignement et le Quai d'Orsay. Quelque chose ne s'est pas noué dans les services, et nous en sommes les héritiers »<sup>(53)</sup>.

Malgré tout, cet antagonisme tendait à être résolu avec la fin de la Guerre froide du fait de la baisse d'activité des services de renseignement au profit de la diplomatie publique. Cependant, l'histoire rattrapa ce constat. À la suite des attentats du 11 septembre 2001, le renseignement a été érigé comme un facteur déterminant de l'élaboration de la politique étrangère dans la majorité des pays – à titre d'exemple, les Pays-Bas recréèrent leur service de renseignement extérieur en 2002, dissous en 1994 en conséquence de la fin de la Guerre froide<sup>(54)</sup>. Ce retour en grâce a permis au renseignement de devenir un outil complémentaire à la diplomatie publique dans le cadre des politiques d'influence étatique. Néanmoins, bien que les ambassades constituent encore un lieu d'activités de renseignement, les diplomates et les membres des services de renseignement sont radicalement opposés tant dans les moyens qu'ils utilisent que dans leurs registres d'actions. En effet, les premiers usent d'informations dans un cercle ouvert alors que les seconds évoluent dans un milieu fermé et secret. Cependant, avec le contexte actuel présentant « de multiples zones grises où, sous couvert d'asymétrie ou d'hybridité, se déploient des actions d'influence, de nuisance voire d'intimidation, qui pourraient dégénérer<sup>(55)</sup>, la diplomatie publique ne peut plus faire l'économie du renseignement au nom d'une rivalité ou d'une différenciation fonctionnelle et organique.

### **Une réalité : une nécessaire convergence et une dépendance mutuelle dans un contexte d'embrassement mondial**

Pour l'ancien directeur de la DGSE et diplomate Bernard Émié, le renseignement et la diplomatie publique ont la même mission : fournir aux décideurs politiques des éléments de décision et d'appréciation des relations internationales<sup>(56)</sup>.

<sup>(52)</sup> COUSSERAN, Jean-Claude et HAYEZ, Philippe. *Nouvelles leçons sur le renseignement*. Odile Jacob, 3<sup>e</sup> éd., 2023, p. 313.

<sup>(53)</sup> ROCARD, Michel. « Il y a un manque de culture politique en France sur le renseignement. Entretien inédit ». *Hermès. La Revue* [en ligne], n° 76, 2016 [consulté le 05/01/2024]. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2016-3-page-44.htm>.

<sup>(54)</sup> COUSSERAN, Jean-Claude et HAYEZ, Philippe. *Nouvelles leçons sur le renseignement*. op. cit., p. 317.

<sup>(55)</sup> MACRON, Emmanuel. « Déclaration sur la stratégie de défense et de dissuasion » [en ligne]. Paris, 7 février 2020 [consulté le 04/01/2023]. Disponible sur : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/02/07/discours-du-president-emmanuel-macron-sur-la-strategie-de-defense-et-de-dissuasion-devant-les-stagiaires-de-la-27eme-promotion-de-lecole-de-guerre>.

<sup>(56)</sup> Rédaction de *Politique Internationale*. « Les ambitions du renseignement. Entretien avec Bernard Émié ». *Revue Politique Internationale* [en ligne], n° 163, printemps 2019 [consulté le 05/01/2024]. Disponible sur : <https://politiqueinternationale.com/revue/n163/article/les-ambitions-du-renseignement>.

Cette mission principale est également liée avec celle de la politique d'influence qui peut être entendue comme « *l'effort d'un gouvernement cherchant à influencer l'opinion publique dans un État étranger en faveur de son propre intérêt* »<sup>(57)</sup>. Cette unicité des objectifs, couplée à un contexte d'embrasement mondial, a poussé les politiques français à créer un véritable *continuum* entre le renseignement et la diplomatie publique. Celui-ci a d'abord été initié avec les *Livres blancs sur la défense et la sécurité nationale* de 2008 et 2013 puis avec la Revue nationale stratégique de 2017 et 2022 à travers la fonction « connaissance et anticipation » réunissant le renseignement et la diplomatie publique. Le sacre du *continuum* a été accompagné par la création du Coordonnateur national du renseignement en 2009 devenu le Coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme (CNRLT) en 2017 afin de permettre un réel partage des informations entre les services de renseignement français, qui étaient alors récalcitrants à cette idée. Une étape majeure fut franchie par la formalisation législative et démocratique d'une politique publique de renseignement par la loi *relative au renseignement* du 24 juillet 2015. Cette loi témoigne d'un changement radical dans la manière de penser le renseignement puisque pour la première fois le renseignement sort de l'ombre pour être encadré par le droit. Pour promouvoir l'influence du renseignement, tout en la combinant avec celle de la diplomatie publique, la SNR de 2019 dispose que la promotion des intérêts français nécessite « *non seulement de développer, en appui de notre diplomatie, des actions d'influence en direction des structures d'intérêts pour notre pays, mais de capter et d'analyser les données nécessaires à la réalisation de nos objectifs et à la protection de nos intérêts* »<sup>(58)</sup>.

Cette volonté politique de faire converger renseignement et diplomatie témoigne de la double nature du renseignement, dans un monde en proie au conflit : le renseignement en tant que canal d'information et le renseignement en tant que registre d'action exclusif<sup>(59)</sup>. Dans le cadre de sa première nature, le renseignement constitue un outil complémentaire à la diplomatie dans la prise de décision politique et dans l'appréciation du contexte géopolitique. Sur ce point, à la lecture des *Pentagon Papers* sur la Guerre du Viêt Nam, Hannah Arendt suggérait que le renseignement, s'il se donne pour mission de « dire la vérité au pouvoir », constitue un élément régulateur de l'action étatique en limitant sa volonté d'être une action de communication et d'image qui ne répond plus à des objectifs opérationnels précis et déterminés<sup>(60)</sup>. Cependant,

<sup>(57)</sup> HERMAN, Michael. « Diplomacy and Intelligence ». *Diplomacy & Statecraft*, 9 (2), 1998, p. 1-22.

<sup>(58)</sup> *Ibid.*

<sup>(59)</sup> OUDET, Benjamin. « Le renseignement au service de la diplomatie publique, ou l'inverse », in : LESQUESNE, Christian (dir.), *La puissance par l'image. Les États et leur diplomatie publique* [en ligne]. Presses de Sciences Po, 2021, pp. 173-198 [consulté le 05/01/2024]. Disponible sur : <https://www.cairn.info/la-puissance-par-l-image--9782724627251-page-173.htm>.

<sup>(60)</sup> ARRENDT, Hannah. *Du mensonge à la violence*. Calmann Levy, 2014.

dans le cadre de sa deuxième nature, le renseignement ne constitue plus un outil complémentaire de la diplomatie publique. En effet, cette dernière devient le contrepoids du renseignement qui a la capacité de mener des actions pouvant réduire l'influence d'un État – on peut citer le *global war on terror* des services de renseignement américains entre 2001 et 2009 ayant eu un impact délétère sur le *soft power* des États-Unis d'Amérique<sup>(61)</sup>. Au fond, ce qui lie le renseignement et la diplomatie, c'est qu'ils constituent deux composantes des stratégies d'influence menées par les États, indissociables et dépendantes l'une de l'autre.

L'approfondissement de ce *continuum* est donc nécessaire afin de permettre une convergence de la politique d'influence française. Cette volonté nationale nous interroge sur l'idée de créer une véritable convergence internationale en renseignement par le biais de la coopération.

### Un renforcement de l'influence du renseignement par une coopération internationale entre les services : vers une globalisation du renseignement ?

#### Du principe du *need to know* au principe du *need to share*

« Posséder une intelligence précise, c'est comme avoir une lampe de poche dans l'obscurité. Elle n'éliminera aucun des obstacles sur votre chemin, mais elle les éclairera pour que vous ne trébuchiez pas »<sup>(62)</sup>. L'utilité des services de renseignement est donc d'éclairer par l'information. Cette idée était déjà vivace à l'époque de Sun Tzu qui avait par ailleurs rappelé l'importance de posséder un renseignement précis et correct sur les capacités de l'ennemi dans « l'objectif de remporter la victoire », mais aussi « de protéger ses intérêts » et « d'asseoir sa puissance »<sup>(63)</sup>. Cependant, ce besoin de savoir (*need to know*) a été troublé par le contexte contemporain qui pousse à le repenser sous la forme d'un partage d'informations (*need to share*)<sup>(64)</sup>. En effet, depuis la fin de la Guerre froide et les attentats du 11 septembre 2001, le « caractère multipolaire de l'environnement international, son instabilité et son imprévisibilité se traduisent, pour les services de renseignement, par une multiplication des centres d'intérêt, une prolifération des crises qui s'ouvrent sans jamais se refermer totalement »<sup>(65)</sup>, rendant la gestion d'autant plus difficile pour les services de renseignement nationaux.

<sup>(61)</sup> HAJJAR, Lisa. « The Counterterrorism War Paradigm versus International Humanitarian Law: The Legal Contradictions and Global Consequences of the US War on Terror ». *Cambridge University Press*, 2019.

<sup>(62)</sup> RUSTMANN, F.W. CIA, Inc., espionnage et l'art du business intelligence. *Brassey's Inc.*, 2002, p. 5.

<sup>(63)</sup> TZU, Sun. *L'Art de la Guerre*. *op. cit.*

<sup>(64)</sup> LLEDO-FERRER, Yvan. « Europe et renseignement : de la raison d'État à la raison d'États ? ». *Revue Défense nationale* [en ligne], 1 avril 2019, n° 819 [consulté le 10/05/2024]. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-defense-nationale-2019-4-page-57.htm?ref=doi>.

<sup>(65)</sup> LLEDO-FERRER, Yvan. « La coopération internationale, une source de renseignement à part entière ? ». *Revue Défense nationale* [en ligne], 5 juillet 2021, n° 842 [consulté le 10/05/2024]. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-defense-nationale-2021-7-page-13.htm?ref=doi>.

Cette nouvelle configuration géopolitique et internationale a donc poussé les services à évoluer et à engager des coopérations. Certains auteurs ont noté « *une globalisation du renseignement par le développement d'un réseau interconnecté d'arrangements formels et informels à travers le monde, et une globalisation dans le renseignement, liée à la nature régionale et/ou mondiale des menaces traitées par les services* »<sup>(66)</sup>. Cette coopération de renseignement (*intelligence cooperation*) peut s'effectuer de différentes manières et à différentes échelles, on en dénombre cinq : « *le partage d'information, la coopération opérationnelle clandestine, le partage d'équipement et de sites d'installation, la formation, la coopération technologique* »<sup>(67)</sup>. Néanmoins, la profondeur et la régularité des échanges restent variables et peuvent prendre des formes différentes (accords de coopération, *task forces*, réunions occasionnelles, etc.) et s'effectuer dans un cadre bilatéral ou multilatéral. Si les coopérations bilatérales sont les plus répandues dans le cas de la France, les « *enceintes multilatérales offrent une résonance démultipliée* »<sup>(68)</sup>. Néanmoins, pour beaucoup, « *la coopération internationale de renseignement est une sorte d'oxymore* » comme le déclarait l'ancien directeur du MI5, Stephen Lander<sup>(69)</sup>. Cette idée renvoie au fait que les États qui collaborent en renseignement entretiennent une relation ambivalente, située à la frontière entre amitié et inimitié. Ainsi, les relations entre les renseignements des pays s'inscrivent dans une forme de méfiance mutuelle qu'il est nécessaire de surpasser pour « *composer l'ensemble du puzzle* » des informations<sup>(70)</sup>. C'est pourquoi la France s'est engagée dans des instances multilatérales de partage de renseignement comme le Civilian Intelligence Committee (CIC) dans le cadre de l'OTAN ou encore l'Intelligence Center (INTCEN) au sein de l'Union européenne (UE). Si ces enceintes permettent de réunir des représentants des services de renseignement des pays membres dans un but de partage, celui-ci sera toutefois réduit au plus petit dénominateur commun<sup>(71)</sup>. En effet, les échanges les plus approfondis interviennent généralement plus dans le cadre bilatéral, notamment parce que les structures multilatérales conservent un fonctionnement intergouvernemental.

<sup>(66)</sup> LLEDO-FERRER, Yvan. « Europe et renseignement : de la raison d'État à la raison d'États ? ». *op. cit.*

<sup>(67)</sup> *Ibid.*

<sup>(68)</sup> LLEDO-FERRER, Yvan. « La coopération internationale, une source de renseignement à part entière ? ». *op. cit.*

<sup>(69)</sup> LANDER, Stephen. « International Intelligence Cooperation: An Inside Perspective ». *Cambridge Review of International Affairs*, 17(3), 2004, pp. 481-493.

<sup>(70)</sup> LLEDO-FERRER, Yvan. « La coopération internationale, une source de renseignement à part entière ? ». *op. cit.*

<sup>(71)</sup> *Ibid.*

## De la nécessité de coopérer à la méfiance mutuelle

C'est au niveau européen que cette nécessité de coopérer a été la mieux traduite. Bien que le Traité de l'Union européenne pose le principe de l'identité nationale et le principe de souveraineté de chacun des États membres pour fixer sa politique de sécurité intérieure<sup>(72)</sup>, l'UE a acquis, depuis le traité de Nice de 2003, les compétences de l'ancienne Union de l'Europe occidentale (UEO) qui disposait d'un centre de situation (SINTCEN). Avec la création en 2010 du Service européen d'action extérieure (SEAE) dans le cadre de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC), le SINTCEN a été rebaptisé Intelligence Center (INTCEN) en 2012. Ce changement de nom témoigne d'un changement de paradigme : l'UE passe d'un centre de situation à un centre de renseignement. Dans le cadre de cette mutation, la question de l'alimentation d'une telle structure en renseignement peut être posée. Quand bien même les États souhaiteraient doter l'UE d'une capacité de recueil clandestin et d'exploitation de renseignements d'intérêt politique, militaire ou sécuritaire, cela nécessiterait une révision des traités avec des conséquences sur la souveraineté des États dans ce domaine<sup>(73)</sup>. Toutefois, il est possible de constater une volonté de changement avec le rattachement direct de l'INTCEN au secrétariat général du SEAE depuis le 1<sup>er</sup> mars 2019 – partie intégrante du SIAC (Single Intelligence Analysis Capacity) – alors qu'il se situait jusqu'à présent sous la tutelle du secrétaire général adjoint pour la PSDC. Cela traduit une prise de conscience de l'importance stratégique du renseignement pour la conduite de l'action extérieure de l'Union et le rôle croissant de l'INTCEN. D'ailleurs, l'arrivée de la guerre aux portes de l'Europe avec l'invasion de l'Ukraine en 2022 a décuplé cette idée comme en témoigne la forte mobilisation de l'État-major de l'Union (EMUE) et de l'INTCEN, dont les rôles ont été renforcés. À l'heure actuelle, les synthèses analytiques de l'INTCEN et du SIAC sont destinées au Haut Représentant de la PESC, au secrétariat général du SEAE, à la Commission et au Conseil, ainsi qu'aux États membres.

Cependant, l'INTCEN n'est pas le seul à fournir un espace multilatéral d'échange de renseignements. En effet, dès la Convention de Naples de 1967, plusieurs « clubs » comme celui de Berne en 1971 et celui de Trévi en 1976 ont mis en place des instances de coopération des renseignements policiers, ce que Bertrand Badie a appelé en 2011 la « diplomatie des clubs »<sup>(74)</sup>. Plutôt que de créer une nouvelle structure *ad hoc* sous autorité communautaire, il a été

<sup>(72)</sup> Selon l'article 4 alinéa 2 du Traité de l'Union européenne (TUE) : « L'Union (...) respecte les fonctions essentielles de l'État, notamment celles qui ont pour objet d'assurer son intégrité territoriale, de maintenir l'ordre public et de sauvegarder la sécurité nationale. En particulier, la sécurité nationale reste de la seule responsabilité de chaque État membre ».

<sup>(73)</sup> CHOPIN, Olivier. « Le renseignement européen, les coopérations bilatérales au secours d'une intégration introuvable ? ». *Politique européenne* [en ligne], 2015/2, n°48 [consulté le 10/01/2024]. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2015-2-page-28.htm?ref=doi>.

<sup>(74)</sup> CHOPIN, Olivier et OUDET, Benjamin. « Chapitre 3. Les services de renseignement ». *op. cit.*

décidé que le Groupe de Berne entretiendrait des liens étroits avec l'INTCEN. Le problème est que le Club ne réunit que les services de renseignement intérieur et policier. Même s'il est probable que les autres services disposent également de leurs propres groupes informels d'échange, il n'existe donc aucun forum réunissant l'ensemble des composantes du renseignement à l'échelle européenne. Par conséquent, cela témoigne de la spécialisation de l'UE pour la coopération policière et douanière, au détriment des questions de défense.

C'est dans cette perspective de créer une véritable plateforme européenne interservices que certains émettent l'idée de la construction d'une « CIA européenne »<sup>(75)</sup> dans l'objectif de développer le renseignement d'intérêt stratégique au niveau européen. Pourtant, de nombreux professionnels du domaine restent sceptiques quant à cette idée. José Palacios, ancien directeur de l'INTCEN, avait rappelé l'importance de la confiance comme préalable indispensable à la coopération. En effet, si les institutions permettant le partage des renseignements existent, elles ne sont pas suffisantes. Le développement d'une « culture commune européenne » et/ou d'une « harmonisation des processus de formation » et d'une « communauté épistémique » pourrait sembler constituer des pistes d'approfondissement de la coopération. Le président de la République Emmanuel Macron avait d'ailleurs lancé une initiative en mars 2019 visant la création d'un Collège européen du Renseignement qui aurait pour fonction de favoriser le partage des expériences professionnelles, ainsi que la réflexion stratégique entre praticiens et chercheurs extérieurs. Ce Collège visait à « *stimuler la réflexion stratégique* », mais aussi à « *développer une culture commune de renseignement* »<sup>(76)</sup> dans le cadre de l'article 73 du Traité sur le fonctionnement de l'Union. Il s'agit donc d'un espace d'échange de renseignements et de formation, et non pas d'une agence à vocation opérationnelle. C'est pourquoi il semblerait précocement d'affirmer l'existence d'une « CIA européenne en gestation »<sup>(77)</sup>.

De plus, l'idée de développement de la coopération semble entravée pour différentes raisons. À ce titre, Stéphane Lefebvre en identifie quatre : les différences de perception des menaces et des postures stratégiques, la situation des droits de l'Homme dans certains pays, la non-harmonisation des systèmes juridiques nationaux et les différences dans la distribution de la puissance des États<sup>(78)</sup>. Si la plupart de ces points ont été évoqués précédemment, il peut sembler intéressant de s'arrêter sur le dernier puisque la question de la puissance de l'État sur la scène internationale semble particulièrement intéressante pour le cas français. En effet, bien qu'engagée dans de nombreux partenariats tant

<sup>(75)</sup> *Ibid.*

<sup>(76)</sup> LLEDO-FERRER, Yvan. « Europe et renseignement : de la raison d'État à la raison d'États ? ». *op. cit.*

<sup>(77)</sup> CHOPIN, Olivier et OUDET, Benjamin. « Chapitre 3. Les services de renseignement ». *op. cit.*

<sup>(78)</sup> LEFEBVRE, Stéphane. « The Difficulties and Dilemmas of International Intelligence Cooperation ». *Journal of Intelligence and Counter-Intelligence*, 16(4), octobre 2003, pp. 527-542.

bilatéraux que multilatéraux, la France conserverait des caractéristiques insulaires dans le domaine des renseignements, renvoyant au haut degré de secret de ses services<sup>(79)</sup>. Plus que cela, elle est l'un des pays disposant de services de renseignement complets, tant intérieurs qu'extérieurs, civils et militaires et dont les moyens s'étendent sur les plans tant humains que techniques. De plus, elle possède une capacité de renseignement de premier ordre dans les régions d'Afrique de l'Ouest, du Maghreb et du Moyen-Orient avec qui elle a des partenariats privilégiés. Son réseau est donc particulièrement attractif en ce qui concerne les thématiques de sécurité régionale. En outre, son vaste réseau d'ambassades (plus de 160 dans le monde, troisième place mondiale) et l'étendue de sa zone maritime (deuxième Zone économique exclusive, première zone sous-marine) lui offrent des points de collecte de renseignements précieux. S'il a été montré que la coopération est aussi un moyen d'influence lui permettant d'obtenir une plus grande quantité d'informations, la France, de par son réseau et le développement de ses services, semble jouir d'une influence importante dans le domaine. Cependant, cette influence peut aussi s'effectuer au cœur des organisations internationales. Ainsi, si la coopération peut permettre de combler les lacunes des pays dans certains domaines tout en constituant un outil d'influence du pays. En effet, partager des renseignements permet de façonner la compréhension d'un pays partenaire. C'est d'ailleurs le cas au sein de l'INTCEN où « les services sont tiraillés entre le souci de protéger leurs informations les plus sensibles (...) et le besoin de partage »<sup>(80)</sup>.

**L**es services de renseignement semblent être l'un des architectes des stratégies d'influence comme en témoigne leur rôle dans la lutte contre les ingérences étrangères, la désinformation ou encore les menaces sécuritaires. Ayant été d'abord victimes des stratégies d'influence, ils sont peu à peu devenus coarchitectes dans la consécration du *continuum* avec la diplomatie publique, deuxième acteur important dans la diffusion et dans la promotion de l'influence française. Le contexte actuel, en proie à de nombreuses menaces tant émergentes, qu'hybrides et transnationales, pousse les services de renseignement à construire une coopération avec d'autres États, celle-ci semble intéressante, car elle constitue tant un relais d'influence des renseignements français qu'une manière d'obtenir des informations et une expertise plus diversifiées de la part de ses partenaires. Sur ce point, l'ancien directeur de la DGSE, Bernard Bajolet a souligné en 2013 que « *en matière de renseignement, tout le monde est un peu partenaire et adversaire à la fois.*

<sup>(79)</sup> OUDET, Benjamin. « Les coopérations internationales françaises de renseignement face aux nouvelles menaces ». Les Champs de Mars [en ligne], 2018, n°30 [consulté le 10/05/2024]. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-les-champs-de-mars-2018-1-page-27.htm>.

<sup>(80)</sup> LLEDO-FERRER, Yvan. « La coopération internationale, une source de renseignement à part entière ? ». *op. cit.*

*Certains sont plus partenaires qu'adversaires et inversement ». Ainsi, les relations sont ambivalentes, et il ne semble pas qu'il y ait « de services secrets amicaux, seulement des services secrets d'États amicaux. Seule compte la capacité d'amélioration de la collecte d'informations. La coopération internationale est devenue une extension naturelle au cycle français de renseignement »<sup>(81)</sup>. Il est par conséquent essentiel d'avoir une approche équilibrée et réfléchie pour remarquer l'importance des services de renseignement dans la protection et la promotion de l'influence tant au niveau national qu'international. Cette approche est d'autant plus nécessaire pour comprendre la volonté de démocratiser et de sortir de l'ombre certaines activités de renseignement afin de sensibiliser les citoyens sur cette question de l'influence et sur celle de l'ingérence qui est en réalité une forme d'influence masquée<sup>(82)</sup>.*

---

<sup>(81)</sup> *Ibid.*

<sup>(82)</sup> Commission d'enquête sur les ingérences étrangères. Audition de Nicolas Lerner. Assemblée nationale, 2 février 2023.

# ORION 23 : l'influence par l'engagement

PAR **MATHILDE STAEHLE**, membre du comité « Culture et Influences ».

Les grands exercices militaires se sont multipliés ces dernières années, qu'il s'agisse de s'entraîner entre Alliés comme dans le cadre des exercices conduits par l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ou d'exercices militaires ciblés conduits par de grandes puissances tels que les exercices chinois au large des côtes de Taïwan. Ces exercices, loin d'être neutres, répondent à de nombreux objectifs : entraîner les troupes en les confrontant à des scénarios inédits, tester de nouveaux équipements, et enfin envoyer des signaux stratégiques à de potentiels compétiteurs pour influencer leurs comportements et les dissuader d'attaquer. Dans sa vision stratégique, le général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées, a exprimé sa volonté de faire de l'entraînement une priorité afin de « montrer la crédibilité de nos capacités, de diffuser des messages de portée stratégique et de signifier notre détermination à nos alliés, à nos compétiteurs et à nos adversaires ».<sup>(83)</sup> L'exercice ORION 23 (Opération de grande envergure pour des armées résilientes, interopérables, orientées vers le combat de haute intensité et Novatrices) qui s'est déroulé de février à mai 2023 entre pleinement dans cet objectif. Par la tenue d'exercices militaires de grande envergure, en présence de nos partenaires, la France montre sa détermination et envoie un signal stratégique fort : les forces armées françaises sont prêtes à empêcher un fait accompli partout où elles l'estiment nécessaire.



<sup>(83)</sup> Ministère des Armées. *Vision stratégique du chef d'état-major des armées d'octobre 2021* [en ligne]. Disponible sur : [https://www.defense.gouv.fr/sites/default/files/ema/211022\\_EMACOM\\_VisionStrategiqueCEMA\\_FR\\_Vdef\\_HQ%20%282%29.pdf](https://www.defense.gouv.fr/sites/default/files/ema/211022_EMACOM_VisionStrategiqueCEMA_FR_Vdef_HQ%20%282%29.pdf).

## La préparation opérationnelle des armées, une planification multiniveau

### Des exercices techniques et conjoints pour éprouver matériels et personnels

L'armée française que nous connaissons est en perpétuelle formation et mise à niveau de ses personnels. Pour cela, un roulement de 3 niveaux d'entraînements est mis en place : les entraînements qualifiants pour former les opérateurs, les entraînements avancés pour connaître toutes les variantes techniques et la préparation opérationnelle à la haute intensité. En effet, au lendemain de la guerre des Malouines, l'évaluation et la préparation des armées sont devenues des enjeux majeurs. Cette guerre de l'Atlantique Sud est un conflit ayant eu lieu en 1982 et opposant l'Argentine au Royaume-Uni dans les îles Malouines, la Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud. Le 2 avril 1982, le combat commence avec le débarquement de l'armée argentine, et se termine le 14 juin 1982 par un cessez-le-feu qui conclut à une victoire du Royaume-Uni affirmant ainsi sa souveraineté sur ces territoires. Première guerre conventionnelle entre deux puissances occidentales d'un niveau militaire similaire depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, elle est causée par une volonté de la dictature argentine de souveraineté de ces archipels en territoires contestés. Premier conflit dit à « haute intensité » de notre génération, il remet en cause la conceptualisation de la guerre contemporaine, qui entrainera une demande des états-majors de rendre les entraînements plus réalistes.

Pour répondre à ce besoin, les armées éprouvent leurs équipements en milieu réel dès leur réception. À titre d'exemple, du 13 novembre au 8 décembre 2023, a eu lieu l'expérimentation technico-opérationnelle brigade interarmes 2023 (EXTIO BIA 23<sup>(84)</sup>), qui a nécessité 7 semaines de montée en puissance. Exercice destiné à tester les nouveaux matériels de l'armée de Terre, la majeure partie des expérimentations se sont déroulées dans les camps de Mourmelon et de Suippes, du Groupement de Soutien de Base de Défense (GSBdD). Des exercices techniques du type ont lieu pour tous les milieux et tous les ans, permettant aux armées d'essayer les nouveaux équipements, de les intégrer aux chaînes déjà existantes ainsi que de former ses opérateurs aux utilisations sur théâtres. De cette manière, du 25 juin au 3 août 2023, c'est dans le cadre de la mission PEGASE 23<sup>(85)</sup> que l'armée de l'Air et de l'Espace a déployé 19 aéronaves afin de procéder à de multiples escalas stratégiques valorisées chez ses partenaires de la péninsule arabique, de l'océan Indien et du Pacifique. Ainsi, ces projections opérationnelles ont permis aux aviateurs français de participer à des vols conjoints facilitant le partage de savoir-faire techniques et le renforcement de l'interopérabilité des alliés.

<sup>(84)</sup> Commissariat des armées. *Le GSBdD des camps de Champagne soutient l'EXTIO BIA 23* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.defense.gouv.fr/commissariat/actualites/gsbdd-camps-champagne-soutient-lexto-bia-23>.

<sup>(85)</sup> Ministère des Armées. *PEGASE 23 – Bilan de 40 jours de mission* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.defense.gouv.fr/operations/actualites/pegase-23-bilan-40-jours-mission>.

## La préparation de la haute intensité, une nécessité de notre temps

L'exercice ORION 23<sup>(86)</sup> a permis aux armées françaises de maintenir leur capacité de réaction et leur aptitude à répondre aux attentes du contrat opérationnel qui leur est fixé. Il intègre plus d'une vingtaine d'activités d'entraînements, conduites d'ordinaire séparément par les armées, et permet ainsi de densifier l'entraînement pour accroître son réalisme et son intensité, tout en limitant la charge logistique et en réalisant des économies d'échelle. En effet, depuis des années, les armées se préparent à la guerre de haute intensité, c'est-à-dire un conflit où toutes les fonctions opérationnelles sont susceptibles d'être activées pour s'opposer à une violence caractérisée de l'adversaire. En comparaison, les dernières décennies n'avaient connu que des conflits asymétriques, des conflits armés qui opposent une armée régulière à des forces irrégulières<sup>(87)</sup>.

En novembre 2021 se tenait POLARIS 21<sup>(88)</sup>, le premier exercice présentant un affrontement de haute intensité entre 2 forces aéromaritimes symétriques. Débutant par une phase de montée en puissance collective sur les différents savoir-faire spécifiques d'une force aéromaritime, plus de 20 navires français et alliés ont été regroupés, ainsi que des unités de l'armée de Terre et de l'armée de l'Air et de l'Espace. Une semaine plus tard, les forces « bleue » et « rouge » basculaient dans le *livex*, c'est-à-dire la phase d'affrontement réel, qui dura une semaine, sur la mer Méditerranée et l'océan Atlantique. Durant six jours de guerre simulée, ces deux forces ont mené un combat sans relâche, de jour comme de nuit, dans une logique multimilieux et multichamps, qui a sollicité tous les niveaux de compétences de la Marine : luttes antinavire, antiaérienne, anti-sous-marine, cyber, guerre électronique, raids amphibies, guerre des mines, récupération de pilote en terrain hostile ou encore actions spéciales navales. Avec un réalisme inédit, l'engagement des forces a été marqué par une utilisation crédible des moyens capacitaires mis en œuvre. Les navires touchés avaient ordre de se retirer du jeu tandis que les équipages devaient évoluer avec des stocks de munitions limités. Les 2 forces ont également fait face à des conditions dégradées, telles que des coupures de communications satellitaires, ou des brouillages de leur environnement électromagnétique. Tournant majeur dans la préparation opérationnelle, POLARIS 21 marque ainsi la montée en puissance de la Marine nationale et une nouvelle ère de l'entraînement des armées.

<sup>(86)</sup> Ministère des armées. *dossier de presse ORION 23* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.defense.gouv.fr/operations/territoire-national/france-metropolitaine/exercice-orion-23>.

<sup>(87)</sup> Ministère de la Culture. *FranceTerme* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/DEF909>.

<sup>(88)</sup> Ministère des Armées. *POLARIS 21 – Un exercice grandeur nature* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.defense.gouv.fr/marine/passion-marine/haute-intensite-gagner-guerre-guerre/polaris-21-exercice-grandeur-nature>.

Sur cette lancée, le commandement de l'Espace lance son premier exercice militaire spatial AsterX<sup>(89)</sup> en mars 2021 avec les Américains et les Allemands dans le but de tester les capacités de riposte françaises, en mettant en scène des événements spatiaux menaçants allant de la détection de satellites-espions à l'entrée dans l'atmosphère de débris dangereux. S'en suivra l'exercice DEFNET 22<sup>(90)</sup> qui mobilisera plusieurs centaines de spécialistes, du 14 au 25 mars 2022, autour de scénarios de crise cyber sur les réseaux du ministère des Armées, où spécialistes, étudiants et industriels s'entraîneront ensemble à détecter, analyser et contrer des menaces cyber. Les participants devaient ainsi faire face à des crises simulées sur les réseaux du ministère. Conception, coordination et application des stratégies de défense des réseaux étaient indispensables. Pour permettre aux cybercombattants de maintenir leur haut niveau d'expertise, cet exercice avait divers objectifs : entraîner la chaîne de lutte informatique défensive à gérer une crise complexe, entraîner les équipes de lutte informatique et mener des expérimentations pour voir l'étendue des capacités du cyber français.

## ORION 23, de la préparation à la haute intensité

### Le plus grand exercice des 30 dernières années

L'année 2023 a été une année charnière pour les états-majors français qui ont eu l'opportunité de mettre en place le plus grand exercice que les armées françaises aient connu des 30 dernières années : ORION 23. Effectivement, depuis 2020 et pour répondre à l'évolution du contexte international, l'état-major des armées a décidé d'organiser un nouveau cycle d'exercices triennal dont ORION constituera le premier échelon. L'objectif de cette opération d'envergure est d'entraîner les armées françaises, dans un cadre interarmées et multinational, selon un scénario exigeant et réaliste, qui prend en compte les différents théâtres et plusieurs champs de conflictualité. C'est dans cette optique opérationnelle qu'ORION avait l'objectif de recentrer l'entraînement des armées sur l'hypothèse de réactivité à tout type d'événement à grande échelle, d'évaluer les capacités internes à assumer une opération d'envergure majeure pour toutes les armées, de renforcer l'interopérabilité avec nos alliés et d'éprouver de nouvelles capacités, pas encore mises en œuvre sur le terrain.

Premier jalon d'un cycle d'entraînement sur les « conflits modernes » souhaité par l'État-major depuis 2020, ORION avait alors pour but de renforcer la préparation opérationnelle interarmées. Réalisé entre février et mai 2023, il a été porté par toutes les divisions et services du ministère des Armées, avec plusieurs milliers de militaires français et étrangers. Son objectif était alors

<sup>(89)</sup> Ministère des Armées. *AsterX – Édition 2021* [en ligne]. Disponible sur : <https://air.defense.gouv.fr/asterx/article-de-dossier/asterx-2021>.

<sup>(90)</sup> Ministère des Armées. *Exercice DEFNET 2022 : lutter contre les menaces cyber* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.defense.gouv.fr/terre/actualites/exercice-defnet-2022-lutter-contre-menaces-cyber>.

d'entraîner les armées sur un scénario de haute intensité, prenant en compte les domaines transverses comme la guerre informationnelle, la logistique ou le spatial. En parallèle, ORION visait également à éprouver de nouvelles capacités, à fédérer des partenaires pour renforcer l'interopérabilité et à tirer tous les enseignements nécessaires à l'évolution des modes d'action opérationnels. Pour participer à cet exercice, ce ne sont pas moins de 1 700 militaires issus de nations alliées qui intègrent les rangs, parmi eux des Américains, des Britanniques, des Espagnols, des Allemands, des Grecs ou encore des Belges.

Cet exercice d'une ampleur inédite comprenait de ce fait 4 séquences représentatives d'une opération réelle :

- ✓ **Phase ORION 1**, en place depuis mai 2022, « Planification opérationnelle » : organisation opérationnelle d'une petite opération conjointe, comptant jusqu'à 40 000 hommes et femmes puis planification de la phase 2 de l'exercice ;
- ✓ **Phase ORION 2**, entre fin février et mi-mars 2023, « Entrée en premier » : projection de puissances interarmées, déployant la force de réaction rapide renforcée d'alliés, qui inclut l'ensemble des composantes et des capacités des armées françaises dans tous les milieux (terre, mer, air, espace, cyber) et champs (informationnel et électromagnétique). Il s'agit d'une campagne aéro-maritime d'entrée en premier dans une zone fortement défendue ;
- ✓ **Phase ORION 3**, fin mars 2023, « Travaux civilo-militaires » : travaux interministériels qui doivent permettre aux autorités politiques d'adapter leur processus de prise de décision à la rapidité et à l'ampleur d'une crise en cours ;
- ✓ **Phase ORION 4**, de mi-avril à début mai 2023, « Opération d'envergure » : Opération de grande ampleur où une composante terrestre multinationale de niveau divisionnaire s'engage dans un affrontement aéroterrestre majeur (type exercice conjoint majeur de l'OTAN). Ces combats terrestres sont précédés de l'acquisition de la supériorité aérienne.

Son étendue géographique, temporelle et humaine et son intense travail de planification opérationnelle font d'ORION un véritable défi logistique, organisationnel et intellectuel pour les Armées. De cette manière, les militaires d'aujourd'hui ont redécouvert les grands exercices en terrain libre, hors des camps militaires, qui démontrent l'adaptation constante aux enjeux de la conflictualité moderne. Unique en son genre, cet exercice devient ainsi une opération à part entière, qui montre la volonté et les capacités françaises à s'engager en coalition, comme nation-cadre et dans un niveau de conflictualité pouvant aller jusqu'à la haute intensité.

## Un « jeu de guerre » très réaliste

Le plus grand exercice des 30 dernières années s'est alors déroulé en 4 phases distinctes, dont la désinformation, l'influence et les actions numériques sont portées par la dernière phase de l'exercice. Elle se démarque ainsi par l'entraînement des armées dans la prise en compte des actions dans le champ des perceptions en coordonnant les différents niveaux, du commandement de théâtre jusqu'au niveau tactique, pour que la lutte informationnelle soit pleinement intégrée à l'exercice.

En effet, le durcissement de la compétition entre les grandes puissances et la désinhibition de certains ont imposé la lutte informationnelle comme partie intégrante de toute stratégie militaire de notre temps. La société civile étant portée par les nouvelles technologies et le besoin constant d'information, il était évident que le milieu militaire allait finir par être impacté également. La présence des téléphones portatifs sur les théâtres et le besoin constant de connectivité des militaires impactant d'ores et déjà les conflits, il était important pour l'État-major de le prendre entièrement en considération lors de la mise en place d'un exercice réaliste. C'est de cette manière que, pour la première fois de l'histoire, les armées françaises intègrent ce niveau de réalité et de conflictualité dans un exercice. L'objectif de cet entraînement était alors de coordonner des effets dans les espaces physiques et le champ informationnel et de voir l'impact que cela a sur le conflit. Un environnement numérique et informationnel fictif a été créé à l'occasion de cette opération, pour immerger les forces dans ce champ de conflictualité de la meilleure façon possible. Cet environnement virtuel comprenait ainsi une blogosphère et un réseau social dédiés dans lesquels la Coalition et l'adversaire s'y affrontaient numériquement.

Pour davantage de réalisme, des opérateurs sur le terrain ont réalisé des reportages TV et des articles en lien avec le scénario de l'exercice, afin d'alimenter les réseaux, en entretenant l'espace informationnel et le champ des perceptions. De cette manière, toute la chaîne de commandement a pu être entraînée dans ce nouveau type de conflit. Toutes les unités ont dû apprendre à manœuvrer dans ce champ de conflictualité et à l'intégrer complètement dans la stratégie globale. Comme lors d'une véritable guerre, le but était d'informer autant que de désinformer l'adversaire. Dans ces cas-là, tous les moyens sont permis : truchage de photographies fournies ou publiées sur les réseaux sociaux, fausses informations déclarées, interception de communications personnelles, etc. Sur ce champ de bataille, chaque opérateur peut avoir un impact sur la réussite de la mission, toute action insignifiante peut avoir des retombées catastrophiques.

## L'influence, nouveau pilier de la stratégie française

### Le soldat, l'influenceur des conflits

Finalement, avec notre recul actuel, la dégradation accélérée du contexte géopolitique depuis 2022 a su confirmer la pertinence de cette ambition lancée par le général Thierry Burkhard. Avec le retour d'expérience de la guerre en Ukraine, et plus récemment de celle en Israël, les nouvelles technologies et la circulation d'information sont présentées comme de nouveaux piliers du conflit de haute intensité. En effet, chaque fantassin, chaque marin, chaque soldat possède une arme entre ses mains : le téléphone portable. Il devient à la fois un équipement indispensable au déploiement des unités et à la mise en lumière des événements, mais également un incontestable talon d'Achille. Véritable ligne de vie entre les soldats et leurs proches, le téléphone portable permet aux combattants de sortir de leur quotidien et aux images de guerre d'entrer plus simplement dans les médias du monde entier. Les États ne sont plus libres de partager les informations qu'ils souhaitent, tout peut être divulgué et par n'importe qui. Cela est alors d'autant plus important que les relations entre États et les aides qu'ils fournissent dépendent de l'aspect et de l'intérêt des partenariats. Il est en effet toujours plus simple d'aider un pays dont les valeurs et l'histoire se rapprochent de la nôtre, plutôt que d'entrer dans un conflit dont la finalité ne nous intéresse que peu. De cette manière, le nécessaire changement d'échelle, ainsi que l'élargissement du spectre de l'engagement des armées et les nouvelles exigences de compétition déterminent maintenant les relations entre États.

Désinformation, influence, actions numériques sont autant d'actions présentes dans la 4<sup>e</sup> phase de l'exercice ORION pour préparer les armées à la prise en compte des actions dans le champ des perceptions en coordonnant les différents niveaux. À cette fin, la lutte informationnelle est pleinement intégrée à l'exercice, comme elle est partie intégrante des guerres de notre siècle. Les nouvelles technologies et le besoin croissant d'informations lui confèrent une place prépondérante dans les conflits récents et c'est pour cela que les armées françaises l'intègrent, pour la première fois à ce niveau de réalisme, ce champ de conflictualité lors de cet exercice d'envergure.

Si l'armée russe a banni les téléphones portables et les tablettes du paquetage de ses soldats présents en Ukraine, c'est bien que son utilisation a, à de multiples reprises, entraîné des frappes meurtrières. L'empreinte électromagnétique d'un soldat est facilement reconnaissable pour un œil aguerri, qui peut trouver en quelques minutes l'emplacement d'un campement ou d'un centre de commandement. Cette décision compliquée à prendre n'est pas non plus toujours pertinente à l'ère des nouvelles technologies, car ce matériel est essentiel à la guerre moderne et sert également à piloter les drones de reconnaissance et à transmettre du renseignement. Grâce aux données récoltées, les combattants connaissent la situation générale du conflit et peuvent transmettre des informations vitales. Le téléphone portable est alors une arme redoutable, autant pour l'organisation de la défense que pour la préparation de l'attaque.

## La communication, une arme comme les autres

La « communication stratégique » des Anglo-saxons est ce que la France appelle la « communication d'influence », dont le principe est d'associer à la communication une série de techniques inspirées du marketing dans l'idée d'en garantir les résultats. De manière générale, la communication d'influence mobilise l'ensemble des acteurs et des moyens de l'État. Dans le contexte militaire, elle peut être définie comme une technique de persuasion<sup>(91)</sup>, qui permet de réduire les actes coercitifs lourds à mettre en place, les gestes punitifs difficiles à gérer ainsi que les interventions matérielles coûteuses et voyantes. Cette communication est ainsi le relais de la prise brutale de contrôle et permet d'adoucir l'effet d'emprise. De cette manière, elle permet d'agir sur le mental collectif et donc de parfaire l'action militaire.

La communication opérationnelle, gérée par la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICOD), fait partie intégrante du commandement et régit l'ensemble des activités menées pour communiquer des informations publiques sur une opération militaire ou sur un exercice réalisé. Chaque armée et service est en charge de communiquer sur ses propres activités, mais l'État-major a l'exclusivité sur la communication des opérations extérieures. Quant à elles, les opérations militaires d'influence visent les publics étrangers. Elles regroupent, selon la doctrine interarmées, l'ensemble des activités dont l'objet est d'obtenir des effets sur les comportements afin de contribuer à des objectifs politiques et militaires.

La difficulté de mettre en place une communication stratégique forte au sein des armées existe dès lors qu'il faut discuter avec les autres ministères. Diplomates et militaires peinent à développer des messages communs et l'exécutif est souvent porteur de son propre message. Au sein même des opérations militaires d'influence, on trouve une communication basée sur la transparence et la compréhension de l'audience cible. Toutefois, certains préfèrent exploiter les techniques de manipulation chaque fois que ces dernières peuvent offrir des résultats. La large communication réalisée lors de l'exercice ORION a d'abord fait figure de prévention pour les populations qui devaient comprendre la raison de manœuvres militaires sur le territoire français ou la présence de bâtiments de surface étrangers dans ses ports. Pour autant, nous pouvons aisément imaginer que la raison de cette surmédiatisation de l'exercice puisse avoir un objectif plus martial, dans une époque où la veille numérique et la surveillance de la presse étrangère font office de norme.

Le ministère des Armées bénéficie d'une situation particulièrement favorable au sein de l'opinion publique française, notamment par une communication institutionnelle qui a su trouver sa place par l'exploitation des réseaux sociaux. Populations française ou étrangère, tous scrutent les médias pour connaître

<sup>(91)</sup> Philippe-Joseph Salazar. « Strategic communications. A new field for rhetoric », *note du CF2R*, 2013.

les avancées militaires. Ce n'est donc pas uniquement pour féliciter notre Direction générale de l'armement (DGA) que le ministre Sébastien Lecornu a exprimé sa grande satisfaction après le succès de tir de qualification d'un missile balistique M51.3 le 18 novembre 2023<sup>(92)</sup>. Missile qui a été suivi tout au long de sa phase de vol par les moyens d'essais de la DGA et retombé en Atlantique Nord, il démontre l'excellence de la haute technologie industrielle française et prévient les ennemis qui ne penseraient pas la France capable de mettre en œuvre de telles armes. De cette manière, ce programme d'armement maintient la crédibilité opérationnelle des forces nucléaires dans la durée, au niveau de stricte suffisance requis par l'environnement international.

L'imprévisibilité de la guerre d'aujourd'hui et la complexité des systèmes rendent cruciaux le durcissement des conditions de l'entraînement ainsi que la préparation opérationnelle des soldats, de même qu'à l'ère de la communication, la guerre de l'information fait rage. De ce fait, l'élévation par le président de l'influence au rang de « fonction stratégique » est un saut conceptuel, mais pour autant indispensable.

---

<sup>(92)</sup> Direction générale de l'armement. *Succès d'un tir d'essai de missile M51* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.defense.gouv.fr/dga/actualites/succes-dun-tir-dessai-missile-m51>.

# Les ONG, acteurs centraux de l'influence française

PAR **QUENTIN DÉLOY**, membre du comité « Europe ».

C'est souvent dans les catastrophes que se fait sentir le rôle des organisations non gouvernementales (ONG), notamment lorsqu'elles apportent leur soutien aux populations civiles. À la suite de l'explosion du port de Beyrouth en 2020, de nombreuses ONG, notamment françaises, se sont ainsi mises en ordre de bataille face à l'ampleur de la tragédie<sup>(93)</sup>. L'Œuvre d'Orient, par exemple, a permis à l'hôpital de la ville d'accélérer la remise en activité des services d'urgence et de chirurgie ambulatoire. L'ambassade de France à Beyrouth a travaillé en étroite collaboration avec cette ONG.

Selon le site gouvernemental Vie publique, les ONG sont des « *personnes morales de droit privé à but non lucratif créées par des acteurs privés et relevant du droit interne* », dont l'action est « *indépendante des États* »<sup>(94)</sup>. Mais cette notion d'indépendance, mise en avant par les pouvoirs publics, est en vérité bien plus complexe.

## Le financement des ONG françaises : un enjeu pour l'influence

Les ONG sont un canal important d'influence. Celles-ci sont financées en partie par des dons, venant du public ou bien d'entreprises, par des actions de mécénat. Il existe également des fondations, qui apportent aux ONG un soutien important.

Celles-ci sont donc, en quelque sorte, soumises à une pression qui, malgré leur

<sup>(93)</sup> STEPHAN, Laure et SALLON, Hélène. « Au Liban, les ONG en ordre de bataille face à l'urgence humanitaire ». *Le Monde* [en ligne], 25 août 2020 [consulté le 29 décembre 2023]. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/international/article/2020/08/25/au-liban-les-ong-en-ordre-de-bataille-face-a-l-urgence-humanitaire\\_6049838\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2020/08/25/au-liban-les-ong-en-ordre-de-bataille-face-a-l-urgence-humanitaire_6049838_3210.html).

<sup>(94)</sup> VIE PUBLIQUE. « Qu'est-ce qu'une organisation non gouvernementale (ONG) ? ». [en ligne]. 25 juin 2019 [consulté le 29 décembre 2023]. Disponible sur : <https://www.vie-publique.fr/fiches/38225-quest-ce-quune-organisation-non-gouvernementale-ong>.

indépendance, ne leur permet pas de se soustraire complètement à l'arbitraire étatique. Serait-il possible pour les ONG de se passer des 110 millions d'euros distribués en 2021 par l'Agence française de développement ? Ou, plus encore, des 11,3 milliards d'euros versés par l'Union européenne, auxquels contribuent les États membres<sup>(95)</sup> ?

Le gouvernement français peut aujourd'hui s'appuyer sur les quelques 450 ONG françaises gestionnaires, c'est-à-dire disposant d'un minimum d'outils de gestion<sup>(96)</sup>. Le réseau des ONG françaises comporte des organisations de premier rang, mondialement connues et influentes dans de nombreux domaines, qui permettent d'agir pour le *soft power* français : Médecins sans frontières (MSF), Action contre la Faim, Reporters sans frontières (RSF)...

### La France, « pays des droits de l'Homme » : les ONG et l'image du pays

Reporters sans frontières se donne ainsi pour mission la défense de la liberté de la presse et la protection des sources des journalistes. Son classement annuel de la liberté de la presse fait figure de référence internationale. Preuve de son indépendance d'esprit, elle n'épargne personne : la France se classe par exemple au 24<sup>e</sup> rang seulement<sup>(97)</sup>. Mais l'origine française de l'ONG, engagée pour la liberté de la presse, vient compenser et redorer l'image de la France, qui ne fait pourtant pas figure de modèle. Reconnue internationalement comme une ONG fiable et objective, Reporters sans frontières contribue à renforcer l'idée que la France est le « pays des droits de l'homme ». D'autres ONG comme Médecins sans frontières interviennent dans des zones de catastrophe naturelle ou de guerre pour apporter un soin aux populations civiles. À Haïti par exemple, où la situation humanitaire et politique est catastrophique depuis le séisme de 2010, elle intervient pour soigner les communautés les plus démunies, répondre aux urgences et prendre en charge les victimes de violences sexuelles<sup>(98)</sup>.

Ce faisant, l'ONG contribue à améliorer l'influence de la France. Elle incarne des valeurs d'humanisme que promeut la diplomatie du pays, mais permet également de montrer sa puissance. En effet, la rapidité de l'intervention de Médecins sans frontières, son efficacité et les moyens dont l'ONG dispose sont autant de facteurs de puissance que l'imaginaire collectif du pays où elle intervient va associer à la France. De fait, les équipes de Médecins sans frontières

<sup>(95)</sup> SZYMCAK, Célia. « Comment les ONG sont-elles financées ? ». *Carenews INFO* [en ligne], 23 janvier 2023, mis à jour le 13 novembre 2023 [consulté le 29 décembre 2023]. Disponible sur : <https://www.carenews.com/carenews-info/news/comment-les-ong-sont-elles-financees>.

<sup>(96)</sup> Coordination SUD. « Le secteur des ONG françaises ». [consulté le 29 décembre 2023]. Disponible sur : <https://www.coordinationsud.org/espace-membres/le-secteur-des-ong-francaises/>.

<sup>(97)</sup> Reporters sans frontières. « Classement mondial de la liberté de la presse 2023 : les dangers de l'industrie du simulacre » [en ligne]. 2023 [consulté le 29 décembre 2023]. Disponible sur : <https://rsf.org/fr/classement-mondial-de-la-liberte-de-la-presse-2023-les-dangers-de-l-industrie-du-simulacre>.

<sup>(98)</sup> Médecins sans frontières. « Rapport international d'activités 2017. Haïti » [en ligne]. 2017 [consulté le 29 décembre 2023]. Disponible sur : <https://www.msf.org/fr/rapport-d-activites-international-2017/haïti>.

parlent le plus souvent le français, et mènent régulièrement des missions de formation pour les médecins locaux.

Que la parole des ONG diffère parfois de la parole officielle, concernant notamment la position de la France sur certains conflits, est ici secondaire. En effet, l'influence française est dans tous les cas renforcée par les ONG, car on voit que la France est présente sur le terrain, comme à Beyrouth ou à Haïti. Ces ONG, fondées en France, y maintiennent leur siège social : preuve que le pays encourage voire inspire (ou, au moins, respecte) leurs activités.

## Des réseaux de coopération internationale

En outre, une part importante de l'apport des ONG à l'influence de la France à l'international est due à la coopération internationale. Il existe des réseaux diplomatiques informels qui présentent un double avantage : pour les ONG, cela permet une coordination de leurs actions et le renforcement de leur légitimité ; pour la France, cela permet de faire entendre une voix à l'international, développant ainsi son influence à travers des canaux non gouvernementaux.

Cette insertion des ONG françaises dans la coopération internationale permet d'avoir des contacts, des échanges, des interactions avec des ONG du monde entier. C'est le rôle que s'est fixée Coordination SUD, qui se définit comme la « *coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale* »<sup>(99)</sup>. Rassemblant plus de 180 ONG en 2023, elle assure une mission de représentation des positions des ONG françaises auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde. Ce faisant, elle facilite une coopération internationale qui permet de contribuer au rayonnement de la France.

Dans son rapport *Diversité d'appartenance aux réseaux internationaux : un changement d'échelle à la hauteur des finalités recherchées ?* Coordination SUD a montré la diversité des réseaux types que rejoignent les ONG françaises. Selon ce rapport, « *deux tiers des ONG françaises ont une stratégie d'appartenance aux réseaux internationaux* »<sup>(100)</sup>. Marquée par une grande dispersion, cette appartenance reflète l'objectif des ONG françaises de travailler à l'échelle internationale pour faire émerger une voix commune, un équilibre partenarial et une action coordonnée à l'échelle internationale.

<sup>(99)</sup> BONIS CHARANCLA, Jean Martial et VIELAJUS Martin. « Diversité d'appartenances aux réseaux internationaux : un changement d'échelle à la hauteur des finalités recherchées ? ». Étude réalisée pour Coordination SUD [en ligne]. Janvier 2016 [consultée le 30 décembre 2023]. Disponible sur : <https://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/Etude-Appartenance-aux-r--seaux-internationaux-rapport-complet-VF.pdf>.

<sup>(100)</sup> *Ibid.*

Il existerait 6 types de réseaux, permettant à leurs membres une amélioration de leurs pratiques : « familles », « clubs », « réseaux-programmes », « mouvements », « équipes » et « étendards »<sup>(101)</sup>. Sans rentrer dans le détail de chacun de ces types de réseaux, ceux-ci répondent à six enjeux clés des ONG françaises dans leur manière d'aborder les réseaux internationaux. Selon ce même rapport, ces enjeux sont les suivants : « identité commune et valeurs partagées », « animation de réseaux et participation des membres », « évolution du membership dans les réseaux », « modèle économique », « enjeux de gouvernance dans les réseaux internationaux » et passer « du réseau national au réseau international »<sup>(102)</sup>.

## Coopération et dialogue : enjeux de l'influence

Si les réseaux internationaux non gouvernementaux jouent donc un rôle majeur, comme on l'a vu avec Coordination SUD, le rôle des ONG dans l'influence de la France s'exprime aussi à travers leur imbrication dans des organisations internationales. En effet, elles entretiennent des relations avec d'autres institutions internationales. Les ONG prennent aujourd'hui part à un nombre croissant de décisions ou de processus de développement. Parfois même, elles peuvent surpasser les actions d'organisations internationales lorsqu'il s'agit de fournir une aide humanitaire, notamment en raison de la lenteur bureaucratique de ces dernières, comme les Nations unies.

Par ailleurs, bien qu'elles ne représentent pas les gouvernements de leur pays de création, les ONG font figure d'ambassadrices indirectes de leur pays. Par exemple, en 1999, Médecins sans frontières a reçu le prix Nobel de la Paix. Lors de son discours devant le comité Nobel à l'occasion de la réception du prix, le Dr James Orbinski, alors président de l'ONG, a ainsi rappelé : « En 1971, un groupe de médecins français et de journalistes créait notre association pour porter assistance, parfois au mépris des lois et des pratiques des gouvernements »<sup>(103)</sup>. Cet hommage, rendu devant le monde entier, fit ainsi honneur aux médecins français à l'origine de l'ONG, mais aussi à la France tout entière. En rappelant que c'est de France que vient cette ONG récompensée par le prestigieux prix, la faisant entrer dans l'Histoire, le Dr James Orbinski a conforté, aux yeux du monde, l'idée que la France est un pays de science et d'humanisme.

<sup>(101)</sup> *Ibid.*

<sup>(102)</sup> *Ibid.*

<sup>(103)</sup> Médecins sans frontières. « Discours prononcé lors de l'obtention par MSF du prix Nobel de la paix » [en ligne]. 10 décembre 1999, mis à jour le 12 décembre 2019 [consulté le 30 décembre 2023]. Disponible sur : <https://www.msf.fr/actualites/discours-prononce-lors-de-l-obtention-par-msf-du-prix-nobel-de-la-paix>.

## Conclusion : les ONG, lieux d'influence

Les ONG françaises sont donc devenues progressivement de puissants lieux d'influence, permettant à la France de mettre en avant une image valorisante sur la scène internationale. Cela est renforcé par l'implication d'anciennes personnalités politiques, aujourd'hui à la tête d'ONG. Par exemple, Najat Vallaud-Belkacem, ancienne ministre de l'Éducation nationale, est à la tête de l'ONG ONE depuis 2020. Pascal Canfin a lui été directeur général de WWF France de 2016 à 2019, avant de retourner à la politique<sup>(104)</sup>. Véritables lieux de pouvoir, les ONG occupent un rôle croissant sur la scène internationale, comme on l'a vu lors de la récente COP28 à Dubaï.

---

<sup>(104)</sup> BOTTA, Emmanuel. « Duflot, Hamon, Vallaud-Belkacem... Les ONG, nouveaux refuges pour naufragés de la politique ». *L'Express* [en ligne]. 15 août 2023, mis à jour le 17 août 2023 [consulté le 30 décembre 2023]. Disponible sur : [https://www.lexpress.fr/economie/comment-les-ong-sont-devenues-des-refuges-pour-les-naufraiges-de-la-politique\\_2177436.html](https://www.lexpress.fr/economie/comment-les-ong-sont-devenues-des-refuges-pour-les-naufraiges-de-la-politique_2177436.html).

# **L'INFLUENCE ET L'ARMEMENT**

# Le marché des matériels de guerre : une influence française garantie par une coordination interministérielle renforcée

---

**PAR KÉVIN ARMAND LAURENT ET LIKA LHOSTE**, membres de la délégation régionale Nouvelle-Aquitaine et de la délégation régionale Bretagne.

La France, en tant que deuxième exportateur mondial de matériels de guerre avec 11 % de parts de marché<sup>(105)</sup>, a connu un record de commandes équivalent à 26,973 milliards de dollars en 2022, notamment porté par l'aéronautique (65 % des ventes). Pour autant, comme le rappelle le ministre des Armées Sébastien Lecornu, « *l'armement français n'est pas seulement apprécié au travers du Rafale, il s'impose comme une référence mondiale dans un large spectre capacitaire : missiles, frégates, sous-marins, artillerie, hélicoptères, radars, satellites d'observation* »<sup>(106)</sup>. Son influence prédomine au Proche et Moyen-Orient (64 % des commandes), suivi par l'Europe (23 %) et l'Asie (8 %)<sup>(107)</sup>.

Malgré un marché fortement instable du fait de l'agression en Ukraine et du conflit israélo-palestinien, les dépenses militaires mondiales atteignent 2 000 milliards de dollars. Les États-Unis mènent avec un budget de 858 milliards de dollars<sup>(108)</sup>, suivis par la Chine et la Russie. En Europe, le Royaume-Uni devance la France et l'Allemagne. La France prévoit quant à elle d'investir massivement dans

---

<sup>(105)</sup> WEZEMAN, Siemon T. ; WEZEMAN, PIETER D. et GADON, Justine. *Trends in International Arms Transfers*, 2022. SIPRI, 13 March 2023.

<sup>(106)</sup> Ministère des Armées. Rapport au Parlement 2023 sur les exportations d'armement de la France. 21 juillet 2023, p.3.

<sup>(107)</sup> *Ibid.*, annexe 14, pp.119-129.

<sup>(108)</sup> National Defense Authorization Act (NDDA) for Fiscal Year, 2023.

ses forces armées : 413 milliards d'euros de 2024 à 2030<sup>(109)</sup>. Le marché des matériels de guerre, compétitif, mêle des acteurs historiques (États-Unis, Russie, Europe, Israël) et de nouveaux acteurs (Chine, Turquie, Corée du Sud, Inde).

Préserver l'influence française sur le marché des matériels de guerre est crucial. Cela contribue à la « *sécurité internationale [et permet de disposer] dans la durée d'une industrie française et européenne* »<sup>(110)</sup> à la hauteur de ses ambitions. Cette mission est assurée et permise par une coordination interministérielle renforcée.

## Une influence française garantie par le développement de la coordination interministérielle

La coordination interministérielle permet un encadrement très strict des exportations de matériels de guerre. Cette dernière est alors respectueuse des engagements internationaux de la France, consciencieuse des enjeux géopolitiques et stratégiques et s'inscrit dans le développement de la stratégie d'influence française.

L'activité liée à la fabrication ou au commerce de matériel de guerre est strictement réglementée en France, soumise au principe de prohibition<sup>(111)</sup>, nécessitant une autorisation délivrée par l'État<sup>(112)</sup>. Le périmètre de contrôle est redéfini chaque année<sup>(113)</sup> et est encadré au niveau de l'Union européenne<sup>(114)</sup>. Il s'étend des systèmes complets jusqu'aux données des matériels de guerre, en passant par les composants conçus pour un usage militaire.

Les autorisations d'exportation de matériel de guerre prennent la forme de licences<sup>(115)</sup>. Ces dernières sont signées par la Première ministre ou, par délégation, par le Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, sur avis de la Commission interministérielle pour l'étude des exportations des matériels de guerre (CIEEMG). Cette dernière étudie 4 000 à 5 000 nouvelles demandes de licence et 2000 à 2500 modifications de licences chaque année<sup>(116)</sup>.

<sup>(109)</sup> Loi n°2023-703 du 1<sup>er</sup> août 2023 relative à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense.

<sup>(110)</sup> Ministère des Armées. Rapport au Parlement 2023 sur les exportations d'armement de la France. 21 juillet 2023, p.7.

<sup>(111)</sup> Article L.2335-2 du Code de la défense : « L'exportation sans autorisation préalable de matériels de guerre et matériels assimilés vers des États non membres de l'Union européenne ainsi que des territoires exclus du territoire douanier de l'Union européenne est prohibée ».

<sup>(112)</sup> Autorisation de fabrication, de commerce et d'intermédiation (AFCI).

<sup>(113)</sup> Mise à jour de l'arrêté du 27 juin 2012 relatif à la liste des matériels de guerre et matériels assimilés soumis à une autorisation préalable d'exportation et des produits liés à la défense soumis à une autorisation préalable de transfert.

<sup>(114)</sup> Directive 2009/43/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 mai 2009 simplifiant les conditions des transferts de produits liés à la défense dans la Communauté.

<sup>(115)</sup> Licences de transfert de produits liés à la défense lorsque l'opération est à destination d'un État membre de l'Union européenne. Licences d'exportation de matériels de guerre et matériels assimilés lorsque l'opération est destinée à des pays tiers à l'Union européenne.

<sup>(116)</sup> Ministère des Armées. Rapport au Parlement 2023 sur les exportations d'armement de la France. 21 juillet 2023, p.30 à 39.

Pour ce qui est de la décision d'octroi de licence, elle est le résultat d'une coordination interministérielle efficiente. En effet, cette décision est prise à partir d'une « instruction minutieuse » menée au cas par cas par les quatre membres à voix délibérative composant la CIEEM (en gras ci-dessous). En fonction de certains matériels de guerre spécifiques (à usage civil et militaire par exemple), d'autres acteurs peuvent intervenir par exception dans la procédure interministérielle. La procédure est également différente dans le cas des cessions à l'exportation.

Les membres à voix délibérative étudient chaque demande de licence suivant leurs propres critères d'appréciation et émettent un avis qui est soit favorable, soit favorable avec conditions, soit défavorable.

- ✓ **Le ministère des Armées** mène une évaluation en fonction des enjeux stratégiques, industriels et technologiques, de l'impact opérationnel et du risque que ces exportations pourraient représenter pour les forces françaises et celles de leurs alliés. Elle est une évaluation d'un haut niveau de technicité<sup>(117)</sup> ;
- ✓ **Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères** réalise une évaluation de l'impact géopolitique des opérations et de l'adéquation des demandes avec les orientations de la politique étrangère et les engagements internationaux de la France ;
- ✓ **Le ministère chargé de l'Économie** fonde ses avis sur l'appréciation des projets au regard des ressources financières du pays acheteur et sur l'analyse de la capacité de ce pays à honorer les paiements qui seront dus à l'exportateur français. Ils prennent également en compte la dimension industrielle, et en particulier l'intérêt que peut représenter la demande d'exportation pour le maintien, voire la survie d'une filière industrielle ;
- ✓ **Le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale** s'assure de la robustesse des positions des différents ministères et apporte si nécessaire des éclairages liés à ses compétences propres dans les domaines de la défense et de la sécurité nationale.

La décision d'octroi ou de refus de la licence est notifiée au demandeur par la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI). Cette dernière réalise un contrôle ex ante des exportations au dédouanement par le système DELTA (vérification de la conformité des déclarations et, pour les produits sensibles, la présence d'une licence d'exportation)<sup>(118)</sup>. Un contrôle douanier

---

<sup>(117)</sup> Ceci s'explique par la diversité et la sensibilité des informations traitées (connaissance des matériels et de leur usage, données opérationnelles, connaissance des destinataires finaux et de leurs activités, etc.).

<sup>(118)</sup> Dédouanement en ligne par traitement automatisé.

ex post peut être effectué dans les trois ans suivant l'exportation avec des pouvoirs étendus<sup>(119)</sup>. La DGDDI assure également des contrôles sur la circulation des marchandises sensibles à l'échelle nationale, dont les armes, et joue un rôle crucial dans le contrôle des flux vers des pays sous embargo.

### Étude de cas : la coopération interministérielle avec Thales

La coopération interministérielle dispose ainsi de nombreux outils et s'avère nécessaire à la préservation et au développement de l'influence française. Intéressons-nous désormais à la mise en œuvre de ces méthodes dans les relations avec les entreprises issues de la Base industrielle et technologique de défense (BITD). Parmi les 9 grands groupes industriels, la société Thales est une illustration parfaite du soutien et de la gestion étatique de la BITD favorisant ainsi l'influence française.

Thales est une société française, premier fournisseur européen et *leader* mondial dans les hautes technologies qui opère sur les marchés de défense et sécurité, de l'aérospatial, de la sécurité numérique et du transport. Ce fleuron français a comptabilisé un chiffre d'affaires pour l'année 2022 de 17,6 milliards d'euros et travaille aujourd'hui pour 68 pays dont le montant cumulé des commandes passées cette année s'élève à 23,6 milliards d'euros.<sup>(120)</sup>

Parmi les nombreux exemples de collaborations internationales, la société Thales s'est engagée cette année auprès du gouvernement italien pour la poursuite du développement du système de télécommunications sécurisées par satellite ; elle a signé un contrat aux Pays-Bas avec le ministère de l'Intérieur pour un premier contrat de supervision de sécurité ; ainsi qu'avec le ministère britannique de la Défense pour assurer l'exportation du navire Type 31 à d'autres marines. Thales s'est également investie dans des missions européennes tel que le Programme spatial (EUSPA) visant à développer le système européen de navigation satellite.

Une société de cette envergure implique nécessairement une coordination interministérielle importante. Ainsi, celle-ci s'est organisée de façon interne et externe à la société. En effet, le travail interministériel a assuré l'influence française en offrant à la société française des bons de commande importants. Thales a pu contracter de nouvelles missions avec les ministères des Armées, de l'Intérieur et de l'Économie français. Ainsi, concernant son offre de systèmes d'information et de communication sécurisés, l'entreprise assure la rénovation des systèmes de la Défense et du quartier général du ministère des Armées.

<sup>(119)</sup> Le code des douanes lui fournit pour ce faire des pouvoirs de recherche qui comprennent : organisation d'auditions, droit de communication et de saisie de documents, droit de visite des locaux professionnels et droit de visite domiciliaire. Il lui permet également de constater et de sanctionner des infractions.

<sup>(120)</sup> Avis de la Commission des participations et des transferts n° 2006-AC-6 du 28 décembre 2006 relatif à une augmentation de capital de Thales réservée à Alcatel-Lucent.

Par ailleurs, pour s'assurer que cette société désormais mondialisée insuffle toujours et seulement une influence française, une convention spécifique fut rédigée par les mains du ministère des Armées et de l'Économie. L'objectif de cette convention est d'assurer à l'État un véritable contrôle sur les transferts d'actifs réalisés par la société. Ce texte consacre des seuils de transferts d'actifs dits « stratégique » et « isolé » pour lesquels l'État a un droit de regard.

La coordination interministérielle s'invite également au sein même de la société. En effet, le Conseil d'administration de Thales est organisé de façon à ce que les représentants du secteur public et de l'industrie se trouvent en position de force égalitaire. Parmi les représentants publics, nous trouvons de nombreux anciens, mais surtout actuels conseillers auprès du Gouvernement tels que Delphine Geny-Stephann, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, Emmanuel Moulin, directeur général du Trésor ou encore Jean-Luc Sourdois, commissaire du gouvernement et Contrôleur général des Armées. Ainsi, les ministères de l'Économie et des Armées sont représentés au sein même de l'organe au sommet de la société et travaillent de pair dans le développement direct de Thales.

Les principaux ministères ainsi concernés par la stratégie « d'influence » française sont actifs au cœur de la société ainsi que dans son environnement contraignant proche. Il pourrait par ailleurs être intéressant de se pencher sur « l'influence européenne » en construction qui nécessite alors une coordination interministérielle interétatique. Celle-ci est d'ores et déjà en marche comme en témoigne certains projets tels que l'accord franco-germano-espagnol relatif au contrôle des exportations en matière de défense<sup>(121)</sup>. Désormais avec ce nouvel outil à l'échelle internationale, la société voit ses actions influencées par diverses nations, dans le but de promouvoir une influence cette fois-ci européenne.

---

<sup>(121)</sup> Décret n°2022-1103 du 1<sup>er</sup> août 2022 portant publication de l'accord relatif au contrôle des exportations en matière de défense.

# Les sous-marins nucléaires comme outils géopolitiques pour influencer les relations internationales

---

PAR **THÉO URVOY**, membre du comité « Marine ».

**A**u cours de l'exercice *Umka-21* en mars 2021, trois sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) russes ont émergé simultanément en brisant une glace d'une épaisseur de 1,5 mètre, à seulement 300 mètres les uns des autres<sup>(122)</sup>. Cette manœuvre complexe et sophistiquée était une démonstration des capacités militaires croissantes de la Russie dans la région de l'Arctique. Cette opération d'influence a eu un impact significatif sur les relations internationales, entérinant la détermination de la Russie à étendre son influence dans l'Arctique et à renforcer sa position sur la scène mondiale. Cet impact est d'autant plus puissant et lourd de sens que ce sont bien des SNLE, porteurs de l'arme atomique, qui en étaient les acteurs.

Dans le contexte actuel de la « territorialisation » des espaces maritimes et de l'intérêt stratégique que ces derniers représentent, la compétition entre les États pour le contrôle des mers et des océans s'est intensifiée, motivée par divers facteurs tels que la protection des espaces de souveraineté, la maîtrise des fonds marins et la sécurisation des flux maritimes vitaux<sup>(123)</sup>. Les sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) et les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins

---

<sup>(122)</sup> Naval News staff. « Arctic exercise Umka-2021 shows Russian SSBN can deliver massive strike ». *Naval News* [en ligne], 10 avril 2021. Disponible sur : <https://www.navalnews.com/naval-news/2021/04/arctic-exercise-umka-2021-shows-russian-ssbn-can-deliver-massive-strike/>.

<sup>(123)</sup> LAINE, Hugues. « Quelle stratégie de défense française pour le Grand Nord ? ». *Revue Défense nationale* [en ligne], 2020. Disponible sur : [https://www.defnat.com/e-RDN/vue-article-cahier.php?article=230&cidcahier=1210#\(43\)](https://www.defnat.com/e-RDN/vue-article-cahier.php?article=230&cidcahier=1210#(43)).

deviennent alors des outils incontournables de la stratégie d'influence des nations les possédant. Leur mobilité, leur discrétion et leur puissance en font des vecteurs idéaux pour la surveillance, le contrôle des vastes étendues maritimes et l'engagement dans le combat naval<sup>(124)</sup>. Actuellement, il existe environ 450 sous-marins militaires dans le monde, dont le tiers est à propulsion nucléaire, face à deux tiers de sous-marins conventionnels<sup>(125)</sup>. Les SNA peuvent être utilisés pour des missions de renseignement, de dissuasion, et même d'attaque en cas de besoin. Leur présence silencieuse dans les eaux internationales peut dissuader les actions agressives d'autres nations et renforcer la sécurité de leur propre nation. D'autre part, les SNLE, équipés de missiles balistiques nucléaires, constituent un élément essentiel de la dissuasion nucléaire. La capacité de ces sous-marins à se déplacer de manière indétectable garantit qu'une nation dispose d'une seconde frappe crédible en cas d'attaque nucléaire sur son sol, dissuadant ainsi toute agression potentiellement dévastatrice.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les dynamiques géostratégiques mondiales ont été dominées par la dissuasion nucléaire. Cette stratégie, bien qu'elle ait empêché un affrontement militaire direct entre les grandes puissances, a également engendré le risque d'une destruction totale. Cette évolution géohistorique marque un changement significatif, passant de guerres mondiales dévastatrices à l'ère de la guerre froide marquée par une instabilité croissante et des conflits fréquents. Comme souligné par Yves Lacoste en 1976, « *la géographie, ça sert d'abord à faire la guerre* » – ou la paix d'ailleurs, même armée<sup>(126)</sup>. Les sous-marins nucléaires représentent depuis cette période un élément essentiel de la géographie océanique, influençant de tout temps les relations internationales. Cette importance découle de plusieurs facteurs. Au niveau mondial, les SNLE constituent le pilier central de l'arsenal nucléaire stratégique des États-Unis, de la France, du Royaume-Uni, de la Russie, de la Chine et de l'Inde. À l'échelle continentale, leur déploiement à travers les océans du monde entier nécessite une analyse minutieuse des facteurs géographiques, géopolitiques et géostratégiques, tout en garantissant leur crédibilité pour la mission de mise en œuvre de la dissuasion nucléaire. Enfin, à l'échelle régionale et locale, ces systèmes d'armes puissants dépendent de ports d'attache et de bases navales efficaces, influençant ainsi la géographie locale en construisant des territoires spécifiques (Brest, Mourmansk, etc.)<sup>(127)</sup>.

<sup>(124)</sup> BESNAULT, René. *Géostratégie de l'Arctique*. Fondation pour les études de défense nationale, Economica, Coll. Bibliothèque stratégique, 1992.

<sup>(125)</sup> DE SAINT-GERMAIN, Marc-Antoine (dir.). « Le réarmement naval militaire dans le monde ». *Centre d'études stratégiques de la Marine*, 23, janvier 2023, Coll. Études marines.

<sup>(126)</sup> BIAGGI, Catherine et CARROUE, Laurent. « Affirmer sa puissance : forces sous-marines et dissuasion nucléaire, enjeux géographiques et géostratégiques ». *Géococonfluences* [en ligne], septembre 2023. Disponible sur : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/océans-et-mondialisation/articles-scientifiques/puissance-sous-marins-nucleaires>.

<sup>(127)</sup> *Ibid.*

Ces endroits, en raison de leur rôle central, sont parmi les sites les plus sécurisés au monde, mettant en évidence l'importance géostratégique et l'influence de ces sous-marins.

Dans ce contexte, les États adaptent leurs stratégies et renforcent leurs moyens pour atteindre leurs objectifs géopolitiques. Les puissances navales modernisent leurs forces océaniques stratégiques, développent des stratégies hybrides visant à déstabiliser l'adversaire et mettent en place des stratégies de déni d'accès pour empêcher la liberté de mouvement des marines adverses. L'utilisation de moyens asymétriques, tels que les sous-marins à propulsion classique, les mines et les drones, devient courante pour remettre en cause localement la suprématie des acteurs majeurs possédant des sous-marins nucléaires. Pour beaucoup, l'avenir de la guerre passe indéniablement par les fonds marins reposant sur l'emploi des submersibles et sur le développement des drones sous-marins, transformant ainsi ces zones en nouveaux terrains de compétition internationale. C'est notamment le cas en raison de l'importance stratégique croissante des fonds marins pour l'économie mondiale<sup>(128)</sup>. Les câbles sous-marins en fibre optique, qui centralisent entre 94 % et 98 % du trafic de données numériques, créent en effet une nouvelle géographie des communications sous-marines avec des carrefours vitaux en Atlantique Nord, en Méditerranée et dans le Pacifique Nord<sup>(129)</sup>. La maîtrise des fonds marins est devenue cruciale pour les principales marines mondiales, et de nombreux concepts en témoignent : « Seabed warfare » américain, ou « Grande muraille sous-marine chinoise ». Cette maîtrise implique le développement de capacités spécialisées où les sous-marins nucléaires occupent une place centrale pour surveiller les zones prioritaires, collecter et traiter des données, et intervenir en cas de menace identifiée. En effet, les câbles de télécommunication, les câbles électriques, les gazoducs et oléoducs, ainsi que les *datacenters*, font des fonds marins des cibles potentielles<sup>(130)</sup>. Aujourd'hui, ce type de conflit hybride ne peut être ignoré et ne peut laisser de côté les sous-marins nucléaires. Par leurs caractéristiques, ces submersibles sont en mesure d'embarquer les drones sous-marins – cf. sous-marin mère *Belgorod* côté russe – et surtout, ils sont capables d'assurer l'équilibre nécessaire pour ne pas que ces actions basculent dans un conflit ouvert.

L'influence englobe un ensemble de méthodes visant à atteindre des objectifs sans recourir à la menace, à la violence, ni à une négociation avec contrepartie. Elle cherche à créer, à court ou long terme, un environnement favorable

<sup>(128)</sup> DE SAINT-GERMAIN, Marc-Antoine (dir.). « Le réarmement naval militaire dans le monde ». *op. cit.*

<sup>(129)</sup> DELAUNAY, Michael. « Les enjeux stratégiques des câbles sous-marins de fibre optique dans l'Arctique ». *Géopoweb* [en ligne], 7 juin 2022. Disponible sur : <https://geopoweb.fr/?les-enjeux-strategiques-des-cables-sous-marins-de-fibre-optique-dans-l-arctique-278>.

<sup>(130)</sup> MULLER, Alexis. « Guerre hybride dans le domaine maritime : vers une réponse plus offensive ». *Revue Défense nationale* [en ligne], 2023. Disponible sur : <https://www.defnat.com/e-RDN/vue-article-cahier?carticle=601&cidcahier=1320>.

conduisant naturellement l'interlocuteur à adopter la position souhaitée par l'influenceur. La fonction stratégique « influence » au niveau national vise à défendre les intérêts et les valeurs de son pays sur le temps long, à promouvoir ses engagements dans divers domaines, et à répondre aux manœuvres ou aux attaques contre ses intérêts<sup>(131)</sup>.

Pourquoi les sous-marins nucléaires (SNA/SNLE) peuvent-ils être considérés comme étant des outils d'influence au service des relations internationales et d'un maintien des conflits en deçà du seuil de non-retour ?

États-Unis, Russie, France, Royaume-Uni, Chine et Inde possèdent dès lors de véritables outils géopolitiques, renforçant non seulement la capacité de ces nations à défendre leurs intérêts, mais également à influencer les relations internationales en contribuant à l'équilibre des forces et à la dissuasion stratégique (I). Au-delà des caractéristiques militaires et stratégiques qui leur sont propres, les sous-marins nucléaires représentent de véritables outils diplomatiques, politiques et économiques dans le monde multilatéral qui les accueille (II). Mais aujourd'hui, ces armes doivent faire face aux nouveaux défis guidant les relations internationales, en trouvant leur place dans les perspectives de conflits qui s'ouvrent à eux (III).

## Les SNLE/SNA : dissuasion nucléaire et équilibre des forces

### Agir sous le seuil, histoire d'une stratégie sous-marine

Après la disparition de l'Union soviétique en 1991, de nombreux pays ont réduit leurs flottes maritimes. Cependant, sous les eaux, la rivalité demeure<sup>(132)</sup>. La Russie, par exemple, a entrepris la modernisation de sa flotte sous-marine dès les années 2000, la jugeant nécessaire pour rester influente face à la flotte de surface américaine sans cesse croissante<sup>(133)</sup>. Le retour stratégique du maritime militaire en Occident remettant en question l'ordre établi, particulièrement depuis le début des années 2010, est illustré par le « thalassotropisme » chinois. La Chine manifeste une volonté de mainmise sur la mer de Chine du Sud et sur les nouvelles routes maritimes de la soie<sup>(134)</sup>. Cette ambition renouvelée a incité les États-Unis à réorienter leur stratégie, provoquant une course aux armements navals dans diverses régions du monde, de la Méditerranée à l'océan Indien en passant par l'Arctique.

<sup>(131)</sup> CHAUVANCY, François. *Informations et Conflits* [Conférence]. UCO Angers, 2023.

<sup>(132)</sup> DOSSE, Stéphane. « Les opérations sous le seuil, outil primordial de la compétition stratégique ». *Revue Défense nationale* [en ligne], 2020. Disponible sur : <https://www.defnat.com/e-RDN/vue-article-cahier.php?carticle=236>.

<sup>(133)</sup> DE SAINT-GERMAIN, Marc-Antoine (dir.). « Le réarmement naval militaire dans le monde ». *op. cit.*

<sup>(134)</sup> *Ibid.*

La maîtrise des espaces de souveraineté, la protection des flux maritimes, la volonté de manifester la puissance et l'établissement de rapports de force en mer sont autant de raisons expliquant le réinvestissement massif de nombreux pays dans les mers et océans mondiaux. Certains considèrent que le droit international en vigueur, particulièrement en mer, ne suffit plus à garantir leurs intérêts<sup>(135)</sup>. L'acquisition de moyens navals renouvelés et plus nombreux conduit les États à adopter des postures variées en fonction de leurs situations régionales et de leurs intérêts majeurs. Ces postures comprennent le renforcement de la dissuasion nucléaire avec la modernisation des forces océaniques stratégiques, l'adoption de stratégies hybrides impliquant des actions ponctuelles pour déstabiliser l'adversaire, des stratégies de déni d'accès de zones d'intérêt majeur, la mise en place de stratégies de *containment* visant à prépositionner les forces pour contenir la puissance navale d'un adversaire, et l'utilisation de moyens asymétriques moins évolués pour remettre en cause localement la supériorité d'acteurs majeurs<sup>(136)</sup>. L'utilisation de la force n'est plus simplement un facteur de destruction, mais constitue également un facteur d'ordre. La guerre a évolué, se situant maintenant sous le seuil d'emploi de l'arme nucléaire et du seuil d'emploi de la force armée : ce sont les opérations dites « sous le seuil »<sup>(137)</sup>. Ces opérations se caractérisent par des objectifs stratégiques généralement secrets, limités dans l'espace ou dans le temps afin d'être réellement efficaces. Les actions coordonnées dans le cadre de ces opérations contribuent à la réalisation des objectifs intermédiaires, souvent dissimulés, mais nécessaires pour atteindre l'objectif stratégique global. C'est ce délicat équilibre entre la crédibilité militaire et la préservation de la paix dans les conflits géopolitiques qui guident l'utilisation des sous-marins nucléaires tout en leur conférant une influence majeure.

### Les SNA et leur rôle dans la géopolitique mondiale

Les sous-marins nucléaires d'attaque jouent un rôle crucial dans la géopolitique mondiale en raison de leur polyvalence et de leur capacité à remplir diverses missions stratégiques. Dotés de la capacité de mener des opérations de renseignement, de dissuasion, et même d'attaque en cas de besoin, ces sous-marins opèrent de manière silencieuse dans les eaux internationales, contribuant ainsi à dissuader les actions agressives d'autres nations et renforçant la sécurité de leur nation d'origine. Au-delà de leur rôle fonctionnel, les SNA agissent comme des étalons de puissance, principalement à l'échelle régionale où les États cherchent à établir des comparaisons et à se mesurer les uns aux autres, notamment face à une puissance dominante. Ces sous-marins, par leur présence discrète, créent un impact significatif sur la perception des capacités militaires d'une nation et contribuent à façonner les dynamiques de pouvoir dans différentes régions du monde.

---

<sup>(135)</sup> *Ibid.*

<sup>(136)</sup> *Ibid.*

<sup>(137)</sup> DOSSE, Stéphane. « Les opérations sous le seuil, outil primordial de la compétition stratégique ». *op. cit.*

Les SNA se distinguent par leurs caractéristiques techniques avancées, notamment leur réacteur nucléaire, le cœur énergétique du sous-marin. Ce réacteur, alimenté par de l'uranium enrichi, génère l'énergie nécessaire à la propulsion du sous-marin et à ses divers systèmes. Leur propulsion repose sur la conversion de l'énergie thermique en énergie mécanique, propulsant le sous-marin à travers l'eau de manière efficace<sup>(138)</sup>. Le seul emploi de cette technologie influe grandement sur les esprits, au même titre que les porte-avions usant du même emploi. Outre leur capacité de déplacement discret liée au réacteur, les SNA disposent d'une variété d'armements redoutables, tels que des missiles balistiques intercontinentaux (ICBM), des missiles de croisière, des torpilles lourdes et légères, ainsi que des mines sous-marines. Ces armements offrent aux SNA une gamme d'options pour accomplir diverses missions, qu'il s'agisse de dissuader des adversaires potentiels, de neutraliser des menaces ou de protéger les intérêts nationaux<sup>(139)</sup>.

Les SNA se positionnent dès lors comme des outils essentiels pour le *sea control*<sup>(140)</sup>. Ils sont particulièrement adaptés aux opérations de projection et de contrôle maritime. Ils peuvent également s'intégrer de manière efficace et discrète à des groupes aéronavals. Détenues par cinq États majeurs – les États-Unis, la Russie, la Chine, la France et le Royaume-Uni –, les flottes de SNA subissent actuellement des phases de modernisation pour rester à la pointe de la technologie. Les récents *Virginia* américains, *Astute* britanniques, *Yasen* russes, *Shang* chinois, et *Suffren* français flètent l'évolution continue de ces actifs stratégiques dans le contexte géopolitique mondial. À noter le lancement de la construction de l'*Alvaro Alberto* brésilien et de la sortie de l'échéancier de vente des futurs *Virginia* australiens, le tout-venant crée à terme un nouvel équilibre stratégique<sup>(141)(142)</sup>.

### Le SNLE, garant d'un monde en paix ?

Les sous-marins lanceurs d'engins nucléaires jouent un rôle crucial dans l'architecture de la dissuasion nucléaire mondiale. Équipés de missiles balistiques nucléaires, ils offrent la capacité d'une seconde frappe crédible en cas d'attaque, ce qui dissuade potentiellement toute agression majeure<sup>(143)</sup>.

<sup>(138)</sup> Marine nationale. « Sous-marins nucléaires d'attaque – Se déployer loin et longtemps ». *Cols Bleus* [en ligne], juillet 2021.

<sup>(139)</sup> *Ibid.*

<sup>(140)</sup> DE SAINT-GERMAIN, Marc-Antoine (dir.). « Le réarmement naval militaire dans le monde ». *op. cit.*

<sup>(141)</sup> WOLF, Fabrice. « La construction du sous-marin nucléaire d'attaque brésilien *Álvaro Alberto* a débuté ». *Meta-Defense* [en ligne], 12 octobre 2023. Disponible sur : <https://meta-defense.fr/2023/10/12/sous-marin-nucleaire-dattaque-bresilien/>.

<sup>(142)</sup> LEPIGEON, Alain. « Les États-Unis doivent livrer un premier sous-marin nucléaire à l'Australie en 2032 ». *Le marin* [en ligne], 16 novembre 2023. Disponible sur : <https://lemarin.ouest-france.fr/defense/sous-marins/les-etats-unis-doivent-livrer-un-premier-sous-marin-nucleaire-a-laustralie-en-2032-b33e5b18-83cc-11ee-aabe-38ea97092852>.

<sup>(143)</sup> BIAGGI, Catherine et CARROUE, Laurent. « Affirmer sa puissance : forces sous-marines et dissuasion nucléaire, enjeux géographiques et géostratégiques ». *op. cit.*

La caractéristique clé des SNLE réside dans leur capacité à se déplacer de manière indétectable sous l'eau, renforçant ainsi la crédibilité de la dissuasion en rendant difficile la localisation et la neutralisation de ces actifs stratégiques. Actuellement, seules cinq marines mondiales ont la capacité opérationnelle de maintenir en permanence des SNLE, à savoir les États-Unis, la Russie, la France, le Royaume-Uni et la Chine. Ces acteurs investissent massivement dans la construction et dans la modernisation de leurs flottes de SNLE pour rester à la pointe de la dissuasion nucléaire. L'Inde est également entrée dans cette ligue en se dotant de SNLE en 2013, démontrant ainsi ses ambitions en matière de dissuasion stratégique<sup>(144)</sup>.

Les accords de désarmement nucléaire des années 2000 ont conduit à une réduction significative du nombre d'unités, notamment pour l'US Navy et la Marine nationale française. Toutefois, cette réduction ne doit pas masquer d'autres dynamiques, telles que la modernisation des flottes existantes et l'évolution des capacités des missiles balistiques. Les États-Unis planifient, par exemple, le remplacement des SNLE de type *Ohio* par ceux de type *Columbia*<sup>(145)</sup>. La réduction du parc de SNLE va aussi de pair avec une montée en puissance des missiles qui constitue une véritable révolution stratégique. En quatre décennies, leur portée a été multipliée par quatre, passant de 4 000 à 12 000 km, dilatant considérablement les zones de frappes potentielles<sup>(146)</sup>. Les années 2015-2035 représentent une phase cruciale pour les forces de dissuasion nucléaire, marquée par des efforts soutenus de modernisation pour s'adapter aux nouveaux besoins stratégiques et aux développements des armes antimissiles. La Chine, en particulier, connaît une expansion significative de sa flotte sous-marine, avec des projets ambitieux incluant des SNLE de troisième génération capable d'atteindre le territoire américain en son cœur<sup>(147)</sup>.

La présence de SNLE à la mer est un acte majeur de la politique de défense et de diplomatie, renforçant la posture de sécurité des nations détenant ces navires. En somme, un témoignage concret de l'influence de ces nations.

---

<sup>(144)</sup> De Saint-Germain, Marc-Antoine (dir.). « Le réarmement naval militaire dans le monde ». *op. cit.*

<sup>(145)</sup> *Ibid.*

<sup>(146)</sup> *Ibid.*

<sup>(147)</sup> FATTORI, Francesca. « La stratégie sous-marine de la Chine en carte ». *Le Monde* [en ligne], 13 mai 2023. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/international/article/2023/05/13/la-strategie-sous-marine-de-la-chine-en-carte\\_6173210\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2023/05/13/la-strategie-sous-marine-de-la-chine-en-carte_6173210_3210.html).

## Un outil diplomatique pluridisciplinaire et coopératif

### Le sous-marin nucléaire comme arme diplomatique, entre unilatéralisme et coopération internationale

Le sous-marin nucléaire est une arme diplomatique évoluant au cœur d'une dynamique complexe qui oscille entre unilatéralisme et coopération internationale. Bien que son essence même, caractérisée par l'indétectabilité et la discrétion, semble être en contradiction avec le principe de représentation inhérent à la diplomatie, le SNLE incarne une composante majeure de la stratégie d'influence des États<sup>(148)</sup>. Au-delà de son invisibilité physique, le sous-marin se révèle être un instrument d'influence puissant, un porteur de messages clés à travers sa présence silencieuse. Cependant, son rôle de dissuasion nucléaire repose sur une dimension politique affirmée, incarnée par le chef de l'État. Cette volonté politique, soutenue par les institutions nationales et l'assentiment de l'opinion publique, constitue le socle sur lequel repose la crédibilité de la dissuasion.

Pour exercer efficacement la dissuasion, plusieurs éléments sont nécessaires. Tout d'abord, une compréhension souveraine de la situation stratégique de l'adversaire, assortie d'une doctrine claire et de moyens de représailles crédibles<sup>(149)</sup>. Ceci implique des investissements dans le renseignement humain et technique, ainsi que dans la veille technologique et industrielle. Ensuite, un outil militaire performant est essentiel, capable de délivrer des frappes à tout moment et en tout lieu, préservant ainsi les intérêts vitaux de la Nation. Chaque composant contribue à la crédibilité globale. La moindre défaillance, même marginale, peut compromettre cette crédibilité, exigeant une excellence opérationnelle et une persévérance dans les efforts. Les investissements nécessaires sont considérables et s'inscrivent dans des cycles longs, tandis que toute rupture ou perte de capacités opérationnelles peut engendrer des effets difficiles à récupérer<sup>(150)</sup>.

La présence diplomatique d'un sous-marin nucléaire peut s'exprimer de différentes manières, notamment par des déploiements dans des zones spécifiques ou à proximité d'unités navales d'un pays cible. Ces actions peuvent être accompagnées d'indiscrétions calculées, orchestrées avec précision pour transmettre des messages politiques. Mais cette forme de diplomatie est délicate, car il est souvent compliqué de distinguer indiscrétion intentionnelle et révélation involontaire. Les escales de sous-marins dans des ports étrangers par exemple constituent des actes d'influence significatifs (escale historique d'un SNA français à Grøtsund dans un contexte de croissance stratégique du Grand Nord). Elles peuvent être routinières, notamment dans le cadre d'alliances comme l'OTAN, ou exceptionnelles, représentant des manifestations de puissance nucléaire.

<sup>(148)</sup> SOLLER, Marion. « La diplomatie navale : un outil de soft power ? ». *Areion24* [en ligne], 25 juin 2020. Disponible sur : <https://www.areion24.news/2020/06/25/la-diplomatie-navale-un-outil-de-soft-power/>.

<sup>(149)</sup> LOZIER, Jean-Louis. « Sous-marins et diplomatie navale ». *Stratégie*, 89 90-1 2, 2008, pp. 173 187.

<sup>(150)</sup> *Ibid.*

Le sous-marin nucléaire peut également devenir un outil de coopération en plus d'être une arme d'influence unilatérale. Sur la scène internationale, des alliances comme AUKUS renforcent la volonté de projection mondiale, malgré la diminution territoriale de certaines puissances navales<sup>(151)</sup>. La coopération internationale dans la formation des personnels sous-mariniers et le partage de savoir-faire soulignent l'interconnexion des acteurs maritimes à l'échelle mondiale. La diplomatie navale du sauvetage, intensifiée après le naufrage du *Koursk* en 2000, illustre aussi la collaboration internationale. Les exercices réguliers et les forums de pays amis, tels que le Submarine Escape and Rescue Working Group (SMERWG), contribuent à renforcer les capacités de sauvetage sous-marin et promeuvent une coopération étroite entre les nations. C'est le cas également des exercices Sorbet Royal<sup>(152)</sup>.

Le sous-marin nucléaire, bien plus qu'une simple arme, se révèle être un instrument diplomatique sophistiqué opérant entre les impératifs de la dissuasion nationale, l'affirmation de puissance sur la scène internationale et la nécessité de coopération maritime mondiale. Sa présence discrète, mais puissante en fait un acteur clé dans le jeu complexe des relations internationales.

### **L'évolution technologique d'un outil économique**

Le sous-marin nucléaire, en tant que catalyseur technologique et vecteur de puissance, transcende son rôle initial de dissuasion militaire pour s'imposer comme un acteur majeur dans l'économie mondiale. Cette transformation, illustrée par l'exemple français du CEA-DAM (Direction des applications militaires du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives), souligne l'impact étendu de cette technologie sur divers aspects, allant de l'industrie à la diplomatie.

Le CEA-DAM, dépositaire du monopole étatique des armes nucléaires, joue un rôle central dans la conception, la fabrication, et la maintenance des têtes nucléaires françaises<sup>(153)</sup>. Grâce au programme « Simulation » initié en 1996, la fiabilité de ces têtes est garantie sans recours à de nouveaux essais, reposant sur des technologies avancées telles que des supercalculateurs, l'installation radiographique « EPURE », et le laser Mégajoule (LMJ). Cette expertise technique positionne la France en tant que puissance nucléaire autonome, affirmant sa crédibilité dans le contexte de la dissuasion.

Au-delà des arsenaux nucléaires, la conception, la fabrication, et l'entretien programmé des vecteurs et des plateformes sont confiés à des acteurs industriels nationaux, sous la supervision de la Direction générale de l'armement (DGA).

<sup>(151)</sup> LEPIGEON, Alain. « Les États-Unis doivent livrer un premier sous-marin nucléaire à l'Australie en 2032 ». *op. cit.*

<sup>(152)</sup> LOZIER, Jean-Louis. « Sous-marins et diplomatie navale ». *op. cit.*

<sup>(153)</sup> PINTAT, Xavier. « La nécessaire modernisation de la dissuasion nucléaire ». *Sénat* [en ligne], 3 avril 2023. Disponible sur : <https://www.senat.fr/rap/r16-560/r16-560.html>.

Ces opérations concernent des éléments clés tels que les missiles M-51, les SNLE, et les SNA<sup>(154)</sup>. Des entreprises renommées comme ArianeGroup, DCNS, Airbus Defence and Space, Dassault Aviation, et Thales participent activement à ce processus, illustrant la diversité et la complexité de l'industrie liée à la dissuasion nucléaire. Les capacités industrielles, associées à la dissuasion nucléaire, qualifiées de « critiques » pour la souveraineté nationale, confèrent à la France une autonomie stratégique essentielle s'ajoutant à l'influence même du sous-marin nucléaire. Bien que certaines entreprises aient été acquises par des sociétés étrangères, la dissuasion française reste indépendante dans ses capacités nucléaires et la gestion des vecteurs. L'expertise développée dans le cadre de la dissuasion contribue à la structure même de l'industrie française de l'armement<sup>(155)</sup>.

Le sous-marin nucléaire, en évoluant au-delà de ses fonctions militaires, devient un pilier de l'économie nationale et internationale. Sa trajectoire technologique influe sur la politique, l'industrie et la sécurité, illustrant la complexité des enjeux liés à cette avancée majeure de l'ingénierie navale moderne.

## Défis et perspectives des submersibles nucléaires dans un monde en constante évolution

### Les défis rencontrés par les sous-marins nucléaires, possibles freins à leur influence

La prise de décision concernant les programmes des sous-marins nucléaires se trouve confrontée à une complexité croissante dans le contexte actuel. L'instabilité géostratégique et les mutations rapides qui caractérisent notre époque (nouvelles technologies, environnement, etc.) imposent des choix délicats. Cette démarche se heurte à deux incertitudes majeures : d'une part, les besoins en constante évolution liés aux changements politiques, et d'autre part, les avancées technologiques dont la pérennité demeure incertaine.

Dans ce paysage, l'interopérabilité technique et tactique revêt une importance cruciale, notamment pour les marines occidentales qui dépendent d'alliances. La nécessité de choisir des standards partagés entre alliés, dictée par les enjeux géostratégiques, impose des contraintes significatives sur les options matérielles disponibles. Cela s'avère particulièrement délicat pour les pays sans industrie navale, qui se voient contraints d'acquérir leurs équipements à l'étranger (cas de l'Australie bientôt)<sup>(156)</sup>.

<sup>(154)</sup> *Ibid.*

<sup>(155)</sup> *Ibid.*

<sup>(156)</sup> ROCHA, Douglas. *Les maîtres silencieux des océans : les enjeux stratégiques et de non-prolifération des sous-marins à propulsion nucléaire en Australie et au Brésil* IESD [en ligne]. Université Jean Moulin Lyon III, janvier 2023. Disponible sur : [https://iesd.univ-lyon3.fr/notes\\_de\\_recherche/les-maitres-silencieux-des-océans-les-enjeux-strategiques-et-de-non-prolifération-des-sous-marins-a-propulsion-nucleaire-en-australie-et-au-bresil/](https://iesd.univ-lyon3.fr/notes_de_recherche/les-maitres-silencieux-des-océans-les-enjeux-strategiques-et-de-non-prolifération-des-sous-marins-a-propulsion-nucleaire-en-australie-et-au-bresil/).

Parallèlement, la prolifération des sous-marins à propulsion nucléaire constitue un défi majeur en matière de non-prolifération. Les récents accords tels qu'AUKUS, visant à doter l'Australie de sous-marins nucléaires, et les développements au Brésil avec le sous-marin *Alvaro Alberto*, soulignent l'urgence d'adapter les instruments de non-prolifération. Les discussions en cours à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) mettent en lumière la sensibilité politique et stratégique de cette question sur la scène internationale<sup>(157)</sup>. Une prolifération de ces armes réduirait l'influence actuelle des nations les possédant actuellement.

Au-delà des considérations géopolitiques, la partie consacrée au soutien humain souligne l'ampleur des responsabilités attribuées aux équipages des sous-marins nucléaires. Avec des équipes composées de militaires et de civils, la nécessité de formations spécialisées, de simulateurs et d'infrastructures adaptées devient évidente pour maintenir l'efficacité opérationnelle à un niveau optimal. Une crise de recrutement pourrait saper la crédibilité de la dissuasion si ces sous-marins ne peuvent plus prendre le large. C'est notamment le cas actuellement au Royaume-Uni<sup>(158)</sup>.

Enfin, la logistique, en tant que pièce maîtresse de la dissuasion nucléaire, concentre ses efforts sur des sites tels que l'Île Longue. Bien que les infrastructures remontent aux débuts de la dissuasion océanique dans les années 1970, elles font l'objet de constantes modernisations pour garantir la pérennité opérationnelle des flottes de sous-marins nucléaires. Les défis sécuritaires, exacerbés par des événements tels que des attentats, ajoutent une couche supplémentaire de complexité à cette logistique sans faille<sup>(159)</sup>.

### L'avenir des sous-marins nucléaires dans les conflits futurs

Dans un contexte où le développement des marines s'accompagne d'une avancée qualitative, les sous-marins nucléaires se positionnent au cœur des enjeux de la guerre hybride. La modularité des plateformes de surface constitue un défi majeur, renforcé par les semi-échecs de programmes tels que celui des Littoral Combat Ships américains. La nécessité d'intégrer des capacités spécifiques, notamment dans la lutte anti-sous-marine et la guerre des mines, accentue cette exigence de modularité. L'évolution majeure à anticiper se situe dans l'hypervélocité des missiles, déplaçant le centre de gravité vers des engins atteignant Mach 5. Cette avancée, bien que soumise à des verrous technologiques, représente une menace potentielle compte tenu de la difficulté d'interception à de telles vitesses. Les acteurs majeurs, tels que la Russie, la Chine et les États-Unis, s'engagent dans des projets de missiles hypervéloces, redéfinissant ainsi les normes de la puissance navale.

<sup>(157)</sup> *Ibid.*

<sup>(158)</sup> LAGNEAU, Laurent. « La Royal Navy n'aurait actuellement aucun sous-marin nucléaire d'attaque en mesure de prendre la mer - Zone militaire ». *Opex360* [en ligne], 30 août 2023. Disponible sur : <https://www.opex360.com/2023/08/30/la-royal-navy-naurait-actuellement-aucun-sous-marin-nucleaire-dattaque-en-mesure-de-prendre-la-mer/>.

<sup>(159)</sup> PINTAT, Xavier. « La nécessaire modernisation de la dissuasion nucléaire ». *op. cit.*

En parallèle, la prolifération de sous-marins à propulsion classique souligne leur utilité croissante dans la défense des espaces de souveraineté. Dépassant le nombre de 400, ces sous-marins non nucléaires influent sur les rapports de force pour l'accès aux fonds marins. Les sous-marins nucléaires expérimentaux – à l'instar du *Belgorod* russe embarquant un sous-marin de poche de type *Losharik* – émergent comme des acteurs clés dans le paysage naval. Jouant un rôle essentiel dans le développement de nouvelles technologies et concepts, ces prototypes contribuent à l'évolution constante des capacités sous-marines, ainsi qu'à la modernisation des forces navales et à la normalisation des fonds marins comme espace de conflictualité. Face à des menaces pesant sur les câbles sous-marins et autres infrastructures sous-marines vitales, les sous-marins nucléaires demeurent des pièces maîtresses de la dissuasion dans ces espaces.

Les années à venir dessineront un paysage maritime marqué par le déclin des forces sous-marines occidentales, particulièrement américaines, et la croissance quantitative et qualitative des forces asiatiques, en particulier indiennes et chinoises. Les sous-marins, en raison de leur capacité à tirer parti de la liberté des océans, continueront de jouer un rôle prépondérant dans la diplomatie navale discrète, face à des crises qui persistent dans le monde contemporain. Dans un horizon plus étendu, la remise en cause du contrôle des océans par les forces occidentales pourrait conduire les sous-marins à propulsion nucléaire à réaffirmer leur statut de « combattants navals » privilégiés, adaptés à la reconquête ou à la négation du contrôle des mers<sup>(160)</sup>.

---

<sup>(160)</sup> DE SAINT-GERMAIN, Marc-Antoine (dir.). « Le réarmement naval militaire dans le monde ». *op. cit.*

**E**n conclusion, les sous-marins nucléaires (SNA/SNLE) émergent comme des outils géopolitiques puissants, influençant les relations internationales et contribuant au maintien des conflits en deçà du seuil de non-retour. La guerre sous-marine évolue vers une ère où ces sous-marins jouent un rôle central, suivant de près la transformation des fonds marins en tant que nouvel espace de compétition internationale, et où leur influence croît sans cesse.

La maîtrise stratégique des fonds marins, devenue un enjeu majeur, incite les États à développer des capacités technologiques avancées, les sous-marins nucléaires étant les vecteurs centraux de cette quête de puissance. La course aux armements pour l'appropriation de ces nouveaux espaces sous-marins redéfinit les stratégies et les priorités des principales puissances navales mondiales.

Positionnés comme des acteurs géopolitiques majeurs, les SNA et les SNLE offrent une flexibilité opérationnelle et une capacité d'action sous le seuil de l'escalade militaire, les plaçant au cœur des stratégies des États cherchant à influencer les dynamiques internationales. Dans un contexte où la course aux armements navals s'intensifie, l'importance croissante des sous-marins nucléaires en tant qu'éléments de dissuasion et de projection de puissance marque le paysage géopolitique mondial au-delà des seuls fonds marins. Les SNLE particulièrement demeurent des éléments essentiels de la sécurité mondiale, contribuant à la stabilité stratégique en offrant une dissuasion crédible et renforçant la capacité de réponse face à d'éventuelles menaces. Alors que de nouveaux acteurs, tels que l'Inde et bientôt l'Australie ou le Brésil, émergent avec des SNA, la dissuasion repose sur un écosystème à la fois politique, militaire, économique et technologique. Les sous-marins nucléaires, au cœur de la diplomatie navale et de la « politique de la canonnière », ont joué un rôle significatif dans les crises mondiales récentes, démontrant leur pertinence et leur efficacité dans les affaires internationales, rôle qui n'est pas près de s'atténuer ou de perdre en influence.

# Le porte-avions, outil géopolitique par excellence

---

PAR **LOUIS MORNEAU**, membre de la délégation régionale « Hauts-de-France » et du comité « Marine ».

**L**e porte-avions est un navire capable de diriger des opérations aéronavales en haute mer, conçu pour les déployer efficacement en cas de conflit. En France, une distinction est faite entre les porte-avions comme le *Charles de Gaulle* ou le *Nimitz* américain et les porte-aéronefs comme le *Queen Elizabeth* britannique. Ces derniers n'utilisent pas de catapultes pour lancer leurs avions et comprennent également les porte-hélicoptères. Pour simplifier, nous utiliserons le terme « porte-avions » pour désigner à la fois les porte-aéronefs et les porte-avions dans cet article.

La conception des porte-avions a débuté avec l'invention de l'avion. Ils ont été conçus et utilisés pour la première fois durant la Première Guerre mondiale, après quelques essais préliminaires. Après cette guerre, en 1922, le Traité naval de Washington a été signé, limitant la puissance des flottes mondiales<sup>(161)</sup>.

Par sa conception récente, le porte-avions a été moins touché par ces restrictions, contrairement aux cuirassés, principaux navires de l'époque. Cela a encouragé l'utilisation des porte-avions par les principales flottes mondiales. La Seconde Guerre mondiale a consolidé le rôle du porte-avions, utilisé pour attaquer les flottes adverses et les ports, comme Tarente et Pearl Harbor, ou encore pour chasser les sous-marins en Atlantique. Les affrontements dans le Pacifique entre le Japon et les États-Unis ont illustré ce changement stratégique. Après cette guerre, de nombreuses marines ont acquis des porte-avions, souvent vendus par les États-Unis et le Royaume-Uni à des alliés. Ces ventes, souvent soutenues

---

<sup>(161)</sup> VAICBOURDT, Nicolas. « La conférence de Washington, 1921-1922 : l'idéal d'un nouveau congrès de Vienne pour le XX<sup>e</sup> siècle ? ». *Cairn* [en ligne], 14 décembre 2015 [consulté le 24/01/2023]. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-bulletin-de-l-institut-pierre-renouvin1-2015-2-page-115.htm>.

par une aide financière, s'inscrivaient dans une logique de lutte contre l'expansion du communisme et les conflits de décolonisation. Durant la guerre froide, l'importance géopolitique de ces navires s'est accrue avec la capacité d'embarquer des avions dotés d'armes nucléaires, jouant ainsi un rôle dans la dissuasion nucléaire. Actuellement, près d'une vingtaine de marines dans le monde exploitent des porte-avions ou porte-aéronefs, y compris des porte-hélicoptères, ce qui permet de souligner l'intérêt stratégique de ces navires<sup>(162)</sup>.

Les porte-avions ont participé aux derniers conflits majeurs en dates, l'intervention occidentale en Libye ou en Irak pour le *Charles de Gaulle*. Ils leur arrivent de participer à des opérations bien plus pacifiques comme durant une escale qui s'accompagne très souvent de visite et de cérémonie à but diplomatique<sup>(163)</sup>. Ces 2 exemples font partie du *sea power*.

Cependant, les récentes innovations autour des drones ou encore de missiles antinavires suscitent un débat et remettent en cause la pertinence actuelle de ce type de navire. Plus précisément, il s'agit de se demander si ce type de navire est encore nécessaire dans un monde multipolaire et fortement sujet aux crises, qui coïncide avec l'arrivée de nouvelles menaces, notamment avec les drones ou les missiles hypersoniques. De plus, face aux nouvelles formes de conflit comme les guerres hybrides, le besoin d'un porte-avions ne se fait plus forcément sentir. L'ensemble de ces informations nous amènent à nous questionner sur les emplois possibles du porte-avions dans les relations internationales, mais aussi de la pertinence du porte-avions de nos jours, ou encore de ces évolutions prévues. Il nous faut donc nous questionner sur la pertinence du porte-avions comme acteurs des relations internationales en 2024. Dans cet article, nous verrons dans un premier temps les capacités actuelles des porte-avions et des bâtiments amphibies. Nous traiterons ensuite les utilisations des porte-avions et plus précisément comme acteur du *sea power*. Nous verrons enfin les critiques nombreuses et multiscalaires adressées au porte-avions sur fond d'évolutions des conflits et des moyens de faire la guerre. Il nous faudra aussi nous intéresser au futur développement prévu des porte-avions.

Il existe trois grands types de porte-avions qui peuvent être subsumées en deux grandes catégories : ceux qui utilisent une catapulte (CATOBAR : Catapult Assisted Take-Off But Arrested Recovery) pour lancer leurs avions et ceux qui n'en utilisent pas, préférant l'option tremplin (STOBAR : Short Take-Off But Arrested Recovery) ou décollage vertical (STOVL : Short Take-Off and Vertical Landing Aircraft)<sup>(164)</sup>.

<sup>(162)</sup> DE SAINT-GERMAIN, Marc-Antoine (dir.). « Le réarmement naval militaire dans le monde ». *Centre d'études stratégiques de la Marine*, 23, janvier 2023, Coll. Études marines.

<sup>(163)</sup> Ministère des Armées. « Escale du porte-avions USS George H. W. Bush à Marseille » [en ligne]. 04 janvier 2023 [consulté le 24/01/2024]. Disponible sur : <https://www.defense.gouv.fr/marine/actualites/escale-du-porte-avions-uss-george-h-w-bush-a-marseille>.

<sup>(164)</sup> LAMIDEL, Thibault. « Le problème des porte-avions ». *Revue Défense nationale*, n° 798, mars 2017, pp. 49-53.

Ces navires utilisent deux types de moyens pour récupérer leurs flottes aériennes. Certains utilisent des brins d'arrêt, des câbles en acier reliés à des vérins capables d'arrêter un avion sur une cinquantaine de mètres (ce qui est mis en avant par l'acronyme BAR : *but arrested recovery*) tandis que l'autre solution consiste à se poser verticalement. Véritables monstres flottants, ces navires dotés d'un pont plat et de pistes sont essentiellement voués aux opérations militaires aéronavales principalement par une flotte aérienne variant d'une petite vingtaine d'avions et d'hélicoptères (le *Juan Carlos 1<sup>er</sup>* espagnol) à une centaine sur les super carriers américains. La France dispose d'un porte-avions, le *Charles de Gaulle*, long de 245 mètres et capable d'embarquer au maximum trente Rafales et une dizaine d'aéronefs auxiliaires. Différents choix technologiques limitent le nombre de marines disposant de porte-avions CATOBAR et donc de catapultes aux marines américaine et française. Ces marines ont de plus fait le choix d'une propulsion nucléaire de leurs navires. Il faut cependant noter l'entrée prochaine du *Fujian*, porte-avions CATOBAR chinois<sup>(165)</sup>. Les porte-avions dotés de catapultes sont plus complexes et onéreux aussi bien à l'achat ainsi qu'à l'entretien alors que les autres types sont « moins complexes » et moins chers.

Leur puissance se cantonne à leurs parcs de voilures fixes et tournantes. En effet, le porte-avions ne possède qu'un nombre réduit d'armes essentiellement voué à son autodéfense. Ces parcs demandent l'emploi d'avions, d'hélicoptères et de drones modifiés, dits « navalisés » pour pouvoir être utilisés en pleine mer. Mais les problématiques liées à la navalisation amènent les aéronefs à avoir des performances dégradées par rapport à un avion basé à terre et coûtent plus cher. Entre la version basée au sol, la version à capacité de décollage et atterrissage vertical, et celle embarquée sur porte-avions CATOBAR, les différentes versions du F-35 coûtent entre 70 et 90 millions de dollars pour des performances inférieures<sup>(166)</sup> par exemple. L'usage des catapultes est la meilleure solution trouvée pour limiter les conséquences d'une utilisation en mer et a comme avantage de permettre l'emploi d'avions plus lourds et donc mieux armés et à l'emport de carburant plus important. Un *Super Hornet* américain qui utilise une catapulte frôle les trente tonnes chargé au maximum<sup>(167)</sup> contre seulement douze pour un *Sea Harrier*<sup>(168)</sup> qui décolle grâce à la seule puissance de son moteur et du tremplin. Cette limite de puissance réduit les charges

<sup>(165)</sup> LUCK, Alex. « Chinese Aircraft Carrier Fujian Commences Catapult Testing ». *Naval News* [en ligne], 26 novembre 2023 [consulté le 24/01/2024]. Disponible sur : <https://www.navalnews.com/naval-news/2023/11/chinese-aircraft-carrier-fujian-commences-catapult-testing/>.

<sup>(166)</sup> TIRPAK, John A. « \$30 Billion F-35 Deal Will See Prices Rise, Deliveries Dip ». *AIR&SPACE FORCES magazine* [en ligne], 3 janvier 2023 [consulté le 24/01/2024]. Disponible sur : <https://www.airandspaceforces.com/30-billion-f-35-deal-will-see-prices-rise-deliveries-dip/>.

<sup>(167)</sup> BOEING F/A-18 Super Hornet [en ligne]. 2024 [consulté le 24/01/2024]. Disponible sur : <https://www.boeing.com/defense/fa-18-super-hornet/>.

<sup>(168)</sup> Jane's Information Group. *Jane's All the World's Aircraft 1999-2000*. Jane's Information Group, pp. 515–516.

offensives ou l'emport de carburant. Il empêche aussi l'emploi d'avions de guet aérien à ailes fixes comme le *E2 Hawkeye*<sup>(169)</sup>.

À ces bâtiments essentiellement voués à l'emploi aéronaval, il faut ajouter les bâtiments amphibies dont la tâche première n'est pas l'emploi d'avions ou d'aéronefs, mais qui peuvent les employer. Il existe de nombreuses variantes de bâtiments amphibies. Ils disposent d'un pont plat ou d'une partie du pont conçue de manière à employer des aéronefs, de hangars capables d'entreposer hommes, véhicules ou avions ainsi qu'un radier à l'arrière voué à l'emploi des équipements de débarquements. DSI par le CAPRI<sup>(170)</sup> comptabilise 27 marines possédant des porte-avions, porte-aéronefs ou navires amphibies en 2019. Sur ces 27 marines, 6 possèdent des porte-avions ou porte-aéronefs accompagnés de grands bâtiments amphibies ainsi que 2 marines qui possèdent uniquement des porte-avions. Il faut rajouter à ce classement le Japon qui a depuis converti deux de ses « destroyers-porte-hélicoptères » en porte-aéronefs<sup>(171)</sup>, ainsi que la marine turque qui dispose de l'Anadolu<sup>(172)</sup>, mais forcé à une utilisation exclusive de drone. Ce sont donc dix marines qui possèdent des navires voués essentiellement aux opérations aéronavales, les autres marines possèdent des navires dont ce n'est qu'une des missions et non l'une de leurs missions principales. Leur nombre limité est lié à leur coût excessif,<sup>(173)</sup> mais aussi à la complexité de leur mise en œuvre (personnel fortement qualifié) ainsi que des besoins gourmands en bâtiments d'une escorte obligatoire. Le porte-avions, bâtiment pendant longtemps déconsidéré, est maintenant de retour (ou attendu) dans de nombreuses marines comme la marine turque, coréenne<sup>(174)</sup> ou encore chinoise.

Les porte-avions au sens général sont destinés à un emploi militaire de domination aérienne et aéronavale, de frappe terrestre, mais aussi de commandement. Un bâtiment amphibie est quant à lui moins concentré sur l'aspect aéronaval, mais

<sup>(169)</sup> LAMIDEL, Thibault ; Gravis, Benjamin et Kenhmann, Henri. « Retour aux origines : maturation du porte-aéronefs STOBAR (T944) ». *Revue Défense nationale* [en ligne], 01 novembre 2017 [consulté le 24/01/2024]. Disponible sur : <https://www.defnat.com/e-RDN/vue-tribune.php?ctribune=1028>.

<sup>(170)</sup> *Défense et Sécurité internationale*, Hors-série N°74, Octobre-Novembre 2020.

<sup>(171)</sup> INABA, Yoshihiro. « Japan Starts Conversion Work on Second Izumo-class DDH ». *Naval News* [en ligne], 18 avril 2022 [consulté le 24/01/2024]. Disponible sur : <https://www.navalnews.com/naval-news/2022/04/japan-starts-conversion-work-on-second-izumo-class-ddh/>.

<sup>(172)</sup> OZBERK, Tayfun. « Turkish Navy welcomes its new flagship, TCG ANADOLU ». *Naval News* [en ligne], 10 avril 2023 [consulté le 24/01/2024]. Disponible sur : <https://www.navalnews.com/naval-news/2023/04/turkish-navy-welcomes-its-new-flagship-tcg-anadolu/>.

<sup>(173)</sup> VIGNAL, François. « Loi de programmation militaire : le porte-avions de nouvelle génération estimé « à 10 milliards d'euros », affirme Sébastien Lecornu ». *Public Sénat* [en ligne], 7 septembre 2023 [consulté le 24/01/2024]. Disponible sur : <https://www.publicsenat.fr/actualites/institutions/loi-de-programmation-militaire-le-porte-avions-de-nouvelle-generation-estime-a-10-milliards-deuros-affirme-sebastien-lecornu>.

<sup>(174)</sup> CHA, Eunhyuk. « South Korean CVX Aircraft Carrier Program in the Mist ». *Naval news* [en ligne], 21 décembre 2023 [consulté le 24/01/2024]. Disponible sur : <https://www.navalnews.com/naval-news/2023/12/south-korean-cvx-aircraft-carrier-program-in-the-mist/>.

conserve d'importantes capacités de projection et de commandement. Les premiers sont exclusivement voués à un rôle militaire, les seconds sont souvent présents dans des missions de service public ou en cas de catastrophe naturelle. Par exemple, lors de l'ouragan Katrina (23 au 30 août 2005), une vingtaine de navires de l'US Navy ont livré d'importantes quantités de vivres, évacué ou sauvé plus de 1 700 personnes et transporté plus de 8 500 personnes qui étaient bloquées par les eaux.

Le porte-avions existe dans diverses versions et permet de remplir de multiples missions, mais ils sont limités en nombre ainsi qu'en capacité. Alors que leur nombre n'a fait que décroître durant la fin du XX<sup>e</sup> siècle, ils sont de nouveau sur le devant de la scène navale. Leurs qualités et rôles sont l'objet de cette seconde partie.

Les porte-avions sont donc des navires aux larges capacités militaires. Ils sont ainsi des acteurs majeurs des actions maritimes coercitives. De plus, le porte-avions est un outil de domination des mers et océans. Ces zones, qui couvrent les deux tiers de la surface mondiale, sont aussi les zones où 99 % du réseau internet ainsi que plus de 80 % du commerce mondial transitent<sup>(175)</sup>.

Le porte-avions, par sa puissance militaire, est le navire capital des flottes (avec cependant les sous-marins nucléaires pour les quelques marines qui en possèdent). Il est un puissant outil de prestige en plus de ses capacités militaires. Sa faible diffusion en fait un objet rare, cher et précieux. Lors des déploiements du *Charles de Gaulle*, il y a toujours une importante campagne médiatique qui l'accompagne. Il faut rajouter à cela les zones de missions ainsi que les escales. À la suite des attentats du Hamas en Israël, l'US Navy déploya deux super carriers en Méditerranée en moins de deux semaines, accompagnés d'une escorte importante et de force de débarquement. Le déploiement d'un porte-avions n'est jamais anodin et s'accompagne toujours d'activités diverses en lien avec les relations internationales. Ces missions sont par exemple une partie de l'escorte effectuée par une marine étrangère (membre de l'OTAN, pays proche de l'Inde, marines russes et chinoises). Reprenons l'exemple du *Charles de Gaulle*, les marines françaises et indiennes ont effectué des entraînements conjoints autour de l'emploi du porte-avions avec des appontages simulés<sup>(176)</sup>. Par ces entraînements, ces deux marines renforcent une relation déjà solide, mais font aussi parler de leur puissance. En plus de ces entraînements, les porte-avions peuvent être déployés dans certaines zones particulières pour s'afficher ou renforcer des relations diplomatiques. La marine américaine, par sa flotte sans égal, a toujours déployé dans tous les océans du monde au moins un porte-avions ou une flotte. Les autres marines du fait de moyens limités ne

<sup>(175)</sup> Organisation mondiale du commerce [en ligne]. 2024 [consulté le 24/01/2024]. Disponible sur : [https://www.wto.org/french/tratop\\_f/serv\\_f/transport\\_f/transport\\_maritime\\_f.htm](https://www.wto.org/french/tratop_f/serv_f/transport_f/transport_maritime_f.htm).

<sup>(176)</sup> Marine nationale. « ANTARES – Bilan de l'exercice naval franco-indien VARUNA 23.1 ». Défense. gouv.fr [en ligne], 26 janvier 2023 [consulté le 24/01/2024]. Disponible sur : <https://www.defense.gouv.fr/marine/actualites/antares-bilan-lexercice-naval-franco-indien-varuna-231>.

peuvent se déployer que dans certaines zones en même temps. Ces zones sont contraintes par les besoins opérationnels (guerre, conflits, entraînement, projection de force) ainsi que par les pays côtiers. En plus des entraînements ou des missions opérationnelles, ces déploiements s'accompagnent souvent de cérémonies officielles ou d'activités diplomatiques et mondaines. Il est enfin pertinent de traiter le cas de la dissuasion projetée. Les porte-avions, par leurs forces aériennes embarquées, peuvent effectuer des actions de dissuasion. Ces actions peuvent être conventionnelles, mais aussi nucléaires. Les premières impliquent la force aérienne qui peut projeter sa puissance sur une distance importante en comprenant aussi la possibilité d'employer des missiles de croisière (comme le SCALP qui a une portée donnée d'environ 500 km) et de ravitailler en vol (par le *buddy refueling*) des avions pour augmenter la portée pour certaines marines (françaises et américaines). Les porte-avions peuvent aussi dissuader par l'arme atomique. De nos jours, il n'existe que la FANu (force aéronavale nucléaire) comme force affirmée de dissuasion nucléaire embarquée sur porte-avions après l'abandon par la marine américaine. Elle est basée sur le *Charles de Gaulle* et emploie des missiles ASMP-A sur Rafale M. Cela renforce d'autant plus la puissance d'une force aéronavale si elle est capable de délivrer le feu nucléaire en cas de crise majeure. Il faut cependant nuancer la réelle capacité opérationnelle de la FANu face à une dissuasion issue de sous-marins équipés de missiles balistiques. Elle ne peut que déployer qu'un nombre limité de missiles et d'avions sur une cible hypothétique quand une salve de missiles mer-sol balistiques stratégiques a bien moins de chance de se faire intercepter en comparaison. La dissuasion nucléaire embarquée est une capacité qui a le mérite d'exister et d'avoir gagné en crédit par des exercices récents (comme les exercices Poker). Les porte-avions sont donc des symboles de puissance, mais aussi des outils de combat. Ils sont également des outils de service public ou humanitaire. Leurs multiples rôles sont mis en exergue début 2024 dans la Méditerranée et la mer Rouge, où de nombreux navires de ce type sont déployés et servent à la fois pour des missions offensives ou de contrôle des mers (telles les flottes américaines), mais aussi pour des missions humanitaires (avec le Dixmude qui sert de navire-hôpital tout en restant un navire de guerre). Cette situation montre l'intérêt du porte-avions, pourtant les critiques sont légion et on parle même d'un type qui est sur le déclin. Alors quelle est la situation du porte-avions en 2024 ? Malgré la quantité limitée de flottes qui en disposent, ces bâtiments existent toujours. Ils ont survécu au siècle le plus avancé, technologiquement parlant. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'éperon existe encore sur de nombreux navires de ligne. À la fin, la donne est au combat à longue distance avec des missiles employés en masse. À chaque évolution majeure, qu'elles soient technologiques ou militaires, le porte-avions fait face et évolue, et ce, malgré la fin de la guerre froide et la massification des conflits asymétriques. Cependant, un fort mouvement est apparu récemment clamant fortement la

mort imminente du porte-avions<sup>(177)</sup>, qui est vu comme trop gros, trop imposant, trop cher et dans le même temps trop faiblement défendu et aux capacités militaires trop limitées pour être d'une quelconque utilité. Ces critiques sont exacerbées par les limites budgétaires issues des « dividendes de la paix » ayant affecté les capacités de défense des pays occidentaux ainsi que les crises économiques. En effet, un porte-avions est un équipement cher demandant un nombre important de personnels et de matériels pour l'utiliser, mais aussi pour l'escorter. Surtout, un porte-avions et son équipage s'usent et ne peuvent rester en mer 365 jours par an. La solution à ce problème consiste à avoir un second porte-avions. Quand le premier est à l'entretien, le second est en mer. Mais les limites budgétaires ont tué ces projets dans de nombreuses marines. Il suffit de regarder ce qui est arrivé au PA2 français, annulé après un demi-milliard investi<sup>(178)</sup>, pour cause budgétaire. Il y a de plus une contrainte de personnel pour ces marines qui souffrent de problèmes de recrutement et de fidélisation de leurs marins. Un porte-avions mobilise plus d'un millier de marins contre à peine plus d'une centaine pour une frégate. Cette hémorragie certaine peut freiner les projets de porte-avions ou même limiter leur utilisation opérationnelle, ce qui est très problématique, notamment dans un contexte international complexe. À ces contraintes matérielles s'ajoutent les critiques sur leur rôle intrinsèque. En effet, l'une des principales critiques concerne leurs fragilités : la très grande majorité des porte-avions ne possède que le strict minimum d'armement embarqué, comme quelques canons et quelques missiles défensifs. Cela entraîne, et entraîne toujours, un débat important sur leurs vulnérabilités aux missiles, notamment les tout nouveaux missiles hypersoniques. Ces derniers conçus et mis en service entre autres par la Russie (missiles Zircon) et la Chine sont largement mis en avant comme le tueur de porte-avions par excellence. Ils sont ainsi présentés par des pays qui malgré leurs propagandes ont d'importants programmes de constructions de porte-avions. La Chine possède aujourd'hui 3 porte-avions et de nombreux bâtiments amphibies et continue de développer cette flotte, elle vise l'obtention d'un porte-avions nucléaire dans un futur proche<sup>(179)</sup>. La marine chinoise est maintenant la deuxième plus importante marine aéronavale. Mais l'arme miracle a déjà existé sans s'imposer. Le sous-marin, qu'il soit nucléaire ou lanceur de missiles, les missiles antinavires et même le satellite ont tous été présentés comme l'arme miracle pour contrer le porte-avions. L'enthousiasme médiatique récent sur les missiles hypersoniques n'est

<sup>(177)</sup> WORTMAN, Marc. « Floating Pointlessness, is this the end of the Age of the Aircraft Carrier? ». *Vanity Fair* [en ligne], 2 mai 2022 [consulté le 24/01/2024]. Disponible sur : <https://www.vanityfair.com/news/2022/05/is-this-the-end-of-the-age-of-the-aircraft-carrier>.

<sup>(178)</sup> CABRIOL, Michel. « Quand la France finance à fonds perdus les porte-avions de la Royal Navy ». *La Tribune* [En Ligne], 10 Février 2014 [consulté le 24/01/2024]. Disponible sur : <https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/20140210trib000814681/quand-la-france-finance-a-fonds-perdus-les-porte-avions-de-la-royal-navy.html>.

<sup>(179)</sup> WOO, Ryan. « China unveils new images of its next-generation aircraft carrier ». *Reuters* [en ligne], 2 janvier 2024 [consulté le 24/01/2024]. Disponible sur : <https://www.reuters.com/world/china/china-unveils-new-images-its-next-generation-aircraft-carrier-2024-01-03/>.

que la dernière pierre d'un tombeau loin d'être fermé. En effet, même s'ils sont théoriquement efficaces, ces missiles hypervéloces et furtifs nécessitent de fonctionner, ce qui n'est pas forcément le cas, mais aussi de pouvoir être employés efficacement et de réussir à franchir le bouclier défensif des porte-avions. Car, chose importante, un porte-avions est toujours inclus dans un groupe aéronaval, qui est caractérisé par une forte escorte de frégates et de destroyers équipés de l'ensemble des senseurs et armes modernes nécessaires, avec par exemple les missiles SM-3 et 6 sur les destroyers américains. Cette puissance de feu, tout comme les missiles antinavires, ne cesse de gagner en létalité et en capacité. C'est l'éternel duel entre la cuirasse et le boulet qui continue et rien ne prédit que dans un futur proche ces missiles seront toujours aussi complexes à intercepter. Les drones, menace déjà récente et dont la diffusion massive en font aujourd'hui une arme redoutable, sont aussi un danger pour le porte-avions et pour sa crédibilité. Des drones peuvent faire une attaque par saturation pour épuiser la défense du groupe aéronaval et faciliter une attaque de missiles, pouvant toucher voire couler le navire capital. Mais face aux drones, le porte-avions peut compter sur son escorte qui là encore s'adapte, mais également sur son parc aérien. Ce dernier peut défendre le porte-avions contre ces drones, comme en mer Rouge face aux drones des Houthis ou en Israël. Les risques face aux drones sont cependant réels et source de crainte aussi importante que les missiles hypersoniques. Il suffit de regarder la situation en mer Noire où la marine russe a perdu une demi-douzaine de navires<sup>(180)</sup> avec à chaque fois des drones impliqués d'une manière ou d'une autre. Et malgré des armes de défense contre les drones, la situation reste complexe pour la majorité des marines de ce monde qui se retrouvent pour le moins désarmées face aux drones, et encore plus quand il faut protéger un navire qui coûte plusieurs milliards.

**L**e porte-avions est l'outil majeur des quelques flottes qui le possèdent. Il en existe différents types, qui malgré des capacités hétérogènes, apportent tous une plus-value très appréciée dans de nombreuses missions qui incombent aux États. La rareté du porte-avions en fait un outil extrêmement prestigieux tout comme les cuirassés en leurs temps. Ce prestige est largement mis en avant par les flottes et les nations qui en sont dotées dans leurs communications, durant le déploiement ou même durant l'engagement d'un de ces bâtiments dans une opération. Dans le cadre strictement militaire, le porte-avions, malgré les limites intrinsèques à l'emploi maritime, apporte une puissance de feu conventionnelle presque inégalée dans un conflit maritime,

<sup>(180)</sup> AXE, David. « Ukraine's drone boats blew up a russian warship three weeks ago but few people noticed until now ». *Forbes* [en ligne], 19 janvier 2024 [consulté le 24/01/2023]. Disponible sur : <https://www.forbes.com/sites/davidaxe/2024/01/19/ukraines-drone-boats-blew-up-a-russian-warship-three-weeks-ago-but-few-people-noticed-until-now/>.

et ce dans le but de maîtriser ou de contrôler les mers. Dans d'autres cadres plus pacifiques comme des actions de service public ou en cas de catastrophe climatique, comme un typhon ou de conflits armés, ces navires, et surtout les bâtiments amphibies, sont des vecteurs de soutien aux populations civiles, rapidement employables et aux multiples capacités d'intervention. Mais malgré son statut unique et ses capacités militaires avérées, les critiques à son encontre (notamment contre les porte-avions les plus gros) sont multiples. Elles sont financières, suite aux restrictions budgétaires de l'après-guerre froide et des crises économiques, de nombreuses marines ont limité le renouvellement de leurs forces ou ont même abandonné complètement cette composante. En effet, un porte-avions coûte plusieurs milliards d'euros rien qu'à la construction et demande ensuite un investissement conséquent en escorte, dans le parc aérien, en entretien et infrastructure et aussi en personnel. Les ressources financières ainsi que les marins se faisant rares, nombreux sont les projets à avoir ainsi été annulés ou limités. Une autre forme de critique, avancée par certains pays comme la Chine, a quant à elle mis en avant la fragilité du porte-avions. De nouvelles menaces technologiques comme le drone sont apparues. Mais la torpille, l'avion et le missile l'ont tous été à un moment ou un autre, et les navires de guerre capitaux existent toujours. De plus, ces critiques existaient déjà lors des prémices du porte-avions, l'amiral Castex lui-même montrait les limites du porte-avions dans son traité de stratégie<sup>(181)</sup> écrit dans les années 1930. L'existence de menaces sur les porte-avions a toujours existé, mais c'est toujours l'éternel débat du boulet et de la cuirasse. De plus ce sont les mêmes pays qui vantent la mort du porte-avions qui en construisent. La marine de l'Armée populaire de Libération chinoise construit de nombreux porte-avions et bâtiments amphibies et est maintenant la seconde flotte mondiale tandis que la marine russe a pour souhait depuis 20 ans de remplacer le *Kuznetsov* à bout de souffle et en modernisation déjà depuis 7 ans suite à de nombreux retards et une corruption endémique. Mais alors que peut-on retenir de ce double message ? Que le porte-avions reste le navire capital des principales flottes mondiales, avec le sous-marin nucléaire. Il va cependant évoluer fortement dans les décennies à venir, notamment avec le renouvellement des parcs aériens coïncidant avec l'arrivée massive des drones armés et d'une nouvelle génération d'avions de chasse sur les porte-avions, mais aussi le renouvellement des bâtiments en Occident et en Asie. Le PANG français, par exemple, est prévu pour rentrer en service à l'horizon 2038 et sera équipé de drones et du SCAF. Dans un contexte international tendu, le porte-avions reste l'atout naval par excellence afin de maîtriser les mers et océans, ainsi que de lutter avec ses alliés et contre des menaces complexes et internationales, et face aux risques d'embrasement de régions terrestres et maritimes entières. Le prestige et la puissance inédite dans l'histoire humaine du porte-avions ne sont pas près de disparaître malgré les multiples crises auxquelles il fait face.

<sup>(181)</sup> CASTEX, Raoul. *Théories stratégiques*. vol. 1, Economica, 1997.

# Le Rafale, fer de lance de l'influence française sur la scène internationale

---

**PAR LOUIS BLANCHON EVANO ET WILLAUME GHISLAIN**, membres du comité « Aéronautique et espace ».

*« En faisant le choix du Rafale, l'Indonésie a opté pour un outil unique de souveraineté et d'indépendance opérationnelle qui contribuera à consolider son rôle de puissance régionale majeure. Ce choix consolide également des coopérations industrielles et académiques ambitieuses. Nous sommes totalement mobilisés pour faire de ce partenariat un succès et l'inscrire résolument dans le long terme »,* a déclaré Eric Trappier, président-directeur général de Dassault Aviation, le 8 janvier dernier, suite à l'entrée en vigueur de la dernière tranche de 18 Rafales pour l'Indonésie.

À l'origine pensé par un consortium provenant de la France, du Royaume-Uni, de l'Allemagne de l'Ouest, de l'Espagne et de l'Italie dans les années 70, ce projet d'avion de combat est devenu national en 1985. Baptisé Rafale, créé pour la Marine nationale et l'Armée de l'air et de l'espace, il entre en service en 2001. Longtemps invendu et critiqué comme tel, le Rafale n'a pas toujours été un succès. Certes, il répondait aux nécessités des armées françaises, mais le Rafale, comme tous les autres avions issus de Dassault Aviation, était un avion voué à être exporté dès sa création. Les raisons de cet échec initial à l'export sont nombreuses et toujours discutées. Certains parlent des États-Unis comme principale cause, d'autres d'un avion qui n'avait pas encore suffisamment fait ses preuves sur les théâtres d'opérations. Malgré tout, dès 2015, les ventes se multiplient. Ce succès a permis à la France de nouer un certain nombre de partenariats stratégiques avec différents pays du monde (Égypte, Inde, Émirats arabes unis (EAU), etc.).

Malgré une influence et des partenariats grandissants dans l'Indopacifique et au Moyen-Orient, la France éprouve toutefois la plus grande peine à s'imposer dans les autres régions du monde, et notamment en Europe. Dans cet article, nous présenterons succinctement l'influence française grâce au Rafale en Indopacifique ainsi qu'au Proche et Moyen-Orient, et les perspectives sur le moyen terme en Europe à travers le programme Next Generation Fighter.

## La vente du Rafale en Asie et au proche et Moyen-Orient créatrice de partenariats stratégiques pour la France

Que ce soit à travers les ventes et la mise en place de partenariats sur le long terme qui en découlent ou les exercices interarmées, la France utilise son Rafale afin de faciliter la création de relations inter-États, de maintenir une capacité de projection militaire et *in fine* d'accroître son influence dans le monde.

La France porte un double intérêt à l'Indopacifique. Premièrement, un intérêt de souveraineté du fait de la présence de certains territoires d'outre-mer (Polynésie française, La Réunion, Mayotte, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie, Terres australes et antarctiques françaises, et Clipperton) et donc la nécessité de protéger ses 2 millions de ressortissants et 9 millions de km<sup>2</sup> de Zones économiques exclusives (ZEE). Deuxièmement, un intérêt économique avec, hors Union européenne (UE) et en 2018, 34 % de ses exportations et 40 % de ses importations en Indopacifique. Pour ce deuxième aspect, c'est le détroit de Malacca, avec plus de 40 % du trafic maritime mondial, qui cristallise l'attention des États. Ainsi, tout comme un certain nombre d'autres pays, la France a, en 2019, officialisé sa stratégie en Indopacifique<sup>(182)</sup> autour de ses deux piliers : économique et sécuritaire. Elle s'efforce donc de favoriser un espace libre, ouvert (incluant la Chine), stable et prospère dans lequel ses territoires pourront s'insérer tout en restant souverains.

Avant même le début du Rafale, c'est Jacques Chirac qui, en 1998, initia un partenariat stratégique entre la France et l'Inde<sup>(183)</sup>. Cette coopération bilatérale (portant sur les secteurs de la défense, du nucléaire civil, de l'espace et de la cybersécurité) entre deux États liés par une vision commune de la démocratie et de la défense du multilatéralisme se concrétise par de l'achat de matériel, un travail collaboratif et des exercices militaires conjoints. Elle déboucha notamment sur la commande de 36 Rafale en septembre 2016 et sur la promesse d'achat de 26 Rafale Marine et de trois sous-marins Scorpené, officialisée lors

<sup>(182)</sup> DIRECTION GÉNÉRALE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA STRATÉGIE. « Stratégie française en Indopacifique ». *Ministère des Armées* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.defense.gouv.fr/dgris/enjeux-regionaux/strategie-francaise-indopacifique>.

<sup>(183)</sup> MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. « Inde. Relations bilatérales ». *France Diplomatie* [en ligne], 21 août 2023. Disponible sur : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/inde/relations-bilaterales/>.

du déplacement du Premier ministre indien Narendra Modi, à l'occasion du défilé du 14 juillet et de la célébration des 25 ans de cette coopération. En plus des exercices conjoints entre les deux armées, ces achats permettent à la France d'appuyer sa présence locale avec des infrastructures dédiées, des formations dispensées et des avions français survolant le Pacifique, démontrant ainsi leur fiabilité aux pays voisins (on pense au contrat signé en 2022 par l'Indonésie pour 42 Rafale<sup>(184)</sup>).

Autre outil d'influence, la troisième édition de l'exercice « PÉGASE », conduit en 2023 (précédé par PÉGASE 18 et PÉGASE 22), est un bel exemple de déploiement et d'influence dans l'Indopacifique. Cet exercice projetant 10 Rafale, 5 A330 MRTT Phénix et 4 A400M en plein cœur de l'Indopacifique permet la participation française à un ensemble d'exercices américains de grande ampleur et à des activités au bénéfice des forces stationnées en Polynésie et en Nouvelle-Calédonie. En plus de cette démonstration de force, de très nombreuses escales ont été effectuées dans des pays partenaires afin de renforcer les liens et l'interopérabilité existants. Notons également, comme une dernière preuve de l'influence de ce type d'exercice, qu'une partie du dispositif a, pour la première fois, fait escale en Corée du Sud et au Japon.

Dans un registre similaire, il est intéressant de relever la position française au Proche et Moyen-Orient, zone représentant 171 des 299 commandes de Rafale à l'export. Comme pour l'Indopacifique, la France mise sur ses relations avec les pays importateurs de Rafale (Égypte et Qatar en 2015 puis Émirats arabes unis (EAU) en 2021) pour exercer une influence dans la zone. Les objectifs français au Proche et Moyen-Orient sont tournés vers la lutte antiterroriste et la sécurité en mer Méditerranée.

Ainsi, des missions interarmées ont régulièrement lieu (citons par exemple l'exercice franco-égyptien « Ramsès 2022 ») et la France peut aussi compter sur 3 bases militaires permanentes (une base navale, une base aérienne et le 5<sup>e</sup> régiment de cavalerie) situées près d'Abu Dhabi, aux EAU. L'installation de ces trois bases est la conséquence directe de l'accord de défense qui lie les Émirats arabes unis à la France, depuis janvier 1995<sup>(185)</sup>. Inaugurées en 2009, elles abritent aujourd'hui 700 militaires français. En plus de participer à des opérations extérieures locales (opération Chammal, par exemple, qui cible l'État islamique en Irak et en Syrie depuis 2014), ces bases servent de vitrine de l'armement et du savoir-faire français dans la zone et permettent de renforcer les liens avec d'autres États partenaires en « cohabitant » avec des appareils des forces aériennes des États-Unis et des EAU.

<sup>(184)</sup> « L'Indonésie s'équipe du Rafale ». *Dassault Aviations* [en ligne], 10 février 2022. Disponible sur : <https://www.dassault-aviation.com/fr/groupe/presse/press-kits/lindonesie-sequipe-du-rafale/>.

<sup>(185)</sup> MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. « Émirats arabes unis. Relations bilatérales ». *France Diplomatie* [en ligne], 4 décembre 2023. Disponible sur : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/emirats-arabes-unis/relations-bilaterales/>.

## Le paradoxe du NGF en partenariat avec l'Allemagne et l'Espagne, programme voué à l'échec ?

*« Je ne puis que regretter l'échec du projet unique d'avion de combat européen. Il est dû pour l'essentiel à l'impossibilité de concilier en un seul appareil des besoins militaires différents ainsi qu'un décalage des calendriers »* tel était le constat de François Mitterrand le 26 septembre 1985 sur le projet d'un avion de combat européen (ACE, résultant en la création de deux projets distincts : Eurofighter et Rafale).

En 2017, une nouvelle tentative de collaboration européenne (entre la France, l'Allemagne et l'Espagne et avec pour maître d'œuvre Dassault Aviation) émerge à travers un nouveau programme prometteur : le SCAF (Système de Combat Aérien du Futur) qui intègre un chasseur : le NGF (Next Generation Fighter). Ce programme se présente sous forme d'une plateforme permettant de mettre en œuvre une bulle d'objets interconnectés de défense, on parle également de « système de systèmes ». Lors du Salon du Bourget 2019, les ministres de la Défense allemands, français et espagnols ainsi que le Président Emmanuel Macron posaient devant la maquette construite pour l'occasion du NGF. Les premiers essais en vol sont prévus en 2028 pour une mise en service à l'horizon 2040<sup>(186)</sup>.

Or, la France souhaite disposer d'un seul avion pour réaliser l'ensemble de ses missions, le mettre en œuvre sur un porte-avion et le vendre à l'export au Moyen-Orient. L'Allemagne, qui ne dispose pas de porte-avions, a un parlement qui s'oppose à vendre ses avions à certains pays du Moyen-Orient, comme l'Arabie saoudite (même si elle a depuis levé son veto), et dispose d'autres avions de combat, notamment le F-35 et l'Eurofighter Typhoon. Comment trouver un compromis en l'état ? Faut-il rappeler que l'ACE a été abandonné notamment suite à la volonté de la France de développer un avion polyvalent et marin plutôt qu'un avion de défense aérienne comme le voulaient la RFA, le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Italie ?

Il est important de noter que le SCAF est né d'une initiative politique d'Emmanuel Macron et d'Angela Merkel en 2017 et a pour but de générer des programmes européens en matière de défense afin de mutualiser les coûts des programmes, créer des emplois en Europe et disposer de matériels communs et donc interoperables facilement. Depuis, les discours provenant de France et d'Allemagne se multiplient concernant une coopération en matière d'armement, mais quelle vision pragmatique peut-on dégager de la situation ?

<sup>(186)</sup> LE GLEUT, Ronan et CONWAY-MOURET, Hélène. « Rapport d'information n° 642 (2019-2020) de M. Ronan LE GLEUT et Mme Hélène CONWAY-MOURET, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, déposé le 15 juillet 2020. 2040, l'odyssée du SCAF – Le système de combat aérien du futur ». Sénat [en ligne], 15 juillet 2020. Disponible sur : [https://www.senat.fr/rap/r19-642/r19-642\\_mono.html](https://www.senat.fr/rap/r19-642/r19-642_mono.html).

Concrètement, la France, l'Allemagne et l'Espagne ont notifié aux industriels concernés le début de la phase 1B du SCAF qui consiste à réaliser des démonstrateurs des systèmes qui seront intégrés au système commun<sup>(187)</sup>. Dans le même temps, sous fond de rivalité, de désaccords et de souveraineté technologique, les relations entre les 3 pays et les industriels concernés sont parfois tendues, malgré des discours officiels globalement positifs. Le *leadership* est un enjeu qui a, en particulier, donné lieu à des débats soutenus entre Airbus et Dassault Aviation. Ce même débat qui avait été l'une des causes de l'abandon de l'avion de combat européen (ACE). Ainsi, la France continue à rétrofiter son avion de chasse omnirôle, le Rafale. Le PDG de Dassault Aviation a annoncé l'utilisation du NEURON, drone réalisé en coopération avec l'Italie, l'Espagne, la Grèce, la Suède et la Suisse, comme drone de combat accompagnateur du Rafale au standard F5, qui intégrerait notamment des capacités de combat en collaboration évoluées<sup>(188)</sup>. L'Allemagne a annoncé en 2022 son intention d'acheter jusqu'à 35 F-35 aux américains dans un effort de réarmement « massif » suite à l'invasion russe en Ukraine. Elle continue également d'utiliser les avions de combat Eurofighter<sup>(189)</sup>. L'Espagne, quant à elle, continue d'opérer les avions de combat Eurofighter et, malgré des accusations en 2021, nie fermement être en phase de négociation avec les Américains pour l'acquisition de 50 appareils.

C'est donc au travers d'un programme européen aussi ambitieux que complexe, que se joue une partie du futur de l'influence française à l'international. L'Eurofighter, le Rafale et le F-35 voleront toujours en 2050 et en particulier lorsque le NGF, s'il est finalement développé, verra le jour. Il est probable que le SCAF intègre ces avions comme systèmes de combat aérien, au même titre que les drones accompagnateurs ou l'avion de combat du futur. Le NGF sera donc un avion mettant en œuvre des capacités aéronautiques notamment de furtivité, et de combat collaboratif supérieures à celles des autres avions appelés par les États-Unis avions de combat de « cinquième génération », pour qualifier les avions de la génération qui suit celle des McDonnell Douglas et General Dynamics F15 et F16.

Le SCAF est un petit pas pour l'Europe de la défense qu'il faut considérer comme une étape de plus en matière de coopération régionale. La suite de ce programme correspondra à l'évolution des relations diplomatiques entre les pays européens et en particulier entre les États-Unis et l'Europe. Les élections

<sup>(187)</sup> « Scaf : notification du contrat pour la prochaine phase du projet », *Ministère des Armées* [en ligne], 16 décembre 2022. Disponible sur : [https://www.defense.gouv.fr/actualites/scaf-notification-du-contrat-prochaine-phase-du-projet#:~:text=Apr%C3%A8s%20l'accord%20obtenu%20entre,a%C3%A9rien%20du%20futur%20\(Scaf\)](https://www.defense.gouv.fr/actualites/scaf-notification-du-contrat-prochaine-phase-du-projet#:~:text=Apr%C3%A8s%20l'accord%20obtenu%20entre,a%C3%A9rien%20du%20futur%20(Scaf)).

<sup>(188)</sup> VIGNAL, François. « Le PDG de Dassault Aviation, Eric Trappier, défavorable à un élargissement du Scaf, l'avion du futur, à d'autres pays ». *Public Sénat* [en ligne], 24 mai 2023. Disponible sur : <https://www.publicsenat.fr/actualites/politique/le-pdg-de-dassault-aviation-eric-trappier-defavorable-a-un-elandissement-du-scaf-lavion-du-futur-a-dautres-pays>.

<sup>(189)</sup> POWIS, Gaëtan. « L'Allemagne commande officiellement 35 F-35A ». *Air et Cosmos* [en ligne], 14 décembre 2022. Disponible sur : <https://air-cosmos.com/article/l-allemande-commande-officiellement-35-f-35a-63801>.

américaines et européennes de 2024 seront en ce sens déterminantes. Même en cas de scénario positif pour le SCAF, la France devra œuvrer pour conserver une part de souveraineté et ne pas être bloquée par les pays partenaires dans sa stratégie d'exportation et dans ses choix des capacités *sine qua non* que le NGF devra détenir. Cette condition est fondamentale pour que la France reste maîtresse de ses choix et de la politique étrangère qu'elle veut mener. En attendant, tout est possible, les entreprises du secteur devront se montrer résilientes pour faire face aux imprévus et à l'évolution de la géopolitique mondiale.

# La puissance aérospatiale française dans les perceptions internationales. Quelle place pour l'influence française au sein de l'Europe de l'Espace ?

---

PAR **NICOLAS GUILBERT ET BÉRÉNICE CHAPON**, membres du comité « Aéronautique et espace ».

**P**our la France, la maîtrise de l'Espace représente non seulement une capacité technologique et industrielle, mais aussi un levier stratégique pour sa souveraineté, sa sécurité et son influence. Englobant et transcendant d'autres aspects de la souveraineté nationale, la souveraineté spatiale pourrait ainsi être qualifiée de « souveraineté des souverainetés ».

À la suite des premières missions spatiales stimulées par la concurrence idéologique et politique entre les États-Unis et l'Union soviétique pendant la Guerre froide, l'industrie spatiale s'est développée en un secteur commercial florissant, centré sur le lancement de satellites pour les télécommunications, la météorologie, la télédiffusion et, plus tard, le GPS (Global Positioning System). Toutefois, l'intérêt pour l'Espace à des fins de sécurité et de défense a rapidement émergé en parallèle de ces innovations, s'accompagnant d'une reconnaissance progressive par les grandes nations de l'importance stratégique constituée par sa maîtrise, entre accès à l'Espace et contrôle des satellites. Les satellites sont devenus des actifs stratégiques dont dépendent la sécurité nationale et la capacité de défense.

Cette idée trouve écho dans le principe de *securitization* formulé par Barry Buzan, Ole Wæver et Jaap De Wilde dans leur ouvrage *Security : A New Framework for Analysis*, publié en 1998<sup>(190)</sup>. Selon Buzan, la *securitization* est le processus par lequel les États transforment certains enjeux en question de sécurité nationale. Particulièrement pertinent depuis les attaques du 11 septembre 2001, ce concept souligne comment des domaines auparavant considérés comme civils ou commerciaux, tels que l'aérospatial, deviennent des enjeux de sécurité nationale. Dans ce cadre, le spatial se révèle être une sphère où la connectivité, l'innovation, et la souveraineté s'entremêlent, devenant cruciales tant pour les applications militaires que civiles. L'accès à l'Espace est incontournable dans la mesure où la guerre moderne se joue sur la capacité de la France à mieux communiquer que son adversaire et, si possible, l'en empêcher pour dégager un avantage tactique ou stratégique. Ainsi, s'intéresser à la puissance aérospatiale française, c'est aussi questionner les moyens des services du renseignement terrestre français. Si la France souhaite « *gagner la guerre avant la guerre* », pour reprendre les mots de son chef d'état-major des armées<sup>(191)</sup>, l'aérospatiale est donc essentielle. En contrôlant l'accès à l'Espace, la France sécurise non seulement ses communications et sa capacité de surveillance et de réponse à des situations de crise, mais renforce également son influence et son autonomie sur la scène internationale. Cette dimension sécuritaire du spatial met en lumière la dualité des infrastructures spatiales : tout en étant essentielles, elles représentent aussi des vulnérabilités potentielles. Il semble ainsi inévitable de sécuriser l'Espace pour protéger le territoire national : le principe de la primauté du ciel prend ainsi tout son sens.

Conscient de ce changement de paradigme sécuritaire, la France s'est rapidement positionnée comme un acteur majeur dans l'échiquier spatial. Le pays a connu pendant de nombreuses années un premier grand cycle spatial où la France, par la présence sur son sol de grands groupes mondialement reconnus, s'est imposée comme une puissance extrêmement influente. Toutefois, les nouvelles technologies ont décuplé les possibilités techniques et créé de nouveaux besoins que les acteurs français ne semblent plus en mesure de saisir avec leurs fonds propres. Les nécessités spatiales demandent aujourd'hui des investissements colossaux que seules les institutions sont capables d'assurer convenablement, reposant aujourd'hui sur des coopérations internationales. Ainsi, pour s'affirmer en tant que puissance aérospatiale majeure, la France semble aujourd'hui reposer sur l'Europe de l'Espace, dont les moyens financiers et technologiques sont les seuls capables de défier les firmes américaines et chinoises, bien qu'à ce jour l'Europe du spatial conserve un *leadership* mondial sur le marché

<sup>(190)</sup> Buzan, Barry, Wæver, Ole et De Wilde, Jaap. *Security : A New Framework for Analysis*. Londres, Lienne Renner, 1998.

<sup>(191)</sup> VINCENT, Elise. « Gagner la guerre avant la guerre, nouvelle stratégie de l'armée française ». *Le Monde* [en ligne], 5 octobre 2021. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/international/article/2021/10/05/gagner-la-guerre-avant-la-guerre-nouvelle-strategie-de-l-armee-francaise\\_6097119\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2021/10/05/gagner-la-guerre-avant-la-guerre-nouvelle-strategie-de-l-armee-francaise_6097119_3210.html).

commercial des satellites. En conséquence, les souverainetés technologiques individuelles des États membres font face à un défi nouveau qui demande des efforts considérables, notamment dans un contexte où même ArianeGroup peine à financer ses projets et où les lancements de l'Union européenne avec l'European Space Agency (ESA) doivent être réalisés par SpaceX. La France semble donc se situer à un moment charnière pour l'industrie aérospatiale française, autrefois dominante. Grâce à la présence de grands groupes industriels, la France fait aujourd'hui face à de nouveaux défis technologiques et financiers, dans un contexte où les coopérations internationales et les investissements institutionnels semblent incontournables pour maintenir sa position de *leader*. Cette réalité met en perspective l'évolution future de la puissance aérospatiale française et son intégration dans le cadre plus large de l'Europe de l'Espace.

### L'aérospatial français, un *hard et soft power* au service de la souveraineté technologique et industrielle

L'aérospatial français joue un rôle crucial dans la « *puissance* » française, le rayonnement et l'influence à l'international en tant que *hard et soft power* au service de la souveraineté technologique et industrielle. La base industrielle technologique de défense (BITD) de la France, « *industrie de souveraineté* », est constituée de près de 4 000 entreprises et structurée pour l'aérospatial autour de quelques grands donneurs d'ordres dont font partie des entreprises emblématiques comme Airbus, Dassault Aviation, MBDA, Safran ou Thales. Selon une étude réalisée par la Direction régionale de Midi-Pyrénées publiée par l'Insee<sup>(192)</sup>, les donneurs d'ordres génèrent près de 80 % de l'activité de leurs fournisseurs et sur l'année 2021, l'activité des 400 entreprises regroupées au sein du GIFAS (Groupement des Industries françaises Aéronautiques et Spatiales) est civile à 65 % et militaire à 35 %<sup>(193)</sup>. Soutenue par la commande publique, l'activité liée à la défense a représenté pendant la crise sanitaire jusqu'à 50 % du chiffre d'affaires de la filière, alors que les compagnies aériennes ont été poussées à différer la livraison de leurs appareils. L'aérospatial s'érige donc en France comme un secteur éminent dans la politique industrielle de Défense dont la Direction générale de l'armement (DGA) est à la fois le garant et l'un des acteurs. Ainsi, l'industrie aérospatiale française emploie 195 000 personnes en France et représente un chiffre d'affaires de 65,4 milliards d'euros en 2018 selon le GIFAS, dont 77 % dans le secteur civil et 85 % à l'exportation<sup>(194)</sup>. Comme le rappelle à

<sup>(192)</sup> DECRET, Véronique. « Forte dépendance de la chaîne de production aéronautique et spatiale du Grand Sud-Ouest ». *Insee Flash Aquitaine* [en ligne], N° 2, 21 juillet 2014. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1285245>.

<sup>(193)</sup> Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS). *Chiffres Clés* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.gifas.fr/key-figures-page>.

<sup>(194)</sup> BARRE, Joël. « La BITD aérospatiale en France : une capacité de défense stratégique aux forts enjeux ». *Revue Défense nationale* [en ligne], 2019. Disponible sur : <https://www.defnat.com/e-RDN/vue-article-cahier.php?carticle=82&cidcahier=1182>.

juste titre Joël Barre dans son article consacré à la BITD aérospatiale en France<sup>(195)</sup>, « *la BITD française présente la caractéristique d'être un écosystème capable de produire avec un niveau technologique de premier plan la quasi-totalité du système de défense en couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur* ». Plus que le secteur industriel qui rayonne par les grands maîtres d'œuvre français et d'un réseau performant et porteur d'innovation de sous-traitance à plusieurs niveaux (ETI, PME et *starts-up*), la BITD inclut des laboratoires de recherche – publics et privés – ainsi que des établissements publics qui apportent leur savoir-faire au rayonnement français. Parmi ces derniers figurent, le Centre national d'études spatiales (CNES), et l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA). Fondé en 1961, le CNES avait pour mission initiale de placer la France parmi les puissances spatiales majeures, aux côtés de l'URSS et des États-Unis. Ainsi, le pays, pionnier européen de la conquête spatiale sous les directives de Charles de Gaulle, entame son aventure spatiale dès les années 1960, et est aujourd'hui reconnue dans le monde entier pour ses compétences. Sa *success-story* commence par le lancement de la fusée Diamant A en 1965, premier lance-satellite de conception et de fabrication français. Depuis lors, le CNES a été le moteur, par la France, de l'Europe du spatial, développant des infrastructures clés telles que des lanceurs, des satellites, et des centres d'opérations. En effet, dès 1963, la France se dote d'une stratégie spatiale forte permettant à l'Europe de se positionner comme compétiteur crédible dans la conquête spatiale. Après l'échec du projet Europa, en raison de sa complexité et de ses coûts élevés, la France fait preuve de résilience et le décollage d'Ariane 1 inaugure une série de lanceurs qui ont positionné l'Europe en tête du marché spatial mondial au XXI<sup>e</sup> siècle.

### La puissance aérospatiale française : une singularité européenne

La « puissance » française dans le domaine spatial semble donc incontournable. En relations internationales, la « puissance » d'une entité, le plus souvent un État, est relative à la capacité à imposer sa volonté à une autre entité. Appliqué à l'Espace, ce concept prend une autre dimension en tant que la capacité pour un acteur d'utiliser, d'exploiter ou de contrôler l'Espace extra-atmosphérique afin de poursuivre et d'atteindre des objectifs nationaux, au premier rang desquels figure la sécurité nationale, par une combinaison de moyens économiques, industriels, technologiques, militaires et démographiques<sup>(196)</sup>. Par son *Made in France*, l'industrie française semble justifier sa « puissance » en vertu de ces deux définitions. D'abord, la tradition industrielle solide et l'expertise technologique avancée dont font preuve les industries françaises dans le domaine spatial montrent leur capacité à influencer le secteur à une

<sup>(195)</sup> *Ibid.*

<sup>(196)</sup> RÉGNIER, Gwenaél. « L'espace, instrument de hard power et de soft power ». *Académie de Guyane* [en ligne], 1<sup>er</sup> septembre 2021. Disponible sur : <https://hist-geographie.dis.ac-guyane.fr/IMG/pdf/article-spacepower-ac-guyane-2021.pdf>.

échelle mondiale. Les ingénieurs, chercheurs et techniciens français jouent un rôle essentiel dans le développement de technologies de pointe. Cela confère un avantage concurrentiel aux industries nationales réputées mondialement pour leur rôle de fournisseurs de haute qualité dans les secteurs de l'aérospatial et de la défense en vertu de ses exportations à travers le monde, qui s'élèvent à 27 milliards d'euros en 2022 pour la totalité du spectre de l'armement. Le secteur aéronautique et spatial est le grand gagnant de ces exportations puisqu'il représente, à lui seul, 65 % des prises de commande, comme le souligne le Rapport au Parlement 2023 sur les exportations d'armement de la France publié par le ministère des Armées<sup>(197)</sup>. Par ailleurs, en vertu de sa dimension spatiale, la France est une « puissance » par son accès autonome à l'Espace puisqu'elle est capable de mettre sur orbite des engins à l'aide de ses propres lanceurs depuis un pas de tir national au bénéfice d'objectifs nationaux. Par le développement de la famille de lanceurs Ariane dont les fusées, en particulier Ariane 5, sont devenues des outils indispensables pour le déploiement de satellites, tant commerciaux que scientifiques, la France conçoit, fabrique, et exploite des satellites à des fins diverses. Les programmes SPOT et Pléiades montrent en ce sens la capacité française à gérer des missions d'observation de la Terre, essentielles tant pour les applications civiles que militaires. Par ailleurs, la note n°12/23 de la Fondation pour la recherche stratégique<sup>(198)</sup> souligne l'augmentation exponentielle du nombre de satellites, avec 2 482 satellites lancés en 2022, et 7 100 répertoriés en orbite en mars 2023. De surcroît, la France bénéficie d'un contexte géographique favorable aux lancements spatiaux puisqu'elle possède un port spatial européen à Kourou, en Guyane, lui ouvrant une « porte aux étoiles » et la plaçant comme un acteur incontournable au sein de l'Union européenne pour lui garantir une autonomie de lancement. C'est une situation unique, la France étant le seul pays membre de l'Union européenne à posséder la géographie nécessaire à un lancement spatial. À titre d'exemple, une base de lancement proche de l'Équateur facilite la mise en orbite d'un véhicule spatial. La France s'impose ainsi comme une puissance spatiale majeure, notamment au sein de l'Union européenne, où elle rayonne par son *hard* et *soft power* spatial au service de la souveraineté technologique et industrielle. Toutefois, face aux enjeux actuels, ce *leadership* « souverain » semble peu à peu se noyer dans une collaboration européenne inévitable face à des objectifs spatiaux ambitieux à une échelle qui serait difficile à atteindre individuellement, tout en en restant le « moteur ».

<sup>(197)</sup> MINISTÈRE DES ARMÉES. *Rapport au Parlement 2023 sur les exportations d'armement de la France* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.defense.gouv.fr/rapport-au-parlement-2023-exportations-darmement-france>.

<sup>(198)</sup> PASCO Xavier et WOHRER Paul. « La mise en œuvre de la Stratégie spatiale de défense française : vers la maîtrise de l'espace ». *FRS* [en ligne], Note n°12/23, 19 avril 2023. Disponible sur : <https://frstrategie.org/sites/default/files/documents/publications/notes/2023/202212.pdf>.

## La France : entre *leadership* et dépendance au sein de l'Europe de l'Espace

De toute évidence, la France joue ainsi un rôle important, en quelque sorte « moteur » dans le secteur du spatial en Europe, et est l'un des principaux acteurs au sein de l'ESA et de l'Agence de l'Union européenne (UE) pour le programme spatial (EUSPA). Cette place prépondérante semble trouver ses origines dans une multitude de facteurs.

D'abord, la France doit son importance à une caractéristique qui lui est propre : le « savoir-faire à la française ». La particularité de la France est qu'elle cultive une double identité pour le spatial<sup>(199)</sup>. Historiquement, le pays développe simultanément ses connaissances et compétences tant à son échelle nationale, renforçant la grille de lecture de la Guerre froide montrant que le spatial est une affaire de souveraineté, qu'à l'échelle européenne, et par défaut internationale, soulignant que le spatial demeure fondamentalement une affaire de coopération. Comme précédemment exposé, la France possède des industries fortes faisant preuve d'un *leadership* européen – et parfois mondial – telles qu'Airbus, Thales ou Safran travaillant conjointement avec les centres de recherches spatiales comme le CNES et l'ONERA – propulsant l'écosystème scientifique à l'avant-garde de la recherche spatiale – la DGA, une force-vive d'ingénieurs, et des start-ups toujours plus nombreuses. Cette transversalité de travail permet à la France d'envisager la mise en service d'infrastructures spatiales complexes, comme l'illustrent les projets spatiaux militaires français, tout en lui garantissant une légitimité internationale. Ainsi, la France maîtrise la quasi-intégralité de la chaîne de conception de ses satellites militaires : CSO pour l'observation, CERES pour l'écoute, SYRACUSE pour les communications<sup>(200)</sup>. Sa seule dépendance structurelle réside dans son utilisation de Galileo, la constellation de satellites européens de radionavigation. L'Armée de l'Air et de l'Espace contribue, et bénéficie en retour, du développement des infrastructures spatiales souveraines, le spatial étant devenu un milieu incontournable pour la conduite d'opérations militaires. De plus récents projets, tels que *YODA*, permettront notamment de renforcer et de sécuriser la présence française dans et depuis l'espace. Au niveau scientifique, les projets *SPOT-4* (arrêté en 2013 avec la désorbitation du satellite) ou *Astrium* (rejeté par la DGA) montrent la capacité française à anticiper les besoins stratégiques liés au spatial, bien que les revers des décideurs politiques aient souvent limité son action<sup>(201)</sup>.

<sup>(199)</sup> SCHROTTENLOHER, Franck. « Entretien mené dans le cadre de la réalisation d'un mémoire de recherche portant sur : l'autonomie stratégique européenne à travers le spatial ». *CICDE*. École militaire, 2022.

<sup>(200)</sup> MINISTÈRE DES ARMÉES. « Les opérations spatiales militaires. Armée de l'Air et de l'Espace » [en ligne]. 2024. Disponible sur : <https://air.defense.gouv.fr/cde/article-de-dossier/les-operations-spatiales-militaires-0>.

<sup>(201)</sup> SCHROTTENLOHER, Franck. *op. cit.*, p.6.

## L'influence française dans le monde : un *leadership* reconnu

Cette confiance accordée aux capacités françaises dans le spatial s'observe à plusieurs égards. Tout d'abord, un centre d'excellence de l'OTAN (COE) sera installé à l'horizon 2025 à Toulouse, faisant de la ville rose le plus grand écosystème du spatial au sein de l'Union européenne. Cette reconnaissance du savoir-faire français permettra à la France de faciliter les échanges entre le COE de l'OTAN, le CNES et le récent Commandement de l'Espace de l'Armée de l'Air et de l'Espace. De plus, la France s'affiche comme un pilier de l'ESA, notamment par une contribution à hauteur de 20,4 % de son budget annuel<sup>(202)</sup>. Avec l'Allemagne, elle coordonne le programme Ariane, fleuron des lanceurs mondiaux. La France prend notamment part aux projets de prospective de la NASA comme *ARTEMIS*, le retour des Hommes sur la Lune, ou encore la mission DART, « Double Asteroid Redirection Test », détournement d'astéroïdes, au travers de l'Union européenne et de l'ESA. Notons que la France entretenait également un réseau de relations avec la Russie et son agence spatiale ROSCOSMOS jusqu'au début de la guerre en Ukraine, alors que les fusées *Soyouz* décollaient du port spatial européen à Kourou. La France possède aussi une place de choix dans la Station spatiale internationale (ISS), lui permettant de coopérer avec d'autres nations telles que le Japon au travers de la JAXA. Plus encore que par ses capacités techniques, le *leadership* français s'affirme et rayonne par le prisme de visages bien connus du public. Thomas Pesquet et désormais Sophie Adenot incarnent ainsi, avec succès, le rôle de porte-drapeau de l'influence de la puissance aérospatiale française, exemples remarquables du *soft power* français, déployant une influence positive tant à l'échelle européenne que mondiale. Leurs missions spatiales, exploits scientifiques et militaires ainsi que leur engagement dans la coopération internationale renforcent la réputation de la France en tant que *leader* dans le domaine spatial.

## Un *leadership* moucheté de dépendance : un rayonnement bridé par une nécessaire collaboration

Néanmoins, malgré des atouts certains, la France oscille entre *leadership* et dépendance, bridée par ses moyens et ses concurrents. Malgré Kourou, la France possède en réalité un accès à l'Espace qui est limité. Si Ariane fait mine de lanceur fiable, la France reste cependant dépendante à l'occasion de certaines missions (Vega-C, partenariat avec l'Italie) de partenaires extérieurs, ce qui s'illustre notamment par le besoin français et européen des lanceurs Falcon 9 d'Elon Musk dans l'attente de l'opérabilité d'Ariane 6. Il convient également de souligner qu'en termes de financements, la France repose de façon importante sur la collaboration européenne. Des projets spatiaux

<sup>(202)</sup> VILLIERS, Claire. « ESA: l'Allemagne contribue au plus gros budget ». *Statista* [en ligne], 6 mars 2023. Disponible sur : <https://fr.statista.com/infographie/29436/repartition-des-subsventions-accordees-a-l-agence-spatiale-europeenne-par-pays-en-2023/>.

d'ampleur impliquent une collaboration étroite au sein de l'ESA et de l'EUSPA, où la France participe financièrement aux projets communs avec d'autres pays membres. De plus, la France dépend étroitement du système de navigation par satellite européen Galileo, développé par l'ESA, pour ses besoins de navigation et de positionnement (à noter que l'ESA rassemble des pays non nécessairement européens tel que le Canada)<sup>(203)</sup>. Enfin, la mise en orbite de constellations de satellites comme IRIS<sup>2</sup>, le « *starlink* européen », témoigne de la nécessité d'interopérabilité des satellites européens vers une plus grande coopération européenne dans le spatial, effaçant peu à peu la spécificité française au sein de l'Union européenne derrière un rayonnement « européen ». Sans l'Union européenne, la France semble aujourd'hui manquer d'autonomie et son statut de « puissance » spatiale est profondément remis en question.

### Quelles perspectives pour la puissance aérospatiale française à horizon 2030 ? Vers une conquête spatiale plus écologique ?

Envisager l'avenir de l'aérospatial français tend à confirmer cette approche. Premièrement, la collaboration internationale dans le domaine de l'aérospatial est, depuis la Guerre froide, une condition *sine qua non* de sa réussite et de son développement. La France a donc tout intérêt à se démarquer, notamment par la mise en valeur de ses ingénieurs et astronautes dans des projets d'ampleur comme le retour sur la Lune anticipé par la NASA. Par ailleurs, les avancées technologiques, telles que les systèmes de propulsion plus efficaces, la miniaturisation des satellites, et les développements dans le domaine des véhicules spatiaux réutilisables, peuvent avoir un impact significatif sur la puissance aérospatiale française. Les investissements dans la recherche et le développement sont essentiels pour rester à la pointe de ces avancées. L'accroissement du nombre de *start-ups* françaises dans le spatial simplifiera cette transition. Le rayonnement des filiales françaises dans la diversité des activités spatiales à venir (tels que les projets de forages et d'extraction des minerais sur la Lune et autres corps célestes) peuvent permettre à la France de faire valoir son « savoir-faire » et son *leadership* en la matière dans les perspectives internationales. En l'occurrence, la France est le premier pays européen à avoir anticipé les futures mouvances écologiques du domaine en se dotant notamment d'une Loi relative aux opérations spatiales (LOS)<sup>(204)</sup> prenant en considération les évolutions et tendances écologiques. Prendre le pari d'un *leadership* écologique français afin de révolutionner la façon d'aborder la conquête spatiale est une piste qui demande davantage d'initiatives et pourrait redorer le blason français. Le soutien de *start-ups* telles que Sirius Space, la jeune pousse française qui s'est lancée dans le secteur des mini-lanceurs

<sup>(203)</sup> ESA. (2021). *Member States and Cooperating States*. European Space Agency [en ligne]. Disponible sur : [https://www.esa.int/About\\_Us/Corporate\\_news/Member\\_States\\_Cooperating\\_States](https://www.esa.int/About_Us/Corporate_news/Member_States_Cooperating_States).

<sup>(204)</sup> LÉGIFRANCE. *LOI n° 2008-518 du 3 juin 2008 relative aux opérations spatiales* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000018931380/>.

réutilisables, semble être une piste intéressante de développement. Le projet France 2030 sécurité environnementale dote, à ce titre, d'une enveloppe de 1,5 milliard d'euros son volet spatial<sup>(205)</sup>, construit autour de deux priorités : rattraper le retard sur certains segments de marchés clés comme les lanceurs réutilisables ou les constellations, et investir dans les nouveaux usages.

**L**a France en tant que « puissance » spatiale semble aujourd'hui perdre de sa consistance si l'on sort de son rôle au sein de l'Union européenne. Nos industries prêchent toutefois le développement d'une « non-dépendance » avec un défi de taille : maintenir le *leadership* français tout en renforçant notre indépendance et notre capacité à prendre des initiatives dans le secteur spatial au sein de l'Europe. Cela nécessite des investissements continus dans la recherche et le développement, ainsi qu'une coopération stratégique avec d'autres pays européens pour garantir une présence forte sur la scène spatiale mondiale. Ainsi, l'ampleur des programmes spatiaux permettant de maintenir la France au rang de puissance mondiale du spatial demeure crucialement hors de portée des États membres pris individuellement. De fait, il semblerait que l'Europe spatiale soit condamnée à coopérer, ou à se fragmenter.

---

<sup>(205)</sup> MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE. *France 2030 : un plan d'investissement pour la France*. 13 octobre 2023 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.economie.gouv.fr/france-2030#>.

**L'INFLUENCE  
PAR LA MANIPULATION  
DES SAVOIRS  
ET DES MÉDIAS**



# La géographie comme outil d'influence : leçons du passé et réalités contemporaines

---

PAR **BASTIEN SOLER**, membre du comité «Afrique» et de la «délégation régionale «Grand Est».

Bien plus qu'une simple science des cartes et des territoires, la géographie est devenue un instrument de poids entre les mains des États pour promouvoir leurs intérêts nationaux. Alors que les confrontations entre États refont surface, cet article se propose d'analyser la façon dont certaines nations utilisent les sciences géographiques comme un vecteur d'influence.

## Les cartes du pouvoir : l'utilisation stratégique de la géographie

Les cartes permettent à celui qui les utilise de mieux connaître le territoire représenté. Issues le plus souvent d'un travail préalable de recueil topographique, elles disposent d'une forte légitimité scientifique et sont parfois utilisées comme argument pour appuyer des revendications en justifiant une présence sur le territoire considéré ou une connaissance supérieure de celui-ci.

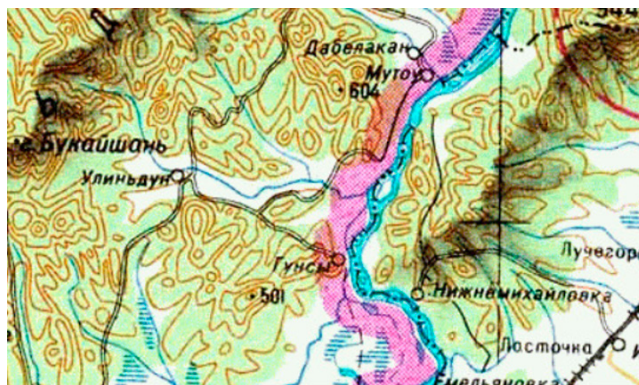
### L'utilisation de relevés topographiques pour imposer une domination sur un territoire

Pendant le «Grand Jeu» en Asie centrale, la Grande-Bretagne et l'empire russe ont tous deux mené de nombreuses expéditions cherchant à étendre leur influence sur les territoires stratégiques sous couvert de relevés topographiques. Nikolai Prjevalski, militaire et géographe russe, a ainsi mené plusieurs voyages qui ont joué un rôle significatif dans l'expansion de l'influence russe dans cette région.

Tout d'abord, en explorant des régions inconnues et en cartographiant des territoires encore mal compris, les travaux de Prjevalski ont permis d'améliorer la connaissance géographique de certaines régions d'Asie centrale, ce qui a facilité l'administration russe et le contrôle par la Russie de ces territoires. Ensuite, les expéditions de Prjevalski ont souvent été menées avec la coopération des autorités locales. Cette collaboration a permis d'établir des liens diplomatiques et d'accroître l'influence russe dans la région. D'un point de vue culturel et scientifique, les expéditions de Prjevalski ont suscité un intérêt international et ont contribué à élever le prestige scientifique de la Russie. Cela a eu des implications positives sur l'influence culturelle et intellectuelle de la Russie en Asie centrale, renforçant ainsi sa présence dans la région.

En explorant des zones stratégiques, les missions de Prjevalski ont renforcé la position géopolitique de la Russie et ont contribué à sa stratégie d'expansion territoriale. Presque un siècle plus tard, les Soviétiques ont mis en avant des relevés topographiques issus de missions similaires pour justifier leur souveraineté sur certaines îles du fleuve Amour.

En effet, dans les années 1960, la Chine et l'URSS se sont disputés les îles Damansky, situées sur le fleuve Amour qui marque la frontière entre les deux puissances. Alors que la Chine remettait en question le tracé frontalier dans le cadre des « traités inégaux », les Russes ont utilisé de nombreux documents et cartes d'époques dans le cadre de négociations pour entériner leurs possessions<sup>(206)</sup>. Sûrs de leurs arguments malgré les représailles chinoises, les Soviétiques ont finalement conservé les îles Damansky jusqu'à la dissolution de l'URSS en 1991, date à laquelle les îles ont été rétrocédées à la Chine, mettant un terme à presque 40 ans de conflit.



Extrait d'une carte topographique 1 : 1 000 000 soviétique (coupure I-53, année de publication 1988). Le banc de sable composé des îles Damansky (au centre) apparaît nettement du côté russe de la frontière (à l'est). Ce sont des cartes comme celles-ci sur lesquelles l'URSS s'est appuyée pour confirmer ses possessions territoriales.

<sup>(206)</sup> GERSON, Michael. « The Sino-Soviet Border Conflict ». *Center for Naval Analyses* [en ligne], Novembre 2010. [consulté le 27 novembre 2023]. Disponible sur : <https://www.cna.org/reports/2010/d0022974.a2.pdf>.

Il est alors clair que la conduite de relevés topographiques et l'établissement de cartes précises ont été un levier clé dans l'expansion de l'influence russe. Traduisant une présence ancienne et favorisant la coopération régionale, les relevés d'informations géographiques sur le terrain ont aussi permis d'appuyer des revendications territoriales grâce à leur rigueur scientifique.

### **Au-delà des lignes sur la carte : la manipulation cartographique comme arme de projection idéologique**

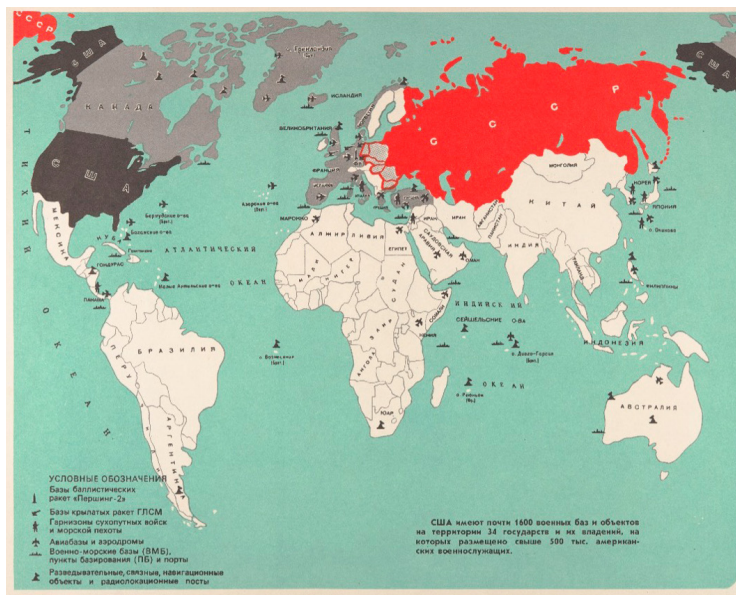
L'utilisation de la cartographie à des fins de propagande est un aspect fascinant de l'influence géographique. Les cartes ne sont pas seulement des représentations neutres de la réalité, mais elles sont souvent utilisées pour influencer la perception internationale et renforcer l'hégémonie d'un pays.

Pendant la guerre froide, par exemple, l'Union soviétique a manipulé des cartes pour montrer sa vision du monde, en mettant en valeur son expansion territoriale et son influence afin d'illustrer la force et la prédominance du système socialiste. Les Soviétiques ont ainsi déformé les réalités géographiques par des ajustements de frontières, des choix stylistiques ingénieux (comme le choix de couleurs à fort potentiel émotif), des exagérations de taille ou des projections avantageuses. À l'inverse, certaines cartes ont utilisé les mêmes procédés pour transmettre l'impression d'un encerclement de l'URSS par les États-Unis, qui ont usé des mêmes stratagèmes dans le cadre de leur propre propagande.

Plus récemment, les polémiques autour de cartes publiées en Chine et affichant clairement les ambitions géopolitiques de Xi Jinping illustrent l'idée que se fait l'État communiste de sa place dans le monde et contribuent à appuyer ses revendications territoriales. En 2014, les autorités chinoises ont dévoilé une carte montrant la totalité des territoires revendiqués par Beijing comme faisant partie intégrante de la Chine, incluant notamment Taiwan<sup>(207)</sup>. En 2023, une nouvelle édition ravive la polémique en incluant les zones revendiquées par la Chine en mer de Chine méridionale, ainsi que des territoires indiens<sup>(208)</sup>. Il est clair que Beijing utilise la cartographie comme une sorte de « fait accompli » pour influencer les esprits et convaincre de la légitimité de ses revendications territoriales.

<sup>(207)</sup> THAROOR, Ishaan. « Could this map of China start a war? », *The Washington Post* [en ligne]. 27 juin 2014. [consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2023]. Disponible sur : <https://www.washingtonpost.com/news/worldviews/wp/2014/06/27/could-this-map-of-china-start-a-war/>.

<sup>(208)</sup> VAULERIN, Amand. « La Chine brandit une nouvelle carte de la discorde en Asie du Sud-Est », *Libération* [en ligne]. 2 septembre 2023. [consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2023]. Disponible sur : [https://www.liberation.fr/international/asie-pacifique/la-chine-brandit-une-nouvelle-carte-de-la-discorde-en-asie-du-sud-est-20230902\\_QXZOC7KAISEBNG6Y4LT4MAPH4E/](https://www.liberation.fr/international/asie-pacifique/la-chine-brandit-une-nouvelle-carte-de-la-discorde-en-asie-du-sud-est-20230902_QXZOC7KAISEBNG6Y4LT4MAPH4E/).



Exemple de carte thématique soviétique cherchant à montrer l'encerclement de l'URSS par les États-Unis et leurs alliés. La projection utilisée maximise habilement la taille de l'Amérique du Nord tout en minimisant celle des pays en blanc, afin d'exagérer volontairement la menace. La mise en page est aussi faite de sorte que les États-Unis soient représentés des deux côtés de l'Union soviétique, renforçant l'impression d'une tenaille<sup>(209)</sup>.

Au-delà du savoir-faire scientifique, la carte est un outil de communication. Facilement compréhensible quelle que soit la langue, la carte est devenue une arme à part entière dans la lutte dans le champ des perceptions.

À travers ces quelques exemples historiques, il est évident que la géographie est un instrument diplomatique puissant. Les relevés sur le terrain permettent de justifier d'une présence dans un territoire, tout en accumulant des connaissances précieuses permettant à l'État commanditaire de disposer d'un avantage non négligeable. Accordant une importance primordiale à la géographie, l'Union soviétique a su utiliser cette discipline à son avantage pour étendre son influence et tenter de contrer celle de ses rivaux. Aujourd'hui, dans un nouveau contexte géopolitique, l'exemple chinois montre que la diplomatie par la géographie est toujours d'actualité.

<sup>(209)</sup> wP.J. Mode collection of persuasive cartography, #8548. Division of Rare and Manuscript Collections, Cornell University Library.

## L'utilisation des données géospatiales pour assoir la domination dans le secteur de la défense

Si les cartes sont la partie la plus visible des sciences géographiques, ces dernières utilisent de nombreuses autres données, exploitées par des systèmes d'information spécialisés. Comme souvent, les bases de données revêtent une importance cruciale et celui qui les maîtrise s'assure une domination certaine. À ce titre, l'exemple des États-Unis est édifiant : en imposant leurs normes, leurs données et les systèmes d'information qui les exploitent, ils se placent comme un acteur incontournable dans le secteur de la géographie militaire.

### Les États-Unis, une puissance normative pour la géographie de défense

L'établissement de normes géographiques dans le secteur de la défense revêt une importance cruciale pour garantir l'efficacité des opérations militaires et la sécurité nationale. Ces normes assurent une interopérabilité fluide entre les forces armées, favorisent la précision des données géospatiales et facilitent la planification stratégique. Dans un contexte où la coopération internationale et la réponse rapide aux situations d'urgence sont essentielles, des normes géographiques communes sont indispensables pour minimiser les risques opérationnels et assurer la cohérence des systèmes de navigation et de positionnement. Pour assurer l'interopérabilité des systèmes de cartographie et de navigation pour ses membres, l'OTAN a mis en place le JCGIWG (Joint Civil/Military Geographic Information Working Group). Ce groupe rassemble des experts civils et militaires pour élaborer des normes communes en matière d'information géographique. L'OTAN publie aussi de nombreux STANAG (Standardization Agreement) définissant les exigences relatives à la collecte, au traitement et à la diffusion des informations géospatiales. Ces publications servent de références communes pour les membres de l'OTAN. En tant que *leader*, les États-Unis ont joué un rôle central en développant la plupart des standards géographiques au sein de l'OTAN, consolidant ainsi leur influence en dictant les normes qui régissent les opérations militaires et la coopération internationale. Cette position leur permet de façonner les règles du jeu sur la scène géopolitique et d'imposer les systèmes ou formats de données issus de leur industrie de défense.

### Le principal fournisseur de services géographiques

Outre l'édition de normes, les États-Unis se sont également imposés comme le *leader* incontesté dans la fourniture de services géographiques. L'OTAN dispose d'une structure visant à fournir des services géospatiaux fonctionnels à l'appui des opérations de l'Alliance (NATO Core Geographical Information Services). Cela inclut la création de produits géospatiaux normalisés, la gestion des données géographiques, l'accès à des bases de données et le développement de capacités géospatiales communes au sein de l'OTAN, le tout basé sur les standards de l'OTAN, et donc des systèmes d'informations géographiques (SIG) et formats de

données américains. Par ailleurs, grâce au système GPS<sup>(210)</sup>, à l'imagerie satellite et aux données géographiques de la National Geospatial-Intelligence Agency (NGA)<sup>(211)</sup>, les États-Unis renforcent leur influence mondiale en fournissant des ressources essentielles aux forces armées et aux industries de défense du monde entier<sup>(212)</sup>. En 2022, le colonel Arnaud de Vachon, qui commandait le bureau responsable de la géographie militaire à l'État-major des Armées françaises rappelait que « *outre nos systèmes d'information opérationnels et de commandement, près de 90 % de nos systèmes d'armes utilisent de l'information géographique* »<sup>(213)</sup>. Si la France est autonome dans le domaine de la géographie, l'on comprend aisément qu'un État qui ne l'est pas doit se tourner vers un soutien massif étranger pour que ses forces armées puissent se positionner précisément, manœuvrer et naviguer. Les États-Unis représentent ainsi un fournisseur incontournable par leurs agences de renseignement et les entreprises privées spécialisées dans le soutien géospatial<sup>(214)</sup>.

### Le cas exemplaire du F35

Un exemple concret de l'utilisation des données géospatiales pour asseoir l'influence américaine est celui du F35, l'un des avions de chasse les plus avancés. Les pays acquéreurs du F35 sont contraints de s'adapter aux normes et données géospatiales américaines pour intégrer cet avion à leurs opérations militaires. Par exemple, le F35 est étroitement dépendant du système de positionnement GPS américain<sup>(215)</sup>. Même si l'avion peut poursuivre sa mission dans des conditions dégradées sans l'aide du GPS, son fonctionnement nominal nécessite la réception des signaux, en particulier lors de la phase d'initialisation des systèmes d'armes, avant le décollage. Par ailleurs, les avions de combat ont besoin de nombreuses « données de mission » pour fonctionner correctement. Outre les données de guerres électroniques (signatures radars, etc.), les avions comme le F35 nécessitent de nombreuses informations géospatiales : modèles numériques de terrain, imagerie, cartographie numérique, vecteurs... Or, en raison de la sensibilité de certaines informations, les pays acquéreurs du F35 ne peuvent préparer de

<sup>(210)</sup> Global Positioning System.

<sup>(211)</sup> National Geospatial Agency.

<sup>(212)</sup> HALES, Michael, WAGNER, Michael. *Stronger together: Expanding partnerships for global security* [en ligne]. National Geospatial Agency, 1<sup>er</sup> octobre 2017 [consulté le 03 décembre 2023]. Disponible sur : [https://www.nga.mil/news/Stronger\\_together\\_Expanding\\_partnerships\\_for\\_globa.html](https://www.nga.mil/news/Stronger_together_Expanding_partnerships_for_globa.html).

<sup>(213)</sup> « La géographie militaire », IGN Magazine, Printemps 2022, numéro 106, p.9.

<sup>(214)</sup> Voir à titre d'exemple, le communiqué de presse de la NGA annonçant son soutien en matière de produits et de données au Maroc et à la Libye afin de lutter contre des catastrophes naturelles. Des contrats de soutien avec l'entreprise du secteur privé Maxar sont mentionnés. Media Relations. *NGA support for Morocco, Libya disasters* [en ligne]. National Geospatial Agency, 18 septembre 2023 [consulté le 19 novembre 2023]. Disponible sur : [https://www.nga.mil/news/NGA\\_support\\_for\\_Morocco\\_Libya\\_disasters.html](https://www.nga.mil/news/NGA_support_for_Morocco_Libya_disasters.html).

<sup>(215)</sup> HADLEY, Greg. « What happens if GPS goes dark? The Pentagon is working on it, Space Force General says » . *Air & Space Forces Magazine* [en ligne], 12 mai 2022 [consulté le 03 décembre 2023]. Disponible sur : <https://www.airandspaceforces.com/what-happens-if-gps-goes-dark-the-pentagon-is-working-on-it-space-force-general-says/>.

manière autonome ces *missions data packages*. Ces données critiques sont préparées dans des centres dédiés, financés par les pays membres du projet F35, mais sous contrôle américain<sup>(216)</sup>. L'acquisition de systèmes d'armes américains comme le F35 revient donc pour les pays clients à abandonner une certaine part de souveraineté en acceptant que certaines données, dont des données géospatiales, soient fournies par les États-Unis.

**E**n parcourant les pages précédentes, il apparaît que la géographie n'est pas simplement une science académique, mais un instrument d'influence diplomatique et militaire de premier plan pour les grandes puissances et son importance ne cesse de croître à mesure que les technologies géospatiales évoluent.

La France fait partie des rares pays disposant d'une chaîne complète dans le secteur de la géographie<sup>(217)</sup>. Alors que l'actualité géopolitique confirme la place cruciale de cette discipline, elle peut en tirer parti comme un outil d'influence. En développant une stratégie géographique proactive, la France peut contribuer à la résolution de défis mondiaux, renforcer sa position dans les négociations internationales et promouvoir ses intérêts nationaux. La géographie n'est pas simplement une question de cartes et de territoires ; c'est une clé pour façonner le monde.

---

<sup>(216)</sup> MAJUMDAR, Dave. *Foreign F-35 Partners Allowed More Freedom to Customize Fighter Software* [en ligne]. United States Naval Institute News, 4 novembre 2014 [consulté le 03 décembre 2023]. Disponible sur : <https://news.usni.org/2014/11/04/foreign-f-35-partners-allowed-freedom-customize-fighter-software>.

<sup>(217)</sup> « La France compte parmi les rares pays à disposer d'une chaîne complète, de l'acquisition d'informations depuis l'espace ou sur le terrain à la production des données. », vice-amiral d'escadre Nicolas Vaujour, in « La géographie militaire », *IGN Magazine*, Printemps 2022, numéro 106, p.3.

# Lawfare et stratégie d'influence

PAR **ALAN SEGUR**, membre du comité « Asie-Pacifique ».

*« Nous ne permettrons pas à (Vladimir) Poutine et à ses amis de continuer à vivre dans l'opulence tout en causant d'énormes souffrances dans toute l'Europe de l'Est »<sup>(218)</sup>.*

Quelques jours après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le département américain du Commerce a entériné l'interdiction des exportations de produits de luxe à destination de Moscou et de la Biélorussie. La Maison-Blanche use de l'extraterritorialité de son appareil législatif pour peser sur la puissance russe. Cette extraterritorialité étasunienne, qui peut se définir comme *« une interprétation extensive du lien de rattachement entre l'infraction et le territoire des États-Unis »<sup>(219)</sup>*, octroie à Washington *« le pouvoir de sanctionner tout comportement en violation des normes américaines alors même qu'il serait conforme à une législation nationale ou européenne »<sup>(220)</sup>.*

Ainsi, le droit peut-être un outil d'influence efficace pour imposer ses intérêts à une autre entité, *« le lawfare apparaît comme l'un des moyens (warfare) pour mener les hostilités. Il doit ainsi être compris tout autant comme une pratique que comme une politique, car le recours au vocabulaire juridique, à l'interprétation des règles, permet tout à la fois de remettre en cause le comportement de l'adversaire et de masquer un comportement considéré comme illicite »<sup>(221)</sup>.* Et les États-Unis ne sont pas les seuls à développer et à utiliser l'extraterritorialité de leur droit. En effet, *« l'édiction croissante de règles à portée extraterritoriale est probablement inéluctable dans une situation d'intensification constante des échanges et de globalisation »<sup>(222)</sup>.*

<sup>(218)</sup> Le Figaro. « Les États-Unis interdisent les exportations de produits de luxe vers la Russie et la Biélorussie ». *Le Figaro* [en ligne], 11 mars 2022 [consulté le 16/01/2024]. Disponible sur : <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/les-etats-unis-interdisent-les-exportations-de-produits-de-luxe-vers-la-russie-et-la-bielorussie-20220311>.

<sup>(219)</sup> « L'extraterritorialité des sanctions économiques américaines ». *AFJE* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.afje.org/medias/La%20portee%20extraterritoriale%20des%20sanctions.pdf>.

<sup>(220)</sup> *Ibid.*

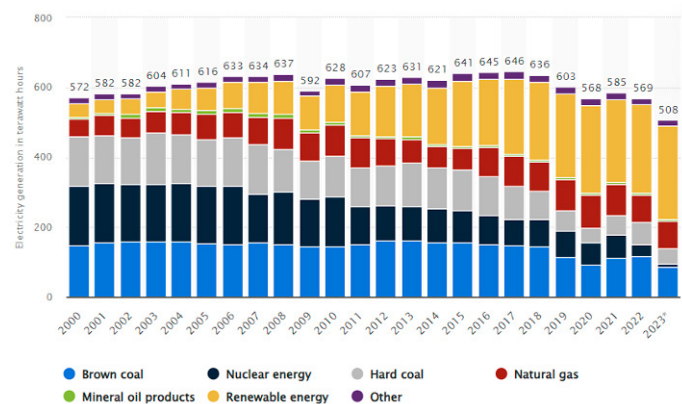
<sup>(221)</sup> POMES, Éric. « Le lawfare élément essentiel de la guerre hybride ». *CDEC* [en ligne], 24 octobre 2022 [consulté le 16/01/2024]. Disponible sur : [https://www.c-dec.terre.defense.gouv.fr/images/multimedia/photo/une/pep/20221024\\_NP\\_CREC\\_Le-lawfare-guerre-hybride.pdf](https://www.c-dec.terre.defense.gouv.fr/images/multimedia/photo/une/pep/20221024_NP_CREC_Le-lawfare-guerre-hybride.pdf).

<sup>(222)</sup> LELLOUCHE, Pierre et BERGER, Karine. « Rapport d'information sur l'extraterritorialité de la législation américaine ». *Assemblée nationale* [en ligne], 05 octobre 2016 [consulté le 16/01/2024]. Disponible sur : [https://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i4082.asp#P184\\_26232](https://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i4082.asp#P184_26232).

## Le droit au sein d'une institution supraétatique régionale pour freiner les ambitions d'un État voisin : le contentieux énergétique franco-allemand et l'Union européenne

### Un compromis de circonstance franco-allemand face à l'envolée des prix de l'électricité

« Ceux qui sont actuellement au pouvoir voient de plus en plus l'Europe comme une simple fonction permettant de mettre en œuvre la politique d'intérêt allemande »<sup>(223)</sup>. Vice-chancelier d'Allemagne et ministre fédéral des Affaires étrangères de 1998 à 2005, Joschka Fischer décrivait dès 2008 les tensions entre Berlin et Paris, notamment sur l'énergie. Plus récemment, le gouvernement du Chancelier Olaf Scholz a publié en 2022 ses objectifs énergétiques et climatiques, à savoir de « tripler la rapidité du développement des énergies renouvelables »<sup>(224)</sup>. En 2023, pour la première fois, plus de la moitié de la production d'électricité dans le pays provenait des énergies renouvelables, comme l'illustre le graphique ci-dessous (en jaune) :



« Gross electricity generation in Germany from 2000 to 2023, by energy source (in terawatt hours) ». Statista Research Department [en ligne], 04 janvier 2024 [consulté le 16/01/2024]. Disponible sur <https://www.statista.com/statistics/1330065/gross-electricity-generation-by-source-germany/>.

(223) « Die derzeit Regierenden sehen aber Europa mehr und mehr als eine bloße Funktion zur Umsetzung deutscher Interessenpolitik » in : Von Ralf, Beste et kurbjuweit, Dirk. « Ein Projekt der Selbstschwächung ». *Spiegel* [en ligne], 20 décembre 2008 [consulté le 16/01/2024]. Disponible sur : <https://www.spiegel.de/spiegel/a-597581.html>.

(224) Bundesregierung [en ligne], 23 décembre 2022 [consulté le 16/01/2024]. Disponible sur : <https://www.bundesregierung.de/breg-de/schwerpunkte/klimaschutz/amendment-of-the-renewables-act-2060448#:~:text=The%20EEG%202023%20is%20the,least%2080%20percent%20by%202030.>

De son côté, le gouvernement français fait du nucléaire et de son renforcement la source d'électricité majeure du pays<sup>(225)</sup>. Ces deux approches se sont opposées frontalement lors de la réforme du marché de l'électricité<sup>(226)</sup>, Berlin reprochant à Paris de créer « *une distorsion de concurrence sur le marché intérieur européen* »<sup>(227)</sup>. Néanmoins, un compromis a été trouvé sous la forme des contrats d'écart compensatoire (contracts for difference – CfD) : « *les pouvoirs publics pourront financièrement dédommager les producteurs d'électricité lorsque les prix descendent en dessous d'un certain seuil, tandis que les producteurs devront verser l'excédent de recettes potentiel dans les caisses de l'État lorsque les prix dépassent un certain plafond* »<sup>(228)</sup>.

### La construction énergétique allemande, contre modèle de la France

Cette position de Berlin s'appuie sur un contexte historique allemand bien particulier à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. Alors qu'en France, depuis la fin de ce conflit, la fourniture d'électricité est dominée par une unique entreprise, Électricité de France (EDF), l'Allemagne ne connaît pas une telle concentration. En effet, depuis « *la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le marché de l'électricité y est composé d'une multitude d'entreprises à capitaux privés, semi-publics ou publics* »<sup>(229)</sup>. Ainsi, les *Stadtwerke* (des entreprises communales) côtoient un oligopole de quatre grandes entreprises : E.ON, EnBW, RWE et Vattenfall. De plus, lors de la Guerre froide, l'Allemagne est coupée en deux, avec des armées nucléarisées de part et d'autre du « mur de fer », faisant craindre un anéantissement nucléaire comme à Hiroshima. Outre ce fonctionnement et cette histoire différentes, les partis politiques allemands opposés au nucléaire sont membres de plusieurs gouvernements. Ainsi, les Verts font partie des gouvernements de Gerhard Schröder (1998-2005) puis de celui d'Olaf Scholz. Sous Schröder, dès 2000, un compromis est trouvé « *pour fermer progressivement les sites de réacteurs nucléaires allemands (qui représentaient 35 % du mix énergétique allemand) sur une période de trente ans* »<sup>(230)</sup>.

(225) « Emmanuel Macron présente son programme de Planification écologique ». *SFEN* [en ligne], 26 septembre 2023 [consulté le 16/01/2024]. Disponible sur : <https://www.sfen.org/rgn/emmanuel-macron-presente-son-programme-de-planification-ecologique/>.

(226) TUPINIER, Vincent. « Réforme du marché européen de l'électricité : la France obtient gain de cause sur le nucléaire ». *Toute l'Europe* [en ligne], 18 octobre 2023 [consulté le 16/01/2024]. Disponible sur : <https://www.touteleurope.eu/environnement/reforme-du-marche-europeen-de-l-electricite-la-france-obtient-gain-de-cause-sur-le-nucleaire/>.

(227) SIMON, Frédéric et KURMAYER, Nikolaus J. « Réforme du marché de l'électricité : l'Allemagne et la France crient toutes deux victoire ». *Euractiv* [en ligne], 19 octobre 2023 [consulté le 16/01/2024]. Disponible sur : <https://www.euractiv.fr/section/energie-climat/news/reforme-du-marche-de-lelectricite-lallemagne-et-la-france-crient-toutes-deux-victoire/>.

(228) *Ibid.*

(229) MEYER, Téva. « Remunicipaliser l'électricité : le modèle allemand ». *Revue Projet* [en ligne], janvier 2015, n° 344 [consulté le 16/01/2024]. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-projet-2015-1-page-64.htm>.

(230) « To shut down Germany's nuclear reactor sites (which accounted for 35 percent of Germany's power) gradually over a period of thirty years » in : Gockenos, Paul. « The history of the Energiewende ». *Clean Energy Wire* [en ligne], 22 juin 2015 [consulté le 16/01/2024]. Disponible sur : <https://www.cleanenergywire.org/dossiers/history-energiewende>.

## L'influence allemande sur le fonctionnement du secteur énergétique de l'Union européenne

Le fonctionnement du marché de l'énergie de l'Union a été grandement influencé par l'Allemagne. En effet, cette dernière a défendu une libéralisation de ce marché, pour lequel son modèle concurrentiel est plus adapté que le modèle monopolistique français<sup>(231)</sup>. De plus, l'Allemagne a milité pour le développement des interconnexions électriques<sup>(232)</sup> entre États européens. Profitant d'une position géographique centrale dans l'Union européenne, Berlin peut exporter, mais aussi importer de l'électricité pour compenser l'intermittence de sa production électrique issue d'énergies renouvelables lors de pic de demande<sup>(233)</sup>. Aussi, l'Allemagne a été la principale bénéficiaire des subventions du programme Horizon 2020 (2014-2020)<sup>(234)</sup>. Ce dernier, doté d'une enveloppe de 79 milliards d'euros<sup>(235)</sup>, permet notamment le financement de la recherche et développement pour la production d'énergies renouvelables, dont est exclu le nucléaire. Enfin, le lobbying institutionnel par le secteur énergétique allemand au plus haut niveau de l'UE est également une stratégie efficace pour Berlin. En effet, Svenja Schulze, actuellement ministre fédérale allemande de la Coopération économique et du Développement, est membre du syndicat IG Bergbau, Chemie, Energie (IG BCE)<sup>(236)</sup>. Ce dernier couvre notamment l'exploitation minière (en particulier du charbon), les produits chimiques, le gaz naturel, et le pétrole<sup>(237)</sup>.

<sup>(231)</sup> CRAMPES, Claude et LEAUTIER, Thomas-Olivier. « Libéralisation des marchés européens de l'électricité : un verre à moitié plein ». *La Tribune* [en ligne], 26 avril 2016 [consulté le 16/01/2024]. Disponible sur : <https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/liberalisation-des-marches-europeens-de-l-electricite-un-verre-a-moitie-plein-566646.html>.

<sup>(232)</sup> Directive 96/92/CE du parlement européen et du conseil du 19 décembre 1996 concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité.

<sup>(233)</sup> HARBULOT, François. « Comment l'Allemagne tente d'affaiblir durablement la France sur la question de l'énergie ? ». *EGE* [en ligne], mai 2021 [consulté le 16/01/2024]. Disponible sur : [https://www.egc.fr/sites/egc.fr/files/media\\_files/jattaque\\_mai2021\\_v5.pdf](https://www.egc.fr/sites/egc.fr/files/media_files/jattaque_mai2021_v5.pdf).

<sup>(234)</sup> *Ibid.*

<sup>(235)</sup> Ministère de l'Enseignement et de la Recherche. Horizon 2020 : le programme de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation [en ligne]. 02 décembre 2019 [consulté le 16/01/2024]. Disponible sur : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/horizon-2020-le-programme-de-l-union-europeenne-pour-la-recherche-et-l-innovation-46458#:~:text=de%20l'innovation-,Horizon%2020%20qu'est%20ce%20que%20c'est%20%3F,industrielle%20et%20les%20d%C3%A9fis%20sociaux%20%C3%A9taux.>

<sup>(236)</sup> EEB. Svenja Schulze [en ligne]. 2022 [consulté le 16/01/2024]. Disponible sur : <https://2022.conference.eeb.org/speakers/svenja-schulze/>.

<sup>(237)</sup> IG BCE. So sind wir aufgestellt [en ligne]. 2023 [consulté le 16/01/2024]. Disponible sur : <https://igbce.de/igbce/ueber-uns/die-organisation>.

Comme nous avons pu le constater, le droit peut être un outil d'influence efficace pour imposer ses intérêts à une autre entité. En France, l'extraterritorialité de l'appareil législatif étasunien a été dénoncée au plus haut sommet de l'État<sup>(238)</sup>. Cette prise de conscience s'inscrit dans le sillage de « l'affaire Alstom », dans laquelle les États-Unis auraient usé de l'extraterritorialité de leur droit pour acquérir la branche énergie de l'entreprise française<sup>(239)</sup>. Cependant, cette utilisation du droit comme arme n'est pas l'apanage de Washington, et ne cible pas non plus nécessairement une entreprise particulière. En effet, nous avons pu constater que tout un secteur économique peut être ciblé au sein d'une même organisation supranationale : l'énergie entre l'Allemagne et la France.

---

<sup>(238)</sup> DEBES, Florian. « Bruno Le Maire, vent debout contre le Cloud Act américain ». *Les Échos* [en ligne], 18 février 2019 [consulté le 18/01/2024]. Disponible sur : <https://www.lesechos.fr/tech-medias/hightech/bruno-le-maire-vent-debout-contre-le-cloud-act-americain-991515>.

<sup>(239)</sup> « Affaires sensibles : Derrière la vente controversée d'Alstom à General Electric, un « deal » du PDG français avec la justice américaine ? ». *France TV Info* [en ligne], 25 octobre 2021 [consulté le 18/01/2024]. Disponible sur : [https://www.francetvinfo.fr/economie/entreprises/alstom/video-affaires-sensibles-derriere-la-vente-controversee-d-alstom-a-general-electric-un-deal-du-pdg-francais-avec-la-justice-americaine\\_4815063.html](https://www.francetvinfo.fr/economie/entreprises/alstom/video-affaires-sensibles-derriere-la-vente-controversee-d-alstom-a-general-electric-un-deal-du-pdg-francais-avec-la-justice-americaine_4815063.html).

# **Al Jazeera et Al-Arabiya : médias et diplomatie d'influence dans le Golfe**

---

PAR **PAUL**, membre de la délégation régionale « Île-de-France ».

Il n'aura fallu que trois jours de combats entre l'Ukraine et la Russie pour qu'Ursula Von der Leyen, présidente de la Commission européenne, n'annonce sur Twitter l'interdiction des médias d'État russes *Sputnik* et *RT*, le 27 février 2022. Cette décision est prise alors que les nombreuses sanctions économiques qui seront progressivement adoptées sont encore en cours de définition<sup>(240)</sup>.

De tels exemples illustrant la primauté de la bataille de l'information dans les grands conflits stratégiques se multiplient. La rapidité du développement technologique contribue à multiplier les ruptures et les reconfigurations sur ce champ de bataille particulier. De l'influence de la télévision sur l'opinion américaine dans la guerre du Vietnam, ou le rôle de *Radio Liberty* dans la chute du communisme en Europe, se sont succédé les chaînes de télévisions mondialisées comme *CNN* ou *BBC*. L'émergence d'internet bouleverse les années 2000-2010 alors que la décennie suivante est marquée par l'omniprésence des réseaux sociaux et le développement des technologies d'intelligence artificielle.

De tous les médias d'influence qui se multiplient depuis les années 1990, *Al Jazeera* est probablement le plus remarquable, et le plus remarqué. Fondée en 1996 par l'émir du Qatar, la chaîne *Al Jazeera* est pionnière : elle est fondée 10 ans avant *France 24*, 7 ans avant son équivalent saoudien *Al-Arabiya*. Dans une région marquée par le verrouillage de l'information par les régimes en place,

---

<sup>(240)</sup> Conseil de l'Union européenne. « Chronologie – Mesures restrictives de l'UE à l'encontre de la Russie liées à la situation en Ukraine » [en ligne]. 3 janvier 2024 [consulté le 22/01/2024]. Disponible sur : <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/sanctions/restrictive-measures-against-russia-over-ukraine/history-restrictive-measures-against-russia-over-ukraine/>.

la chaîne parvient à capter l'attention des audiences de toute la région grâce à sa liberté de ton et sa qualité. Son rôle lors de l'invasion de l'Irak de 2003 et surtout des printemps arabes de 2011 est bien connu. Elle entretient une relation particulière avec le géant voisin qu'est l'Arabie saoudite, à l'image de la relation tumultueuse qui unit le royaume saoudien et l'émirat qatari. Dans la crise diplomatique qui divise le Golfe entre 2017 et 2021, les États qui participent au blocus du Qatar avancent 3 exigences : la réduction des liens entre le Qatar et l'Iran, un arrêt de la coopération militaire avec la Turquie, et la fermeture d'*Al Jazeera*. Aujourd'hui, *Al Jazeera* est l'un des outils d'influence les plus efficaces du Qatar. Son rôle dans la couverture de la nouvelle phase du conflit israélo-palestinien débutée le 7 octobre 2023 en fera un acteur important de la bataille de l'influence au Moyen-Orient. Cet article propose d'examiner le rôle d'*Al Jazeera* dans les luttes de l'information au Moyen-Orient et dans le Golfe. Il tentera de replacer l'histoire de la chaîne dans celle du développement de la télédiffusion mondiale, d'abord comme outil de diplomatie publique puis comme instrument de soft power, d'influence. Il analysera en détail la couverture de certains événements régionaux par *Al Jazeera*, en la comparant notamment à celle de sa grande rivale saoudienne, *Al-Arabiya*.

## Cadre historique et théorique

### La naissance de l'étude de la presse

L'intérêt des sciences sociales pour l'analyse de la presse n'est pas neuf. Dès 1912, un chercheur américain, A.A. Tenney, analysait le contenu de 17 journaux new-yorkais en calculant la surface de texte consacré à différents sujets. Tenney défendait l'importance d'une « *analyse continue d'un grand nombre de journaux* » pour prédire la « *météo sociale* » avec une précision « *comparable à celle des statistiques du Bureau météorologique américain* »<sup>(241)</sup>. Si cette forme de positivisme scientifique, caractéristique de la Belle Époque trouve peu d'écho dans les sciences sociales contemporaines, l'analyse de la presse comme baromètre de l'opinion publique était née. Elle ne rencontra pas de succès immédiat, notamment à cause des limitations techniques de l'époque. 22 ans plus tard, Julien L. Woodward publiait un article fondateur, « *Quantitative Newspaper Analysis as a Technique of Opinion Research* » (1934)<sup>(242)</sup> dans lequel il insistait sur la pertinence d'une approche quantitative, soutenant que la prédiction de Tenney selon laquelle il serait un jour possible de prévoir la

<sup>(241)</sup> L'ouvrage original de Tenney est difficile à trouver, mais il est largement cité, notamment dans les deux publications suivantes : BREECHER, MAURY M. et al. « The Four-Stage Evolution of Content Analysis Methodology: An Annotated Bibliography ». *Association américaine des historiens du journalisme* [en ligne], octobre 1993 [consulté le 22/01/2024]. Disponible sur : <https://files.eric.ed.gov/fulltext/ED363901.pdf>. ; WOODWARD, Julian L. « Quantitative Newspaper Analysis as a Technique of Opinion Research ». *Social Forces* [en ligne], n°4, 1934 [consulté le 22/01/2024]. Disponible sur : <https://www.jstor.org/stable/2569712>.

<sup>(242)</sup> WOODWARD, Julian L. « Quantitative Newspaper Analysis as a Technique of Opinion Research ». *op. cit.*

« météo sociale » devenait de plus en plus plausible. Le développement des techniques statistiques après la Seconde Guerre mondiale, porté notamment par l'essor de la science économique et des premiers ordinateurs, permet de formaliser l'analyse quantitative de contenu varié, de la presse à la télévision naissante<sup>(243)</sup>. Avant les années 2000, les analyses se concentrent tout particulièrement sur le rôle des institutions de presse dans le contrôle et la sélection de l'information, et son interaction avec les audiences. Des théories comme celle des « news values » de Galtung et Ruge<sup>(244)</sup> ou des paniques morales de Stanley Cohen<sup>(245)</sup> tentent de construire des modèles systématiques qui représentent des mécanismes de diffusion de l'information. Qu'est-ce qui fait d'un événement une *news* ? Comment la presse amplifie-t-elle les phénomènes de marginalisation sociale ? C'est à ce type de question que l'on cherche à répondre.

### Les médias audiovisuels comme outil de diplomatie publique

À partir des années 90, un double mouvement transforme le champ de la diffusion de l'information. L'effondrement de l'URSS pousse le gouvernement étasunien à fortement diminuer le budget du « United States Information Agency » (USIA) qui soutenait depuis 1953 la diffusion de contenu susceptible de faire pencher les opinions publiques en faveur de l'Occident. Son activité passait notamment par la radio, avec les chaînes devenues mythiques que sont *Radio Free Europe/Radio Liberty* en Europe, ou *Voice of America* au Moyen-Orient. Dans le même temps, l'essor des chaînes de télévision privées est facilité par la démocratisation des technologies satellites. Ce qui était l'apanage de quelques gouvernements occidentaux devient accessible à un nouvel ensemble d'acteurs. C'est dans ce contexte qu'est fondé *Al Jazeera* en 1996, nous y reviendrons.

La privatisation des acteurs de la diffusion de l'information se fait de concert avec la multiplication des moyens de diffusion, de la démocratisation de la télévision satellite à l'apparition d'internet puis des réseaux sociaux. En parallèle, la scène internationale est transformée par l'attentat du 11 septembre et la guerre contre le terrorisme qui s'ensuit. Dans ce cadre-là, la diplomatie publique passant par les médias audiovisuels retrouve une place de choix dans la politique étrangère américaine. Peu après l'attentat, G.W. Bush restructure le *Broadcasting Board of Governor* (BBG) qui avait pris la place de l'USIA dans les années 1990. Mais comme le souligne Tristan Mattelart : « le contraste demeure donc saisissant entre les limites des initiatives publiques prises par le BBG dans ce domaine et l'ampleur des diffusions mondiales de la chaîne privée américaine CNN, 7 jours

<sup>(243)</sup> BREECHER, MAURY M. et al. « The Four-Stage Evolution of Content Analysis Methodology: An Annotated Bibliography ». *op cit*.

<sup>(244)</sup> GALTUNG, Johan, et RUGE, Mari. « The Structure of Foreign News ». *Journal of Peace Research* [en ligne], n° 1, 1965 [consulté le 22/01/2024]. Disponible sur : <http://www.jstor.org/stable/423011>.

<sup>(245)</sup> COHEN, Stanley. *Folk Devils and Moral Panics*. MacGibbon and Kee Ltd, 1972.

sur 7, 24 heures sur 24. »<sup>(246)</sup>. Ces développements contribuent à reconfigurer les rapports de force dans le champ de l'information de masse. Les grandes institutions médiatiques, notamment les chaînes de télévision satellitaires, auxquelles ont accès une audience toujours plus large, deviennent des acteurs centraux. La brutalité de la guerre contre le terrorisme, menée par des États-Unis au faite de leur hyperpuissance et soutenue par nombre d'alliés occidentaux et arabes, doit être justifiée auprès de populations civiles qui non seulement se sentent attaquées dans leurs identités, mais subissent aussi bien la violence terroriste qu'antiterroriste.

Une nouvelle branche de l'étude des médias fait alors son apparition dans les années 2000, avant d'exploser dans les années 2010 pour en devenir l'un des axes les plus importants. Les chercheurs accordent une attention nouvelle au rôle des médias dits « d'État » dans la promotion des valeurs et des politiques d'un gouvernement. Ces études s'inscrivent dans un cadre théorique en plein essor, avec notamment deux modèles qui s'imposent. Le premier remonte à l'article de McCombs et Shaw publié en 1968<sup>(247)</sup>. Ils y démontrent l'impact significatif de médias locaux sur la perception de l'élection présidentielle américaine de 1968 de la petite communauté de Chapel Hill. Si l'on peut retracer l'origine de la réflexion sur ce qu'on appelle l'*agenda-setting* aux travaux du pionnier du journalisme américain Walter Lippmann<sup>(248)</sup>, les deux chercheurs américains furent les premiers à proposer un modèle qui se voulait généralisable, et qui s'est largement imposé depuis. Cependant, comme décrit plus haut, ces premières théories des médias se situaient principalement au niveau du nexus entre opinion publique et médias. Le deuxième modèle se construit sur ces théories, mais il s'intéresse à la relation entre la politique étrangère de l'État et les médias internationaux : c'est la théorie de l'activation par réseaux descendants (*cascading network activation*) de la diplomatie publique médiatique (*mediated public diplomacy*) de Robert Entman. Ces termes scientifiques difficilement traduisibles cachent un modèle qui vise à théoriser les facteurs qui déterminent le succès d'un gouvernement (celui des États-Unis) dans la promotion de sa politique étrangère dans les opinions publiques internationales. On saisit bien la pertinence de ce type d'analyse au moment de la publication de l'article d'Entman, en 2008, alors que les États-Unis sont embourbés en Irak et en Afghanistan et que les populations s'y montrent de plus en plus hostiles. Quel rôle joue alors *Al Jazeera* ? Que révèlent son importance et sa relation avec le

<sup>(246)</sup> MATTELART, Tristan. « La bataille des images : de l'usage de la télévision à des fins de diplomatie publique », in : Christian, Lequesne. *La puissance par l'image. Les États et leur diplomatie publique*. Presses de Sciences Po, « L'enjeu mondial », 2021, p. 89-115.

<sup>(247)</sup> MCCOMBS, Maxwell E., et SHAW, Donald. « The Agenda-Setting Function of Mass Media. ». *The Public Opinion Quarterly* [en ligne], 36, no. 2, 1972 [consulté le 22/01/2024]. Disponible sur : <http://www.jstor.org/stable/2747787>.

<sup>(248)</sup> Notamment son livre de 1922, *Public Opinion*, que nombreux considèrent comme le livre fondateur de l'étude des médias aux États-Unis, et du journalisme moderne avec l'industriel Henry Luce. Lippmann est également connu comme le créateur du terme « stéréotype ».

gouvernement américain et sa rivale saoudienne *Al-Arabiya* sur les dynamiques de puissance internationales à l'œuvre dans les premières années de la deuxième guerre du Golfe ?

### **Al Jazeera et Al-Arabiya : familles royales, États rivaux, médias ennemis ?**

#### **La naissance des grands médias arabes : guerre(s) du Golfe et querelles royales**

*Al Jazeera* est donc fondée en 1996. Le milieu des années 1990 est une période charnière pour le Qatar. Depuis 1992, l'émir Khalifa bin Hamad Al Thani a délégué la gestion des affaires courantes à son fils Hamad bin Khalifa Al Thani, même s'il conserve le contrôle des actifs financiers de l'État. En 1995, Khalifa (père) tente de revenir sur cette décision et de récupérer une partie des prérogatives qu'il a transmise à son fils et héritier Hamad. La relation se tend, et Hamad profite d'un voyage de son père à Genève pour se proclamer émir à la place de l'émir dans un coup d'État sans violence. L'année suivante, en février 1996, Khalifa tente de récupérer le pouvoir avec le soutien de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis<sup>(249)</sup> où il est installé depuis un an. C'est dans ce contexte tendu que le nouvel émir du Qatar décide de fonder *Al Jazeera* afin d'asseoir un pouvoir encore perçu comme chancelant. Ainsi, dès sa création, la chaîne de télévision satellitaire est conçue comme un objet de pouvoir, un instrument au service de la royauté qatarie. Le succès est rapide. La chaîne offre un discours nouveau et libre, en contraste avec ceux des chaînes occidentales et des médias d'État de la région, strictement contrôlés. Selon Tristan Mattelart : « *de l'opération Renard du désert en 1998 jusqu'à l'intervention militaire des États-Unis en Irak en 2003, elle offre, grâce à un réseau dense de correspondants sur le terrain, une couverture des interventions militaires des États-Unis qui tranche non seulement avec celle que s'efforce d'imposer le Pentagone, mais aussi avec celle que diffusent les médias occidentaux* ». *Al Jazeera* devient très rapidement un acteur important et remarqué dans les conflits qui bouleversent le Moyen-Orient. Dès juillet 2003, c'est-à-dire moins de quatre mois après le début de l'opération « *Iraqi Freedom* », un rapport du

---

<sup>(249)</sup> L'existence d'une tentative de contrecoup d'État est avérée : le 20 février, les services de sécurité qataris ont annoncé l'arrestation « d'un groupe de saboteurs qui tentaient de déstabiliser la sécurité du Qatar » et qui disposaient « d'un soutien à l'étranger », alors que l'ancien émir venait de diffuser, par son entourage, un communiqué annonçant son retour imminent au pouvoir. La plupart des sources semblent s'accorder sur l'implication des voisins saoudiens et émiratis dans cette tentative de contrecoup. Certains avancent que la tentative n'aurait pu avoir lieu sans l'assentiment des deux gouvernements. D'autres vont plus loin : en 2018, *Al Jazeera* publiait un reportage alléguant l'implication directe des gouvernements des Émirats, du Bahreïn, de l'Égypte et de l'Arabie saoudite. Il faut garder à l'esprit que ce reportage est publié moins d'un an après le début de la grande crise diplomatique qui oppose le Qatar à ses voisins du Golfe. Il est intéressant de noter que le seul article d'*Al-Arabiya* en 2018 qui évoque le documentaire vise à le décrédibiliser. Cette querelle continue de peser sur les relations entre tribus du Golfe.

Congrès américain<sup>(250)</sup> se penche sur le rôle d'*Al Jazeera* dans la couverture de la politique étrangère américaine au Moyen-Orient et formule un certain nombre de recommandations de diplomatie publique, dont le soutien à la création de chaînes arabes alternatives et un renforcement des liens entre les diplomates américains et les médias arabes.

En parallèle, quelques jours avant le début de l'invasion de l'Irak par la coalition internationale, un émir saoudien, beau-frère du souverain saoudien Fahd, fonde une nouvelle chaîne satellitaire dans la *Free Media Zone* de Dubaï. Son but est explicite : offrir une alternative objective, non-polémique à *Al Jazeera*, qui domine la télévision arabe<sup>(251)</sup>. L'objectif de conquérir les cœurs et les marchés arabes se double évidemment d'un objectif politique : *Al Jazeera* est déjà perçue à l'époque comme porte-parole d'Al-Qaïda en raison de sa diffusion des cassettes fournies par l'organisation terroriste. Or, l'objectif politique principal d'Al-Qaïda est de renverser le gouvernement de Riyad.

### **Des relations fortes et contrastées entre le gouvernement étasunien et les chaînes satellites**

Dès les années 2003-2005, il est donc de notoriété publique que ces chaînes jouent un rôle politique de premier plan, rôle que le gouvernement américain a bien perçu. Cependant, hors des cercles diplomatiques et militaires de l'époque, il est difficile de saisir l'importance et l'intensité des tractations qui vont avoir lieu lors des trois premières années de la guerre en Irak. La publication par *Wikileaks* d'un grand nombre de télégrammes diplomatiques américains dans le cadre de leur « programme » Public library of US diplomacy dévoile une partie de ces échanges intenses entre le gouvernement américain et les deux chaînes rivales. L'intérêt américain pour les chaînes satellitaires arabes commence donc par *Al Jazeera*, avec le rapport du Congrès susmentionné. C'est la personne de Wadah Khanfar, directeur de la chaîne *Al Jazeera* et de l'entité *Al Jazeera Network* depuis octobre 2003, qui sert d'intermédiaire entre le gouvernement américain et la chaîne qatarie. L'étude de ces télégrammes diplomatiques<sup>(252)</sup> semble indiquer que les autorités américaines, généralement représentées par des délégations du BBG, se sont entretenues avec Wadah Khanfar au moins cinq fois entre septembre 2005 et mai 2006. Ces discussions,

<sup>(250)</sup> SHARP, Jeremy. *The Al Jazeera News Network: Opportunity or Challenge for U.S. Foreign Policy in the Middle East?* [en ligne]. Rapport du Congrès, 2003 [consulté le 22/01/2024]. Disponible sur : <https://apps.dtic.mil/sti/citations/ADA476202>.

<sup>(251)</sup> L'article rapporte deux éléments particulièrement intéressants : un sondage de l'époque qui illustre bien la prévalence d'*Al Jazeera* dans les foyers arabes, même en Arabie saoudite, et un entretien direct avec le Sheikh Waleed qui décrit la raison d'être d'*Al-Arabiya* : SHAPIRO, Samantha. « The War Inside the Arab Newsroom ». *New York Times* [en ligne], 2 janvier 2005 [consulté le 22/01/2024]. Disponible sur : <https://www.nytimes.com/2005/01/02/magazine/the-war-inside-the-arab-newsroom.html>.

<sup>(252)</sup> *Wikileaks*. *Al Jazeera, according to wadah khanfar* [en ligne]. Public Library of US Diplomacy, 2011 [consulté le 19/01/2024]. Disponible sur : [https://Wikileaks.org/plusd/cables/06DOHA793\\_a.html](https://Wikileaks.org/plusd/cables/06DOHA793_a.html).

retranscrites par les diplomates américains dans des télégrammes qui ont donc été révélés par Wikileaks, apportent quelques éléments édifiants sur la nature d'Al Jazeera entre 1996 et 2006 et ses relations avec le gouvernement américain et Al-Arabiya.

Premièrement, la fréquence des entretiens entre Khanfar et les autorités américaines, ainsi que la nature des comptes-rendus, laisse entrevoir une forme de coopération relative. Si Al Jazeera n'accède pas à toutes les demandes du gouvernement (elle lui refuse notamment l'accès aux copies des vidéos d'otages<sup>(253)</sup>), le dialogue est réel et productif, comme le note un diplomate américain au cours d'une de ces rencontres en septembre 2005 : « *une réduction soutenue de la couverture médiatique négative a été constatée dans l'ensemble au cours des derniers mois* »<sup>(254)</sup>. La relation est mutuelle. Les dirigeants de la chaîne font également usage de leurs contacts avec le gouvernement américain pour faire valoir leurs intérêts médiatiques et commerciaux. Ils demandent notamment le soutien politique des États-Unis pour la réouverture du bureau de Bagdad, supposément bloquée par l'opposition d'une figure irakienne proche de l'Iran<sup>(255)</sup>. Ils invitent également plus de hauts dirigeants américains à faire une apparition sur leurs plateaux, en reprochant la préférence accordée à leur rivale saoudienne : « *[Khanfar] a noté la récente apparition du président Bush sur Al-Arabiya, qu'Al Jazeera a interprété comme un message d'exclusion* ». En effet, les télégrammes révèlent également la rivalité déjà féroce qui existe entre les deux chaînes. Lors d'une visite en juillet 2004 à la Media City de Dubaï, un général américain reproche aux dirigeants d'Al-Arabiya d'utiliser leur chaîne pour insister sur la violence qui découle de l'occupation américaine de l'Irak. La réponse vise directement et explicitement Al Jazeera, et le ton est extrêmement tranchant<sup>(256)</sup>. Extraits choisis : « *Al Arabiya a insisté sur le fait que son seul objectif était de devenir la première chaîne du Moyen-Orient et qu'elle ne souhaitait pas servir de porte-voix aux terroristes* » ; « *Ils ont reproché à Al Jazeera la couverture sensationnaliste de la violence en Irak* » ; « *La direction d'Al-Arabiya s'est démenée pour blâmer sa concurrente Al Jazeera, responsable d'avoir placé la barre si bas en ce qui concerne la représentation de la violence en Irak* ». Dans ce télégramme, les diplomates américains notent également la volonté de la chaîne saoudienne d'entretenir

<sup>(253)</sup> Wikileaks. *Wadah Khanfar takes the helm of the Al Jazeera Network* [en ligne]. Public Library of US Diplomacy, 2011 [consulté le 19/01/2024]. Disponible sur : [https://Wikileaks.org/plusd/cables/06DOHA467\\_a.html](https://Wikileaks.org/plusd/cables/06DOHA467_a.html).

<sup>(254)</sup> Wikileaks. *9/17 meeting with Al Jazeera Managing Director* [en ligne]. Public Library of US Diplomacy, 2011 [consulté le 19/01/2024]. Disponible sur : [https://Wikileaks.org/plusd/cables/05DOHA1593\\_a.html](https://Wikileaks.org/plusd/cables/05DOHA1593_a.html).

<sup>(255)</sup> Wikileaks. *9/17 Das Gray's December 1 meeting with Al Jazeera Managing Director* [en ligne]. Public Library of US Diplomacy, 2011 [consulté le 19/01/2024]. Disponible sur : [https://Wikileaks.org/plusd/cables/05DOHA1976\\_a.html](https://Wikileaks.org/plusd/cables/05DOHA1976_a.html).

<sup>(256)</sup> Wikileaks. *Deputy Commander urges Al-Arabiya Management to make Iraq coverage more balanced* [en ligne]. Public Library of US Diplomacy, 2011 [consulté le 19/01/2024]. Disponible sur : [https://Wikileaks.org/plusd/cables/04ABUDHAB12520\\_a.html](https://Wikileaks.org/plusd/cables/04ABUDHAB12520_a.html).

des relations plus régulières avec le gouvernement américain, et de voir ses hauts dirigeants faire plus d'apparition sur leurs antennes. Bush prononcera un discours sur *Al-Arabiya*, ce qui est à l'origine du « message d'exclusion » rapporté plus haut par les dirigeants d'*Al Jazeera*. La diplomatie publique américaine voit cette compétition comme « une porte ouverte que nous devrions travailler à exploiter ». Cette compétition avant tout commerciale entre les deux chaînes met en lumière la nature ambiguë de ces acteurs « paraétatiques ».

Cela est visible dans la conception que se font les dirigeants de leur chaîne. Dans un des télégrammes, Khanfar décrit les trois phases du développement d'*Al Jazeera* dans ses dix premières années d'existence<sup>(257)</sup>. Le *leitmotiv* de la première période était la devise d'*Al Jazeera* : « L'opinion et son contraire ». *Al Jazeera* s'est d'abord imposée comme une voix contestant le statu quo et, en particulier, les politiques des gouvernements arabes. Elle se concentrait sur la région du Moyen-Orient, en mettant l'accent sur l'absence de démocratie et la corruption. Au cours de la deuxième phase, l'accent a été mis sur la scène internationale, sur des questions globales telles que la guerre contre le terrorisme, avec une couverture de l'Irak, de l'Afghanistan et de la Palestine. Les questions de politique mondiale passèrent au premier plan, avec le monde arabe comme une entité et l'Amérique, l'Europe et l'Occident comme une autre entité. Au cours de cette phase, la politique intérieure arabe est reléguée au second plan, tant dans la perspective régionale que dans celle d'*Al Jazeera*. La troisième phase commence avec le mouvement égyptien Kifayah et est renforcée par les mouvements réformistes au Liban, au Koweït, au Bahreïn, en Irak et en Palestine. L'ambiance change et *Al Jazeera* revient aux questions qui l'avaient préoccupée lors de sa première phase : la démocratie, les réformes et les questions arabes. Cette troisième phase comprend la création d'*Al Jazeera* English. Les chaînes sont motivées par des intérêts commerciaux qui guident leurs décisions opérationnelles, quotidiennes, tandis que les impératifs politiques qui descendent de leurs dirigeants définissent les grands axes stratégiques de développement. Il est souvent difficile de distinguer les deux : la volonté d'*Al-Arabiya* de se montrer comme une alternative modérée et antiterroriste à *Al Jazeera* est à la fois une stratégie visant à conquérir certaines audiences arabes et un reflet de la politique étrangère saoudienne à l'époque. En effet, le royaume veut se montrer conciliant envers les États-Unis qui ne se sont pas formalisés outre mesure de la présence de 15 ressortissants saoudiens sur les 19 responsables de l'attentat.

---

<sup>(257)</sup> Wikileaks. *Al Jazeera*, according to wadiah khanfar. op.cit.

## Quelle superposition entre ligne éditoriale et politique étrangère ?

Dans l'une de ses discussions avec les américains, Wadah Khanfar défend la position d'*Al Jazeera* comme appartenant au « Quatrième État »<sup>(258)</sup>, avec « *des responsabilités analytiques et critiques* ». Dans un autre document *Wikileaks*<sup>(259)</sup>, appartenant cette fois à une série d'emails dévoilés<sup>(260)</sup> en 2015, *Al-Arabiya* y défend l'indépendance de sa ligne éditoriale. Cependant, il est clair qu'il existe un lien fort entre ces institutions médiatiques et les gouvernements qui les financent et les contrôlent. Elles sont toutes deux directement détenues par des membres des familles royales régnantes, et l'examen superficiel de leurs lignes éditoriales laisse peu de place au doute. On a déjà évoqué en détail les enjeux qui animaient les deux chaînes et leur rivalité au cœur de leur expansion en pleine deuxième guerre du Golfe. On a également mentionné, dans la note de bas de page n°10, la différence de traitement du documentaire d'*Al Jazeera* sur l'implication saoudienne et émiratie dans la tentative de contrecoup de 1996. J'ai quand même souhaité tester l'hypothèse suivante : les grands titres des sites internet des deux chaînes reflètent la ligne politique de leurs pays d'appartenance. J'ai choisi un sujet d'actualité, sur lequel les points de convergence entre saoudiens et qataris acteurs sont nombreux, même si les divergences sont réelles : l'affrontement entre le Hamas et Israël à Gaza, débuté le 7 octobre qui dure depuis plusieurs mois au moment de la rédaction de cet article.

Les lignes politiques peuvent être résumées comme suit. L'Arabie saoudite est le plus grand État du Golfe, l'une des grandes puissances régionales. Près des deux tiers des habitants des États du Conseil de Coopération du Golfe sont saoudiens<sup>(261)</sup>. L'Arabie saoudite défend une ligne conservatrice, en soutien du statu quo. La famille royale est hostile aux tentations de l'Islam politique que représentent la révolution iranienne ou les Frères musulmans, car ces mouvements contestent la légitimité de la famille Saoud, gardienne des lieux saints de l'islam. Le Qatar est un petit émirat, proche des Frères musulmans, et est réputé pour son statut d'*outsider* parmi les pays du Golfe. En effet, il est le seul royaume de la péninsule qui ne soit pas aligné avec l'Arabie saoudite, le géant régional. Il entretient des liens beaucoup plus forts que ceux de ses voisins avec l'Iran, avec qui le petit émirat partage le plus grand champ gazier du monde, le North Dome/North Field/South Pars. Le Qatar a longtemps été accusé de soutenir les Frères musulmans et d'autres groupes rigoristes, voire terroristes, qui attaquent l'autorité religieuse et politique de l'Arabie saoudite. L'attitude des deux États

<sup>(258)</sup> v. Théorie du Fourth Estate.

<sup>(259)</sup> *Wikileaks. Iran leader 'mastermind' of alleged plot* [en ligne]. Hacking team, 2015 [consulté le 19/01/2024]. Disponible sur : <https://Wikileaks.org/hackingteam/emails/emailid/585753>.

<sup>(260)</sup> Il s'agit de la série *Hacking Team*, publication par *Wikileaks* de plus d'un million d'emails de l'entreprise de surveillance italienne du même nom.

<sup>(261)</sup> Statistiques de la Banque mondiale.

lors de la séquence révolutionnaire égyptienne entre 2011 et 2013 illustre bien cette différence. Le Qatar a soutenu le gouvernement de Mohammed Morsi, issu de l'islam politique des Frères musulmans, à l'inverse de l'Arabe Saoudite qui a fermement soutenu le coup d'État du général Sissi contre Morsi en 2013.

Dans le conflit israélo-palestinien, le Qatar représente l'un des principaux soutiens au Hamas, dont la branche politique est dirigée depuis Doha par Ismaël Haniyeh. L'Arabie saoudite tient une position plus délicate. S'il doit se montrer comme ferme défenseur de la cause palestinienne, qui reste l'un des plus grands facteurs de mobilisation des peuples arabes, le royaume dirigé par le prince héritier Mohamed Bin Salman rêve d'une région pacifiée au sein de laquelle sa puissance économique pourrait se déployer librement. Cette stratégie se manifeste par la détente avec l'Iran, et par les rumeurs de reconnaissance d'Israël qui circulaient abondamment avant le 7 octobre. Il ne faut pas conclure que le Qatar s'oppose aux potentielles velléités de reconnaissances d'Israël par son grand voisin, car l'émirat profite bien du positionnement de son grand voisin. En effet, en s'érigeant comme grand défenseur de la cause palestinienne par son soutien au Hamas et son rôle de médiateur dans la crise actuelle, il jouit d'une influence disproportionnée. On retrouve la même dynamique dans la relation entre l'Iran et les États-Unis : c'est bien le Qatar qui avait servi de médiateur lors du récent accord entre les deux ennemis.

L'hypothèse se matérialise par les critères suivants :

1. Le langage utilisé pour décrire Israël et son armée est plus négatif chez *Al Jazeera* ;
2. Le Hamas y est présenté comme un mouvement de résistance qui mène une guerre juste ;
3. *Wikileaks* On s'attend également à un plus fort engagement médiatique de la part d'*Al Jazeera*.

L'analyse a été effectuée en utilisant une technique de comparaison de moyenne simple. Les deux échantillons sont composés de seize articles sélectionnés selon leur ordre d'apparition sur les sites en langue arabe d'*Al Jazeera* et *Al-Arabiya* : les deux premiers ont été sélectionnés à quatre dates différentes. Les articles devaient comprendre au moins 200 mots pour éviter les brèves de presse. Les résultats ont été pondérés selon le nombre de mots totaux analysés pour chaque site. Les résultats confirment les deux premières hypothèses émises. Le mot « occupation », pour désigner Israël et son armée, est très régulièrement employé par *Al Jazeera*, beaucoup moins par *Al-Arabiya*. On constate le même phénomène pour le mot « agression ». En ce qui concerne le Hamas, on note l'absence d'utilisation du terme « résistance » par *Al-Arabiya* pour qualifier le mouvement considéré comme terroriste par de nombreux gouvernements occidentaux. À l'inverse, *Al Jazeera* en fait une utilisation

extensive. Une approche qualitative vient compléter cette analyse pour répondre à la troisième hypothèse. Le site internet d'*Al Jazeera* maintient à ce jour [25 janvier 2024] un bandeau dédié à la couverture de « la guerre contre Gaza ». Celui d'*Al-Arabiya* s'intitulait « guerre de Gaza » et a disparu du site en arabe depuis la fin du mois de décembre<sup>(262)</sup>. On remarque donc bien une différence dans la volonté de médiatisation du conflit par les deux médias, s'alignant sur les priorités de politique étrangère des deux États parrains. Il est également intéressant de noter que le bandeau dédié à la guerre à Gaza est toujours présent sur le site en anglais d'*Al-Arabiya*. Cette différence de ligne éditoriale entre la version anglaise et arabe laisse entrevoir un objectif médiaticopolitique calibré sur l'audience et aligné sur la politique étrangère saoudienne. L'escalade régionale du conflit dessert les velléités de normalisation et d'apaisement de la puissance saoudienne, et une radicalisation accrue des populations arabes irait directement à l'encontre de ses intérêts. À l'inverse, la prééminence du conflit israélo-palestinien dans l'agenda médiatique international permet d'accroître les pressions modératrices des deux côtés du conflit, les gouvernements démocratiques répondant à la pression d'une opinion publique mobilisée.

### Comment penser ces nouveaux acteurs hybrides ?

L'influence grandissante des géants médiatiques, dont font partie les deux chaînes à l'honneur ici, mais qui inclut également les réseaux sociaux, promet de continuer à croître alors que les technologies digitales progressent et se répandent. La recherche les concernant suivra probablement la même voie. Cette étude visait à effectuer une modeste contribution dans la construction en cours d'un consensus scientifique démontrant comment ces chaînes d'information agissent bien comme des outils de diplomatie publique des États parrains<sup>(263)</sup>. Cependant, l'approche historique et théorique qui a été adoptée ici visait également à interroger la nature de ces institutions. L'examen de leur création et leurs premières années illustrent la dualité qui existe entre leurs intérêts commerciaux et politiques. L'analyse des articles publiés sur les sites internet et la littérature existante permet de les théoriser comme des organes gouvernementaux à part entière. Toutefois, deux remarques conclusives peuvent être faites pour interroger notre conception de ces médias d'États. En premier lieu, il faut noter qu'*Al Jazeera* reprend à son compte la quantité importante de recherche publiée à son endroit. Sur son site, on peut trouver un livre virtuel qui compile 1 000 études sur *Al Jazeera*, y compris de nombreuses publications

<sup>(262)</sup> Données collectées grâce à une visite régulière des sites mentionnés par l'auteur et avec l'aide du projet d'archive internet *Wayback Machine*, disponible ici : <https://web.archive.org/>.

<sup>(263)</sup> On peut citer : « Mediated Public Diplomacy and the Contest Over International Agenda-Building in the Gulf Diplomatic Crisis » ; Al Hashem, Farah. « Framing what's breaking: The Geopolitics of News Bulletins of War on Yemen ». *Al Jazeera Media Institute*, 2022 ; Kosárová, Dominika. « *Al Jazeera and Al Arabiya: Understanding Media Bias* ». *Politické Vedy*, vol. 23, n° 4, 2020.

critiques de la chaîne<sup>(264)</sup>. Cela renforce un aspect notable, mais peu étudié d'*Al Jazeera* : loin de se cantonner à son rôle de chaîne de télévision, elle est devenue une véritable institution visant à structurer la pensée du monde arabe. Wadah Khanfar est d'ailleurs à l'origine de la création du *Al Jazeera Centre for Studies* en 2006, un *think tank* bilingue qui s'est imposé comme l'un des plus importants de la région. Si la chaîne *Al-Arabiya* reste cantonnée au domaine des médias, elle s'intègre à un empire médiatique soutenu par la puissance financière saoudienne. Les derniers rapports annuels financiers du groupe Middle-East Broadcast Company<sup>(265)</sup>, auquel appartient la chaîne, annoncent la réorganisation du groupe en préparation de son entrée en bourse. Ces deux institutions, si elles ne dévient pas de la ligne politique de leurs États parrains, continueront à évoluer et à transformer la façon dont les États du Golfe conduisent leur diplomatie d'influence. Enfin, il serait intéressant de mesurer en quoi ces institutions diffèrent de leurs équivalents occidentaux. Tristan Mattelart conclut son article ainsi : « *prenons garde cependant à ne pas mettre sur le même plan les médias publics occidentaux et ceux des États russes ou chinois. L'indépendance éditoriale des médias occidentaux vis-à-vis des États qui les subventionnent semble préservée par des mécanismes institutionnels beaucoup plus développés que ceux mis en œuvre à Moscou ou à Pékin* ». L'argument sur les mécanismes formels garantissant l'indépendance éditoriale des médias occidentaux comparés à ceux de la Russie et de la Chine, mais aussi aux deux chaînes étudiées ici, est indisputable. Cependant, on pourrait émettre l'hypothèse que malgré ces mécanismes formels, la mesure de l'alignement entre la politique étrangère de la France et la ligne éditoriale de *France 24* serait comparable à celle que l'on observe entre le Qatar et *Al Jazeera*. Cette hypothèse peut paraître provocatrice et relativiste, mais elle interroge surtout la nature du biais dans la diffusion de l'information par les médias institutionnels : provient-il principalement de la dépendance financière et politique des médias à un gouvernement, phénomène que les mécanismes occidentaux cités par Mattelart tentent de compenser, ou provient-il avant tout des biais culturels dans lesquels ces médias baignent ?

(264) ABDELMOULA, Ezzedine. *Al Jazeera in 1000 Academic Studies* [en ligne]. *Al Jazeera Media Network*, 2022 [consulté le 19/01/2024]. Disponible sur : <https://online.flippingbook.com/view/298642303/>.

(265) MBC Group and its Subsidiaries. Consolidated Financial Statements for the Years ended 31 December 2022, 2021, and 2020 [en ligne]. 2023 [consulté le 24/01/2024]. Disponible sur : [https://mbc-lite-strapi-s3.s3.me-south-1.amazonaws.com/MBC\\_Group\\_FS\\_FY\\_2020\\_2021\\_2022\\_EN\\_d1f9fe749f.pdf](https://mbc-lite-strapi-s3.s3.me-south-1.amazonaws.com/MBC_Group_FS_FY_2020_2021_2022_EN_d1f9fe749f.pdf).

# Ukraine-Russie : la diffusion d'information pour influencer les opinions publiques, un enjeu majeur au cœur de la guerre d'information

---

PAR **CLÉO MARTEL**, membre du comité « Europe ».

**L**e rôle croissant des médias grand public et aujourd'hui des réseaux sociaux dans notre société, ainsi que le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ont amplifié l'utilisation de l'information au point qu'elle est devenue une arme, le nerf de la guerre. C'est dans ce contexte que l'on parle de guerre d'information. La guerre d'information désigne d'un côté « *toute activité destinée à acquérir des données et des connaissances (et à en priver l'adversaire), soit par des systèmes (vecteurs et moyens de traitement de l'information), soit par du contenu, en assurant une domination informationnelle dans une finalité stratégique* » selon Daniel Ventre<sup>(266)</sup>. De l'autre côté, la guerre d'information consiste en la diffusion d'informations (vraies ou fausses) par les canaux de communication média et hors médias dans un but stratégique d'influence et de déstabilisation de l'opinion publique et de l'adversaire. Dans ce contexte, les belligérants utilisent la désinformation, une fausse information diffusée pour induire délibérément en erreur, et la propagande, une action systématique menée afin de faire accepter à l'opinion publique certaines idées ou doctrines, notamment politiques. La guerre d'information est l'un des aspects de la guerre hybride qui repose sur « *la combinaison ou la fusion d'instruments de puissance conventionnels et non conventionnels et de*

---

<sup>(266)</sup> VENTRE, Daniel. *Cyberguerre et guerre de l'information : stratégies, règles, enjeux*. Lavoisier, 2010.

*méthodes subversives, dont l'objectif est d'exploiter les vulnérabilités de l'adversaire et de réaliser des synergies en employant ces outils de façon coordonnée* » selon Bilal Arsalan<sup>(267)</sup>. La guerre hybride initiée par la Russie contre l'Ukraine le 20 février 2014 se joue sur le champ de bataille de l'information et particulièrement sur la diffusion d'information pour influencer les opinions publiques, ce sur quoi se concentre cet article. Comment se caractérise la diffusion d'information auprès des opinions publiques dans le contexte de la guerre hybride initiée par la Russie contre l'Ukraine, et plus généralement contre l'Occident ? Sur quels éléments et quels moyens reposent les stratégies d'information des opinions publiques ?

## Désinformation et propagande : les premières armes de la Russie dans la guerre contre l'Ukraine et l'Occident

### Un mythe historique et des théories du complot pour justifier l'invasion de l'Ukraine

Après l'effondrement de l'URSS en 1991, dont l'autorité centrale était à Moscou, les dirigeants russes ont établi un mythe historique compensatoire de l'histoire glorieuse de la Russie, fondé essentiellement sur l'histoire de la Rus' de Kiev, de l'Empire russe et de l'URSS. Comme l'a souligné l'historien américain spécialiste de l'histoire de l'Europe centrale et de l'Est Timothy D. Snyder, ce mythe historique est établi sur des événements historiques russes réels, mais aussi sur l'appropriation historique, la réécriture et la dissimulation d'événements historiques<sup>(268)</sup>. Les autorités russes utilisent ce mythe historique pour justifier l'invasion de l'Ukraine et l'appartenance du peuple et du territoire ukrainiens au territoire russe et au « Monde russe ». Ce dernier concept fait référence, selon Poutine, aux peuples qui partagent la même histoire (et histoire réécrite), culture, tradition et langue. Dans ce contexte, les événements historiques auxquels il fait référence remontent à la Rus' de Kiev (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles), qui s'étendaient sur les territoires de plusieurs États actuels, en particulier l'Ukraine, mais aussi la Russie, la Biélorussie, etc. Selon le mythe historique russe, l'histoire de la Rus' de Kiev est l'histoire de la Russie, essentiellement parce que Kiev serait la mère des villes russes. De ce mythe découle l'idée que les populations et les territoires de l'ancienne Rus' de Kiev sont russes : les populations et territoires de l'État ukrainien et d'autres États actuels seraient donc russes. De plus, pour compléter la justification de cette appartenance à la Russie, Poutine utilise l'histoire de l'Empire russe et de l'URSS, en prenant soin de supprimer

<sup>(267)</sup> ARSALAN, Bilal. « Guerre hybride : nouvelles menaces, complexité, et la confiance comme antidote ». *Revue de l'OTAN* [en ligne], 30 novembre 2021 [consulté le 30/06/2023]. Disponible sur : <https://www.nato.int/docu/review/fr/articles/2021/11/30/guerre-hybride-nouvelles-menaces-complexite-et-la-confiance-comme-antidote/index.html>.

<sup>(268)</sup> SNYDER D., Timothy. *Ukraine : de la propagande à la réalité* [en ligne]. 9 novembre 2014 [consulté le 30/05/2023]. Disponible sur : [https://www.youtube.com/watch?v=eKF0bB6\\_naw&feature=youtu.be](https://www.youtube.com/watch?v=eKF0bB6_naw&feature=youtu.be).

les mémoires historiques et les traditions qui minent la légitimité de l'Empire russe et de l'URSS. Plus profondément, le mythe historique russe définit l'idée que les peuples ukrainien et russe partagent la même langue et la même culture et font donc partie de la nation russe, fondée sur la langue et la culture. Dans plusieurs discours, Poutine reprend cette idée en affirmant que les Russes et les Ukrainiens partagent « le même sang ». Ainsi, l'idée est de faire croire à l'opinion publique que l'Ukraine et sa nation n'ont jamais existé afin de mieux les effacer<sup>(269)</sup>. Ces éléments font partie du nationalisme russe et de l'identité nationale russe et ont façonné la pensée de Poutine concernant l'Ukraine. Il a contribué à les renforcer et à les justifier. De plus, Poutine s'appuie sur deux grandes théories du complot pour justifier l'invasion de l'Ukraine. Selon lui, le gouvernement ukrainien est un régime néonazi qui perpétue un génocide contre les Ukrainiens russophones dans le Donbass et en Crimée depuis 2014 et la révolution pro-européenne (et anti-russe) de Maïdan. De plus, selon le chef du Kremlin, l'État ukrainien est un poste avancé de l'Occident qui veut éliminer le « Monde russe » et déstabiliser la Russie. Sur la base de ces théories conspirationnistes, Poutine justifie l'invasion de l'Ukraine en présentant son intervention comme le seul moyen de défendre « les compatriotes de la Russie ». Il présente la Russie comme victime de l'Occident et le grand frère défendant le « Monde russe ».

### **Un objectif global sous-jacent : semer le doute pour affaiblir et déstabiliser l'Occident**

L'objectif global sous-jacent de la stratégie de désinformation et de propagande de Poutine est d'affaiblir et de déstabiliser l'Occident. Pour cela, l'invasion de l'Ukraine donne un avantage à la Russie, car l'Ukraine est la porte d'entrée vers l'Europe. Cet objectif repose sur ce que Timothy D. Snyder appelle le « relativisme stratégique ». Cette théorie suppose que si un pays n'est pas puissant, a des limites démographiques et technologiques, ce qui est le cas de la Russie à l'échelle mondiale, alors ce pays, la Russie, ne peut pas se renforcer par rapport aux autres puissances, telles que les États-Unis et l'Union européenne. Cependant, la Russie peut affaiblir ces puissances<sup>(270)</sup>. Pour atteindre ce but, la Russie sème le doute sur la légitimité des systèmes démocratiques occidentaux, dans l'opinion publique internationale, mais aussi dans l'opinion publique russe. Pour ce faire, les autorités russes utilisent la désinformation et la propagande qui s'appuient sur de fausses informations, fausses données et faux rapports, ainsi que sur de réelles informations détournées de leur contexte. En ce sens, Poutine qualifie régulièrement l'Occident de « décadent » et prétend promouvoir les valeurs démocratiques mieux que les institutions démocratiques occidentales.

<sup>(269)</sup> CZERNY, Milàn. « Comment Poutine veut effacer l'Ukraine ». *Le Grand Continent* [en ligne], 2022 [consulté le 30 mai 2023]. Disponible sur : <https://legrandcontinent.eu/fr/2022/02/23/comment-poutine-veut-effacer-lukraine/>.

<sup>(270)</sup> SNYDER D., Timothy. *Ukraine : de la propagande à la réalité*. op. cit.

elles-mêmes. Comme le remarque Arnaud Mercier, dans l'espoir de tourner l'opinion publique internationale vers lui, le chef du Kremlin « *repère les points de tension de nos sociétés et cherche à les exacerber [...], espérant fracturer nos sociétés* »<sup>(271)</sup>. Selon Timothy D. Snyder, sous le « relativisme stratégique » de la Russie, il y a une philosophie selon laquelle il n'y a pas de libre connexion et association entre les peuples : il y a une main cachée, les élites et les dirigeants occidentaux, qui a tout mis en scène dans son intérêt<sup>(272)</sup>. Ce sont tous ces éléments de langage à l'encontre de l'Occident, ainsi que ceux à l'encontre de l'Ukraine énoncés précédemment, qui ont été repris dans la récente et massive campagne de désinformation russe, *Doppelgänger*, visant la France et d'autres pays européens<sup>(273)</sup>. En outre, la désinformation et la propagande de la Russie sont délibérément contradictoires. L'exemple le plus notable est le suivant : il n'y a pas de nation ukrainienne, mais les Ukrainiens sont des nationalistes qui marginalisent les Ukrainiens russophones. Cela contribue à répandre le doute dans l'opinion publique internationale et l'opinion publique russe. L'objectif n'est ainsi pas de convaincre, mais de faire douter, car le doute menace les systèmes politiques et les États, en particulier les démocraties qui s'assoient sur le vote et l'opinion de leurs populations. Un manque de confiance dans les institutions démocratiques peut conduire à des crises et à l'élection de dirigeants politiques qui reprennent la rhétorique de Poutine, déstabilisant et affaiblissant ainsi l'Occident. « *Le doute est une arme de guerre sournoise* » comme le souligne Carole Grimaud<sup>(274)</sup>. Par ailleurs, l'opinion publique non occidentale est particulièrement visée par le discours du Kremlin, car la désinformation et la propagande sur l'Occident font plus de dégâts dans les sociétés où le sentiment antioccidental est déjà présent. En Asie, en Amérique du Sud et plus récemment en Afrique, le discours russe sur l'envahissant Occident est de plus en plus répandu parmi les élites et les populations, d'autant plus que la Russie investit dans ces pays en développement.

<sup>(271)</sup> GRIMAUD, Carole et MERCIER, Arnaud. « Ukraine : une guerre hybride sur le terrain de la désinformation. Les nouvelles stratégies de la guerre asymétrique ». *Polytechnique Insights* [en ligne], 2 novembre 2022 [consulté le 02/06/2023]. Disponible sur : <https://www.polytechnique-insights.com/tribunes/geopolitique/ukraine-une-guerre-hybride-sur-le-terrain-de-la-desinformation/>.

<sup>(272)</sup> SNYDER D., Timothy. *Ukraine : de la propagande à la réalité*. op. cit.

<sup>(273)</sup> LELOUP, Damien et REYNAUD, Florian. « Doppelgänger : autopsie de l'opération de désinformation russe ». *Le Monde* [en ligne], 14 juin 2023 [consulté le 30/06/2023]. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/pixels/article/2023/06/14/doppelganger-autopsie-d-une-operation-de-desinformation\\_6177621\\_4408996.html](https://www.lemonde.fr/pixels/article/2023/06/14/doppelganger-autopsie-d-une-operation-de-desinformation_6177621_4408996.html).

<sup>(274)</sup> GRIMAUD, Carole et MERCIER, Arnaud. « Ukraine : une guerre hybride sur le terrain de la désinformation. Les nouvelles stratégies de la guerre asymétrique ». op. cit.

## L'Ukraine et la communauté internationale dans la guerre d'information

### La diffusion d'information : un défi pour l'Ukraine face au Grand Ours manipulateur

Dans le contexte de la guerre contre la Russie, la diffusion d'information est un élément clé de la stratégie de l'Ukraine à deux fins principales. Premièrement, l'Ukraine doit garder de son côté l'opinion publique internationale, et en particulier l'opinion publique occidentale qui influence les politiques publiques, dont l'essentiel soutien financier et matériel apporté à l'Ukraine. Deuxièmement, l'Ukraine doit garder la nation ukrainienne unie parce que le sentiment d'appartenance à la nation est nécessaire à l'esprit de défense nationale, vital en temps de guerre. Dans ce contexte, les autorités ukrainiennes informent par le biais des médias conventionnels et des réseaux sociaux en donnant des informations sur la guerre, les justifiant par des données, des images et des vidéos. En particulier, le Président ukrainien, Volodymyr Zelensky, prononce des discours devant les médias et les parlements internationaux. Informer le monde et le peuple ukrainien de la guerre est d'autant plus important pour les autorités ukrainiennes qu'elles font face à la stratégie d'influence de Moscou qui délégitimise leur discours et noie la vérité. Cependant, les autorités ukrainiennes ont également recours à des techniques de diffusion d'information qui s'apparentent à de la désinformation et contribuent à perturber l'information. En effet, les autorités ukrainiennes utilisent les données et les événements à leur convenance, en cachant et en détournant certains. Notamment, elles publient tous les jours le nombre présumé de soldats russes tués, sans mentionner le nombre de soldats ukrainiens tués<sup>(275)</sup>. Cependant, même si cet élément doit être pris en compte dans la guerre d'information, la stratégie d'influence n'est évidemment pas équivalente entre les deux belligérants. En effet, la Russie utilise la désinformation et la propagande pour justifier l'invasion d'un pays souverain, l'Ukraine, et déstabiliser l'Occident, tandis que les autorités ukrainiennes utilisent l'information à leur avantage, principalement dans l'objectif de dissimuler les faiblesses et donner une image forte de la nation. De plus, les retours des ONG et des civils en Ukraine qui sont plus impartiaux que les autorités ukrainiennes corroborent les informations de Kyiv.

### La réponse de la communauté internationale face à la rhétorique manipulatrice de Moscou

Depuis le 20 février 2014, les Nations unies ont condamné à plusieurs reprises la Russie pour la guerre qu'elle a initiée en Ukraine. Ces condamnations se sont accompagnées de sanctions économiques, notamment de la part des pays occidentaux. L'invasion du 24 février 2022 a conduit à une vague plus forte de condamnations et de sanctions dans tous les domaines. Les votes des résolutions

---

<sup>(275)</sup> *Ibid.*

condamnant la Russie à l'Assemblée générale des Nations unies montrent que le soutien à l'Ukraine va au-delà de l'Occident. Or, certains États votent contre les résolutions et d'autres s'abstiennent, y compris deux puissances internationales : la Chine et l'Inde. Ces États, souvent des régimes autoritaires, se prononcent en faveur de l'agresseur ou ne se prononcent pas sur la situation en Ukraine afin de préserver leurs intérêts stratégiques avec la Russie, revendiquant la neutralité. Mais est-ce vraiment neutre que de ne pas s'exprimer ? Cette situation limite le travail des Nations unies, d'autant plus que la Russie est membre permanent du Conseil de Sécurité. Quel paradoxe alors que le principal objectif de l'instance est de garantir la sécurité et la paix internationales. *Quid* alors de l'exclusion de la Russie de cette instance ? La Russie possédant le droit de veto au Conseil de Sécurité, sa propre exclusion de l'instance n'est pas possible. En outre, dans le contexte particulier de la guerre d'information, la plupart des membres de la communauté internationale, en particulier les Occidentaux, a imposé des sanctions contre les médias russes afin de limiter le discours du Kremlin. Notamment, à la suite de l'invasion, l'Union européenne a cessé de financer les médias russes et a interdit les médias d'État russes comme Spoutnik. De plus, les principales plateformes telles que les GAFAM ont arrêté la monétisation du contenu reprenant le discours de la Russie et ont démantelé des fermes à trolls russes. Également, les services de renseignement et les plateformes suppriment le contenu pro-russe et les *fake news* (fausses informations) du Kremlin sur le cyberspace grâce au *fact-checking* (vérification des faits). Cependant, modérer le cyberspace, et en particulier les réseaux sociaux, est difficile et beaucoup de contenu pro-russe passe entre les mailles du filet. Les *fake news* sont souvent plus puissantes que les vraies informations et les contredire a un effet et une visibilité moindre que les *fake news* elles-mêmes. En outre, certains des États soutenant la Russie participent à la diffusion du discours du Kremlin dans l'opinion publique et les institutions étatiques. Dans ces pays où le discours antioccidental russe prend de plus en plus de place, les pays occidentaux ne mettent pas assez de moyens pour délégitimer le discours russe. Les démocraties occidentales perdent de plus en plus leur influence dans ces pays, remplacées par la Russie et son puissant allié non moins autoritaire, la Chine. Ainsi, dans ce cadre, la diffusion d'information influence la dynamique géopolitique mondiale.

## Les moyens utilisés dans la diffusion d'information à destination des opinions publiques

### Le cyberspace : un espace de conflictualité internationale

Le progrès technologique et la mondialisation mènent au développement du cyberspace, un ensemble de données numérisées qui constituent un univers d'information et un environnement de communication, liés à l'interconnexion mondiale des ordinateurs. Le cyberspace est aujourd'hui un élément essentiel de notre société, facile d'accès pour l'opinion publique, en partie influençable

et incapable de déterminer la fiabilité des sources d'informations. Mais le cyberspace est difficile à modérer par les plateformes et les autorités des États. Il est ainsi devenu un espace de conflictualité<sup>(276)</sup>. Deux aspects majeurs de la guerre d'information dans le cyberspace sont la cyberguerre, caractérisée par des cyberattaques, et la diffusion d'information sur les réseaux sociaux et les médias conventionnels en ligne, ce sur quoi se concentre cet article. Sur les plateformes en ligne, des officiels, des experts, des professeurs, des journalistes et autres diffusent de véritables informations sur la guerre en Ukraine. Face à eux, d'autres acteurs liés de près ou de loin à Moscou répandent la propagande et la désinformation sur la guerre. Dans ce contexte, la Russie répand des *fakes news*, mettant en scène de fausses images et vidéos du front ou de la sphère politique. Pour cela, l'intelligence artificielle (IA) est utilisée, par exemple pour faire dire au président ukrainien que l'Ukraine se rend. La Russie utilise aussi délibérément de l'information réelle, comme des vidéos et des images d'autres contextes. Ces images et vidéos sont diffusées sur les médias conventionnels en ligne et les réseaux sociaux, vitrine de la guerre. Sur les réseaux sociaux, les faux comptes diffusant le discours du Kremlin sont détenus par des personnes employées par la Russie pour en gérer plusieurs : les *trolls*, réunis en fermes à trolls. Comme aimait à le dire Hitler, « *un mensonge répété dix fois reste un mensonge, mais un mensonge répété dix-mille fois devient une vérité* ». Cependant, selon Asma Mhalla, les premiers trolls sont les « *idiots utiles* », c'est-à-dire les *leaders* d'extrême droite européens et mondiaux qui reprennent le discours de Kremlin<sup>(277)</sup>. Les individus qui doutent du discours occidental et cherchent d'autres réponses ainsi que les gens qui croient déjà au discours de la Russie contribuent également à la diffusion des contenus pro-russes en les partageant. En outre, l'ONG EU DisinfoLab a constaté que la Russie crée de faux sites internet avec le nom de vrais médias en ligne, comme le vrai média en ligne français *20minutes.fr* qui a un faux jumeau russe, *20minutes.com*. *The Guardian*, *Der Spiegel* et une vingtaine d'autres médias en ligne ont été victimes de cette stratégie. La récente campagne de désinformation russe *Doppelgänger* s'assoit sur ces moyens de diffusion de l'information pour influencer les opinions publiques.

---

<sup>(276)</sup> MARINE, Guillaume. « Un cyberspace de conflictualité » in : Pelopidas, Benoît et Ramel, Frédéric. *Guerres et conflits armés au XXI<sup>e</sup> siècle* [en ligne]. Presse de Sciences Po. Coll L'Enjeux mondial. 2018 [consulté le 02/06/2023]. Disponible sur : <https://www.sciencespo.fr/enjeumondial/en/category/sommaire-conflits/un-cyberspace-de-conflictualite.html>.

<sup>(277)</sup> MHALLA, Asma. *Guerre en Ukraine : la bataille de l'information* [en ligne]. France Inter, 28 février 2022 [consulté le 30/05/2023]. Disponible sur : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-instant-m/l-instant-m-du-lundi-28-fevrier-2022-7128086>.

## La Russie : un pays noyé dans la désinformation et la propagande du Kremlin

Les autorités russes ont fermé (mais pas isolé) le cyberspace national et même le pays entier aux acteurs étrangers, dans la continuité de leur doctrine de sécurité publiée dans une série de documents depuis 1991. La loi est ce qui garantit la mise en œuvre de cette doctrine. En ce sens, la Douma a adopté plusieurs textes afin de renforcer le système de désinformation et de propagande, ainsi que de supprimer les libertés de réunion, d'expression et de la presse. Ces textes sont présentés comme des lois pour faire face à la désinformation sur le régime russe et « l'opération militaire spéciale » en Ukraine, mais ils sont en réalité autoritaires et de censure. En conséquence, plusieurs médias indépendants russes ont fermé leurs sites internet et d'autres ont supprimé tous les contenus susceptibles de faire l'objet de peines pour leurs journalistes. La plupart des médias étrangers, déjà affaiblis et enregistrés comme « agents étrangers » depuis une loi de 2012, ont également fermé leurs bureaux en Russie. De plus, le régulateur d'Internet du pays, *Roskomnadzor*, a bloqué l'accès aux réseaux sociaux étrangers<sup>(278)</sup>. Par conséquent, les citoyens russes ont des difficultés à avoir accès à des sources d'information fiables. Seuls les médias d'État sont facilement disponibles, ce qui signifie que partout, à la télévision, à la radio, dans les journaux et les réseaux sociaux, la propagande et la désinformation des autorités russes font rage : les Russes sont éduqués et informés par le discours du Kremlin<sup>(279)</sup>. Les lois contre la liberté de la presse et la liberté d'expression ont toujours existé en Russie, mais leur application est plus forte depuis l'invasion de l'Ukraine le 24 février 2022. En 2022, la Russie se classait au 155<sup>e</sup> rang sur 170 au classement mondial de la liberté de la presse établi par Reporters Sans Frontières. Poutine met ainsi en place un régime de répression systématique en Russie, reprenant les outils clés de l'ère stalinienne, en particulier le contrôle de l'information, sans reprendre l'idéologie soviétique de l'époque.

**A**insi, cette guerre d'information dépasse le contexte de la guerre hybride en Ukraine initiée par la Russie le 20 février 2014. En effet, si la stratégie d'information russe, fondée sur la désinformation et la propagande, vise à justifier l'invasion de l'Ukraine, son but principal est de semer le doute dans l'opinion publique internationale afin de déstabiliser et d'affaiblir son principal ennemi, l'Occident, dont l'Ukraine est une porte d'entrée. La rhétorique de mobilisation et de manipulation de Poutine est fondée sur un mythe historique et des théories conspirationnistes niant l'existence de l'Ukraine, et attestant

<sup>(278)</sup> COHEN, Claudia. « La Russie ordonne le blocage de Facebook et "restreint l'accès" à Twitter ». *Le Figaro* [en ligne], 4 mars 2022 [consulté le 02/06/2023]. Disponible sur : <https://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/le-regulateur-russe-ordonne-le-blocage-de-facebook-dans-le-pays-20220304>.

<sup>(279)</sup> VIKTINE, Benoît. « À la télévision russe, la guerre en Ukraine est invisible ». *Le Monde* [en ligne], 25 février 2022 [consulté le 02/06/2023]. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/international/article/2022/02/26/vu-de-la-tellevision-russe-la-guerre-en-ukraine-est-invisible\\_6115360\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2022/02/26/vu-de-la-tellevision-russe-la-guerre-en-ukraine-est-invisible_6115360_3210.html).

l'existence d'une main cachée, les élites et les dirigeants occidentaux, qui maintient un système « décadent » et antidémocratique dans leur propre intérêt et menace le monde non occidental, en première ligne le « Monde russe ». L'information est également un élément clé de la stratégie de l'Ukraine. De nombreux États, en particulier les États occidentaux, prennent des mesures pour empêcher la propagation du discours du Kremlin tandis que d'autres l'appuient, témoignant de la fragmentation de la communauté internationale. La Russie est noyée dans la désinformation et dans la propagande de Poutine qui use du contrôle de l'information, outil clé de l'ère stalinienne, afin de renforcer son régime de répression systématique. La guerre d'information se joue principalement dans le cyberspace, principale source d'information pour une grande partie de l'opinion publique et difficile à modérer pour les États et les plateformes. En ce sens, le contrôle du cyberspace s'inscrit comme l'enjeu clé de la guerre d'information et l'un des défis majeurs à relever en matière de sécurité défense.

# **L'INFLUENCE DES COMPÉTITEURS STRATÉGIQUES DE LA FRANCE**

# L'art de faire peur : l'irrationalité comme outil d'influence

PAR **CHLOÉ GOBOYAN**, membre comité «Armée du Futur ».

**E**n 1988, le général Lucien Poirier définissait la dissuasion comme une stratégie ayant pour fin « *de détourner un adversaire d'une initiative en lui faisant prendre conscience que l'entreprise qu'il projette est irrationnelle* »<sup>(280)</sup>. Mais qu'est-ce que la rationalité ? Tous les chercheurs ne se mettent pas d'accord sur une définition précise, mais son caractère polysémique est largement accepté. Pour la définir, certains empruntent aux mathématiques la notion de calcul probabilité-utilité, la théorie des jeux pouvant trouver sa pertinence pour décrire le comportement d'un acteur sur la scène internationale<sup>(281)</sup>. Cependant, on peut reprocher à ce modèle d'avoir pour postulat de départ celui que les joueurs prennent des décisions parfaitement informées. En effet, en 1971, Graham T. Allison mettait en évidence le fait qu'il est très improbable que les décideurs aient accès à une information complète et transparente, et argumentait même qu'ils sont en réalité incapables de synthétiser les intérêts et les informations sous l'ombre d'une stratégie unifiée<sup>(282)</sup>.

Pour autant, leurs agissements sont-ils déraisonné ? Afin d'étudier la notion de raison, d'autres chercheurs ont plaidé pour la reconnaissance de la variable psychologique dans la prise de décision. En 1976, Robert Jervis mettait en exergue l'importance des biais cognitifs dans toute perception<sup>(283)</sup> et en 1977, Jack L. Snyder introduisait la notion de culture stratégique afin de désigner le

<sup>(280)</sup> POIRIER, Lucien. *Stratégies nucléaires*. Complexe, 1988. 406p.

<sup>(281)</sup> DASTON, Laurene, ERICKSON, Paul, GORDIN, Michael D., KLEIN, Judy L., LEMOV, Rebecca et STURM, Thomas. *How Reason Almost Lost Its Mind: The Strange Career of Cold War Rationality*. The University of Chicago Press, 2013, 272p.

<sup>(282)</sup> ALLISON, Graham T. *The essence of decision*. Little Brown, 1971. 416p.

<sup>(283)</sup> JERVIS, Robert. *Perception and Misperception in International Politics*. Princeton University Press, 1976, 544p.

corpus idéologique sécuritaire d'une communauté<sup>(284)</sup>. *A priori*, étudier ce corpus permettrait de comprendre le comportement d'un acteur sur la scène internationale. Ainsi, qu'on en retienne une définition axée sur les mathématiques ou bien sur la psychologie, une décision rationnelle semble tout simplement être le résultat d'un processus de réflexion. Or un défi demeure : celui de comprendre comment réfléchit celui qui n'est pas nous.

Attachés aux valeurs de la démocratie libérale, nous trouvons le régime autoritaire bien différent de nous. Ce lointain voisin se caractérise par un pluralisme limité, quand il existe, une idéologie propice à un pouvoir fort, liberticide, et une absence d'État de droit. Pourtant, nous entretenons des relations avec des pays aux tendances autoritaires. La première édition de Vision Golfe ne s'est-elle pas tenue en juin 2023 ? En réalité, notre rapport à l'autre n'est pas une question de dissonance de valeurs, mais une question de positionnement sur la scène internationale. Tous les régimes autoritaires ne sont pas condamnés à notre inimitié, mais certains, comme la Russie ou la Corée du Nord, font de leur différence une incommunicabilité. Cet article proposera de s'intéresser à ces deux cas d'étude afin de s'interroger sur les fondements de leur politique d'influence.

## La dissuasion du fou au fort

Depuis son accession au pouvoir, la rhétorique de Kim Jong-Un se fonde sur la menace de s'en remettre à l'arme atomique. Similairement, le discours de Vladimir Poutine évoque le recours à cette solution pour défendre les intérêts de la Russie en Ukraine. Ces discours sont particulièrement choquants, car ils brisent le tabou qui existe sur l'emploi du nucléaire tout en attestant d'un mépris pour les règles et les codes de la société internationale<sup>(285)</sup>. Néanmoins, plusieurs facteurs permettent de penser qu'aucun de ces deux acteurs n'a en réalité intérêt à mettre à exécution ses menaces. En premier lieu, une première frappe serait un événement cataclysmique qui appellerait à une riposte, sinon plusieurs, et où chaque partie prenante serait perdante. Dans le cas de la Russie, par exemple, s'en prendre aux États-Unis serait un véritable acte suicidaire, tout comme s'en prendre à un pays membre de l'OTAN en vertu de l'article 5. De plus, essayer de mettre l'Ukraine à genoux par une attaque nucléaire appellerait à la mise à exécution d'un plan déjà mûrement réfléchi par l'Alliance atlantique qui consisterait non pas à répondre par l'emploi de l'arme atomique, mais à détruire l'armée russe par des frappes conventionnelles. Ainsi, dès lors que l'on juge la mise à exécution de la menace nucléaire comme irrationnelle, pourquoi nous effraie-t-elle quand même ? La réponse est dans la question : nous craignons que les auteurs de la menace ne soient eux-mêmes pas rationnels.

<sup>(284)</sup> SNYDER, Jack L. « The Soviet Strategic Culture: Implications for Limited Nuclear Operations ». Rapport pour l'US Air Force, 1977. 40p.

<sup>(285)</sup> TANNENWALD, Nina. « How Strong Is the Nuclear Taboo Today? ». *The Washington Quarterly*, vol. 41, n°3, p. 89-109.

Depuis l'invasion de l'Ukraine en 2022, beaucoup de spéculations ont été faites sur l'état de santé de Vladimir Poutine : cancer du sang, de la thyroïde, maladie de Parkinson... Les hautes autorités ukrainiennes semblent elles-mêmes sensibles à ces thèses, à même de justifier des comportements paranoïaques et déraisonnés<sup>(286)</sup>. Capable de faire assassiner son propre demi-frère et de menacer les États-Unis de guerre nucléaire, Kim Jong-Un est également régulièrement traité de « fou ». En 1998, Lucien Poirier écrivait que « *toute forme de dissuasion, conventionnelle comme nucléaire, repose sur le concept de crédibilité, en tant que certitude induite chez l'adversaire que son action sera effectivement source d'une punition* »<sup>(287)</sup>. Alors, jusqu'où Vladimir Poutine et Kim Jong-Un sont-ils prêts à aller pour défendre leurs intérêts ? Parfois, le bouclier et l'épée ne font qu'un : c'est ce qu'on appelle la « stratégie du fou. »

Cette stratégie dissuasive consiste à donner l'illusion à son partenaire que l'on ne mesure pas la portée de ses actes et que l'on est, de ce fait, à même de commettre l'irréparable. Ce concept trouve son origine dans le domaine de la théorie des jeux et de la diplomatie. En induisant la perplexité chez l'adversaire, on peut l'amener à prendre des décisions qui vont à l'encontre de ses intérêts. Ce type de stratégie peut être délibérément utilisé comme un moyen de créer de l'incertitude, de déstabiliser l'adversaire, ou même d'obtenir des concessions qu'il serait difficile d'obtenir par des moyens plus conventionnels. Un acteur qui adopte une posture inattendue peut modifier les dynamiques de la négociation avec son adversaire. Cette tactique peut s'appliquer en politique intérieure afin de dissuader toute opposition. En politique extérieure, les exemples nord-coréen et russe mettent en exergue le fait que la crédibilité de la dissuasion repose davantage sur l'image que l'on se fait de la rationalité du dirigeant que sur ses capacités techniques.

## L'ombre du danger

Depuis 2014, on redoute l'entrée dans un troisième âge nucléaire. Les contours de cette période demeurent en grande partie spéculatifs. Les analystes ont souvent évoqué le concept du troisième âge nucléaire pour marquer une transition avec le deuxième âge nucléaire, caractérisé par la guerre froide et la prolifération nucléaire. Si le premier âge nucléaire était marqué par le développement initial des armes atomiques pendant la Seconde Guerre mondiale, et le deuxième par la bipolarité Est-Ouest, le troisième âge semble émerger dans un contexte mondial plus fragmenté et multipolaire. L'entrée dans cette nouvelle ère pourrait, entre autres, se caractériser par l'emploi d'une arme nucléaire. Pour beaucoup, la Russie et la Corée du Nord pourraient nous faire entrer prochainement dans cette ère.

<sup>(286)</sup> WAGHORN, Dominic. « Ukraine war: Military intelligence chief "optimistic" of Russian defeat saying war "will be over by end of year" ». *Sky News* [en ligne], 14 mai 2022 [consulté le 25/01/2023]. Disponible sur : <https://news.sky.com/story/ukraine-war-military-intelligence-chief-optimistic-of-russian-defeat-saying-war-will-be-over-by-end-of-year-12612320>.

<sup>(287)</sup> POIRIER, Lucien. « Dissuasion (stratégie de) ». *Dictionnaire de stratégie militaire*, 1998. 1248p.

Un élément majeur participant à la crédibilité des doctrines militaires russe et nord-coréenne est le flou qui les caractérise. Face à l'Occident, Vladimir Poutine s'est déclaré prêt à utiliser « tous les moyens » nécessaires au triomphe de la Russie. La doctrine militaire russe s'est fondée de longue date sur l'intimidation stratégique<sup>(288)</sup>. Depuis la fin des années 1990, une réflexion a mûri en Russie sur l'utilité d'une frappe nucléaire comme un moyen de désescalade qui permettrait de mener à son terme un conflit. Depuis 2007, l'arme atomique est plutôt considérée comme une garantie de la sécurité du territoire et de celui des alliés. Ainsi, la Russie semble ouverte à la fois à la possibilité d'une attaque préemptive et à celle d'une attaque par représailles. L'agressivité de cette doctrine est complétée par l'organisation courante d'exercices militaires symboliques, avertissements qu'il ne faut pas tenter de pénétrer son pré carré<sup>(289)</sup>.

La doctrine nucléaire de la Corée du Nord comporte elle aussi ses parts d'ombre<sup>(290)</sup>. En effet, elle se fonde précisément sur le doute qui plane sur les capacités militaires réelles du pays. Comme la Russie, la Corée du Nord multiplie les exercices militaires significatifs et fait de l'acquisition et de la modernisation de son arsenal militaire sa priorité. Fièvre d'annoncer ses progrès en la matière, la Corée du Nord bluffe parfois, comme cela a été le cas en mai 2015, lorsqu'ont été truquées des images prouvant le lancement sous-marin d'un missile balistique. Plus récemment, c'est l'annonce selon laquelle la Corée du Nord aurait obtenu des photographies des principales bases américaines du Pacifique qui en a fait douter plus d'un.

Adopter une approche délibérément vague vise à renforcer la crédibilité et l'efficacité de la dissuasion nucléaire. Cette stratégie a pour fin d'exploiter les doutes de l'adversaire. En effet, rester ambigu sur les conditions du recours à l'arme nucléaire crée une aura d'incertitude quant à la ligne rouge que l'adversaire ne devrait pas franchir. Cela génère une forme d'appréhension chez les acteurs de la scène internationale qui, confrontés à des limites mal définies, hésitent à s'engager dans des actions potentiellement provocatrices. Cette incertitude peut s'avérer être un élément dissuasif puissant. À titre d'exemple, il est énoncé dans le *2021 Index of US Military Strength* de la Heritage Foundation que la progression de la capacité nucléaire nord-coréenne menace les intérêts vitaux des États-Unis. Cette perception se retranscrit dans la prudence qui caractérise le comportement des États-Unis dans la région.

Par ailleurs, une posture vague sur les conditions du recours à l'arme nucléaire offre une flexibilité stratégique. En ne spécifiant pas explicitement les circonstances exactes qui déclencheraient une réponse nucléaire, un acteur

<sup>(288)</sup> MARANGÉ, Céline. « Le nucléaire russe : un instrument de dissuasion et d'intimidation ». *Revue Défense nationale*, 2017, vol. 802, n°7, p. 50-57.

<sup>(289)</sup> MEARSHEIMER, John J. « Why the Ukraine Crisis Is the West's Fault. The Liberal Delusions That Provoked Putin ». *Foreign Affairs*, 2014, vol. 93, n°5, p. 77-89.

<sup>(290)</sup> HENROTIN, Joseph. « Temps de crise pour la dissuasion ? La question nucléaire nord-coréenne à l'aune de la stratégie nucléaire ». *Monde chinois*, 2018, vol. 53, n°1, p. 32-40.

détient une marge de manœuvre plus grande pour adapter sa réponse en fonction de l'évolution de la situation géopolitique. Cette souplesse peut être cruciale pour réagir à des scénarios imprévus et répondre de manière adéquate aux menaces émergentes. En outre, maintenir une certaine ambiguïté peut servir des fins diplomatiques. En évitant de détailler explicitement les conditions du recours à l'arme nucléaire, un acteur peut se préparer à toute éventualité lors de négociations futures. Cette tactique permet d'ajuster la posture nucléaire en fonction des développements politiques sans sacrifier la crédibilité de la dissuasion. Cependant, il est essentiel de reconnaître que l'ambiguïté des conditions du recours à l'arme nucléaire comporte des risques. Une interprétation erronée des intentions de son partenaire peut conduire à des malentendus et un équilibre subtil doit être maintenu afin d'éviter des conséquences imprévues. Néanmoins, dans le cadre d'une stratégie de dissuasion nucléaire, l'entretien d'une certaine opacité permet indubitablement de maximiser l'effet dissuasif de l'arme atomique<sup>(291)</sup>.

Si une victoire nucléaire semble difficile à remporter, à quelles fins peuvent bien être déployés ces efforts d'armement ? En ce qui concerne la Russie, il est nécessaire à Vladimir Poutine de triompher en Ukraine. Son implication est certainement le résultat d'un pari sur la faiblesse de l'Europe, ne s'attendant pas à l'ampleur du soutien qu'elle a témoigné envers l'Ukraine et au fait qu'elle soit même épaulée par les États-Unis. En effet, l'ampleur des conséquences de cette invasion contraste avec celles qui ont suivi l'annexion de la Crimée. Cette invasion répond également à un désir exprimé de longue date de faire renaître la Russie de ses cendres pour en faire un État fort sur la scène internationale et dans sa sphère régionale<sup>(292)</sup>. De plus, mettre fin au conflit en des termes diplomatiques serait non seulement incohérent avec le roman national et la rhétorique qui a justifié l'invasion<sup>(293)</sup>, mais aussi une déchéance à tout point de vue : la Russie serait humiliée et connaîtrait un déclin sur la scène internationale tandis que la crédibilité de Vladimir Poutine en Russie serait mise à mal. En ce qui concerne la Corée du Nord, la dynamique est autre : l'objectif de la doctrine nucléaire est la survie du régime. En effet, le développement du programme nucléaire de la Corée du Nord lui donne une crédibilité dans la région et c'est aussi pour elle le moyen de recevoir des aides économiques de la part de la Chine et de la Russie qui l'aident à contourner les embargos. Garder ce flou stratégique sur leur posture nucléaire respective permet ainsi d'influencer le comportement des pays considérés comme hostiles pour la survie de ces régimes en complexifiant leur calcul stratégique.

<sup>(291)</sup> DAVID, Charles-Philippe et SCHMITT, Olivier. « Chapitre 3. Les armes de destruction massive et le système international ». *La guerre et la paix. Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie*. Presses de Sciences Po, 2020, p. 323-344.

<sup>(292)</sup> Volonté exprimée depuis au moins la Conférence de Munich de 2007. La théorie de la reconnaissance de Thomas Lindemann est pertinente pour analyser ce comportement.

<sup>(293)</sup> ELTCHANINOFF, Michel. *Dans la tête de Vladimir Poutine*. Actes Sud, 2022. 192p.

## L'autoritarisme, la source du mal ?

À mesure que nous faisons l'analyse des politiques extérieures de la Corée du Nord et de la Russie, il devient essentiel d'examiner de près les ramifications de leur autoritarisme. La persistance des représentations caricaturales des dirigeants des régimes autoritaires obstrue toute approche réfléchie de leurs personnalités<sup>(294)</sup>. Souvent, les dictateurs sont affublés d'une mégalomanie démesurée et d'une soif de sacralité, voire de divination, ainsi que d'une paranoïa extrême. Toutefois, il est crucial de remettre en question le caractère pathologique de ces conditions, car la mégalomanie et la paranoïa jouent un rôle significatif dans la survie politique des dictateurs. En effet, tout dictateur se trouve confronté à un problème d'information délicat, cherchant à évaluer le niveau de soutien au sein de la population, de son électorat et au sein de sa coalition. L'usage excessif de la répression envers toute critique du régime engendre un silence généralisé, où tout mécontentement est tu, et où les acteurs affichent un soutien inébranlable au dictateur. Cette répression, en réduisant la visibilité des oppositions, complique la tâche du dictateur pour évaluer son niveau de soutien réel. Le culte de la personnalité, dans ce contexte, assume une fonction cruciale en permettant d'estimer le niveau de soutien en faveur du dictateur et, par conséquent, d'ajuster les niveaux de répression et de récompense en conséquence. De plus, la peur du coup d'État ou de l'assassinat est loin d'être excessive, mais plutôt lucide comme l'histoire l'a démontré à de maintes reprises. La brutalité, souvent perçue comme un outil du dictateur, trouve sa rationalité dans la dissuasion de la trahison et de la désobéissance. L'imprévisibilité des actions du dictateur, loin d'être irrationnelle, vise à empêcher toute action d'opposition anticipée. Ainsi, la violence qui caractérise le système des régimes autoritaires et qui se retrouve dans la politique extérieure de la Russie et de la Corée du Nord trouve des origines rationnelles.

Cependant, la Russie et la Corée du Nord sont loin d'être les seules puissances déstabilisatrices sur la scène internationale. L'histoire prouve que la nature d'un gouvernement n'est pas un déterminant de son attitude envers la guerre et que les démocraties libérales ne sont pas tributaires d'un ordre chaotique, mais bien parfois elles-mêmes des puissances déstabilisatrices. Par exemple, les États-Unis, souvent considérés comme un bastion démocratique, ont régulièrement engagé des actions militaires au nom de la défense de leurs valeurs ou de leurs intérêts. Cette tendance contredit l'idée préconçue selon laquelle la démocratie serait un gage de paix. De manière similaire, Israël, qui se présente comme la seule démocratie du Proche-Orient, a été à l'origine de plusieurs conflits régionaux, y compris un affrontement avec la démocratie libanaise en 2006. L'exemple historique de l'Inde démocratique, qui a attaqué le Pakistan en 1971, met également en lumière le fait que les démocraties n'hésitent parfois pas à passer à l'offensive. Ainsi, il convient d'adopter une approche nuancée lors de l'analyse

<sup>(294)</sup> MÉRIEAU, Eugénie. *La dictature, une antithèse de la démocratie ?* Le Cavalier Bleu, 2019. 240p.

des relations entre système politique et tendances conflictuelles. La réalité internationale, complexe et changeante, échappe souvent aux généralisations simplistes.

En effet, il est essentiel d'adopter une approche holistique afin d'appréhender les dynamiques sous-tendant le passage à la guerre. De manière plus fondamentale, indépendamment du niveau d'analyse choisi, les explications des déclenchements de guerres se regroupent souvent sous deux logiques distinctes : la dissuasion ou la spirale des conflits<sup>(295)</sup>. Dans le premier cas, le déclenchement de la guerre résulte d'un échec de la dissuasion, où un acteur potentiel ne perçoit pas suffisamment la puissance de l'autre et s'engage dans un conflit qu'il pense pouvoir remporter. À l'inverse, le second cas théorise la situation d'une escalade croissante liée au paradoxe de sécurité : chaque camp cherche à renforcer sa propre sécurité comparativement à celle de son adversaire, ce qui entraîne ainsi un conflit. Ces deux explications peuvent sembler contradictoires et, face à une situation de conflictualité, la difficulté réside dans la détermination de la dynamique des tensions, qu'il s'agisse de dissuasion ou de spirale des conflits. En effet, les recommandations diffèrent considérablement selon le cas de figure : des mesures visant à rétablir la dissuasion dans le premier scénario pourraient conduire à une ouverture plus franche du conflit dans le second. Une analyse rigoureuse est donc de mise afin de ne pas aggraver une situation conflictuelle.

### Une coexistence est-elle viable ?

Il ne faut pas nier que les dirigeants autoritaires ont tendance à collaborer entre eux et à partager des valeurs communes. Les représentants chinois et russes aux Nations Unies ont activement travaillé à atténuer la réaction internationale face aux coups d'État militaires au Myanmar et au Soudan, tandis que Moscou cherchait à renforcer ses liens économiques avec la junte au Myanmar. Les gouvernements de la Russie, de la Chine, de la Turquie et d'autres ont apporté un soutien financier au régime de Maduro au Venezuela, contournant les sanctions imposées par les démocraties libérales en raison d'élections truquées et de la répression de l'opposition. Le Kremlin persiste dans son soutien à la dictature d'Alyaksandr Lukashenka en Biélorussie en fournissant des propagandistes et une assistance en matière de sécurité pour réprimer les manifestations de l'opposition après l'élection présidentielle frauduleuse d'août 2020. Sous la direction de Vladimir Poutine, la Russie a cultivé des relations diplomatiques étroites avec le Venezuela, l'Iran, la Syrie, et la Chine.

Ces gouvernements partagent une hostilité commune envers les normes démocratiques, cherchent des alliés pour contrer les critiques et les sanctions au sein des organes internationaux, redoutent les « révolutions de couleur » et

<sup>(295)</sup> DAVID Charles-Philippe et SCHMITT Olivier. « Chapitre 1. Les causes de la guerre », in : *La guerre et la paix. Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie*. Presses de Sciences Po, 2020, pp. 165-189.

s'inquiètent des conséquences potentielles des initiatives de promotion de la démocratie soutenues par des bailleurs de fonds étrangers. Les alliances entre ces pays répondent davantage à des nécessités pratiques qu'à des choix basés sur des valeurs communes. L'antagonisme entre ce « club des dictateurs » et l'Occident est autoentretenu, les sanctions entraînant d'autres sanctions, exacerbant la situation et alimentant une méfiance croissante. Cela s'illustre par les relations tendues entre la Corée du Nord et les États-Unis, caractérisées par des alliances respectives qui entravent toute collaboration. Cependant, il n'existe pas de stratégie commune de déstabilisation des démocraties. Les régimes autoritaires ont tendance à consolider leur pouvoir, favorisant une logique de solidarité existante telle que l'Organisation de coopération de Shanghai, plutôt que de chercher à exporter leur modèle<sup>(296)</sup>. À titre d'exemple, la Russie vise une zone d'influence plutôt que la propagation de son modèle politique.

La coexistence entre les régimes autoritaires et les démocraties occidentales peut être entravée par des intérêts divergents, des valeurs antagonistes et des visions antithétiques du monde. Au cœur de cette divergence se trouve la question fondamentale de la légitimité du pouvoir et du modèle politique. Les régimes autoritaires optent souvent pour une stabilité interne assurée par des mécanismes de contrôle stricts tandis que les démocraties prônent l'émancipation citoyenne et la liberté d'expression. Ces visions diamétralement opposées créent des tensions structurelles, chaque camp percevant l'organisation politique de l'autre comme une menace potentielle pour son propre modèle. La gestion de l'information, dans ce contexte, émerge comme un point nodal de désaccord. Les régimes autoritaires ont tendance à utiliser la censure et la désinformation comme des instruments de contrôle, restreignant ainsi la libre circulation des idées. De l'autre côté, les démocraties mettent en avant la transparence et la diversité d'opinions. Ces différences fondamentales dans la perception de la vérité et de la réalité compliquent la communication et génèrent une méfiance mutuelle.

De surcroît, la question des alliances est cruciale. Elles peuvent donner lieu à de véritables champs de bataille géopolitique où s'affirment des rivalités potentiellement déstabilisatrices. La question de la confiance, ou plutôt de son absence, émerge comme un élément central dans ce contexte. Les incidents passés, tels que les négociations nucléaires entre la Corée du Nord et les États-Unis, soulignent combien le manque de confiance mutuelle peut entraver le progrès diplomatique. Les sanctions réciproques et les alliances stratégiques renforcent un cercle vicieux, compliquant davantage les efforts visant à établir des relations internationales courtoises.

---

<sup>(296)</sup> MÉRIEAU, Eugénie, *op. cit.*

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022 nous a fait basculer dans une nouvelle ère où plane à nouveau le spectre des conflits de haute intensité en Europe. La Russie a choisi de tourner, il y a longtemps déjà, le dos à l'Occident et d'entériner un rapport d'inimitié avec les puissances qui le composent.

Plus de sept décennies après sa formulation, la Corée du Nord a finalement exclu de sa doctrine la perspective d'une réunification avec la Corée du Sud. Par la même occasion, elle l'a inscrite comme sa principale ennemie dans sa Constitution. Les Nord-Coréens multiplient les exercices militaires dans la région, comme la promesse de l'éclatement d'un conflit prochain.

S'il existait encore des voies de négociation avec ces deux acteurs, celles-ci sont de toute évidence caduques. Paradoxalement, la recherche de sécurité entraîne avec elle des comportements belliqueux et l'ordre mondial n'a peut-être jamais été aussi dangereux que depuis la guerre froide. À présent, il est impératif que l'équilibre précaire des rapports de force par lesquels les conflits restent limités ne se rompe pas. Le compromis demeure à la base de la vie internationale.

À l'heure où la coopération internationale semble aussi urgente que compromise, il est nécessaire aux États de se faire confiance. Dans un monde en proie à l'incertitude, une diplomatie habile est indispensable afin de naviguer sur les eaux troubles d'une ère multipolaire où il est de mise de laisser une part de secret dans la conduite de sa politique extérieure. Se montrer imprévisible est une stratégie de déstabilisation classique à même de permettre à un État d'accroître son pouvoir d'influence sur le comportement des autres acteurs et de peser sur leurs choix. Paraître fou perfectionne cette tactique en rendant d'autant plus marquante dans les esprits l'éventualité de représailles catastrophiques. Que Vladimir Poutine ou Kim Jong-Un soient, l'un ou l'autre, de véritables détraqués ou bien des stratèges avisés, il est certain qu'ils tentent de régner par la peur – et que parfois, ils parviennent à nous inquiéter.

# Les campagnes d'influence contre les armées françaises en Afrique

---

PAR **MARTIN HÉBERT**, responsable du comité « Afrique » et **CAMILO PALLASCO**, adjoint à la délégation au Royaume-Uni.

## Des opinions publiques en rupture avec le système de valeurs occidental et perméables à la désinformation

Comprendre le phénomène de recul de l'influence française exige dans un premier temps de prendre la mesure du déphasage culturel et moral qui semble s'opérer entre l'Occident et l'Afrique. La réémergence du « désir de souveraineté » fait aujourd'hui le lit des idéaux postcoloniaux qui infusent de plus en plus les mentalités africaines, contribuant à la déconstruction du système de valeurs occidental démocratique et libéral importé.

### Le renouveau du désir de souveraineté, reflet d'une volonté de réappropriation politique de la jeunesse africaine

Au-delà de leur seul rapport à l'ancienne puissance coloniale et du médiatique « sentiment antifrçais », les sociétés d'Afrique francophone sont en réalité traversées par une puissante lame de fond souverainiste, constituant la rente politique des régimes militaires. Ce désir de souveraineté peut s'interpréter comme une aspiration à se réapproprier le jeu politique national, à deux niveaux.

Au niveau du rapport des populations à l'État, tout d'abord, un consensus critique vis-à-vis des élites politiques s'est progressivement imposé dans les opinions publiques, sur fond d'échec du modèle de gouvernance démocratique occidental. Largement perçues comme autoritaires et corrompues, ces élites profiteraient d'un faux-semblant démocratique pour se maintenir au pouvoir en dépit des dispositions constitutionnelles établies. Les multiples tentatives, réussies ou non, des présidents africains en exercice pour contourner les limitations de mandat ont largement contribué à fragiliser la confiance des

populations et la gouvernance<sup>(297)</sup>. Bien que non démocratiques, les coups d'État sont paradoxalement accueillis comme des moments de respiration politique tout comme l'opportunité de rompre avec un système de gouvernance jugé dysfonctionnel. Au Mali, cette volonté de rupture s'est incarnée dès 2020 dans le mouvement nationaliste de contestation au régime d'Ibrahim B. Keita, à travers le slogan du « Nouveau Mali » (*Mali Kura*) sur lequel s'est construit l'actuelle transition militaire<sup>(298)</sup>. De même, le discours démagogique du chef de la junte guinéenne prononcé aux Nations unies en septembre 2023, donne le ton de ce changement d'ère auquel aspire aujourd'hui une grande partie de la jeunesse : « *le modèle démocratique insidieusement et savamment imposé à l'Afrique ne fonctionne pas [...] ce modèle a surtout contribué à entretenir un système d'exploitation et de pillage de nos ressources et une corruption très active de nos élites*<sup>(299)</sup> ».

À l'ère d'Internet, cette volonté de réappropriation portée par les nouvelles générations en âge de voter s'exprime par ailleurs au niveau des pratiques militantes et des nouvelles formes d'expression citoyennes en ligne, en marge des canaux politiques et médiatiques traditionnels (radio, télévision, journaux). L'affirmation fulgurante de la téléphonie mobile et des plateformes de médias sociaux au cours des deux dernières décennies<sup>(300)</sup> a façonné de jeunes générations citoyennes, urbaines, connectées et désormais en mesure de s'informar par elles-mêmes. Les applications, WhatsApp et Telegram en tête, jouent en effet un rôle majeur dans la réappropriation de l'information par les citoyens et dans la multiplication des récits alternatifs à la parole publique, noyée dans un flux d'informations continu : « *Ces nouvelles applications ont révolutionné l'accès à une participation ouverte aux affaires sociopolitiques, car tous les citoyens [...] sont désormais en mesure d'écouter des Facebook live, d'animer des TikTok live, d'enregistrer des notes vocales et de partager des contenus*<sup>(301)</sup> ». Gratuites et faciles d'utilisation par un *smartphone*, elles permettent la création de discussions anonymes qui sont autant d'espaces d'expression pour les contrediscours politiques que de relais de désinformation. Se forme ainsi un écosystème informationnel particulièrement complexe, en

(297) SIEGLE, Joseph et COOK, Candace. « En Afrique, le contournement des limites de mandats fragilise la gouvernance ». *Centre d'études stratégiques de l'Afrique* [en ligne], 14 septembre 2020.

(298) RICARD, Maxime. « Mali Kura, Mali Fanga. La trajectoire politique du Mali sous domination militaire ». *IRSEM* [en ligne], 23 novembre 2022.

(299) DOUMBOUYA, Mamadi. Discours du colonel Mamadi Doumbouya à la tribune des Nations Unies. *Portail officiel du gouvernement de la République de Guinée* [en ligne], 21 septembre 2023.

(300) "Measuring Digital Development : Facts and Figures 2023". *International Telecommunication Union Publications* [en ligne], 2023. Alors que 85 % des Africains possèdent un téléphone portable (2018), 37 % ont aujourd'hui accès à internet, en dépit d'une pénétration numérique limitée en zone rurale.

(301) SOTO-MAYOR Guillaume, MARE Admire, ONANIMA Valdez. « Comprendre la désinformation en Afrique ». *Le Grand Continent* [en ligne], 26 octobre 2023.

ligne et hors ligne, où s'entrelacent médias traditionnels, plateformes de médias sociaux et bouche-à-oreille<sup>(302)</sup>, contribuant à flouer les frontières entre la simple opinion, l'information vérifiée et la désinformation délibérée<sup>(303)</sup>. Dans ce contexte, les discours antisystèmes et déconstructivistes trouvent une place de choix.

### **L'influence de l'école postcoloniale dans la déconstruction du système de valeur occidental et la volonté de réappropriation culturelle africaine**

Souvent associée à l'académie progressiste nord-américaine, ou décrite par certains comme une facette du « mouvement woke », l'école postcoloniale étend ses fondements et répercussions bien au-delà. Spécialiste des études postcoloniales, le Dr Martin Bayly décrit cette école comme « *visant à dévoiler les effets résidus de l'époque coloniale sur l'organisation du système international. Il s'agit de comprendre les biais coloniaux dans la grille de lecture du monde que nous et nos gouvernements utilisons* »<sup>(304)</sup>. Tirant son essence des philosophes contemporains comme Michel Foucault, Jacques Lacan, Edward Saïd ou encore Aimé Césaire, ce courant s'institutionnalise dans les années 1980 sur les campus américains pour questionner la perception de l'Occident par rapport au « reste ». Certains questionnements critiques de l'école postcoloniale, notamment sur les effets déstabilisateurs des interventions au Proche-Orient et la prétention à la supériorité culturelle et morale des pays développés, ont favorisé une prise de recul des Occidentaux dans leur perception du monde. Cette école a également souligné l'importance de considérer les cultures des pays où sont menées les opérations extérieures. Encore embryonnaire, l'éveil apporté par ce courant ne s'institutionnalisera cependant qu'après une substitution générationnelle<sup>(305)</sup>.

Partant d'une démarche scientifique, les théories postcoloniales ont cependant fait l'objet de récupérations politiques, devenant contreproductives malgré elles. Déformées par nos compétiteurs stratégiques et les flux d'information rapides par internet, ces théories percolent aujourd'hui dans les opinions publiques africaines au profit d'agendas politiques extérieurs. La Chine de Xi Jinping, par exemple, met en scène sa présence en Afrique comme une coopération entre pays victimes de l'impérialisme occidental capitaliste, jouant sur le souvenir des guerres de l'opium. De la même manière, la Russie de Vladimir Poutine inscrit sa présence en Afrique dans la continuité de la rhétorique « antiimpérialiste solidaire » portée par l'URSS pendant la guerre froide. Parallèlement, la récupération politique se fait aussi de l'intérieur. Par exemple, par certains positionnements de partis d'opposition français réutilisant la méthode critique postcoloniale pour décrédibiliser le gouvernement en place

---

<sup>(302)</sup> *Ibid.*

<sup>(303)</sup> Nous entendons ici distinguer la désinformation, en tant que manœuvre de subversion délibérée, de l'opinion, potentiellement erronée, mais exprimée librement et sans volonté de nuire.

<sup>(304)</sup> Entretien avec le Dr Martin BAYLY à la London School of Economics and Political Science, janvier 2024.

<sup>(305)</sup> *Ibid.*

et sa politique étrangère. En 2021 au Burkina Faso, Jean-Luc Mélenchon prétendait en ce sens porter une voix alternative à « *l'impérialisme, au néocolonialisme et au paternalisme* » français<sup>(306)</sup>.

Cette récupération politique des théories postcolonialistes se retrouve dans la sphère militante « néo-panafricaniste ». Il existe en effet un continuum idéologique entre les théories postcoloniales et le mouvement historique du panafricanisme, porté par des figures comme Thomas Sankara ou Kwamé Nkrumah au moment des indépendances, notamment dans la conception d'un monde fractionné – voir racialisé – entre dominants et peuples opprimés<sup>(307)</sup>. Mouvement politique anticolonialiste par essence, le panafricanisme promeut la coopération africaine avec des « puissances émergentes » et la rupture totale avec les systèmes de prédation économique et politique hérités de la colonisation occidentale. Ce mouvement vit actuellement une renaissance sur le continent et dans les diasporas africaines sous l'influence d'organisations comme Urgences panafricanistes ou La Chaîne des panafricanistes. Leurs militants s'appuient également sur des théories postcoloniales pour porter leur combat en vogue auprès de la jeunesse africaine, en mobilisant l'idée d'une « deuxième indépendance par le bas », culturelle et identitaire<sup>(308)</sup>, souvent extrémiste et diabolisant l'Occident et la France. Ces mouvements politiques sont en première ligne des campagnes d'influence antifrançaises sur le continent, capitalisant en particulier sur le ressentiment négatif des populations à l'égard de la présence militaire, décrite comme le symbole ultime de l'ingérence française.

## Le ressentiment anti-France comme ressource politique

Devenue en quelques années la puissance occidentale la plus attaquée sur le plan informationnel, la France doit aujourd'hui faire face à une myriade d'acteurs portant atteinte à sa réputation et à son image. En Afrique, trois types d'acteurs aux intérêts parfois convergents mobilisent le ressentiment anti-France en tant que ressource politique de premier ordre : les entrepreneurs politiques néopanafricanistes, les régimes militaires en place et les puissances étrangères, en particulier la Russie.

### Les mouvements néopanafricanistes, forces vives de la mobilisation anti-France

Dans le milieu du militantisme politique francophone, les adeptes du néopanafricanisme s'illustrent comme les chantres de la mobilisation anti-France. Le plus écouté de ces néopanafricanistes est sans conteste le

<sup>(306)</sup> BENSIMON, Cyril et DOUCE, Sophie. « Jean-Luc Mélenchon, l'autre discours de Ouagadougou ». *Le Monde* [en ligne], 22 juillet 2021.

<sup>(307)</sup> DABIRÉ, Stéphane Kader. « Le panafricanisme : analyse de l'histoire d'un mouvement fédéraliste ». *Université du Québec à Montréal* [en ligne], avril 2017.

<sup>(308)</sup> SAMBE, Bakary. « Retrait français du Niger : L'aube d'un nouveau cycle historique au Sahel ? ». *Timbuktu Institute* [en ligne], 27 septembre 2023.

franco-béninois Stellio Gilles Robert Capo Chichi, alias Kémi Séba, fondateur de l'ONG Urgences panafricanistes (en 2015 à Dakar) et auteur de plusieurs ouvrages philosophiques et militants. Adeptes du kémitisme<sup>(309)</sup>, il fonde son argumentaire sur la critique des « oligarchies » occidentales et africaines et la dénonciation historique de la « Françafrrique<sup>(310)</sup> ». Il s'est progressivement construit une légitimité politique auprès de la diaspora en France en développant une rhétorique révolutionnaire panafricaine particulièrement virulente dans les années 2000<sup>(311)</sup>. Reçu en 2018 par la chaîne *Thinkerview*<sup>(312)</sup>, son audience cumule, fin janvier 2024, 1,3 million d'abonnés sur Facebook, près de 290 000 sur Instagram, 240 000 sur Twitter et 217 000 sur YouTube avec 185 vidéos mises en ligne. Il fonde et dirige en 2023 un nouveau média, *Afrique Résurrection*, dont certaines vidéos atteignent des millions de vues sur Tik Tok<sup>(313)</sup>. Il assume, en outre, l'idée d'une convergence des luttes entre l'Afrique et la Russie contre « l'oligarchie occidentale » et se revendique proche du théoricien Alexandre Douguine, grand détracteur de la présence occidentale en Afrique<sup>(314)</sup>.

Il est fondamental de mesurer l'importance du rôle de la diaspora africaine francophone dans la percée numérique des « influenceurs » panafricanistes. Celle-ci est privilégiée à deux titres : bénéficiant du niveau de vie européen et d'un accès homogène à internet et à l'information, les populations de la diaspora profitent d'autre part d'une liberté d'expression sans commune mesure par rapport aux populations restées sur le continent. C'est ainsi que la Suisse camerounaise Nathalie Yamb ou d'autres comme les Français Franklin Nyamsi et Egountchi Behanzin<sup>(315)</sup>, dénoncent paradoxalement la colonisation des esprits et l'imposition des modes de vie européens aux africains depuis leurs lieux de résidence en Europe. Au sein de cette galaxie militante, Nathalie Yamb

<sup>(309)</sup> VANTHOURNOUT, Charles. « Débat : L'Égypte noire est-elle une imposture ? ». *The Conversation* [en ligne], 6 mars 2023.

<sup>(310)</sup> Expression à l'origine employée par le président ivoirien Félix HOUPOUËT BOIGNY pour qualifier les liens d'interdépendance vertueux entre la France et ses anciennes colonies, détournée plus tard par le journaliste militant François-Xavier VERSHAVE (cofondateur de l'association Survie) sous une acception péjorative.

<sup>(311)</sup> PREMAT, Christophe. « Décoloniser les jeunesses africaines : le message politique diasporique de Kémi Séba ». *Langues, Cultures, Communication* [en ligne], Vol 4, n°1, 2020, p. 113-126.

<sup>(312)</sup> Thinkerview. *Kémi Séba : Panafricanisme 2.0 ?* [vidéo en ligne]. *Thinkerview*, 21 novembre 2018, [consulté le 16 janvier 2024].

<sup>(313)</sup> Publiée le 8 juin 2023, la vidéo la plus consultée à ce jour (2,5 millions de vues) dénonce les supposés mensonges imposés par l'Occident par la projection Mercator du globe terrestre, naturellement déformante, afin de minimiser volontairement la taille du continent africain, et, en cela, son importance géopolitique.

<sup>(314)</sup> DABO, Ibrahima. « Guerre d'influence et rapprochement entre la Russie et l'Afrique : le rôle des militants panafricains au service de l'influence russe sur le continent africain ». *Centre Thucydide* [en ligne], 1<sup>er</sup> février 2023.

<sup>(315)</sup> Originaire du Cameroun et devenu Français en 2002, F. NYAMSI est professeur de philosophie à l'Université de Rouen. Le Français d'origine togolaise E. BEHANZIN, de son vrai nom Sylvain DODJI AFOUA, est quant à lui fondateur de la Ligue de Défense Noire africaine dissoute en 2021 par le ministre Gérald DARMANIN.

apparaît comme la « youtubeuse » la plus suivie, cumulant plus de 360 vidéos en janvier 2024. Elle se distingue également par son positionnement particulièrement pro-russe. Surnommée « La Dame de Sotchi » depuis sa participation au Sommet Russie-Afrique en 2019, elle n'hésite pas à faire les louanges des rapprochements diplomatiques successifs entre les juntas sahéliennes et le régime russe sur ses réseaux sociaux. Elle relaye également, de manière systématique, l'actualité géopolitique favorable à l'image d'un Vladimir Poutine, champion de la lutte contre l'Occident et ses valeurs, à l'aune de la guerre en Ukraine.

Sur le continent, l'essor de mouvements citoyens d'opposition dans plusieurs pays a coïncidé avec le développement d'organisations porteuses d'une nouvelle radicalité panafricaine<sup>(316)</sup>. Si les premiers ont émergé dans l'opposition aux politiques locales, les secondes mobilisent plus directement la rhétorique antioccidentale au cœur de leur combat politique. Dès 2011 au Sénégal, le mouvement « Y'en a marre » a cristallisé les critiques contre le président A. Wade et fédéré un réseau d'organisations sous la bannière panafricaine. En 2021, le mouvement s'allie avec le collectif antifrçais FRAPP<sup>(317)</sup> – France Dégage – du député de l'opposition Guy Marius Sagna, pour dénoncer la supposée mainmise de la France derrière le régime de Macky Sall<sup>(318)</sup>. Au Mali, l'association Yerewolo-Debout sur les Remparts a émergé en 2020 dans l'opposition au président I. B. Keïta, sous la férule de Ben Diarra, dit « Ben le Cerveau », aujourd'hui emprisonné pour avoir demandé le respect de la fin de la transition en février 2024. Fer de lance des manifestations en soutien au putsch d'août 2020 et exigeant le départ des troupes étrangères (*Barkhane* et *MINUSMa*), ce dernier adopte pour autant une posture favorable à l'accueil des mercenaires russes de la société privée Wagner<sup>(319)</sup>. La porosité entre mouvements citoyens et néopanafricanistes est toutefois moins évidente au Burkina Faso. Le mouvement Balai citoyen, pacifiste et pro-démocratique, s'est opposé en octobre 2023 aux autorités de la transition en récoltant dès lors l'hostilité des néopanafricanistes ralliés au capitaine Ibrahim Traoré<sup>(320)</sup>. Ces activistes, à l'image de Nestor Podassé, eurent une influence notable dans les manifestations violentes contre les représentations culturelles et diplomatiques françaises d'octobre 2022<sup>(321)</sup>.

<sup>(316)</sup> POLET, François. « Afrique : des mobilisations citoyennes aux mobilisations néopanafricaines ». AOC [en ligne], 10 janvier 2024.

<sup>(317)</sup> Front pour une révolution antiimpérialiste, populaire et panafricaine.

<sup>(318)</sup> SY, Abou. « Y'en a Marre, Pastef, Frapp voient la main de la France derrière la vague des récentes arrestations ». *Senepius* [en ligne], 3 mars 2021.

<sup>(319)</sup> BEGANSO, Prince. « Mali : Assimi Goïta a appelé Wagner parce qu'il comprend la guerre asymétrique (Adama Ben Diarra) ». *Afrik Soir* [en ligne], 14 février 2023.

<sup>(320)</sup> POLET, François. *op. cit.*

<sup>(321)</sup> NANA WENDPOURÉ, Michel. « Au Burkina Faso, qui sont les *leaders* du mouvement antifrçais ? ». *Jeune Afrique* [en ligne], 22 janvier 2023.

## Le jeu de communication politique des nouveaux autocrates sahéliens

Le contrôle de l'information est un enjeu majeur dans la conservation du pouvoir. Depuis plusieurs décennies déjà, certains gouvernements d'Afrique francophone en difficulté utilisent la critique de la politique française pour justifier leurs propres incuries, contribuant ainsi à véhiculer l'idée d'un « complot français » derrière tous les maux africains, notamment sécuritaires<sup>(322)</sup>. Mais d'une manière générale, il est désormais fondamental de considérer que pour les dirigeants africains, la décision de s'engager dans une relation militaire étroite et assumée avec la France peut apparaître comme coûteuse. Sur le plan politique, ces derniers mesurent en effet le risque croissant d'être perçus par l'opinion publique comme inféodés à l'ancienne puissance coloniale, d'autant plus prégnant dans le contexte d'une des plus ambitieuses opérations extérieures françaises. Cette nouvelle donne se répercute en matière de coopération internationale et pousse aujourd'hui la majorité des États africains à une diversification croissante de leurs partenariats, notamment militaires, à rebours de l'exclusivité longtemps réservée à la France. Ainsi, de la simple diversification partenariale au rejet de la présence française, s'opère davantage un calcul politique classique coûts/avantages qu'une véritable haine viscérale de la France. Sur ce registre, les militaires putschistes du Mali, du Burkina Faso et du Niger ont respectivement mis en place des stratégies de communication politique pour légitimer leurs coups d'État, en faisant de la France leur bouc émissaire.

Les putschistes ont ainsi construit une rhétorique souverainiste sur l'échec sécuritaire des gouvernements civils, soutenus militairement par la France. En ce sens, la critique de l'inefficacité du soutien français, largement répandue au Mali avant le coup d'État d'août 2020<sup>(323)</sup>, a constitué une manne politique pour les nouveaux hommes forts du pays. La mésentente entre Bamako et Paris sur le statut de Kidal, fief touareg repris en 2013<sup>(324)</sup>, a notamment été instrumentalisée par les autorités maliennes pour porter des accusations mensongères et ainsi véhiculer la rumeur d'un « complot français » soutenant la partition du Mali<sup>(325)</sup>. Au mépris de toute convention diplomatique et de la véracité des faits, la désinformation sans preuve est devenue la marque de fabrique du régime malien

(322) VIRCOULON, Thierry, ANTIL, Alain et GIOVALUCCHI, François. « Thématiques, acteurs et fonctions du discours antifrancophone en Afrique ». *Études de l'IFRI* [en ligne], juin 2023, p. 22.

(323) HAIDARA, Boubacar. « Pourquoi l'opinion publique malienne a une vision négative de l'opération Barkhane ». *The Conversation* [en ligne], 10 février 2020.

(324) Après le repli des djihadistes vers Tessalit, la ville de Kidal est reprise sans combat par l'armée française le 30 janvier 2013, avec la collaboration des autonomistes touaregs du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) restés sur place. La demande d'engager un dialogue politique formulée par Paris fut dès cet instant perçue par Bamako comme un soutien aux rebelles touaregs. Voir un exemple de désinformation sur ce sujet : « Comment la France a empêché la reconquête armée de Kidal ». *Malijet* [en ligne], 25 août 2015.

(325) Voir cette désinformation relayée par l'agence de presse turque *Anadolu Ajansi* : BEN AHMED, Lassaad. « Mali : Choguel Maiga accuse la France d'avoir formé et entraîné une organisation terroriste à Kidal ». [en ligne], 10 octobre 2021.

pour faire diversion sur la situation critique du pays<sup>(326)</sup>. De la même manière, au Burkina Faso, le second putsch d'Ibrahim Traoré, en septembre 2022 s'est accompagné d'une inflexion dans l'emploi d'une propagande antifrançaise. Les militaires ont ainsi soupçonné la France d'abriter le lieutenant-colonel Damiba dans la base de Kamboinsin, avant de demander le départ de la force Sabre et celui de l'ambassadeur Luc Hallade en janvier 2023. La nouvelle junte s'est ensuite lancée dans une vaste entreprise de contrôle médiatique et de désinformation soutenue par la Russie et marquée par l'interdiction, en mars 2023, des médias français *RFI* et *France 24* suspectés de « manipuler » l'opinion nationale<sup>(327)</sup>. Ce récit du complot français a enfin été repris par les putschistes au Niger, accusant Paris d'avoir libéré des terroristes, violé l'espace aérien du pays et de préparer une offensive pour restituer le président Mohamed Bazoum<sup>(328)</sup>.

Dans ces trois pays s'opère une reconfiguration du pouvoir politique autour d'une alliance objective entre les junte et la sphère néo-panafricaniste. Reçus à l'égal de chefs d'État, les « stars » du néopanafricanisme représentent de puissantes caisses de résonance pour les junte, afin de consolider leur récit souverainiste et relayer une rhétorique antifrançaise. Après sa tournée au Mali et au Burkina Faso en mai 2022, Kémi Séba s'est ainsi rendu à Niamey en septembre 2023 en soutien au général Abdourahamane Tiani, « *pour continuer ce travail de déconstruction de la Françafrique et de propagation du panafricanisme* »<sup>(329)</sup>. En décembre 2023, ce fut au tour de Nathalie Yamb d'être reçue au Niger par la branche locale de l'ONG Urgences panafricanistes et le chef de la junte. La rencontre a été immédiatement relayée sur le compte Twitter du CNSP<sup>(330)</sup>, le 20 décembre, deux jours avant un second tweet félicitant le départ des derniers militaires français. Dans sa chronique vidéo publiée à la suite de sa semaine de tournée, Nathalie Yamb, s'est, de son côté, attachée à rassurer son auditoire sur la détermination des nouvelles autorités nigériennes à rompre avec la France, sans hésiter par ailleurs à justifier leur maintien au pouvoir pendant dix ans<sup>(331)</sup>. Le 28 décembre, c'est enfin l'activiste Franklin Nyamsi

(326) MORIN. « Vu du Burkina Faso. Accusations du Mali contre la France : que Bamako produise ses preuves ! ». *Courrier international* [en ligne], 19 octobre 2022.

(327) SAVOYE, Laureline. « « Fake news » au Burkina Faso : enquête sur un système de manipulation ». *Le Monde Afrique* [en ligne], 6 juillet 2023.

(328) REGNY, Diane. « Coup d'État au Niger : mais que reproche Niamey à la France ». *20 minutes* [en ligne], 10 août 2023. Disponible sur : <https://www.20minutes.fr/monde/4048621-20230810-coup-etat-niger-reproche-niamey-france>

(329) GLEZ, Damien. « Le « soutien inouï » du général Tiani à Kemi Seba ». *Jeune Afrique* [en ligne], 3 octobre 2023.

(330) Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie, organe de la transition du coup d'État du 26 juillet 2023.

(331) Voir la vidéo publiée sur sa chaîne YouTube le 4 janvier 2024, « Nathalie Yamb – Général Tiani : Les dessous d'une rencontre » : « Certains se sont demandé si leur démarche de rupture avec la France n'était pas seulement une réaction à l'attitude méprisante et belliqueuse de Macron plutôt qu'à une conviction profonde. Je peux vous assurer que les autorités nigériennes actuelles, sous la houlette du général Tiani, ont la connaissance de l'histoire, la volonté d'émancipation et le panafricanisme cheillé au corps ».

qui eut l'opportunité de se rendre à Niamey pour « *saluer le leadership panafricaniste du Niger* » et contribuer à la stratégie de communication du régime. Mais en dépit de leurs discours souverainistes de façade, ces juntes s'appuient sur le savoir-faire de puissances étrangères en matière d'influence.

### **Les manœuvres d'influence étrangères hostiles à la présence française en Afrique**

Les récents bouleversements du paysage politique africain et le retrait militaire français ont créé un vide de pouvoir que les puissances émergentes se pressent de combler. À cela s'ajoutent la jeunesse et la connectivité de la population africaine, 70 % de sa population ayant moins de 30 ans<sup>(332)</sup> et s'informant en majorité par les réseaux et médias sociaux. Ces flux d'information incontrôlés et globalisés constituent un terrain de choix pour les campagnes d'influence de nos compétiteurs.

Premièrement, la Turquie articule depuis plusieurs années une stratégie d'influence agressive contre les intérêts français en Afrique. L'effritement de l'Empire ottoman a laissé une plaie ouverte dans l'orgueil national turc, que Recep Tayyip Erdogan entend refermer par une politique de renaissance nationale. La Turquie capitalise sur le reflux de l'influence française en Afrique par une diplomatie religieuse et la coopération sécuritaire. Bien qu'étant une République laïque, la Turquie d'Erdogan s'est vue renouer avec l'identité islamique et la nostalgie du Califat. C'est par ce biais qu'Ankara parvient à se positionner en tant que partenaire de choix en attisant la sympathie des élites politiques africaines. Au Mali, Ankara avait notamment fait construire des mosquées à Bamako destinées au Haut Conseil Islamique, mais aussi dans la ville natale du président Keïta<sup>(333)</sup>. La Turquie mise, par ailleurs, sur son offre sécuritaire pour étendre son influence, par la signature de traités de défense avec certains pays<sup>(334)</sup> et la conquête du marché des drones militaires. Ainsi, le drone TB2 de la société Bayraktar, dirigée par un proche du pouvoir, est rapidement devenu le « porte-drapeau » de la diplomatie d'Ankara en Afrique<sup>(335)</sup>. En Libye également, l'influence turque et française s'oppose. Depuis 2011 et la chute du colonel Khadafi, la Libye est scindée entre le gouvernement de Tripoli d'Al-Sarraj et celui de Tobrouk du maréchal Haftar. Bien qu'officiellement alignée avec Tripoli, Paris soutient les troupes du maréchal Haftar pour lutter

<sup>(332)</sup> MULIKITA, Jason J. Office of the High Representative for the Least Developed Countries, Landlocked Developing Countries and Small Island Developing States. « Young People's Potential, the key to sustain Africa's Sustainable Development » *UN Press* [en ligne], 2023.

<sup>(333)</sup> ARMSTRONG, Hannah. « Turkey in the Sahel », *International Crisis Group* [en ligne], 27 juillet 2021.

<sup>(334)</sup> En 2019, Ankara ratifia un traité de défense bilatéral avec Ouagadougou, engageant une forte coopération dans le domaine de la défense. Sur ce sujet, voir : YILDIRIM, Göksel. « Le Burkina Faso se dote d'équipements et de véhicules de défense turcs pour la lutte antiterroriste » [en ligne], *Anadolu Ajansi*, 17 septembre 2021.

<sup>(335)</sup> PÉRIA-PEIGNÉ, Léo. « TB2 Bayraktar. Grande stratégie d'un petit drone ». *Briefings de l'IFRI* [en ligne], IFRI, 17 avril 2023.

contre l'expansion du terrorisme<sup>(336)</sup>. Mais ces efforts se heurtent au soutien turc envers le gouvernement de Tripoli, ayant déjà eu des répercussions concrètes. En 2019, alors que le Maréchal Haftar s'apprêtait à marcher sur Tripoli et unifier le pays, la Turquie déploya ses troupes en soutien à Tripoli<sup>(337)</sup>, repoussant les troupes alliées à la France. De même, en 2020, un bâtiment de la Marine nationale, chargé d'inspecter un navire commercial turc suspecté de transporter des armes vers Tripoli, fut menacé de tirs de sommation par une frégate turque<sup>(338)</sup>. L'escalade des tensions en mer méditerranée entre les deux pays s'est immédiatement traduite dans le champ informationnel, à travers un recours à la désinformation du côté turc, insistant sur la nature « néo-coloniale » de la politique africaine de la France<sup>(339)</sup>.

Si les velléités géopolitiques chinoises en Afrique ne sont pas explicitement dirigées contre la France, la Chine développe une réelle stratégie d'influence fondée sur la voie alternative à l'Occident. Depuis l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping en 2013, la Chine se voue à une politique de « grande renaissance nationale<sup>(340)</sup> ». Mettant en avant son image d'État du Sud s'étant relevé du « siècle de la honte » dont l'Occident est bourreau, Pékin joue sur le narratif d'une coopération plus égalitaire (« gagnant-gagnant ») et sans condition morale pour acquérir des parts de marché. Ainsi, la Chine s'est vue intégrée, comme aucun autre acteur, dans les structures africaines de sécurité régionale. La subvention et l'entraînement des effectifs militaires de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CÉDEAO) depuis 2016 est l'exemple le plus notoire<sup>(341)</sup>, tout comme le financement de l'Architecture de paix et sécurité africaine (APSA) notamment chargée du commandement des « African Standby Forces<sup>(342)</sup> ». C'est enfin dans le secteur de l'armement que la Chine profite de l'absence d'industries françaises compétitives sur le marché africain, une expansion du marché de l'armement chinois qui s'explique par les « prix amicaux » de Pékin<sup>(343)</sup>. Aujourd'hui, deux tiers des armées africaines utilisent des armements chinois, dont les arsenaux du Mozambique, de la Zambie, et de Tanzanie sont composés à 90 %<sup>(344)</sup>.

<sup>(336)</sup> FORESTIER, Patrick. « Armes françaises en Libye : ce soutien que Paris ne peut plus cacher ». *Le Point* [en ligne], 12 juillet 2019.

<sup>(337)</sup> WINTOUR, Patrick. « Turkish troops deploy to Libya to prop up embattled government ». *The Guardian* [en ligne], 5 janvier 2020.

<sup>(338)</sup> France 24. « France blasts 'extremely aggressive' Turkish intervention against NATO missions targeting Libyan arms ». *France 24* [en ligne], 17 juin 2020.

<sup>(339)</sup> GULGNER, Sophie. « L'escalade des tensions entre la France et la Turquie : entre guerre économique, jeux d'influence, désinformation et rivalités géopolitiques ». *École de guerre économique* [en ligne], 6 octobre 2020.

<sup>(340)</sup> SCHAEFFER, Frédéric. « Xi Jinping vante 'la grande renaissance' de la Chine et fustige les 'forces étrangères' ». *Les Echos* [en ligne], 1<sup>er</sup> juillet 2021.

<sup>(341)</sup> Reliefweb. « China supports ECOWAS standby force with military equipment ». [en ligne], 24 mars 2016.

<sup>(342)</sup> SIBIRI, Hagan. « Demystifying China's involvement in African Peace and Security Architecture ». *World Scientific* [en ligne], 21 juin 2021.

<sup>(343)</sup> GRIEGER, Gisela. « China's growing security role as a security actor in Africa ». *Briefing, Europarl* [en ligne], 2019.

<sup>(344)</sup> ENCARNATION, Luke. « Assessing the impact of Chinese Arms in Africa ». *Georgetown University* [en ligne], 20 avril 2021.

Mais c'est avant tout la Russie qui déploie depuis plusieurs années une stratégie d'influence particulièrement agressive contre la France en Afrique. Depuis l'éveil de son inertie postsoviétique et l'arrivée de Vladimir Poutine au pouvoir, la Russie a misé sur le continent africain en espérant tirer parti des ressources naturelles et du capital humain africain en pleine expansion. Profitant du ressentiment antifrçais, l'expansion russe en Afrique repose, en grande partie, sur la récupération politique des discours panafricanistes et postcoloniaux mentionnés précédemment, mais aussi sur l'instrumentalisation des incohérences de la politique française. Il s'agit de persuader les sociétés africaines que la Russie incarne un nouveau modèle prometteur, remplaçant la présence occidentale perçue comme hypocrite. En 2022, Vladimir Poutine dénonçait le « *colonialisme économique et idéologique de l'occident*<sup>(345)</sup> », et joue régulièrement sur l'opposition entre le progressisme occidental et le traditionalisme caractérisant les structures sociales africaines pour alimenter les polémiques antioccidentales. Il avait notamment dénoncé la « crise morale » de l'occident et la « *perte de ses valeurs chrétiennes* », appelant à répondre à la « *culpabilité de la colonisation*<sup>(346)</sup> ».

C'est cependant à travers le groupe Wagner que Moscou avance son agenda géopolitique en Afrique francophone. Par son statut officiellement privé, Wagner sert de zone grise à la projection militaire russe en Afrique. Présente à ce jour dans quatre pays d'Afrique francophone (Mali, Burkina Faso, Libye, Centrafrique) et très probablement bientôt au Niger, la société Wagner est parvenue à s'implanter à plusieurs niveaux. En Centrafrique, Wagner a entrepris d'amplifier le ressentiment antifrçais pour étendre son emprise sur le régime Touadéra. Ainsi, en 2018, Wagner lança la radio *Longo Songo* pour émettre de la propagande antifrçaise et pro-russe en continu et se vanter de mener une guerre « *contre le système colonial*<sup>(347)</sup> ». Ce sont, par ailleurs, les réseaux sociaux qui accueillent la plus virulente propagande pro-russe. En témoignent les dessins animés de conception Wagner, relayés sur des canaux WhatsApp ou Telegram, où le « rat Emmanuel » au béret et drapeau tricolore, pillant métaphoriquement l'Afrique, est délogé à coups de massue par un soldat Wagner. Scénario similaire, des soldats Wagner viennent annihiler les « *démons de Macron* » prenant des soldats maliens en tenaille<sup>(348)</sup>. Plus explicitement, des trolls de Wagner avaient relayé des photos montrant de supposés soldats français pillant des lingots d'or maliens, s'avérant être des photos de soldats américains en Irak posant

(345) TONEY, Nicolas. « Discours de Poutine : convocation de l'histoire, rhétorique anti-occidentale et reversement de situation ». *Europe1* [en ligne], 30 septembre 2022.

(346) ROUSSELIN, Pierre. « Vladimir Poutine, croisé des 'valeurs chrétiennes' », *Le Figaro* [en ligne], 20 septembre 2013.

(347) AUDINET, Maxime et HARDING, Benjamin. « En Centrafrique, la Russie externalise son influence médiatique ». *INA* [en ligne], 13 octobre 2013.

(348) LCI. « Wagner sort un clip de propagande antifrçaise en Afrique » [vidéo en ligne]. *YouTube*, 20 janvier 2023.

avec des lingots de cuivre<sup>(349)</sup>. Depuis l'opaque mort d'E. Prigojine, à la suite de sa menace de putsch à l'été 2023, la présence des mercenaires russes s'est répartie entre plusieurs labels<sup>(350)</sup> comme Redut, Convoy ou encore Africa Corps<sup>(351)</sup>, continuant encore aujourd'hui à relayer des narratifs contre la présence française, militaire en particulier.

## L'armée française en première ligne de la guerre de l'information

Contrainte de gérer « *l'urgence et l'histoire en même temps*<sup>(352)</sup> », la France s'est progressivement retrouvée au centre de la guerre des perceptions dans les zones où elle était engagée militairement. Depuis de nombreuses années, l'interventionnisme militaire français cristallise de manière significative les procès en ingérence néocoloniale. C'est sur ce mécontentement, amplifié dans le contexte de l'opération *Barkhane*, que les campagnes de désinformation antifranchaises ont proliféré.

### L'interventionnisme militaire français comme objet de crispation dans les imaginaires africains

En dépit d'une baisse drastique de ses effectifs en 50 ans, l'armée française a mené plus d'une cinquantaine d'opérations extérieures (OPEX) entre 1960 et 2014<sup>(353)</sup>, contribuant à bâtir l'image d'une France « gendarme de l'Afrique francophone ». Cet interventionnisme est au cœur des frustrations parfois ressenties à l'égard de la France, allant des simples déceptions quant au bilan de l'action militaire de la France, largement incompris par les opinions publiques africaines comme françaises, aux mobilisations les plus virulentes contestant la tendance française à l'ingérence politique et militaire.

<sup>(349)</sup> RFI. « L'infox sur un trafic d'or par l'armée française au Mali à nouveau de retour » [vidéo en ligne]. *YouTube*, 17 décembre 2020.

<sup>(350)</sup> The Wall Street Journal. How Russia is restructuring Wagner's Africa operations [vidéo en ligne]. *YouTube*, 2 novembre 2023.

<sup>(351)</sup> LE CAM, Morgane et BOBIN, Frédéric. « Africa Corps, le nouveau label de la présence russe au Sahel ». *Le Monde Afrique* [en ligne], 15 décembre 2023.

<sup>(352)</sup> SAMBE, Bakary. « Niger : La grande difficulté pour la France au Sahel est de devoir gérer l'urgence et l'histoire en même temps ». (Bakary Sambe), *Timbuktu Institute* [en ligne], 2 août 2023.

<sup>(353)</sup> GERMAIN, Valentin et REY, Nicolas. « 50 ans d'OPEX en Afrique (1964-2014) ». *Cahiers du RETEX*, ministère de la Défense [en ligne], septembre 2015. Au gré de la diminution du nombre de militaires dans les bases prépositionnées, passant de 30 000 à 6 700 entre 1964 et 2014, 52 OPEX furent conduites pendant cette période.

Depuis l'opération *Turquoise* (Rwanda, 1994), la France est devenue la cible d'accusations de complicité pour les crimes de masse commis par le gouvernement rwandais de l'époque<sup>(354)</sup>. S'il n'atteste aucune complicité de l'État français dans le génocide, le rapport Duclert conclu sur les « *responsabilités accablantes* » du système mitterrandien, par son aveuglement dans le soutien politique au régime « *raciste, corrompu et violent* » du président Habyarimana<sup>(355)</sup>. Ainsi, la volonté du président Emmanuel Macron de « *faire la lumière* » sur le rôle de l'État français dans le génocide rwandais a débouché, en matière de communication politique, sur la légitimation d'un mobile de condamnation pour les détracteurs de la France, à commencer par l'actuel régime de Kigali.

Avec les opérations *Licorne* (Côte d'Ivoire, 2002-2015) et *Harmattan* (Libye, 2011), la France s'est exposée en tant qu'acteur des crises politiques ivoirienne (2002-2011) et libyenne (depuis 2011) en donnant du poids aux accusations d'ingérence. Le cas ivoirien illustre, à ce titre, le phénomène de mobilisation anticolonialiste dans un contexte interventionniste, révélateur des nombreux griefs des jeunes manifestants ivoiriens à l'encontre de l'ancienne puissance coloniale. En effet, si leur mobilisation fut largement instrumentalisée par les tenants du régime de Laurent Gbagbo, ces jeunes patriotes « *avaient trouvé dans la cause anticolonialiste un vecteur d'autonomisation : le discours de la libération nationale servait une autre forme de lutte d'émancipation, générationnelle, familiale, communautaire, économique et, in fine, politique* »<sup>(356)</sup>. En d'autres termes, la mobilisation rurale sur le registre de la libération nationale employé par le régime Gbagbo ne fut pas seulement opportuniste, mais bien le reflet des aspirations émancipatrices d'une nouvelle génération, amplifiées par le contexte de l'intervention militaire française. Les conséquences de l'opération *Harmattan* furent tout aussi néfastes pour l'image française. De la même manière que le président Gbagbo fut déposé avec le soutien de l'armée française, l'élimination du « Guide » Mouammar Kadhafi a été largement mise en avant comme une expédition punitive de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) menée par le président Nicolas Sarkozy.

C'est finalement l'engagement prolongé au Sahel (2013-2022), par l'opération *Serval* puis *Barkhane*, qui cristallisa, jusqu'à la rupture politique, l'hostilité des pays à l'origine demandeurs de l'aide militaire française dans la lutte contre le terrorisme. Dès janvier 2013, le choix tactique français de permettre aux autonomistes touaregs de rester à Kidal en échange de leur soutien dans la lutte contre les djihadistes suscita l'incompréhension de Bamako. En dépit des

<sup>(354)</sup> Voir à ce sujet la ligne éditoriale de l'association Survie, entièrement dédiée à la dénonciation de la politique française en Afrique depuis une trentaine d'années et très engagée sur le dossier du génocide au Rwanda.

<sup>(355)</sup> DUCLERT, Vincent et all. *La France, Le Rwanda et le génocide des Tutsi (1990-1994)*. Armand Colin, mars 2021. 993 p.

<sup>(356)</sup> BANEGAS, Richard. « La politique d'intervention de la France en Afrique vue d'en bas – Réflexions à partir du cas de la Côte d'Ivoire ». *Les Temps Modernes* [en ligne], vol. 2, n° 693-694, 2017, p. 290.

efforts de stabilisation engagés à plusieurs niveaux (G5 Sahel, MINUSMa, Takuba), les tensions diplomatiques entre Paris et ses partenaires montèrent, sur fond d'une aggravation sécuritaire, jetant le doute sur l'utilité de l'aide occidentale. De manière concomitante, le pic de violence de l'année 2019 – la plus meurtrière depuis 2012<sup>(357)</sup> – fut suivi par un déversement de fausses informations et de publications antifrancaises relayées sur les médias sociaux<sup>(358)</sup>. Ainsi, indépendamment du débat sur la légitimité des opérations françaises, déclenchées à la demande des partenaires et sur la base d'accords, la France paye aujourd'hui le prix fort dans le champ des perceptions.

### Une armée française accusée de tous les maux

La France agit donc dans un contexte informationnel propice aux manipulations informationnelles concernant sa présence militaire. Dès le mois de novembre 2019, l'armée française est ainsi devenue la première cible d'une désinformation massive en ligne, ciblant des imaginaires africains déjà perméables aux discours conspirationnistes. Sans prétendre à l'exhaustivité, trois principaux messages ont structuré les campagnes de désinformation contre l'opération *Barkhane*. Le premier message portait sur la nature néocolonialiste de l'armée française et ses prétendues velléités prédatrices. Au Mali, des vagues « d'infox » sur Facebook, Twitter et Tik Tok furent en effet relayées, parfois en langues locales, pour dénoncer l'opération *Barkhane* comme une force d'occupation visant à piller les ressources des pays hôtes<sup>(359)</sup>. Depuis 2013, les armées françaises intervenaient pourtant sur demande des États africains et dans le plein respect de leur souveraineté, en s'attachant justement à promouvoir l'autonomisation de ses partenaires<sup>(360)</sup>. Un deuxième message massivement relayé consistait à dépeindre l'armée française comme l'instrument d'une politique de déstabilisation à grande échelle. Au Mali, plusieurs narratifs ont pu véhiculer l'idée d'une armée française « soutenant la partition du pays », en prenant l'exemple du statut particulier de la ville de Kidal. Au Niger, elle aurait par ailleurs attaqué la base militaire de Diffa en novembre 2019, sans que la preuve d'une telle attaque ne soit avancée<sup>(361)</sup>. À l'inverse, la stabilisation était au cœur de la stratégie française, qui comportait notamment, en lien avec l'Agence française de Développement (AFD), un

<sup>(357)</sup> ABOU EZ, Eléonore. « Le terrorisme a fait plus de 4000 morts en 2019 dans le Sahel ». *Franceinfo* [en ligne], 10 janvier 2020.

<sup>(358)</sup> GUICHAOUA, Yvan. « The Bitter Harvest of French Interventionism in the Sahel ». *International Affairs* [en ligne], n°96, juillet 2020, p. 895-911.

<sup>(359)</sup> GENEVRIER, Grégory et MALIBEAUX, Sophie. « Mali: la désinformation contre *Barkhane* persiste après le retrait ». *Les dessous de l'infox, RFI* [en ligne], 9 septembre 2022.

<sup>(360)</sup> Depuis les années 1990, la France s'est engagée dans la constitution d'un réseau d'écoles nationales à vocation régionales (ENVR) dans 12 pays africains pour contribuer à l'autonomisation de leurs capacités de défense. Créée en 2018 en Côte d'Ivoire, l'Académie de lutte contre le terrorisme en est un exemple phare.

<sup>(361)</sup> KABOUL, Mohammed. « Fact checking : ces Fake news à propos de l'opération *Barkhane* au Sahel ». *lefaso.net* [en ligne], 17 décembre 2019.

volet d'actions « civilo-militaires » au profit des populations<sup>(362)</sup>. Davantage dans une logique de criminalisation, le troisième message largement diffusé visait à persuader les populations que l'armée française soutenait financièrement et matériellement les groupes djihadistes. Ce fut notamment le cas au Mali où la France<sup>(363)</sup> fut accusée de livrer des motos, des armes et du renseignement aux groupes qaïdistes, afin de faire diversion des échecs sécuritaires de Bamako. Bien au contraire, entre décembre 2014 et juin 2022, il est important de rappeler que les succès tactiques de la force *Barkhane* ont permis de neutraliser une vingtaine de chefs djihadistes d'al-Qaïda et de l'État islamique<sup>(364)</sup>.

Le caractère ubuesque de ces différents exemples démontre à quel point la viralité des fausses informations ne dépend pas de leur crédibilité. La solidité des narratifs engagés compte en réalité assez peu auprès d'individus préalablement acquis à la critique, voire clairement hostiles. C'est donc avant tout sur la non-objectivité des publics cibles que se jouent les campagnes de désinformation, fondées sur l'instrumentalisation des biais cognitifs individuels. Ce sont en effet les biais cognitifs, ces « déviations inconscientes » du cerveau humain, qui façonnent le rapport des individus à l'information et, ce faisant, leur rapport à la réalité<sup>(365)</sup>. En d'autres termes, en l'absence d'une rationalité systématique dans le traitement de l'information, l'objectivité des faits ne constitue pas nécessairement un mobile d'adhésion pour un individu. En témoignent les limites des entreprises de vérification des faits (*fact-checking*) contre la désinformation massive, qui ne cesse de croître<sup>(366)</sup> malgré le lancement de plusieurs initiatives africaines (Africa Check, Factoscope, Africtivistes). À cela s'ajoute, en Afrique subsaharienne, un faible investissement public dans la recherche scientifique et journalistique sur le phénomène de la désinformation<sup>(367)</sup>.

### L'affaire de Gossi, une victoire informationnelle en demi-teinte

L'épisode le plus marquant des campagnes de désinformation contre l'armée française au Sahel reste sans conteste l'affaire du charnier de Gossi. Le 21 avril 2022, soit deux jours après la rétrocession de la base de Gossi aux forces armées maliennes (FAMa), un faux compte twitter dénommé *Dia Diarra* diffuse des images montrant des corps humains ensevelis, avec pour commentaire : « *C'est ce que les Français ont laissé derrière eux quand ils ont quitté la base à #Gossi (...) on peut pas garder le silence sur ça !* ». Le lendemain, l'état-major

<sup>(362)</sup> En 2023, les armées françaises ont mené divers projets à hauteur de 84 500 € dans plusieurs secteurs comme l'accès à l'eau, à l'éducation, à la culture et dans le secteur agropastoral.

<sup>(363)</sup> GENEVRIER, Grégory et MALIBEAUX, Sophie. *op. cit.*

<sup>(364)</sup> Dossier de presse de l'opération *Barkhane*, ministère des Armées [en ligne], 2022.

<sup>(365)</sup> DAMGÉ, Mathilde. « Les biais cognitifs, portes d'entrée vers la désinformation ». *Le Monde* [en ligne], 14 août 2023.

<sup>(366)</sup> BATHILY, Farid. « La désinformation gagne du terrain tandis que la vérification des faits peine à suivre ». *VOA Afrique* [en ligne], 23 juin 2023.

<sup>(367)</sup> Organisation internationale de la francophonie. *Cartographie des structures et capacités de recherche sur la désinformation dans l'espace francophone* [en ligne]. OIF, 21 mars 2023.

français réplique immédiatement en diffusant des images capturées par drone et déclassifiées, dévoilant la mise en scène des mercenaires de Wagner en train d'enterrer et de filmer les corps à 3 km de la base de Gossi<sup>(368)</sup>. Selon plusieurs sources, ce charnier aurait été constitué avec les corps des victimes massacrées par les FAMA et Wagner le 19 avril, dans la localité d'Hombori située à 70 km de Gossi<sup>(369)</sup>.

La réactivité sur l'affaire de Gossi a permis d'illustrer la capacité d'anticipation et de riposte française dans le champ informationnel. En effet, la gestion du risque informationnel est désormais pleinement intégrée dans la manœuvre opérationnelle des armées françaises. Les moyens aériens ont ainsi été mis en place pour surveiller le périmètre lors de l'évacuation de la base. Gossi constitue à cet égard un exemple de victoire du renseignement tactique rapidement exploité au niveau stratégique<sup>(370)</sup>, ayant permis de limiter les effets d'une accusation de crimes de guerre contre la France. Mais dans une guerre de l'information où l'initiative de l'attaque prime, distillant le doute parmi les populations et parfois même auprès de nos partenaires, la seule riposte semble insuffisante<sup>(371)</sup>. En l'occurrence, la manœuvre de contre-influence concernant Gossi n'a pas été complète et a eu des effets limités sur le terrain, en raison de l'absence de relais médiatiques locaux après la suspension de RFI et *France 24* au Mali. Les interventions médiatiques sur les chaînes françaises visant à rétablir les faits<sup>(372)</sup> n'ont, en réalité, eu qu'un effet très limité au niveau local et sur les réseaux sociaux, où la désinformation avait déjà fait son œuvre. L'affaire de Gossi nous rappelle à ce titre le caractère essentiellement offensif du combat informationnel et l'importance du « premier impact<sup>(373)</sup> » sur le terrain numérique.

(368) NASR, Wassim. « Mali : l'armée française affirme avoir filmé des mercenaires russes en train d'enterrer des corps ». *France 24* [en ligne], 22 avril 2022.

(369) Un an de Wagner au Mali. *All Eyes On Wagner, Human Rights Report* [en ligne]. 2022, p. 23.

(370) Voir l'intervention du porte-parole des Armées dans les médias : BALLAND, Camille. « Charnier De Gossi : la France répond au Mali ». *TV5 Monde* [en ligne], 28 avril 2022.

(371) Entretien avec un officier détaché auprès de la force *Barkhane* de janvier à juillet 2022, novembre 2023.

(372) Voir les interventions du journaliste Wassim NASR (22 avril 2022) et du colonel Pascal IANNI (28 avril 2022).

(373) FELTEN, Olivier, JORIS, Aurore, MARREC, Stefan et LUCCISANO Guillaume. *Introduction à la guerre de l'information par le conten*. *École de guerre économique* [en ligne]. décembre 2021, p. 44.

Interrogé sur les enseignements stratégiques de l'opération *Barkhane* en matière de guerre informationnelle, le chef d'état-major de l'armée de Terre soulignait l'importance de considérer aujourd'hui la légitimité de l'action comme un quatrième principe de la guerre<sup>(374)</sup>, dans l'esprit du maréchal Foch (économie des forces, concentration des moyens, liberté d'action). L'opération *Barkhane* fut, en ce sens, le laboratoire de la guerre informationnelle moderne pour les armées françaises. Comme l'a justement souligné une analyse récente, « *les stratégies de nos compétiteurs sont moins l'origine que l'accélérateur de notre perte de vitesse en Afrique*<sup>(375)</sup> ». L'avenir de notre influence sur le continent dépendra de notre capacité à anticiper les changements structurels des sociétés africaines, même lorsqu'ils semblent aux antipodes des nôtres. Cela implique, en second lieu, de définir une stratégie claire dont les contours semblent se dessiner peu à peu<sup>(376)</sup>, en considérant la nécessité de conserver des moyens au niveau local et régional pour faire valoir notre influence.

---

<sup>(374)</sup> Intervention du général Pierre Schill à l'École militaire au profit des Jeunes de l'IHEDN, 17 janvier 2024.

<sup>(375)</sup> PROD'HOMME, Pierre. « Quelle stratégie pour le France en Afrique ». *RDN* [en ligne], HS n°13, 2023, p. 375 à 394.

<sup>(376)</sup> VINCENT, Élise. « La France amorce une baisse drastique de ses effectifs militaires dans ses bases d'Afrique de l'Ouest ». *Le Monde Afrique* [en ligne], 30 janvier 2024.

# Groupe Wagner : de force combattante à force d'influence

PAR **ARTHUR VALLANTIN**, membre du comité « Culture et Influences ».

**L**e *think tank* américain « Soufan Group », entité spécialiste des questions de terrorisme, estime en juin 2023 que l'influence du groupe Wagner s'est étendue au sein de plus d'une dizaine de pays. En croisant les fuites des serveurs Discord et des chaînes Telegram utilisés par les membres du groupe avec les désignations du département du Trésor américain (USDt), l'organisation a établi que sa présence pouvait être authentifiée *a minima* en Ukraine depuis 2014, en Syrie depuis 2015, au Mali et au Soudan depuis 2017, en Centrafrique et en Libye depuis 2018 et au Cameroun depuis 2022. Outre des tentatives avortées d'influence au Mexique et en Haïti, la présence du Groupe Wagner est suspectée au Venezuela en 2019, en Biélorussie en 2020, mais aussi en Serbie, en Algérie, au Burkina Faso, en Guinée équatoriale, en République démocratique du Congo, à Madagascar, au Zimbabwe, et en Érythrée<sup>(377)</sup>. La Guinée, la Guinée-Bissau, le Nigeria et le Congo sont également mentionnés de temps à autre par la presse locale et spécialisée, sans qu'aucune preuve flagrante n'ait pu être apportée. Les financements accordés par les Émirats arabes unis, le bénéfice d'images satellites fournies par une société chinoise ainsi que l'hébergement de sociétés du groupe à Hong-kong ou à Singapour achèvent de dresser le portrait d'une organisation mondiale. Ajoutons que le groupe Wagner est considéré comme une organisation criminelle transnationale par les États-Unis depuis le 26 janvier 2023 et reconnu comme une organisation terroriste par l'Ukraine, la Lituanie, l'Estonie, la France et la Grande-Bretagne ainsi que par l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

<sup>(377)</sup> BLAZAKIS, Jason; CLARKE Colin P.; FINK, Naureen C.; STEINBERG Sean. « WAGNER GROUP: The Evolution of a Private Army ». *The Soufan Center* [en ligne], juin 2023 [05/01/2024], 44 p. Disponible sur : <https://thesoufancenter.org/wp-content/uploads/2023/06/TSC-Special-Report-The-Wagner-Group-The-Evolution-Of-Putins-Private-Army.pdf>.

Présent en Asie, en Afrique, en Europe et sur le continent américain, ayant adopté plusieurs formes et entités, pratiquant une dizaine d'activités bien différentes, le groupe Wagner doit être analysé comme une véritable multinationale, une entreprise agissant dans plusieurs pays du monde depuis une administration centralisée. Pourtant, ses activités militaires originelles, les soupçons d'exactions, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité qui pèsent sur ses personnels et dirigeants ainsi que ses immixtions régulières dans les affaires des États susmentionnés en font une entité bien particulière, qui, au-delà de la Société militaire privée (SMP) classique, s'est imposée en moins d'une dizaine d'années comme un acteur incontournable des pratiques de la guerre moderne. Il convient donc de s'interroger, en explorant l'évolution du groupe Wagner de force combattante à force d'influence, quant aux formes adoptées par le nouveau mercenariat au service de l'État. Si l'organisation interne du groupe, le recrutement de ses agents et ses liens potentiels avec les états restent évolutifs, deux constantes peuvent être dégagées : la permanence d'un lien avec l'État russe ainsi qu'un développement au sein d'une galaxie plus large. Outre une nécessaire compréhension de la structure de l'organisation, ce sont bien ces deux éléments qui permettent d'appréhender pleinement le phénomène mercenaire moderne, illustrant ainsi la formule de Carl von Clausewitz selon laquelle « *la guerre est une simple continuation de la politique par d'autres moyens* »<sup>(378)</sup>.

## Un groupe combattant au cœur de la guerre hybride

### La colonne vertébrale d'une nébuleuse...

En septembre 2023, deux membres du collectif « All Eyes on Wagner », un collectif de recherche en sources ouvertes incorporé à l'Organisation non gouvernementale (ONG) « INPACT », établie en Suisse, publie en ouvrage complet sur les stratégies d'influence menées par l'intermédiaire du groupe Wagner<sup>(379)</sup>. En théorisant le groupe Wagner comme « *la colonne vertébrale d'une nébuleuse* »<sup>(380)</sup>, l'enquêtrice Lou Osborn et le journaliste Dimitri Zufferey retracent, grâce aux techniques d'Open Source Intelligence (OSINT), la construction d'une « *marque* » considérant « *l'influence comme modèle d'affaires* »<sup>(381)</sup>. L'ascension de la figure la plus médiatique du groupe, l'homme d'affaires Evgueni Prigojine, permet d'en retracer les composantes et de mieux comprendre l'organisation interne du groupe. Profitant de la libéralisation galopante que connaît la Russie post-1991, Evgueni Prigojine inscrit au registre du commerce de Saint-Petersbourg, apparaît comme fondateur et dirigeant au sein de plusieurs sociétés commerciales dédiées aux

<sup>(378)</sup> CLAUSEWITZ, Carl. *De la guerre*. 1832, NAVILLE Denise, [trad.]. Minuit, 1955, p. 67.

<sup>(379)</sup> OSBORN Lou; ZUFFEREY Dimitri. *WAGNER, Enquête au cœur du système Prigojine*. Éditions du Faubourg, 2023, 356 p.

<sup>(380)</sup> *Ibid.*, p. 105.

<sup>(381)</sup> *Ibid.*, p. 41.

jeux, à la restauration, à la construction ou au commerce intérieur et extérieur : ces structures ont pour nom CJSC Spektr, CJSC Viking ou encore LLC Contrast Consulting. S'y ajoutent deux restaurants prisés des élites des bords de la Neva et, à partir de 2012, un accord passé avec l'agence de la logistique pour l'armée russe pour 90 % des commandes de nourriture destinées aux soldats. Au travers de la société Concord Management and Consulting LLC, l'homme d'affaires développe une multitude d'entités commerciales remportant de nombreux appels d'offres de la défense. Continuant son ascension économique, Evgueni Prigojine investit à partir de 2014 dans le groupe Wagner, lequel éclate à la face du monde le 27 février 2014 en Crimée et au Donbass, lors de la révolution de Maïdan. Le groupe Wagner, dont le nom apparaît être tiré de la fascination du commandant de terrain du groupe et ancien lieutenant-colonel au sein de la direction générale des renseignements de l'état-major des forces armées russes (GRU) Dmitri Outkine pour le compositeur allemand du XIX<sup>e</sup> siècle, est le fruit d'une conception stratégique nouvelle en Russie. Ancien officier de renseignement, le président Vladimir Poutine choisit à l'occasion de la guerre avec la Tchétchénie de bouleverser les habitudes russes, préconisant l'emploi de méthodes plus indirectes, inspirées du modèle américain. Il s'agit de mener des guerres hybrides, mêlant aux opérations conventionnelles d'autres méthodes, dont la guerre de l'information<sup>(382)</sup>. Le Kremlin ne reconnaissant aucune présence russe en Ukraine en 2014, le groupe Wagner devient l'arme de sa politique de déni plausible<sup>(383)</sup>. La question du statut du groupe se pose alors. La tradition russe, fortement marquée par l'héritage des groupes cosaques engagés en Sibérie à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, associe sans problème les groupes armés distincts de l'institution militaire à l'adjectif « paramilitaire ». Or, l'opinion internationale s'étant éprise du qualificatif « mercenaire », la situation des hommes engagés au sein du groupe Wagner apparaît de plus en plus floue.

### ... en lien avec Moscou

Le site de renseignement en source ouverte ukrainien Molfar OSINT agency, hébergé à Londres, estime que trente-sept SMP existent au sein de la Fédération de Russie et entretiennent des liens directs ou indirects avec Moscou<sup>(384)</sup>. En l'état actuel du droit interne, toutes tombent sous le coup des articles 208 et 359 du Code pénal russe de 1997, interdisant la constitution d'un groupe armé ainsi que la pratique du mercenariat. La Constitution de la Fédération de Russie, dans son article 13, interdit également la création d'associations ayant pour objectif la création de formations armées. Ces dispositions sont au cœur d'un débat qui a, à cinq reprises, émergé au sein de la Douma d'État, chambre basse

<sup>(382)</sup> DE JONG, Peer. *Agir entre les lignes. Sociétés militaires privées : Wagner, Blackwater, Mozart et les autres*. Mareuil Éditions, 2023, 245 p.

<sup>(383)</sup> *Ibid.*, p. 78.

<sup>(384)</sup> MOLFAR OSINT AGENCY. « Catalog of Russian PMCs: 37 private military companies of the Russian Federation. *Molfar OSINT agency* » [en ligne]. 2023, [07/01/2024]. Disponible sur : <https://molfar.com/en/blog/catalog-of-russian-pmcs>.

de l'assemblée fédérale russe, à chaque fois à l'initiative du parti « Russie juste », soutien de l'alternance entre Dmitri Medvedev et Vladimir Poutine depuis 2008. En 2012, ce dernier déclarait d'ailleurs devant la Douma soutenir la légalisation des SMP, « *un outil permettant de réaliser les intérêts nationaux sans la participation directe de l'État* ». Après un échec en 2012 répété en 2014, 2016, 2018 et 2021, tous marqués par le rejet du gouvernement influencé par le ministère de la Défense, la question de l'encadrement par l'État des activités des SMP russes semble refaire surface en juillet 2023, le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov exposant lors d'une conférence de presse que « *juridiquement, la compagnie militaire privée Wagner n'existe pas et n'a jamais existé, c'est une question à étudier, à examiner davantage* »<sup>(385)</sup>. Ce débat récurrent en Russie fait écho à une question plus large de théorie de l'État : le monopole de la guerre est-il toujours l'apanage de l'État seul ? Ou encore : l'expansion du modèle des SMP concurrence-t-elle l'État dans l'une de ses fonctions régaliennes, la pratique de la guerre légitime ?

## La guerre et l'État, entre monopole théorique et délégation pratique

Le cadre juridique des SMP russes est aujourd'hui flou. Nous l'avons souligné, il est le fruit d'une histoire vieille de plus de dix ans opposant les dirigeants de ces structures aux responsables des forces armées russes et de leurs renseignements. Le cas du groupe Wagner n'a pas échappé à cette évolution : d'électron d'apparence libre, il a récemment vu son périmètre d'action resserré par le Kremlin.

### Une structure guerrière interne

L'État, concept qui, dans la droite ligne de la pensée du sociologue Max Weber, peut être admis comme l'entité qui « *revendique avec succès le monopole de la violence physique légitime* »<sup>(386)</sup>, n'est pas en réalité en concurrence avec les SMP : il s'agit là d'un faux débat. Lorsque le sociologue américain Charles Tilly exposait la relation entre le fait social et l'institution politique en ces termes : « *la guerre a fait l'État, et l'État a fait la guerre* »<sup>(387)</sup>, il soulignait la continuité qui lie l'établissement puis la survivance de l'État avec la poursuite de la pratique guerrière. Lorsque ce même auteur considère que « *la guerre engendra le tissu européen des États nationaux et la préparation à la guerre créa les structures internes des États à cet effet* »<sup>(388)</sup>, il nous conforte dans le fait que le

<sup>(385)</sup> AFP. « Russie : la légalisation de Wagner « étudiée » par le Kremlin ». *Le Parisien* [en ligne]. 14 juillet 2023. Disponible sur : <https://www.leparisien.fr/international/russie-la-legalisation-de-wagner-etudiee-par-le-kremlin-14-07-2023-L3HWHU3B45FLFMVGZZR5HD7QRI.php>.

<sup>(386)</sup> WEBER, Max. *Le savant et le politique*. 1917 et 1919, FREUND Julien [trad.]. Union Générale d'Éditions, coll. *Le Monde en 10-18*, 1963, 186 p.

<sup>(387)</sup> TILLY, Charles. « Reflections on the History of European State Making ». in TILLY, Charles [dir.], *The Formation of National States in Western Europe*, Princeton, Princeton University Press, 1975, p. 42.

<sup>(388)</sup> TILLY, Charles. *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe, 990-1990*, 1990, CANAL, Denis-Armand, [trad.], Aubier, 1992, p. 132.

phénomène SMP ne soit rien d'autre qu'une mutation des structures guerrières internes aux États. Pouvons-nous pour autant appliquer ces conceptions au groupe Wagner ? En juin 2023, Vladimir Poutine reconnaît publiquement que la Fédération de Russie a financé le groupe Wagner dans l'intégralité de ses actions. Le 23 août 2023, un accident aérien survenu au nord-ouest de Moscou, au-dessus de l'oblast de Tver, coûte la vie à dix personnes, dont plusieurs personnalités du groupe Wagner, à l'instar de trois de ses cofondateurs : le financeur Evgueni Prigojine, le commandant de terrain Dmitri Outkine et Valeriy Chekalov, chef de la sécurité du groupe. La réaction du pouvoir russe ne se fait pas attendre : dès le 25 août, le président Vladimir Poutine impose par décret aux membres des groupes paramilitaires russes la prestation d'un serment de loyauté et de fidélité à la Russie. Le pouvoir russe entend ainsi achever un cycle de rapports tendus entre le groupe Wagner marqué par la rébellion de sa figure la plus médiatique à la fin du printemps 2023. Dès la fin de cette tentative avortée, fleurissent dans le paysage russe des offres de recrutement émanant de groupes paramilitaires tels que Redut ou Convoy, signes du retour de la mainmise directe du pouvoir russe sur les SMP. Respectivement créées par des membres des forces spéciales russes en 2008<sup>(389)</sup> et par le chef de la république de Crimée, Sergueï Aksionov en 2022, ces deux structures reçoivent leurs ordres de façon assumée de la part, entre autres, de Vladimir Alexeev, figure de proue de la supervision par l'État des SMP russes, et d'Andrey Averyanov, directeur des opérations clandestines du GRU<sup>(390)</sup>. Plus important encore, et malgré l'effort mené par Anton Ielizarov au nom du groupe Wagner pour la survivance de ses activités en Afrique, les deux vice-ministres russes de la Défense, Alexander Fomin et Iounous-bek Evkourov, reçus en 2023 au Mali, en République centrafricaine et en Libye, ont entrepris « *une reprise en main verticale* » par le Kremlin »<sup>(391)</sup> des activités auparavant confiées au groupe Wagner. Aussi, il apparaît que nous assistons en 2023 à un retour de la logique machiavélienne, laquelle prévoit que la guerre est « *un métier dans lequel les hommes, jamais, ne peuvent vire honnêtement, [et donc] ne peut s'exercer qu'au niveau de l'État* »<sup>(392)</sup>. Le groupe Wagner doit-on donc être à présent considéré, dans son rapport à l'État, comme une structure guerrière interne : le groupe entretient des liens structurels et financiers avec l'État russe et sert les intérêts de la Fédération de Russie comme outil d'influence.

<sup>(389)</sup> ØSTENSEN Åse Gilje; BUKKVOLL, Tor. « Russian Use of Private Military and Security Companies-the implications for European and Norwegian Security ». CHR. Michelsen Institute [en ligne], 2018, Oslo, FFI-rapport no. 18/01300, 53 p. Disponible sur : <https://www.cmi.no/publications/6637-russian-use-of-private-military-and-security>.

<sup>(390)</sup> DUPUY, Emmanuel. « Wagner : la nouvelle stratégie de Poutine ». *Entreprendre* [en ligne], 5 décembre 2023, [consulté le 20/12/2023]. Disponible sur : <https://www.entreprendre.fr/russie-poutine-wagner/>.

<sup>(391)</sup> *Ibid.*

<sup>(392)</sup> MACHIAVEL, Nicolas. *L'Art de la guerre*, Livre I.

## Mutation et implications

Qu'implique cette mutation ? Qu'un État interdise la pratique du mercenariat en droit interne ne bouscule que peu ces considérations. En revanche, si ce dernier reconnaît d'une part l'existence de SMP reliées à lui par des liens d'ordre divers et annonce, d'autre part, son intention de leur donner une existence juridique, le paradigme se trouve changé dans la mesure où existent plusieurs conventions internationales prohibant les pratiques visées. En l'espèce, le droit international et humanitaire a considéré le recours au mercenariat. Ont ainsi été reconnues par la Russie les dispositions présentes aux termes de l'article 47 du premier protocole additionnel du 8 juin 1977 de la troisième Convention de Genève du 12 août 1949 niant aux mercenaires le statut de prisonniers de guerre. Existe également en droit international humanitaire une Convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires, adoptée par l'Organisation des Nations Unies (ONU), entrée en vigueur le 20 octobre 2001 et comptant trente-sept États parties. En Afrique, une Convention de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) sur l'élimination du mercenariat en Afrique entrée en vigueur le 24 avril 1977 a une portée régionale. Or, il apparaît que les sociétés militaires privées ne rentrent pas dans ce cadre : elles sont des entités légales à but lucratif, pourvoyeuses de conseil en matière de renseignement et de formation aux métiers de sécurité et de défense. Cette externalisation de la force de l'État vers des acteurs privés a été popularisée à la fin des années 1980 par un ancien lieutenant-colonel de l'armée sud-africaine, Eben Barlow. Fondateur de la SMP Executive Outcomes, il est également l'élément déclencheur de l'effort de définition engagé par le groupe de travail sur le mercenariat du Conseil des droits de l'Homme, lequel entend par « *société militaire ou de sécurité privée une société commerciale qui fournit contre rémunération des services militaires ou de sécurité par l'intermédiaire de personnes physiques ou morales* »<sup>(393)</sup>. Dans son rapport d'octobre 2022 portant sur l'année 2020, le Contrôle fédéral des Finances suisses estime à 120 milliards de francs<sup>(394)</sup> le volume du marché mondial des prestations de sécurité privées pour près de 150 entités en exercice<sup>(395)</sup>. Nous le verrons, l'argent est au cœur du système Wagner, devenu condition et moteur d'une stratégie de dissimulation.

Or, avant le retour de l'entité dans le giron du commandement des forces armées russes, le groupe Wagner n'a ni été un groupe mercenaire, ni une SMP : il fut la partie émergée d'une nébuleuse extrêmement importante qui a choisi l'influence, tant comme finalité que comme mode d'action. Partie émergée

<sup>(393)</sup> Conseil des droits de l'Homme, 5 juillet 2022.

<sup>(394)</sup> 1 Franc suisse CHF équivaut à 1,07 Euro EUR (équivalence calculée le 10 janvier 2024).

<sup>(395)</sup> Secrétariat d'État du Département fédéral des affaires étrangères. « Audit de la mise en œuvre de la loi fédérale sur les prestations de sécurité privées fournies à l'étranger » [en ligne]. 7 juillet 2022. Disponible sur : [https://www.efk.admin.ch/images/stories/efk\\_dokumente/publikationen/\\_sicherheit\\_und\\_umwelt/beziehungen\\_n\\_im\\_ausland/21054/21054BE-Wik-f.pdf](https://www.efk.admin.ch/images/stories/efk_dokumente/publikationen/_sicherheit_und_umwelt/beziehungen_n_im_ausland/21054/21054BE-Wik-f.pdf).

ou « *produit d'entrée de gamme* »<sup>(396)</sup>, d'un groupe plus large, en lien avec les acteurs politiques et militaires russes, le groupe Wagner a conduit des opérations d'influences au service de l'intérêt national russe. S'il est trop tôt pour statuer sur le futur du groupe Wagner et si l'été 2023 en a bouleversé la position sur l'échiquier russe, la pleine compréhension de l'organisation du groupe est une question toujours actuelle et plus que jamais nécessaire, le débat portant sur le statut de cette énigme juridique restant ouvert, ce bien au-delà des frontières russes.

## Une nébuleuse au service de l'influence russe

### Le financement du déni plausible

La holding des sociétés détenues par Evgueni Prigojine, le groupe Concord Management and Consulting, lui aussi reconnu par Vladimir Poutine comme financé par le Kremlin, entretient une complexité à vocation dissimulatrice. Le modèle est simple. Il s'agit, sous l'égide d'une politique de déni plausible, de permettre aux sociétés reliées au groupe Wagner de réaliser un maximum de profits afin que le groupe finance lui-même ses opérations d'influence, sans que celles-ci puissent apparaître comme commanditées par le pouvoir russe. La stratégie d'invisibilisation des actions du groupe Wagner provient de l'échec retentissant de la SMP Moran Security Group et de sa filiale Slavonic Corps Ltd, enregistrée à Hong Kong. Répondant au besoin de sécurisation des champs de pétrole et de gaz en Syrie en 2013, les deux dirigeants Vadim Gusev et Yevgeni Sidorov emploient des hommes pour une mission de protection à Deir ez-Zor, contre Daesh. Sollicités en urgence par l'armée syrienne pour un soutien dans l'affrontement d'Al-Soukhna, les *contractors* russes, isolés, tombent dans une embuscade menée par les jihadistes et essuient des pertes. Contraints de rentrer en Russie, les deux dirigeants du groupe seront condamnés, en application exceptionnelle des dispositions du droit russe interdisant le mercenariat<sup>(397)</sup>. Dmitri Outkine, l'un des employés de Slavonic Corps, quitte alors la SMP et est recruté par Evgueni Prigojine comme commandant de terrain du groupe Wagner naissant. Rémunéré par la société Concord Management and Consulting, Dimitri Outkine devient la figure de proue d'un groupe qui se veut discret, désireux d'éviter une disparition forcée en cas d'échec public. Profitant d'une refonte de la loi 53<sup>(398)</sup> sur le service militaire entrée en vigueur le 9 janvier 2017 et qui accorde le statut de militaire à tout citoyen russe combattant le terrorisme indépendamment de l'armée officielle, le groupe Wagner déploie son personnel dans le monde entier, bénéficiant ainsi d'un nouveau statut juridique, lequel

<sup>(396)</sup> DE JONG, Peer. *op. cit.*, p. 88.

<sup>(397)</sup> DREYFUS, Emmanuel. « Sociétés militaires russes. Wagner, combien de divisions ? ». *ORIENTXXI* [en ligne], 24 avril 2020. Disponible sur : <https://orientxxi.info/magazine/societes-militaires-russes-wagner-combien-de-divisions>, 3804.

<sup>(398)</sup> Loi fédérale n°53-FZ de 1998 sur le service militaire.

entretient un flou plus intéressant encore. C'est ce statut qui permet au groupe Wagner de sortir sans encombre juridique de ses premières armes en Syrie lors des batailles de Palmyre en mars 2016 et mars 2017. À partir de ces événements, et malgré le désastre du groupe à Deir ez-Zor en février 2018<sup>(399)</sup>, le groupe Wagner apparaît comme un acteur solide aux yeux du pouvoir russe, qui décide alors de l'employer comme acteur de sa logique de déni plausible. Le financement discret et indépendant du groupe Wagner devient l'une des conditions de sa survie au service extérieur du pouvoir russe.

Les financements opaques d'un groupe multinational se veulent intraquables. Seules les techniques d'OSINT employées par des collectifs de chercheurs ont permis, là encore, de relever que « *la compagnie laisse des traces comptables comme une sorte de colle reliant des activités et des sociétés pourtant aux antipodes* »<sup>(400)</sup>. Retracer en quelques lignes les liens qui unissent ces sociétés et activités avec les contractors engagés au sein du groupe Wagner est aussi vain qu'inutile. Seule une sélection d'exemples, dont une large proportion est analysée dans l'ouvrage de Lou Osborn et Dimitri Zufferey, permet de mettre en évidence des liens et des logiques qui illustrent la mise en œuvre d'une relation placée sous l'égide du déni plausible, au service d'une politique d'influence. La rémunération des hommes du groupe Wagner est une première porte d'entrée. En Centrafrique et en Syrie, les employés exerçant des activités de sécurité reçoivent respectivement leur salaire par la société M-Finance LLC et par la société Evro Polis LLC, toutes deux filiales de Concord Management and Consulting. À Bangui comme à Damas, lesdites entités sont les actionnaires de sociétés détenant des concessions minières et pétrolières<sup>(401)</sup>. Les affaires du groupe Concord sont liées, dans chacun des espaces où il est présent, aux activités les plus lucratives possibles. Or, c'est l'influence et non le profit qui est une fin pour les commanditaires des opérations : la comptabilité de chacune des entités du groupe, poussées, elles, au profit maximal, sert à entretenir une autonomie financière complète, sur le modèle des SMP. D'où une organisation du groupe Concord Management and Consulting extrêmement compliquée, et dont la diversification, poussée à son maximum, est une marque de fabrique. Chaque pays, chaque activité, chaque opération, semble diligentée par une entité commerciale nouvelle, qui rejoint une galaxie d'apparence invertébrée. C'est ce constat qui conduit, le 16 février 2022, le général Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées française (CEMA), à considérer que « *le point faible de Wagner est qu'il est d'abord un business model : quand Wagner s'engage dans une zone, qui correspond à la zone d'intérêt et d'influence russe,*

<sup>(399)</sup> IAKOREV, Anastassia ; REUTER, Svetlana. « Enquête. Les mercenaires en Syrie, une armée russe fantôme ». *Courrier international* [en ligne], 9 mars 2018. Disponible sur : <https://www.courrierinternational.com/article/enquete-les-mercenaires-en-syrie-une-armee-russe-fantome>.

<sup>(400)</sup> OSBORN Lou; ZUFFEREY Dimitri. *op. cit.*, p. 112.

<sup>(401)</sup> *Ibid.*, p. 112.

*il doit trouver de quoi s'autofinancer* »<sup>(402)</sup>. Pourtant, un esprit directeur doit être dégagé : l'enrichissement d'Evgueni Prigojine au travers de toutes ces structures n'est qu'une ambition mineure du projet. Seul l'individu lui-même semble avoir nourri ce dessein, l'État russe en poursuivant un autre, bien plus impersonnel. « *Dans cette version du partenariat public-privé, le Kremlin a donné aux sociétés privées russes les moyens de rechercher des opportunités commerciales et d'étendre la portée mondiale de Moscou* »<sup>(403)</sup>. La fin du personnage le montre bien, c'est l'outil relationnel et stratégique qu'il a contribué à façonner au service de l'État, peut-être malgré lui, qui est la fin des fins. Le modèle Wagner survit d'ailleurs à l'individu.

### (Dés)Information et ressources naturelles

La survivance du modèle Wagner à la personne d'Evgueni Prigojine ne montre pas simplement que l'élan engagé par l'État russe a supplanté la personne qui l'a mis en œuvre : elle est surtout l'illustration d'une mutation stratégique. De l'influence par le combat, Moscou s'est aligné sur la logique hybride de la guerre nouvelle, laquelle comporte le combat par l'influence. C'est le « *triptyque influence-sécurité-exploitation* » conceptualisé par le colonel Peer De Jong<sup>(404)</sup> qui permet au groupe Wagner d'importer les velléités moscovites tout autour du globe. Le contrat offert par le modèle Wagner est simple : une offre de sécurité contre une exploitation des ressources naturelles. Une fois l'un de ces contrats conclus, la structure locale du groupe devient financièrement autonome et peut donc poursuivre sa course à influence, englobant les États les uns après les autres au sein de la sphère d'ingérence russe. Suivant cette logique évolutive, le groupe Wagner a successivement agrémenté son curriculum vitae d'expériences pétrolières en Syrie, sécuritaire en Lybie, puis, sur les ruines de l'opération française Sangaris, en République centrafricaine. Malgré un échec notable au Mozambique, le groupe Wagner poursuit ses pérégrinations sur le continent africain, développant, au sein de la myriade Concord, de nouvelles structures. Il est ainsi primordial de souligner que le groupe Wagner a investi le domaine des idées, finançant, entre autres, le procès de la présence française en Afrique par l'intermédiaire d'ONG telle Urgences panafricanistes, présidée par le franco-béninois Kémi Seba. Plus encore, les revenus du groupe entretiennent un réseau de consultants politiques, l'« Association for free research and international cooperation » (AFRIC), présente lors des élections présidentielles sud-africaines et malgaches de 2019. La stratégie politique russe s'exerce par saturation de

<sup>(402)</sup> Commission de la défense nationale et des forces armées. « Audition, à huis clos, du général d'armée Thierry Burkhard, chef d'État-major des Armées » [en ligne], 16 février 2022 [consulté le 08/01/2024]. Disponible sur : [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/cion\\_def/15cion\\_def2122046\\_compte-rendu](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/cion_def/15cion_def2122046_compte-rendu).

<sup>(403)</sup> STRONSKI, Paul. « Implausible Deniability : Russia's Private Military Companies ». *Carnegie Endowment for International Peace* [en ligne], 2 juin 2020 [consulté le 08/01/2024]. Disponible sur : <https://carnegieendowment.org/2020/06/02/implausible-deniability-russia-s-private-military-companies-pub-81954>.

<sup>(404)</sup> DE JONG, Peer. *op. cit.*, p. 110.

l'espace informationnel<sup>(405)</sup>, en particulier sur Facebook et dans une trentaine de pays, dont huit en Afrique, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Libye, Madagascar, le Mozambique, la République centrafricaine, le Congo et le Soudan. Depuis Saint-Petersbourg, où siège Patriot Media Group, énième filiale du Groupe Concord Management Consulting, une sous structure, l'Internet Research Agency (IRA), produit de véritables « fermes à trolls » exerçant par une galaxie de 11 médias liés à 150 entités de désinformation de grande échelle. Ce projet, dénommé Lakhta, a pour vocation la déstabilisation par l'information des événements politiques. Il est suspecté d'ingérence dans l'élection américaine de 2016, mais aussi en Libye et, surtout, lors des différentes étapes du retrait des troupes françaises engagées dans l'opération *Barkhane*. Au Mali, par exemple, une nouvelle station de radio à forte capacité de diffusion, Radio Lengo Songo, apparaît en 2018 et ne cache pas ses liens avec l'agence sœur de l'IRA, RIA FAN. Dans le champ cinématographique, s'inspirant des franchises des studios américains, l'une des étoiles de la nébuleuse, Aurum LLC, propulse en 2021 le groupe Wagner comme un modèle d'héroïsme en produisant des films de propagande, dont *Solntsepek*, *Granit*, ou *Tourist*. À nouveau, énumérer les opérations de désinformation entreprises par le groupe Wagner relève d'un travail titanesque. Le mouvement de fond et, plus encore, le danger encouru par les pays passés dans le viseur wagnérien, à l'aune de l'exemple centrafricain, doit être souligné. Là se tient tout l'enjeu de la question de l'influence par le mercenariat. Un rapport de l'organisation civile d'investigation américaine The Sentry, spécialisée dans la recherche sur les crimes de guerre, est consacré en juin 2023 à la présence du groupe Wagner en République Centrafricaine<sup>(406)</sup>. Ce document, construit comme une recension de sources locales, expose comment, en cinq ans, le groupe Wagner a mis en place le triptyque évoqué précédemment, s'érigeant au-devant de la scène politico-militaire du pays et construisant un réseau complexe de pillage de ressources naturelles, dont l'or, les diamants et le bois. Exemple le plus abouti de l'expansion du groupe Wagner, la République centrafricaine illustre une mise en coupe complète d'un État et de son économie par un groupe d'influence étranger.

<sup>(405)</sup> AUDINET, Maxime ; MARANGÉ, Céline. « Chapitre 4. La Russie : « l'espace informationnel » comme terrain de conflictualité ». in MARANGÉ, Céline [éd.]. *Les guerres de l'information à l'ère numérique*, Presses Universitaires de France, 2021, p. 115-136.

<sup>(406)</sup> DUKHAN, Nathalia [dir.], « Architectes de terreur : Comment le Groupe Wagner renforce son emprise sur l'État en République centrafricaine ». *The Sentry* [en ligne], juin 2023, [consulté le 12/01/2024], 81 p. Disponible sur : <https://thesentry.org/wp-content/uploads/2023/06/Architectes-terreur-TheSentry.pdf>.

## Le plus vieux métier du monde

Nous l'avons souligné, la difficulté sémantique qui entoure le statut du groupe Wagner, liée à une pratique intense de dissimulation, est une problématique pendante aux enjeux d'influence. Comment en effet comprendre un phénomène qui se glisse, se répand, s'insinue, si son acteur principal, celui qui opère au service du phénomène, apparaît juridiquement insaisissable ? Depuis la haute Antiquité, ces acteurs non étatiques mettent « *à disposition d'un État (ou d'un acteur privé) leur force armée pour en tirer un bénéfice substantiel* »<sup>(407)</sup>. Nous l'avons vu, de tels acteurs sont aujourd'hui employés pour des actions indirectes, ce qui en fait de purs produits des guerres hybrides. De la même façon, l'influence n'a rien, hormis ses moyens, de fondamentalement nouveau. Depuis la prise de Carthagène par Scipion l'Africain en 209 avant J.-C., ce mode de résolution des conflits s'est imposé comme une fonction stratégique. C'est là le sens de l'érection, au travers de la Revue nationale stratégique (RNS) présentée le mercredi 9 novembre 2022 par le Président de la République, de l'influence comme sixième fonction stratégique française<sup>(408)</sup>. Au travers de l'étude du cas Wagner, une question se pose tout de même au sein d'un paysage qui, dans la forme, semble immémorial : elle est celle de la responsabilité de l'État. Qu'il soit financier intégral ou simple commanditaire, l'État employant un groupe tel qu'est constitué Wagner pour une action de guerre comme l'influence, engage sa responsabilité.

De force combattante à force complète d'influence, le groupe Wagner interroge ainsi le stade le plus avancé des sociétés, celui de la responsabilité de l'État.

---

<sup>(407)</sup> BRUYÈRE-OSTELLS, Walter, « Le prix du sang pour doper les effectifs ». *Historia*, juin 2023, n°918, p. 20-22.

<sup>(408)</sup> *Revue nationale stratégique 2022* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.sgdsn.gouv.fr/publications/revue-nationale-strategique-2022>.

# La diaspora turque : relais de la stratégie d'influence d'Erdoğan ?

---

PAR **SARAH JORON**, membre du comité «Moyen-Orient & Monde Arabe ».

« Nous sommes un, nous sommes grands, nous sommes vivants. Nous sommes la Türkiye avec vous » affirme le Président Erdoğan dans un message posté sur les réseaux sociaux destiné aux ressortissants turcs à l'étranger à quelques semaines des élections du 14 et 28 mai 2023<sup>(409)</sup>. Ces élections ont permis la reconduction du Président Erdoğan au second tour avec 52,14 % des voix pour un troisième mandat consécutif<sup>(410)</sup>. En Allemagne, 700 000 Turcs se sont rendus dans les urnes, votant pour plus des deux tiers pour Recep Tayyip Erdoğan<sup>(411)</sup>, soulignant d'une part la popularité du candidat et d'autre part l'efficacité de sa campagne menée auprès des Turcs résidant à l'étranger. La stratégie d'influence du Président turc a ainsi dépassé les frontières pour s'appuyer sur sa diaspora.

Le concept de diaspora gagne en popularité avec l'avènement de l'État Nation et est directement lié à ce concept. La diaspora est une forme d'extension de la Nation à l'extérieur des frontières. C'est à cet égard que Recep Tayyip Erdoğan affirme souvent que les Turcs en Europe « *doivent s'intégrer, mais pas*

---

<sup>(409)</sup> ŞAFAK, Yeni. « Le Président Erdogan adresse un message aux Turcs de l'étranger ». *Nouvelle Aube* [en ligne], 29 avril 2023 [consulté le 14/01/2024]. Disponible sur : <https://www.yenisafak.com/fr/actualites/le-president-erdogan-adresse-un-message-aux-turcs-de-letranger-7144>.

<sup>(410)</sup> La rédaction TF1. « EN DIRECT – Présidentielle en Turquie ». *TF1 INFO* [en ligne], 28 mai 2023 [consulté le 14/01/2023]. Disponible sur : <https://www.tf1info.fr/international/en-direct-election-presidentielle-en-turquie-2023-resultats-du-second-tour-victoire-de-erdogan-ou-kilicdaroglu-2258534.html>.

<sup>(411)</sup> ASKEW, Joshua. « Élections en Turquie : Comment la diaspora a-t-elle voté ? ». *Euronews* [en ligne], 16 mai 2023 [consulté le 14/01/2024]. Disponible sur : <https://fr.euronews.com/2023/05/16/elections-en-turquie-comment-la-diaspora-a-t-elle-vote>.

*s'assimiler* »<sup>(412)</sup>. Parler de diaspora turque comme un ensemble homogène invite toutefois à quelques développements, la diaspora turque comptant plus de cinq-millions de personnes. On distingue plusieurs vagues d'émigration : une première vague après la chute de l'Empire ottoman (parties non-turques de l'Empire) ; une seconde vague après la Seconde Guerre mondiale avec une émigration de masse de Turcs en Europe, notamment vers l'Allemagne, pour participer aux efforts de reconstruction ; et une troisième vague à partir des années 1980 et du coup d'État militaire où on observe une recrudescence d'émigration, mais pour des motifs politiques<sup>(413)</sup>. Entre 1980 et 2000, deux migrants sur cinq sont des demandeurs d'asile. C'est aussi à partir de cette période que se mettent en place des activités de lobbying politique à destination de la diaspora turque. Enfin, on observe ces dernières années, conformément à la diplomatie turque, des migrations turques vers l'Afrique ou encore l'Asie centrale. Finalement, on distingue dans cette désignation commune de « diaspora » les migrations internationales de travail et celles liées aux changements géopolitiques, les deux présentant des caractéristiques et comportements distincts. Pour des raisons de clarté, cette étude se concentrera en priorité sur la diaspora turque en Allemagne et en France.

Ainsi, la diaspora joue un rôle de représentation et constitue à ce titre un canal de transmission et de rayonnement privilégié. C'est en ce sens que les imbrications possibles entre influence et diaspora éclairent la complexité des rapports entre ces deux concepts. Alors, si le Président turc considère la diaspora comme une extension de la Nation au-delà des frontières, la question centrale est de savoir si la Turquie a réellement la capacité d'étendre son influence à travers cette dernière.

Nous verrons que si la diaspora est un outil singulier de la stratégie d'influence turque (I) qui s'appuie sur divers outils (II), l'efficacité de cette stratégie reste limitée (III).

## La diaspora, un outil singulier de la stratégie d'influence turque

### Une diaspora majoritairement favorable à son *leader*

La diaspora turque a pour particularité de soutenir assez largement le parti d'Erdoğan, l'AKP (Parti de la justice et du développement). C'est ce que montrent les résultats des dernières élections avec deux tiers des votes de la diaspora alloués au Président sortant en France et en Allemagne. Un recensement mené par Statista montre ainsi une certaine constance du vote de la diaspora

<sup>(412)</sup> HOFFMAN, Max; MAKOVSKY, Alan et WERZ, Michael. « The Turkish Diaspora in Europe ». *American Progress*, décembre 2020.

<sup>(413)</sup> Lors du coup d'État en Turquie en 1980, l'armée s'empara du pouvoir et instaura un nouveau régime qui ne deviendra civil qu'en 1983. Cette période s'accompagne par une forte répression avec des milliers d'exécutions et arrestations.

avec 62,3 % des voix en 2014, 60,2 % en 2018, et 59,6 % en 2020<sup>(414)</sup>. Bien que l'on observe une légère tendance à la baisse, celle-ci reste limitée et la diaspora continue de soutenir majoritairement Recep Tayyip Erdoğan. Cette mobilisation importante de la communauté turque, lors des événements politiques majeurs, montre le lien fort qui les unit à leur pays d'origine. Celle-ci est d'ailleurs prouvée par une étude menée conjointement par le Center for American Progress, the Foundation for European Progressive Studies, la Fondation Max Van der Stoep et la Fondation Jean-Jaurès<sup>(415)</sup>. Ainsi, l'enquête menée auprès de la diaspora turque en France et en Allemagne révèle que si 72 % des personnes interrogées souhaitent rester dans leur pays de résidence, 72 % affirment également s'identifier avant tout comme Turques. C'est une caractéristique historique de la diaspora turque qui, pour les vagues de migrations d'après-guerre, est restée investie dans la politique turque et se tient en grande majorité à distance des affaires politiques de leur pays de résidence. Ce qui surprend davantage, c'est la « surmobilisation » des nouvelles générations qui continuent de s'inscrire dans ce schéma.

### Exportation de la politique turque à travers sa diaspora

Cet attachement à la politique turque s'exporte grâce à des relais de l'État central à l'étranger. Ainsi, la diaspora turque bénéficie par exemple d'une diaspora très commerçante avec des relais notamment financiers et économiques. Ils constituent des leviers d'action puissants et contribuent à entretenir le lien au pays d'origine. C'est en ce sens que les discours du Président turc sont toujours teintés d'une forme de bienveillance, voire de paternalisme à l'égard de cette communauté. Pour une partie de la diaspora, le départ a été motivé par des raisons économiques. Ayant quitté le pays à la recherche de revenus plus conséquents, ces ressources de la diaspora constituent un lien fort qui rapproche l'émigré de la Turquie. Cette exportation de la politique turque passe aussi par la construction d'un sentiment identitaire très fort, par le maintien d'un sentiment de fierté et d'appartenance à quelque chose de plus grand que son individualité : la Nation turque. La réaffirmation de la grandeur et la « *tentation de l'Empire* »<sup>(416)</sup> qui transparaissent dans les discours du Président Erdoğan attisent ces sentiments. Mélange entre la grandeur de l'Empire ottoman et une position complexe sur l'héritage d'Atatürk (Mustafa Kemal, père de la Turquie moderne), il attise et nourrit la fierté que doit procurer l'identité turque. De même, il assène souvent dans ces discours la primauté

<sup>(414)</sup> AMSTRONG, Martin. « Infographic: Majority of Turkish Expats Vote for President Erdoğan ». *Statista Daily Datan* [en ligne], 30 mai 2023 [consulté le 03/11/2023]. Disponible sur : <https://www.statista.com/chart/30088/turkey-expats-voting-presidential-election>.

<sup>(415)</sup> HOFFMAN, Max; MAKOVSKY, Alan et WERZ, Michael. « The Turkish Diaspora in Europe ». *American Progress*, décembre 2020.

<sup>(416)</sup> GUIBAL, Claude. « *Erdogan, la tentation de l'empire : Podcast et émission en replay* ». France Inter [en ligne], 1<sup>er</sup> février 2023, [consulté le 12/02/2023]. Disponible sur : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/erdogan-la-tentation-de-l-empire>.

donnée aux intérêts nationaux et à la défense de ses citoyens, y compris ceux qui résident à l'étranger. La mobilisation de la diaspora (collecte, don, assistance humanitaire) après les tremblements de terre qui ont ravagé le sud du pays et fait plus de 50 000 morts, prouve la vivacité des liens avec la Turquie.

### La diaspora au service de « l'autonomie stratégique » souhaitée par Erdoğan ?

Ces liens resserrés autour de la diaspora sont motivés par les grandes ambitions que l'État se fixe. Ces dernières années, la politique étrangère turque a en effet marqué une inflexion. Le pouvoir a poussé à la création d'une sphère « d'autonomie stratégique ». Ce concept « fait référence à la capacité d'un pays à déterminer de manière indépendante, sans influence ni contraintes extérieures, sa propre politique sur la scène internationale »<sup>(417)</sup>. Motivée par des choix internes et externes, structurels et conjoncturels, collectifs et individuels, la Turquie s'affirme ces dernières années comme un acteur clé du jeu mondial. Cette position est favorisée par une forme d'ambivalence directement liée à son positionnement géographique et son rôle de carrefour entre l'Asie, l'Europe, le Moyen-Orient et par extension l'Afrique. Cette caractéristique géographique en fait un acteur central ; à la fois membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) depuis 1952 et en même temps « partenaire de dialogue » de l'OCS (Organisation de coopération de Shanghai) depuis 2012. On marque par ailleurs un éloignement et une position de plus en plus critique vis-à-vis de l'Occident, comme si la Turquie marquait elle aussi son « pivot vers l'Asie »<sup>(418)</sup>. Si du côté de l'Occident nous lisons ce double positionnement comme une politique instable et désordonnée, c'est la primauté des intérêts nationaux revendiquée par le Président turc qui dicte la conduite de la Turquie. Se voulant un acteur incontournable et pragmatique, la Turquie s'est imposée comme une puissance d'équilibre capable de peser contre les puissances de premier plan. Pour être un *free rider*<sup>(419)</sup>, c'est-à-dire un acteur capable de s'affranchir au maximum des pressions extérieures et de décider librement de sa politique, la Turquie doit cependant pouvoir bénéficier de soutiens. Ainsi, avoir une diaspora aussi importante et fidèle à sa cause est un levier de puissance et un vecteur d'influence certain. Par exemple, l'Allemagne ne veut pas « brusquer » son allié à l'OTAN puisque trois millions de ses citoyens sont liés par la nationalité à ce dernier. Cette stratégie d'influence et d'autonomie s'appuie sur d'autres leviers tels que sa présence diplomatique (notamment en Afrique), le développement de sa base industrielle et technologique de défense (diplomatie du drone), la médiation des conflits internationaux (guerre en Ukraine), et la revendication de ses intérêts nationaux (en particulier dans les anciens territoires de l'Empire ottoman).

<sup>(417)</sup> ÜLGEN, Sinan. « La Turquie en quête d'autonomie stratégique ». *Politique étrangère*, 2023/2, p. 25.

<sup>(418)</sup> En référence au basculement géostratégique vers l'Asie engagé par le Président américain Barack Obama en 2011.

<sup>(419)</sup> SCHMID, Dorothée. « Le conflit russo-ukrainien : une opportunité pour la Turquie ». *Politique étrangère*, 2023/2, pp. 11-24.

## Les outils déployés au sein de la diaspora turque : convaincre et contrôler

Ainsi, si la diaspora constitue un rouage de la stratégie plus large de Recep Tayyip Erdoğan, elle n'est pas, de fait, acquise à la cause du pouvoir central. Des outils sont déployés pour s'assurer qu'elle suivra le rôle qui a été pensé pour elle.

### Des relais médiatiques de la politique turque

Les premiers efforts déployés par la Turquie sont d'assurer la continuité du lien avec les Turcs résidant à l'étranger par les médias. La langue majoritairement parlée à la maison reste le turc, et non la langue du pays de résidence. De même, la grande majorité des Turcs de la diaspora s'informent par l'intermédiaire de médias turcs et sur les actualités turques. Il est ainsi important pour le pouvoir central de contrôler ses médias, chose que le chef d'État a pris soin de faire. Beaucoup de médias turcs sont *de facto* contrôlés par des proches du Président. C'est le cas par exemple pour le média français *medyaturk.info*<sup>(420)</sup>. Ce média a été créé par Fatih Karakaya en 2017, un proche du pouvoir. Commentant aussi bien l'actualité française qu'internationale, ce média est teinté par un contenu dénonçant l'islamophobie ou encore la « turcophobie », vantant les mérites du Président turc et de ses alliés. Une étude plus fine du contenu du site souligne la désinformation ou le recours à des « semi-vérités » pour orienter un récit qui favorise la fidélité de la diaspora à Ankara. De même, il existe des pages Facebook comme *La Renaissance turque*<sup>(421)</sup>, suivie par plus de 200 000 personnes. Sur cette page, on y trouve du contenu allant de la dénonciation de la « victimisation des Arméniens », aux commentaires élogieux sur le président turc en soulignant la « grande déception des médias occidentaux » face à sa réélection, ou encore aux reprises de discours du *reis*<sup>(422)</sup> reprenant la thématique de l'islamophobie<sup>(423)</sup>. Ces discours contribuent, *a minima*, à maintenir une proximité entre la diaspora turque et la Turquie, mais tendent aussi à instaurer une distance entre la diaspora et son pays de résidence en diabolisant et catégorisant les puissances occidentales comme hostiles à l'islam et aux musulmans<sup>(424)</sup>.

<sup>(420)</sup> v. <https://www.medyaturk.info/>.

<sup>(421)</sup> v. <https://www.facebook.com/LRTurque/>.

<sup>(422)</sup> Président.

<sup>(423)</sup> « *Le virus de l'islamophobie, aussi dangereux que le coronavirus. L'Europe, où vivent aujourd'hui 35 millions de musulmans, dont 6 millions de Turcs, se transforme de plus en plus en une prison à ciel ouvert pour nos frères et sœurs* » : post publié sur la page Facebook *La renaissance Turque* le 21 mai 2021.

<sup>(424)</sup> Ceci alors même que comme évoqué plus haut dans l'article, l'appartenance religieuse est un facteur d'identité primaire, au même rang que la nationalité turque.

## Des relais religieux puissants

Une des caractéristiques de la présidence d'Erdoğan est d'avoir replacé l'islam au centre de sa politique. Les Turcs sont en grande majorité musulmans sunnites. Cette affiliation religieuse est un facteur d'identification important, 76 % des Turcs affirmant que leur religion les définit en tant que personne<sup>(425)</sup>. L'État est très impliqué dans la promotion de l'islam et dans le contrôle du culte. Si la Turquie moderne est depuis sa création un État laïc, la laïcisation en Turquie ne débouche pas comme en France sur une séparation totale entre la religion et l'État. L'État exerce un contrôle étroit sur la religion. Il confie notamment à la Présidence des Affaires religieuses, la *Diyanet*, rattachée aux services du Premier ministre, un rôle central au sein des institutions étatiques<sup>(426)</sup>. Le président actuel, lui, défend une vision encore plus poussée de ce principe. Dans son pays comme à l'étranger, Recep Tayyip Erdoğan se présente comme le défenseur de la Oumma<sup>(427)(428)</sup>. Ainsi, on observe une forte implication de la Turquie dans la protection du culte religieux, y compris dans les pays où vivent certains de ses citoyens. Sur la page du ministère des Affaires étrangères turc dédiée à la diaspora<sup>(429)</sup>, l'importance accordée aux questions religieuses comme lien entre le résident à l'étranger et Ankara apparaît clairement. Ainsi, l'inauguration à Cologne (Allemagne) par le Président turc de la plus grande mosquée d'Europe témoigne du rôle accordé à la religion dans la stratégie du pouvoir turc. Le pouvoir central met en place des institutions consacrées à la pratique de l'islam et encourage la création de mosquées dédiées à la communauté turque. En France, la Diyanet<sup>(430)</sup> contrôle la pratique du culte musulman pour les communautés turques. En Allemagne, c'est la DITIB (Union Islamique Turque pour l'Institution de la Religion). Ces institutions contribuent à « *façonner l'image de la Turquie d'Erdoğan* »<sup>(431)</sup> pour faire de la diaspora un levier de puissance, un instrument au service de l'AKP. La loi contre le séparatisme (2021) veut mettre fin aux imams et responsables d'organisations culturelles détachés de pays étrangers, ce qui pose un problème majeur pour Ankara. En effet, la Turquie fournit 50 % des « imams détachés » en France<sup>(432)</sup>. En Allemagne, la DITIB contrôle plus de 900

<sup>(425)</sup> JACKSON, Chris. « Two global religious divides: Geographic and generational ». Ipsos [en ligne], 11 mai 2023 [consulté le 21/01/2024]. Disponible sur : <https://www.ipsos.com/en/two-global-religious-divides-geographic-and-generational>.

<sup>(426)</sup> BILLION, Didier. « Laïcité, islam politique et démocratie conservatrice en Turquie ». *Confluences Méditerranée*, 2011, n° 76(1), pp. 37-49.

<sup>(427)</sup> Communauté des croyants dans l'islam.

<sup>(428)</sup> Comme en témoigne son soutien au peuple palestinien depuis le 7 octobre 2023 et même avant.

<sup>(429)</sup> Ministry of Foreign Affairs. *Turkish Citizens Living Abroad* [en ligne]. Republic of Türkiye [consulté le 03/11/23]. Disponible sur : <https://www.mfa.gov.tr/the-expatriate-turkish-citizens.en.mfa>.

<sup>(430)</sup> v. <https://www.diyanet.gov.tr/fr-FR/>.

<sup>(431)</sup> YEGAVIAN, Tigrane. « La diaspora, un rôle géopolitique unique. L'exemple de la diaspora turque. Entretien avec Tigrane Yégavian ». *Conflits*. 6 mars 2021.

<sup>(432)</sup> AUDUREAU, William. « Que pèse vraiment la Turquie dans l'islam de France ? ». *Le Monde* [en ligne], 5 novembre 2020 [consulté le 14/12/23]. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/11/05/que-pese-vraiment-la-turquie-dans-l-islam-de-france\\_6058644\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/11/05/que-pese-vraiment-la-turquie-dans-l-islam-de-france_6058644_4355770.html).

mosquées sur les 2 700 du pays<sup>(433)</sup>. Cela a largement renforcé l'instrumentalisation de la thématique de l'islamophobie pour favoriser un processus de dé-laïcisation et de renationalisation de la diaspora turque.

### **Des organisations sociales à vocation politique**

Il existe enfin des associations culturelles à vocation politique dont le rôle est a priori de souder la communauté de la diaspora dans le pays de résidence, mais aussi de favoriser le développement et l'imposition d'un récit favorable à la stratégie d'influence turque. On retrouve par exemple parmi ses mouvements des partis politiques comme le Parti PEJ (Parti égalité justice) basé à Strasbourg en France qui reprend la rhétorique du chef d'État turc. On retrouve aussi des associations culturelles turques qui nourrissent et encouragent le développement de sentiments nationalistes<sup>(434)</sup>. Parmi ces associations, on peut citer en France l'Amicale Franco-Turque ou encore l'Union des Turcs de France. Ces réseaux ont un impact direct sur les perceptions, les croyances, les discours de la diaspora. Toutes ces institutions contribuent à mettre la diaspora au service de la politique de puissance et d'influence d'Ankara.

### **Une influence limitée malgré les efforts de l'État turc**

Si l'influence d'Ankara sur sa diaspora ne peut être niée, le rôle que joue la diaspora dans cette stratégie de rayonnement appelle à proposer quelques nuances.

### **Une diaspora qui reste hétérogène avec l'existence de voix concurrentes**

Il convient d'évoquer les « brebis galeuses » de la diaspora turque, composante de la diaspora qui reste hermétique, voire hostile, à l'égard d'Ankara. C'est le cas de la diaspora kurde qui bénéficie également de relais et de réseaux importants. Un article complet pourrait être dédié à leur stratégie d'influence. Cette composante kurde est importante (150 000)<sup>(435)</sup> et active en France. Par ailleurs, on voit aussi croître une diaspora qui rejette le Président Erdoğan et sa politique. C'est notamment le cas depuis la tentative de coup d'État en 2016. La réforme constitutionnelle de 2017 qui a conduit à une hyperprésidentialisation ainsi qu'à un durcissement du régime, a engendré l'émigration des dissidents politiques. Ainsi, ils étaient 58 000 à solliciter l'asile politique dans l'Union

<sup>(433)</sup> ROUX, Gérald. « C'est comment ailleurs ? Les mosquées en Allemagne ». *Franceinfo* [en ligne], 3 octobre 2016 [consulté le 14/12/2023]. Disponible sur : [https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/c-est-comment-ailleurs/c-est-comment-ailleurs-les-mosquee-en-allemande\\_1843495.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/c-est-comment-ailleurs/c-est-comment-ailleurs-les-mosquee-en-allemande_1843495.html).

<sup>(434)</sup> Au sens d'attachement à la Nation.

<sup>(435)</sup> KHENICH, Ouafia. « Les Kurdes de France, une communauté très active politiquement ». *Franceinfo* [en ligne], 10 janvier 2013 [consulté le 14/12/2023]. Disponible sur : [https://www.francetvinfo.fr/monde/les-kurdes-de-france-une-communaute-tres-active-politiquement\\_1641349.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/les-kurdes-de-france-une-communaute-tres-active-politiquement_1641349.html).

européenne en 2022<sup>(436)</sup>. Cette évolution de la diaspora, qui plus est avec l'arrivée d'individus politisés et engagés, est alors de nature à fragiliser l'édifice du pouvoir turc.

### **La diaspora comme réceptacle plutôt que comme relais des stratégies d'influence d'Erdoğan**

La différence majeure entre la fonction de relais et réceptacle tient à la portée de la stratégie d'influence turque. C'est à cet égard qu'il convient d'apprécier l'efficacité de sa stratégie pour et par sa diaspora. Quant à l'objectif de maintenir la diaspora dans le giron d'Ankara, l'objectif est globalement rempli. Nous avons pu souligner cette « emprise » en présentant les différents moyens déployés. En revanche, quant à l'objectif d'influence pour atteindre une « autonomie stratégique », le constat est différent. En effet, la communauté diasporique turque vit pour une grande partie en vase clos avec une part importante accordée à la communauté. À ce titre, elle est moins un relais qu'un simple réceptacle. La stratégie d'influence de Recep Tayyip Erdoğan s'essouffle dans la communauté et ne s'exporte pas en dehors de celle-ci. Par ailleurs, son « pivot » vers l'Asie et l'Afrique témoigne de préoccupations nouvelles qui pourraient reléguer au second plan l'importance accordée à la diaspora turque installée en Occident dans la stratégie d'influence implémentée.

**E**n conclusion, s'il y a bien une réelle stratégie de la part du pouvoir central de se servir de sa diaspora afin d'élargir son influence, les vecteurs utilisés limitent sa portée. Les dispositifs déployés expliquent bien le lien très fort que garde la communauté diasporique turque avec l'État central, y compris chez les nouvelles générations qui n'ont jamais vécu en Turquie. En revanche, ces dispositifs sont moins adaptés dans l'autonomisation stratégique d'Ankara. Néanmoins, il ne faut pas nier complètement l'efficacité des discours véhiculés qui trouvent un écho important et s'adaptent rapidement, les canaux de communication existants déjà. Les ambitions du président Erdoğan, l'ouverture à de nouveaux partenaires, la consolidation du camp « anti-Occident », la montée des actes islamophobes en Europe sont autant de facteurs qui invitent à porter une attention particulière aux efforts d'Ankara.

---

<sup>(436)</sup> INSEL, Ahmet. « La diaspora turque en Europe est aussi clivée, sinon plus, que la société en Turquie ». *Le Monde* [en ligne], 28 septembre 2023 [consulté le 21/01/2024]. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/international/article/2023/09/28/la-diaspora-turque-en-europe-est-aussi-clivee-sinon-plus-que-la-societe-en-turquie\\_6191356\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2023/09/28/la-diaspora-turque-en-europe-est-aussi-clivee-sinon-plus-que-la-societe-en-turquie_6191356_3210.html).



## **« Agir dans le champ des perceptions s'inscrit comme une des constantes de la guerre »**

Thierry BURKHARD, chef d'état-major des armées

L'influence, érigée comme 6<sup>e</sup> fonction stratégique en 2022, fait désormais partie intégrante de notre défense nationale. Pour autant, l'influence est un phénomène complexe qui se construit par l'action d'une multitude d'acteurs aux ambitions parfois divergentes. Qu'elle soit affirmée ou dissimulée, les acteurs étatiques s'en sont pleinement emparés afin de remporter le rapport de force dans le domaine des perceptions. Comprendre les ramifications de l'influence est ainsi devenu un prérequis pour les États, autant pour l'exercer efficacement que pour être capable de s'en prémunir lorsqu'elle provient de compétiteurs stratégiques.

Cette revue ambitionne d'analyser les différents visages de l'influence et la grande variété d'acteurs qui concourent à son exercice. Des acteurs étatiques aux entreprises, en passant par les médias et les associations, chaque action peut être pensée dans le cadre d'une stratégie d'influence globale visant à défendre des intérêts clairement définis.

Réalisée par de jeunes membres engagés, cette revue vise à vous partager leurs regards et leurs analyses sur cette thématique cruciale pour notre pays. Imprégnez-vous de leurs travaux, partagez-les et engagez-vous à nos côtés, par la plume ou par l'action !

Lou-Anne DUCOS

Responsable des publications pour Les Jeunes IHEDN

*Les JEUNES IHEDN rassemblent aujourd'hui plus de 2 800 jeunes âgés pour la plupart de 18 à 35 ans. Créée en 1996, la mission de l'association consiste à dynamiser et synthétiser une réflexion innovante et impertinente autour des problématiques de défense et de sécurité, regroupant les sphères militaires, diplomatiques, économiques, civiles et culturelles, mais aussi à valoriser l'ensemble des sujets auprès de la jeunesse au sens large.*

ISBN 978-2-9563211-2-5



9 782956 321125

